This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~UNS. 104 J. 3~~

Vet. Fr. III B. 536

L. DE LA PAUMELIÈRE, aide-de-camp.

LEGRAY, ancien chef de sub-division.

CHARLES DE LA CHEVALLERIE, premier aide-de-camp.

COSSIN DE MAURIVET, ancien chef de subdivision.

OGER DELISLE, ancien chef de division de Champtoceaux, chevalier de Saint-Louis.

DESMELLIERS, ancien chef de subdivision, chevalier de Saint-Louis.

N. B. Les signatures ci-dessus sont celles de MM. les Chefs de divisions et de subdivisions, ainsi que de plusieurs Officiers de l'Etat-major général.

14 - 5 - 1

ARCHIVES
LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE,
OU
MÉLANGES DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

Par une Société de Gens de Lettres.

SUIVIS

D'UNE GAZETTE LITTÉRAIRE UNIVERSELLE.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS, chez HENRICHS, rue de la Loi, n°. 1231.

A TUBINGUE, chez COTTA.

1805.

UNS. 104 J. 3

MATHEMATICAL INSTITUTE
UNIVERSITY
18 JUN 1958
OF OXFORD
LIBRARY

MÉLANGES

DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA CRITIQUE

DE L'ÉNÉIDE FRANÇAISE,

Insérée dans les Archives littéraires de l'Europe.

Je me bornerai à deux points de cette critique que je devrais nommer un examen, tant elle est impartiale et raisonnable. L'auteur y a fait, avec beaucoup d'équité, la part du traducteur et celle de la critique; il semble même avoir mis plus de soin à chercher des excuses à M. Delille, qu'il n'a fait de recherches pour lui trouver des défauts. Mais quand nous lisons un ouvrage quelconque, et particulièrement une critique, nous ne résistons guère au desir d'ajouter à ce qui nous semble incomplet, ou de rectifier ce qui nous paraît inexact. Ce desir est en raison de

la bonté de l'ouvrage, et moins il manque à sa perfection, plus on est fâché qu'il y manque quelque chose.

Je n'écris point ici dans le dessein d'entrer en lice avec M. Ch. Vg.; je ne ferai même, dans la première partie de ces observations, que donner une extension aux idées de ce littérateur; et si, dans l'autre partie, j'ai le malheur de me trouver en opposition avec lui, j'exposerai timidement mes doutes sur un point de littérature que je crois important.

M. Ch. Vg. a très-bien démontré la grande supériorité que la langue latine a sur la nôtre, par-tout où il faut de la concision, de la force et de l'élégance, c'est-à-dire, par-tout où la clarté ne suffit pas. C'est dans l'extrême clarté de notre langue qu'il faut chercher la cause de sa presque universalité. Elle est très-propre aux discussions des sciences et de la philosophie, et plus propre encore à celles de la politique. Au commencement du dix-septième siècle, elle n'avait pas acquis la perfection où elle est parvenue depuis; et cependant dès-lors, plusieurs puissances de l'Europe la préféraient à toute autre, dans les différens traités de paix, d'alliance, ou de commerce. Tout le monde sait que, quand les Hollandais firent leur première trêve avec l'Espagne, ils demandèrent que tout fût stipulé en français, parce que, disaient-ils, on ne pourrait les tromper dans cette langue. En effet,

quand on lit les traités écrits en latin, on reconnaît que cette belle langue y a perdu toute son élégance, sans y acquérir beaucoup de clarté. Mais si nous avons cet avantage sur les latins même, nous le payons à bien des égards, et plus on compare les deux idiomes, plus on reconnaît notre infériorité. M. Ch. Vg. a spécifié quelques-uns de nos désavantages en ce genre; mais je suis étonné qu'il n'ait pas cité les plus considérables, je veux dire, ceux qui nuisent le plus à la perfection de nos compositions poétiques, et surtout de nos traductions. On a long-tems disputé sur la préférence que l'on devait accorder, soit aux anciens, soit aux modernes; mais on s'est plus appliqué à comparer la valeur des combattans que les armes dont ils se servaient.

Un examen approfondi des défauts de notre langue, demanderait une autre plume que la mienne; mais ne puis-je pas mettre sur la voie, en classant par ordre ceux que j'ai cru apercevoir, et en laissant à un plus savant le soin de completter le tableau? Ces observations ne seraient point inutiles; elles feraient connaître aux jeunes gens des défauts qu'ils n'ont point cru tels, parce qu'ils y étaient habitués, et cette connaissance leur donnerait le desir de les éviter, autant qu'il serait possible; elles serviraient enfin à justifier plusieurs de nos poètes, et elles empêcheraient la critique de leur reprocher des défauts qui ne sont pas les leurs.

Les élémens de notre langue, qui nuisent à l'art poétique, peuvent, je crois, se classer ainsi :

1°. Les *articles : le, la, les, du, des*, etc... non-seulement ils augmentent le nombre des syllabes, sans rien ajouter aux *noms* qu'ils accompagnent, mais comme ils servent à déterminer les différens *cas*, ils ont empêché d'adopter la variété des terminaisons qui serait une richesse dans le langage (1). En effet, si nous n'avions pas eu d'*articles*, pour décliner le mot PÈRE, par exemple, il eût bien fallu chercher d'autres désinences qui exprimassent le génitif, le datif et les autres cas, et imiter les latins, qui disent : *pater, patris, patrem*, etc... Les *articles* nuisent donc par leur présence d'abord, et ensuite en empêchent la variété dans les terminaisons qu'il eût fallu introduire dans notre langue.

2°. Les *pronoms personnels : je, tu, vous, il, ils ;* ils ont les mêmes inconvéniens que les articles, en se reproduisant sans cesse dans le discours qu'ils surchargent, et en détruisant la variété qui, sans eux, aurait existé dans les diffé-

(1) Il serait peut-être difficile de décider si c'est l'usage des articles qui a empêché d'imaginer de véritables *cas*, ou si c'est le manque de ces désinences variées qui a fait adopter l'usage des articles. Ce qu'il y a de certain, c'est que la langue grecque fait usage à la fois des articles et des cas ; mais l'absence de ceux-ci et l'emploi forcé de ceux-là, n'en est pas moins un défaut dans notre langue. (*N. d. R*)

rentes *personnes* de certains *tems* du *verbe*, comme je *faisois*, tu *faisois*, il *faisoit*, ils *faisoient*: on sent bien que si l'on n'avait pas de pronoms personnels, il faudrait varier la consonnance fatigante de ces: *ois*, *oit*, *oient*; et chercher un équivalent aux terminaisons latines: *o*, *as*, *ant*, qui ont l'avantage de ne point lasser l'oreille par la répétition du même son (1).

3°. La monotonie des terminaisons désagréables, comme celles que je viens de citer, et celles d'une multitude de mots dont les désinences sourdes et nasales sont l'effroi de l'harmonie; je veux parler des *ieux*, des *ions* et des *ians*, qui se reproduisent si fréquemment dans toutes les parties du discours.

4°. La dureté de nos terminaisons dans plusieurs *tems* du *subjonctif*. Voltaire avait tellement en horreur les *assions*, *issions* et *ussions*, qu'il pardonnait une faute de langue commise dans l'intention de les éviter (2). Il est cependant bien difficile d'en rejeter l'usage, puisque

(1) La monotonie de ces déterminaisons dont se plaint M. H. est sans doute très-fatigante; elle n'est pas cependant, non plus que l'emploi des pronoms personnels, le plus grand vice de nos conjugaisons. Il faudrait plutôt le chercher dans la nécessité de suppléer, par des verbes auxiliaires, aux différens tems qui nous manquent. (*N. d. R.*)

(2) Molière est le premier qui ait jeté du ridicule sur ces terminaisons du subjonctif, lorsqu'il fait dire à Mascarille, dans les *Précieuses*: « Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux intempéries de la saison pluvieuse, et que j'allasse imprimer mes souliers en boue? » (*N. d. R.*)

tous les verbes se terminent ainsi dans l'*imparfait* du *subjonctif*, et que cet *imparfait* est nécessaire chaque fois qu'il est précédé d'un autre *imparfait* suivi d'un QUE. Si vous ajoutez à cela les *parfaits* et plus que *parfaits* du même *mode*, où le verbe auxiliaire est indispensable, vous aurez toujours avant le verbe les *ayions*, *ayiez*, *ayent*, *eussions*, *eussiez*, *eussent*, tous plus ou moins ennemis de toute harmonie et de toute élégance.

5°. Les *qui* et les *que* si fréquens dans le discours. Le *que* surtout est d'un usage si banal, il a tant de significations si différentes les unes des autres, il est d'une nécessité si indispensable dans un si grand nombre de circonstances, que, sans une attention scrupuleuse de la part de l'écrivain, il se retrouverait quatre à cinq fois dans la même phrase. Il faut que ce maudit *que* ait une tyrannie bien puissante, puisque le pur et l'élégant Racine a été souvent obligé de l'employer deux fois dans un seul vers, comme dans celui-ci :

D'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis, etc.

6°. Jusqu'ici je n'ai parlé que des défauts qui résultent de la syntaxe même ; les autres proviennent du goût de la nation et de notre singulière délicatesse. Comme l'exactitude est ce qui caractérise principalement notre langue,

nous exigeons que chaque *verbe* ait son *régime* distinct, et nous ne permettons pas qu'on donne le même *régime* à deux verbes qui demandent deux *cas* différens; ainsi nous ne pouvons pas dire, *je vous invite, et je vous prie de faire* ou *à faire*. Il faut absolument écrire, *je vous invite à*, ou *je vous prie de*.... De même, quand de deux *noms* qui précèdent un *verbe*, le premier est au *pluriel* et l'autre au *singulier*, nous n'avons pas le droit de choisir entre les deux *nombres*, et le *verbe* suivant est nécessairement au *pluriel*. Ainsi nous ne dirons pas : *les chagrins et la douleur fait vieillir*, il faut dire : *font*. Dans Virgile, au contraire, je trouve cette locution qui serait très-vicieuse dans notre langue.

Illum non populi fasces, *non* purpura *regum*
Flexit.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que la règle française exigerait *flexerunt*.

9°. Les diminutifs si utiles et si gracieux, que le latin emploie quelquefois dans le style noble, et dont l'italien a fait un abus; ils sont en France rejettés du poëme, et relégués dans la chanson.

8°. Le choix des épithètes. Nous sommes moins riches en ce genre, et cependant nous sommes plus difficiles. Nous exigeons qu'une épithète ajoute toujours quelque chose au sujet, et c'est ce que paraît indiquer le mot *adjectif*, qui n'est autre chose que l'épithète. Cependant nous

admirons dans le latin des vers où l'adjectif se confond tellement avec le substantif, que le dernier aurait la même force quand il serait seul. Par exemple :

. . . . . *Tacitæ per amica silentia lunæ.*

Je demande s'il serait permis à un poète français de réunir l'équivalent du mot *tacitæ* avec *silence*, en l'attribuant au même sujet ? L'italien a bien plus de liberté : il accumule les épithètes, et le même mot en supporte jusqu'à trois et quatre, sans qu'elles soient unies par la conjonction. Traduisez:

Treman le spaziose atre caverne.

Il faudra mettre un *et* entre les adjectifs, et si le sujet a trois ou quatre attributs, il faudra répéter trois ou quatre fois la conjonction. Le desir d'être clairs et exacts nous a donc donné des entraves, et pour me servir des expressions de M. Delille, comment la poésie peut-elle marcher élégamment avec tout cet *attirail* incommode ? On trouvera quelques-unes de mes observations minutieuses; mais on doit sentir que je n'ai pris qu'une très-petite partie du tout dans chaque article, et le lecteur instruit verra d'un coup-d'œil, tout ce qui est compris implicitement dans chaque citation.

9°. Notre prosodie qui est nulle relativement à l'harmonie. Nos syllabes se comptent et ne se pèsent point ; notre *e* muet, quoique maigre et

sourd, tient dans le vers le même rang que l'accent circonflexe et la diphthongue. Nous avons toujours le même nombre de syllabes; mais la manière fugitive dont nous prononçons le plus grand nombre, y produit une inégalité qui, n'étant jamais compensée par la valeur des autres sons, détruit absolument l'ordre, l'harmonie et l'élégance. Cela n'a pas empêché, me dira-t-on, que Racine ne fût un grand poète ; sans doute, répondrai-je, mais ce n'est point par notre langue, c'est malgré notre langue qu'il l'a été.

10°. Voilà déja un bon nombre de défauts, et bien suffisans pour faire excuser un poète qui a traduit Virgile; et cependant je n'ai pas encore parlé du plus grand de tous, de celui qui nous donne le désavantage le plus marqué dans la comparaison avec les anciens, de celui enfin qui rend les poètes latins *intraduisibles*; pardonnez-moi ce dernier mot qui n'est pas français, et qui a grande envie de l'être.

La plus ou moins grande facilité d'écrire en vers, dépend beaucoup de la plus ou moins grande abondance de mots nobles, sonores et poétiques, et à cet égard l'on conviendra que les latins étaient extrêmement riches, et que comparativement nous sommes extrêmement pauvres. Ils n'avaient qu'un petit nombre de termes exclus de la poésie; nous n'avons, au contraire, qu'un assez petit nombre de mots qu'on puisse y admettre. Dans Lucrèce, Virgile, Horace et

Ovide, je trouve des termes de sciences et d'arts, les noms des plantes et des animaux indistinctement, ceux des vêtemens, des ustensiles du ménage, et des choses enfin de l'usage le plus commun. Nous excluons, au contraire, les termes didactiques ou techniques, les noms du plus grand nombre des plantes et des animaux, et presque tous les mots qui expriment des choses d'un usage habituel. Ceux-ci, me dit le dictionnaire, appartiennent à la chicane ; ceux-là sont de l'école; d'autres sont réservés pour les sciences, les arts, les métiers; d'autres enfin sont d'un usage familier, commun, populaire, bas ou trivial.

On a dit que Quinault avait fait tous ses *opéra* avec trois cents mots, qu'il avait retournés en tout sens. Cela est exagéré, sans doute ; mais notre disette de mots poétiques est beaucoup plus grande qu'on ne le croit ordinairement. J'ai fait là-dessus une expérience purement mécanique ; j'ai pris un dictionnaire, et parcourant différentes pages au hasard, j'ai vu avec étonnement que chaque colonne contenait à peine deux mots propres à la poésie : et toute compensation faite, après un grand nombre d'épreuves, j'ai reconnu que le style poétique excluait les onze-douzièmes des mots de notre langue. Cela cessera d'étonner quand on pensera que chaque science et chaque art a son dictionnaire particulier, dont la littérature s'est

à peine réservé quelques termes. Voilà déja un immense magasin de matériaux prohibés. Si nous considérons maintenant les différens animaux répandus sur le globe, nous verrons que les noms français de la plupart sont ou ignobles, ou ridicules, ou composés, ou tirés d'une considération puérile, ou pris du grec ou du latin, ou enfin exprimés, par une espèce de périphrase, mais presque tous condamnés à n'être jamais écrits par la plume du poète. On ne ferait aucune difficulté de désigner en latin des animaux, tels que : *hircus*, *vacca*, *sus*, *histrix*, *anser*, *motacilla*, *monedula*, *ipsida*, *lepturus*, *culex*, *hirudo*, *bufo*, *etc.*... Je lis effectivement :

Torva tuentibus hircis.

Ailleurs :

Sus horridus atraque tigris.

Ailleurs encore :

Parvæ culex pecudum custos.

Et dans un autre poète :

Nigra pedes, nigris velata monedula pennis.

Avec le seul Ovide, je pourrais multiplier les citations; mais je doute qu'un français voulût jamais écrire ailleurs que dans le style très-familier, la traduction de ces mêmes mots latins, tels que *le bouc*, *la vache*, *le porc*, *le porc-épic*, *l'oie*, *la lavandière*, *la chouette ou le choucas*, *le martin-pêcheur*, *le paille-en-cul*, *le*

cousin, la sang-sue et le crapaud. J'en pourrais faire une nomenclature énorme, et plus ces exemples paraîtront ridicules, plus ils prouveront que nous devons renoncer à désigner la plus grande partie des objets de la nature.

La plupart des plantes sont dans le même cas; leurs noms rappelent le pied, le pas, le mufle, ou l'oreille de tel ou tel animal; d'autres sont médicinales et ne peuvent se trouver que chez l'herboriste ou l'apothicaire; d'autres enfin ont des noms comiques, ignobles ou ridicules. Les fleurs même, qui le croirait? les fleurs qui devraient toutes appartenir aux muses, ne croissent qu'en petit nombre sur le parnasse français. Qu'on me permette de citer un exemple, qui aura peut-être quelque agrément pour le lecteur.

J'ouvre Virgile; je vois dans la seconde églogue un petit tableau charmant, composé de fleurs et de fruits, et je me trouve dans le plus grand embarras si je veux le traduire avec exactitude, sans être commun ou trivial. Quand je lis:

Tibi lilia plenis,
Ecce ferunt nymphæ calathis.

Je n'ai aucune inquiétude: le lis est une de nos fleurs nobles, et l'on nous reproche assez de n'avoir que des lis et des roses à offrir à l'amour, ou à prêter à la beauté. Mais allons plus loin:

Tibi candida naïs,
Pallentes violas et summa papavera carpens, etc.

Je ne traduirai pas *pallentes violas*, par *violettes*; car Virgile m'a dit ailleurs, *et nigræ violæ sunt*; la *viola pallens* est donc la *viola alba*, pour laquelle nous n'avons pas d'autre nom que celui de *perce-neige*. Effectivement, j'en ai vu de fort jolies près d'Albano ou de Tivoli, dans la campagne de Rome; mais, en conscience, puis-je parler de la perce-neige, et rappeler les frimas dans un bouquet formé pour l'amour? Dans les vers suivans je trouve: *casia*, *caltha* et *vaccinia*; ces mots ont fort bonne grace en latin; mais présenterai-je une image bien agréable avec la *lavande* l'*airelle*, et le *souci de vigne*? Je trouve ensuite:

Ipse ego cana legam tenerâ lanugine mala.

Si je parle d'un fruit couvert d'un tendre duvet, on va d'abord songer à la pêche; mais ici il n'est question que du coing, et je demande quelle figure fera mon coing dans un vers auquel je veux donner de l'élégance? Suivons:

Addam cerea pruna.

L'exactitude veut que je dise des prunes qui ont la couleur ou la blancheur de la cire. Mais quelles prunes nommerai-je? je n'en connais point qui soient poétiques, pas même la reine-claude et la mirabelle. Enfin je vois:

Castaneasque nuces mea quas Amarillis amabat.

Certainement, quoiqu'Amarillis aime beaucoup

les châtaignes ou les marrons, je n'en mettrai point dans un morceau de poésie érotique.

J'avoue que j'ai un peu trop égayé la matière; mais il n'en résulte pas moins que si je rencontre tant de difficultés dans six vers d'églogue, je dois être effrayé de toutes celles qui se présenteraient dans un poëme. Remarquez cependant que j'ai choisi, pour exemple, l'une des bucoliques où l'on n'introduit que des bergers et des bouviers, et que je n'ai rien pu trouver d'assez noble pour eux. Triste noblesse que celle qui appauvrit!

Dans un poëme célèbre, Voltaire parodie plaisamment les grands combats d'Homère, en nommant toutes les parties du corps où ses héros sont blessés. Pourquoi ces détails nous font-ils rire? parce que chez les grecs et les latins on pouvait noblement désigner les différentes parties du corps de l'homme, et que chez nous personne n'oserait, dans un ouvrage élevé, parler du ventre, de la clavicule, de la hanche, de la rotule, du gras de jambe et du talon. Dans Homère, Vénus peut bien caresser le menton de Jupiter; mais chez nous, il n'y a que les Cassandres de l'opéra comique qui passent la main sous le menton. Diomède, ou tout autre héros, a bien pu être comparé à l'âne qui se laisse rouer de coups, plutôt que de sortir du champ où il moissonne; mais, malgré le bel éloge que Buffon a fait de l'âne, cet animal utile n'a pu obtenir

ses entrées dans la carrière de la haute poésie. Si vous me dites enfin qu'on peut prendre d'autres tournures, employer des périphrases, je vous répondrai que la nécessité de recourir aux circonlocutions, prouve elle-même la difficulté ou plutôt l'impossibilité de traduire. S'il faut à chaque instant se servir de ce qu'on nomme des équivalens, et changer les mots et les images, c'est comme si l'on disait que, dans une traduction, il ne faut pas traduire, mais seulement imiter.

Que conclure de ces observations, dont la longueur commence à me faire honte? C'est, je crois, qu'avec autant d'aptitude à la poésie qu'en avait *M. Delille*, il a eu tort de vouloir imiter ce qui était inimitable. S'il eût employé autant de talent à un ouvrage d'invention (et ce n'est pas par-là que Virgile est grand poète,) M. Delille eût beaucoup plus fait pour sa gloire; mais malgré ses efforts, malgré les nombreuses beautés répandues dans sa traduction, il faut avouer que l'on ne connaît point l'Enéide de Virgile, quand on n'a lu que l'Enéide française.

Jusqu'ici je n'ai fait qu'ajouter aux réflexions du critique, et sur tout le reste, hors un point seulement, je suis complettement de son avis. Mais ce point, sur lequel je diffère avec lui, me semble mériter un examen, parce qu'il peut donner des notions fausses aux jeunes gens

qui se destinent à l'étude des belles-lettres; il s'agit de l'antithèse.

Cette figure n'a pas le bonheur de plaire au goût sévère de M. Ch. Vg.; il en reproche le fréquent emploi à M. Delille; il la regarde comme un produit de l'esprit; il la trouve contraire au sentiment et à la passion: selon lui, elle n'a pris faveur que chez les modernes; il prévient ses lecteurs que ce n'est pas là le goût de l'antiquité. Parmi les poètes français, un seul, dit-il, a su se dérober à sa maligne influence. Ce poète est Racine, chez qui M. Vg. n'a trouvé que quatre endroits *où la méchanceté seule pût découvrir l'aparence de l'antithèse* (1).

Quand un homme, qui a autant d'esprit et d'instruction, nous dit des choses aussi précises, on est tenté de les prendre pour des règles, et ses assertions deviennent autant d'autorités. Mais si toutes ces réflexions sont inexactes, s'il y en a même d'absolument fausses, l'antithèse n'aura pas absolument perdu son procès et son crédit. C'est ce qu'il faut examiner.

---

(1) Ce n'est point dans tout Racine, mais dans la seule Athalie, que M. Vg. a cherché des traces du *goût mesquin* contre lequel il s'élève (Tom. III, pag. 262). Il paraît, par la suite de ce morceau, que M. H. lui-même n'a trouvé, dans cette tragédie, qu'une antithèse de plus. Nous pensons que M. Vg, dans son zèle contre l'antithèse, zèle que le goût du siècle ne justifie que trop bien, peut avoir trop généralisé ses anathèmes contre cette figure; mais nous croyons comme M. H. qu'au fond il n'a voulu en proscrire que l'abus ou l'emploi trop répété. (*N. d. R.*)

J'avoue mon penchant pour l'antithèse ; je la trouve bonne quand elle est naturelle, et mauvaise quand elle est recherchée : on peut en dire autant de toutes les autres figures ; on ne peut en condamner que l'abus ou la mal-adresse à les placer. M. Vg. la regarde comme un produit de l'esprit, et l'on voit clairement qu'il prend ici l'*esprit* en mauvaise part. Mais comment ce critique, qui aime si peu les innovations modernes, a-t-il pu donner au mot *esprit* l'acception défavorable qu'il n'a que depuis fort peu de tems ? Rien n'est plus moderne que le sens que l'on donne à ce mot, et à celui de *génie* qu'on lui oppose (1). Je suis bien certain que, dans tout le siècle de Louis XIV, on ne trouverait pas une seule phrase où l'esprit fût considéré de cette manière, sans l'addition d'une épithète. Molière, Racine et Boileau étaient des gens d'esprit, et ils se contentaient de cette qualité. Alors le mot *génie* signifiait plutôt l'aptitude naturelle que nous avons à telle ou à telle chose. On disait d'un homme : son génie le porte aux mathématiques, à la littérature, à tel ou à tel art : c'était, en quelque sorte, un synonyme noble de *voca-*

(1) M. H. a raison ; l'acception sous laquelle M. Vg. a le plus souvent employé le mot *esprit*, est en effet assez moderne ; mais il a eu soin de l'expliquer (Tom. III, pag. 89). Au reste, ce n'est pas sa faute si, comme des étrangers l'ont souvent observé, la nation qui a le plus de cette sorte d'esprit, n'a pas un mot propre qui le désigne, si on ne trouve dans la langue française ni le *wit* des Anglais, ni le *witz* des Allemands.

tion ; mais jamais il n'était employé pour signifier de la supériorité sur l'esprit même. Cette distinction est toute nouvelle, et nous la devons peut-être à l'article ESPRIT que Voltaire fit pour le Dictionnaire encyclopédique. Maintenant tout le monde veut avoir au moins de l'esprit, et bien des gens veulent mieux que cela; il a donc fallu leur donner du génie, et quand celui-ci sera trop commun, nous aviserons à trouver autre chose. Mais revenons à l'antithèse. M. Vg. dit, très-explicitement, que cette figure ne convient ni au sentiment, ni à la passion, et que ce n'était pas le goût de l'antiquité. Mais il faut nous entendre. Je connais deux sortes d'antithèses: celle des idées, et celle des mots. Quand les idées ou les images contrastent naturellement, pourquoi défendrait-on au poète de faire contraster les mots qui les expriment? On devrait même le blâmer de le négliger. Mais s'il appelle des mots opposés, sans que les idées contrastent naturellement, s'il fait des rapprochemens forcés d'expresssions ennemies, dans la seule vue de produire ce que M. Vg. appelle de l'esprit, alors l'antithèse est de mauvais goût, alors seulement on a le droit d'en critiquer l'usage. Cependant, me dira-t-on, il y a le bon et le mauvais esprit ; sans doute, mais le mauvais esprit n'est pas plus de l'esprit, que la déraison n'est de la raison. Au fond, qu'est-ce que l'antithèse? Ce mot, quoique composé de deux mots grecs, n'est, en dernière

analyse, qu'une opposition, un contraste. La peinture, la musique, tous les arts, ne vivent que par les oppositions; la nature a répandu les contrastes par-tout, le monde en est rempli, et si l'on fouillait dans le cœur de l'homme, on verrait qu'il est une source inépuisable d'*antithèses*. Pourquoi donc la seule poésie devrait-elle les rejeter, si le sujet les offre sans efforts et sans contrainte ? Voyons celles que l'on reproche à M. Delille, et cherchons dans l'antiquité, dans Virgile même, si nous en trouverons de pareilles. Avant tout, j'observe que M. Vg. a désigné, par des lettres italiques, des tournures qui ont l'aparence de l'antithèse, et qui n'en sont pas (1). Ce sont, par exemple, les vers où le même mot est répété, sans aucun signe qui fasse opposition; comme ceux-ci :

» *La* NOIRE *obscurité de la* NUIT *éternelle :*
» STÉRILE *déité d'un* STÉRILE *séjour.*

Il peut y avoir là de l'affectation, mais il n'y a point d'antithèse; pour la caractériser, il faudrait opposer l'éclat à l'obscurité, et le mot *fécond* au mot *stérile*. Je ne parlerai donc pas des vers qui ressemblent à ceux-là. Mais voici de vé-

(1) Ce n'est pas seulement comme renfermant des antithèses que M. Vg. a souligné une partie des passages que cite M. H. mais comme présentant de l'esprit fait mal-à-propos (Tom. III, pag. 83). « Ce goût (de l'antithèse) et *l'abus de l'esprit*, qui en est si voisin, se font remarquer, etc. » M. Vg. passe même à M. Delille les premiers vers que M. H. veut justifier.

ritables antithèses ; les unes de mot à mot, d'autres enfin de vers à vers :

» Ces lieux où la *mort* règne et qu'abhorre la *vie*.

. . . . . .

» Par *l'amour* dont mon cœur épuisa les *supplices*.

. . . . . .

» *Endormait* à son choix, ou *réveillait* la rage.

. . . . . .

M. Vg. veut même en trouver dans celui-ci, puisqu'il dit que Didon ne peut se défendre de l'antithèse :

» Fais-moi mourir, ingrat, sans exposer tes jours.

Je trouve enfin les vers suivans avec des mots soulignés :

» Par *l'hymen* dont à peine il goûtait les *délices* (1),
» Si par *quelques bienfaits* j'adoucis ton malheur,
» Si par *quelques attraits* j'intéressai ton cœur....

et beaucoup d'autres encore où les mots soulignés ne sont pas plus en opposition que dans ces derniers.

Avec ce goût sévère, M. Vg. doit non-seulement condamner tous les poètes français y compris Racine, mais aussi tous les latins, sans excepter Virgile. Ce critique, qui a beaucoup

(1) M. H. manque ici d'exactitude. Ce n'est pas dans ce vers seul : *Par l'hymen dont à peine il goûtait les délices*, que M. Vg. trouve une opposition, mais bien entre ce vers et le précédent : *Par l'amour dont mon cœur épuisa les supplices*, de même qu'entre les deux qui suivent.

d'esprit quoiqu'il dise du mal de l'esprit, avoue qu'il a trouvé des antithèses dans Corneille; mais je suis fâché qu'il n'ait pas cité la plus belle de toutes, celle qui se trouve dans un vers que Racine admirait et faisait admirer à ses enfans. Voici le vers :

» Et *monté* sur le faîte, il *aspire* à *deseendre.*

Certes, c'est bien une autre antithèse que celles de M. Delille, *monté*, *descendre*, et qui plus est : *aspirer* à *descendre.* Détruisez cette antithèse, vous détruirez une des plus belles choses de notre langue.

Mais Racine, dit M. Vg., a su se préserver de cette maligne influence, et la méchanteté seule pourrait y découvrir trois ou quatre fois l'aparence de l'antithèse (1). Je suis donc plus heureux ou plus malheureux que M. Vg.; car j'y en ai trouvé un bien plus grand nombre, toutes au moins aussi bien caractérisées que celles de M. Delille.

Dans le songe d'Athalie :

» Pour *réparer* des ans *l'irréparable* outrage.

Xipharès dit dans Mithridate, scène I.

» Et mes *premiers* soupirs, et mes *derniers* ennuis.

Même pièce, acte II, scène I.

» *Remplissez* l'univers *sans sortir* du bosphore.

(1) *Voyez* la note page 18.

N'est-ce pas-là de l'*esprit* ? Voici une antithèse en épithète. Iphigénie, scène I.

» Libre du *joug superbe* où je suis attaché.

Mais M. Vg. condamne surtout cette figure dans les morceaux de sentiment ; ainsi Phèdre, qui est la plus passionnée des femmes, est inexcusable de faire une antithèse ; et cependant en voici : Phèdre, acte I, scène III.

» *Suivre* de l'œil un char *fuyant* dans la carrière.

Suivre et *fuir*, sont sans doute plus opposés que les mots de plusieurs vers reprochés au traducteur de l'Enéide. Encore dans Phèdre, même scène.

» LES OMBRES PAR TROIS FOIS ont *obscurci les cieux*,
» Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
» ET LE JOUR A TROIS FOIS *chassé la nuit obscure*
» Depuis que votre corps languit sans nourriture.

Obscurci les cieux, et *chassé la nuit obscure*, *les ombres par trois fois*, et *le jour à trois fois*, voilà de l'antithèse, ou je ne m'y connais pas.

Même scène :

» Je sentis tout mon corps et *transir* et *brûler*.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer le contraste du froid et du chaud.

Phèdre, scène de la déclaration :

» Jamais femme ne fut *plus digne* de pitié,
» Et *moins digne*, seigneur, de votre inimitié.

Même scène :

» Et Phèdre au labyrinthe *avec vous descendue*,
» Se serait *avec vous* RETROUVÉE *ou* PERDUE.

Même scène :

» Tu me *haïssais* PLUS, je ne *t'aimais pas moins.*

Je remarque, en outre, que M. Vg. a mis un signe d'improbation à un PLUS qui, comme celui-ci, était mis à la place du mot *davantage* (1).

Phèdre, acte III, scène I :

» MOI RÉGNER ! moi, ranger un état *sous ma loi*,
» Quand ma faible raison NE RÈGNE PLUS *sur moi !*

Dans tout ceci, l'antithèse n'est pas une simple différence, elle va de l'affirmation à la négation ; si c'est un défaut, l'on peut dire que Phèdre meurt dans l'impénitence finale ; car, près d'expirer, elle fait encore cette antithèse :

» C'est moi qui sur ce fils, *chaste et respectueux*,
» Osai jetter un œil *profane, incestueux.*

---

(1) Il serait trop long de discuter ici la valeur des antithèses que M. H. trouve dans Racine. Mais nous ne pouvons refuser à M. Vg. d'insérer son explication de la critique qu'il a faite du mot *plus* ; voici le passage de M. Delille :

Que le peuple latin, que les fils de Carthage,
Opposés par les lieux, le soient *plus* par leur rage.

M. Vg. a donné un double signe d'improbation au mot *plus*, non parce qu'il signifie *davantage*, mais, 1°. parce que la Didon française, en se servant de ce mot, fait une comparaison, un rapprochement de l'opposition des lieux et de l'opposition de la rage, qui n'est point dans le caractère de la passion ; et 2°. parce que cette comparaison en plus et en moins d'une opposition physique et d'une opposition morale, lui a paru de très mauvais goût.

Voici une autre scène de sentiment ; Burrhus parle à Néron :

» Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus ;
» Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
» Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime :
» Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
» Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.
» Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre ;
» Craint de tous vos sujets, il vous faudra tout craindre,
» Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
» Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.

Je n'ai rien désigné en lettres italiques, parce que ce morceau n'est qu'une antithèse continuelle, où les idées, les images, les sentimens et les mots sont tous en opposition : je connais cependant bien peu de vers aussi beaux, même dans l'antiquité.

Si le sévère Burrhus se permet l'antithèse, Agrippine, qui a bien plus d'esprit que lui dans le sens de M. Vg., ne doit pas la négliger. Effectivement en voici une, deux et trois dans six vers qui se suivent ; c'est Albine qui commence par donner le mauvais exemple :

» . . . . . Enfin, Néron *naissant*,
» A toutes les vertus d'Auguste *vieillissant*.

Agrippine n'a garde de quitter un si beau chemin ; elle répond :

» . . . . . .
» Il *commence*, il est vrai, par où *finit* Auguste ;
» Mais crains que, l'*avenir* détruisant le *passé*,
» Il ne *finisse* ainsi qu'Auguste a *commencé*.

Je me trompais, il y en a quatre dans quatre vers et demi; et si M. Vg. veut croire sur ma parole que j'en pourrais montrer un très-grand nombre d'autres dans le même poète, je terminerai mes citations. Racine donc, Racine même, ne s'est point dérobé *à la maligne influence*, et il faut avouer que l'antithèse se trouve dans nos plus grands poètes, dans leurs plus beaux morceaux, et qu'elle y produit une partie de leurs plus beaux effets.

Je n'ai plus à répondre qu'à un seul point de la critique. M. Vg. a dit : *Il suffit que les lecteurs soient avertis une bonne fois, que ce n'est pas là le goût de l'antiquité.*

Il convient cependant qu'il a trouvé des antithèses dans Ovide, et j'ajoute que ce poète en est rempli même dans ses élégies et ses vers où il y a le plus de sentiment; M. Vg. avoue aussi que cette figure se trouve dans Sénèque: je vais plus loin, et je dis que l'on pourrait faire un bon recueil des maximes de ce tragique, qui sont exprimées par des antithèses. Horace en a sans doute aussi, comme, par exemple :

» *Pauperum* TABERNAS,
» *Regum* que TURRES.

Ailleurs :

» . . . . . *Qui* fragilem truci.
» *Commisit pelago ratem, etc.* . . . .

Mais je n'en citerai pas davantage pour me hâter

d'interroger Virgile, qui, sans doute, est le plus parfait des poètes, s'il n'est pas le plus grand.

Eglogue II.

» *Quamvis ille* niger *quamvis tu* candidus *esses.*

» .....

» Alba *ligustra cadunt, vaccinia* nigra *leguntur.*

Eglogue III.

» . . . . . *Quisquis amores*

» *Aut metuet* dulces, *aut experietur* amaras.

Ici l'antithèse est double : 1°. entre *dulces* et *amaras* ; 2°. entre *dulces* et *metuet.*

Eglogue VI.

» *Ille latus* niveum. . . . . .

» *Ilice sub* nigrâ, *etc.*

On voit que Virgile ne manque pas d'opposer le noir au blanc.

Eglogue X.

» *Ah! tibi ne* teneras *glacies secet* aspera *plantas!*

Géorgiques, liv. I, en parlant du soleil :

» *Cum caput* obscurâ nitidum *ferrugine texit.*

Cette opposition est encore plus forte que le *fragilem truci* d'Horace.

Même livre :

» Vox *quoque per lucos vulgo* exaudita silentes.

Si M. Delille avait commencé un vers par la *voix*, et l'avait terminé par le *silence*, ces deux mots n'auraient pas évité les lettres italiques.

Même livre :

» *Aut* gravibus *rastris galeas pulsabit* inanes.

Géorgiques, liv. II :

» . . . . . *Neque ille*
» *Aut* DOLUIT *miserans* inopem, *aut* INVIDIT habenti.

Enéide, liv. II :

» *Una salus* victis *nullam* sperare salutem.

Mais voyons si, dans le sentiment et la passion, Virgile a osé se permettre l'antithèse.

Enéide, liv. IV; c'est Didon qui parle :

» . . . . Sequar *atris ignibus* absens.

En français, *le sequar absens* courait grand risque de passer pour de l'*esprit ;* mais j'aime beaucoup cet esprit-là.

Même livre :

» *Littora littoribus contraria, fluctibus undas,*
» *Imprecor, arma armis, etc.* . . . .

Ici, ce sont les mêmes mots répétés ; mais le mot *contraria* produit trois antithèses de rivages à rivages, de mers à mers, d'armes à armes.

Plus loin il y a une opposition que M. Vg. eût remarquée comme une antithèse :

» Idem *ambas ferro* dolor *atque* eadem hora *tulisset.*

Maintenant l'on suppose aisément que, si j'avais fait une recherche plus exacte, j'aurais fait une ample collection. Je n'ai parlé que de deux livres de l'Enéide, et j'ai choisi deux des plus

beaux. Dans les dix autres, sans doute, on trouverait les mêmes fautes, je veux dire les mêmes beautés. Bien loin que l'antithèse soit toujours d'un *froid glacial*, comme le dit M. Vg., j'en rencontre plus communément dans les morceaux où la passion domine. Cela ne m'étonne pas: dans la passion, l'ame plus fortement agitée cherche ce qu'il y a de plus propre à émouvoir, et quoi de plus frappant que les contrastes? Nous pouvons donc hardiment adopter une figure dont Racine et Virgile ont fait un si heureux emploi; et au lieu de la proscrire, il faut se contenter d'en régler l'usage, et n'en blâmer que l'abus. Sans doute, il y en a qui sont de mauvais goût, elles ne sont peut-être pas très-rares dans l'Enéide française; mais je n'écris point pour prendre la défense du traducteur, je veux seulement prouver qu'autre chose est de proscrire l'antithèse, ou de critiquer celles qui sont ridicules. Racine même a laissé tomber de sa plume celle-ci que personne ne peut approuver.

Dans Andromaque, Pyrrhus, en faisant allusion à l'incendie de Troie, et à l'amour qui le consume, s'exprime ainsi:

» Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Mais combien Racine en a-t-il de ce genre? Une seule, et cent autres sont admirables. Quel est, je le demande, l'esprit assez froid, assez

malheureusement sévère pour blâmer ces vers de Mardochée, dans la tragédie d'Esther, par la raison qu'il s'y rencontre deux antithèses? Il parle de Dieu:

» Il voit comme un *néant* tout l'*univers* ensemble,
» Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
» *Sont tous* devant ses yeux comme s'ils *n'étaient pas.*

Si je me suis étendu sur ce point de la littérature, ce n'est point uniquement dans le dessein de justifier mon goût pour l'antithèse; mais ce que j'ai dit, peut s'appliquer à toutes les figures. Je vois avec chagrin que peu à peu nous cherchons à les exclure du discours et de la poésie. Pour peu qu'une métaphore soit hardie, on la désigne comme une chose ridicule. Ceux qui vantent la pureté et l'élégance de Racine, devraient remarquer aussi qu'il est le plus hardi des poètes; et que, si Corneille a plus de hardiesse dans les pensées, Racine en a davantage dans l'expression. Si l'on disait maitenant: *Vous craignez la présence de ces lieux*, plus d'un esprit méthodique s'écrierait contre cette tournure: les lieux ne bougent pas, diraient-ils, pourquoi parler de leur présence? Les personnes seules sont présentes ou absentes. Si un de nos poètes modernes s'avisait d'écrire: *Mes regards ont vu...* Quelle sottise, dirait un journaliste! Le regard n'est qu'une action, c'est l'œil qui voit par le regard; et un physiologiste ajouterait: Ce n'est pas même l'œil qui voit, c'est

par l'œil que nous voyons; il ne fait que transmettre la perception des images au *sensorium commune*. Que de tournures pareilles à celles-là je trouverais dans Racine, et qui seraient fortement critiquées aujourd'hui!

L'étude des sciences et de la philosophie, l'esprit de calcul et de discussion nous ont sans doute rendu le discernement plus juste, mais ils doivent tôt ou tard dessécher l'imagination. La philosophie ne tend qu'à démêler la vérité des aparences, la poésie tend à l'envelopper d'aparences agréables. C'est dans les images qu'il faut être vrai, et non point par la description sèche et méthodique des objets. Boileau a dit: *Rien n'est beau que le vrai;* mais le législateur du Parnasse n'a pas prétendu pour cela qu'il fallût présenter la nature dans toute sa nudité. Il a même fait un précepte du contraire. Il y avait déja de son tems de ces hommes exacts, rigoureux, ennemis de la métaphore, qui voulaient qu'on leur présentât les objets dans leur réalité, et non pas sous des images empruntées à d'autres objets: c'est d'eux que Boileau a dit:

» Bientôt ils défendront de peindre la prudence,
» De donner à Thémis ni bandeau, ni balance,
» De figurer aux yeux la guerre au front d'airain,
» Ou le tems qui s'enfuit une horloge à la main;
» Et par-tout des discours, comme une idolâtrie,
» Dans leur faux zèle iront chasser l'allégorie. »

Ce ne sera point sous le prétexte d'idolâtrie, je l'avoue, que l'on critiquera maintenant le style figuré; mais ce que le faux-zèle faisait alors, l'exactitude va le faire aujourd'hui. Il n'est peut-être pas loin le tems où nous trouverons ridicule ce qui nous faisait autrefois éprouver des sensations si agréables. Soyez vrais, nous dira-t-on, nous prendrons ce texte à la lettre, et nous disséquerons tant le style que nous trouverons enfin le squelette de la vérité. La mythologie sera reléguée dans la bibliothèque bleue; les déesses ne seront plus que des fées; les dieux, des enchanteurs destinés à divertir les enfans, et un ouvrage ne sera estimé que quand il aura la précision et l'exactitude d'un compte rendu par un contrôleur-général des finances. *Di omen avertant!*

Ce que je dis là est bien loin de l'antithèse, sans doute; mais les petites causes multipliées produisent les grands effets; ce n'est que peu à peu que les dégradations s'opèrent; l'un attaque l'antithèse, l'autre la métaphore, un troisième les inversions, chacun s'empare d'une figure ou d'une tournure qu'il critique, et l'on affirme quelquefois trop légèrement qu'elles ne se rencontrent point dans les auteurs estimés. Malgré tout cela, je suis persuadé que M. Vg. est de mon avis sur le fond de la question, et le malentendu provient de ce qu'il a généralisé au lieu de distinguer. Cette décision d'un homme

de mérite aurait pu tromper nos jeunes gens, et j'ai cru que la matière méritait une discussion. S'il est vrai que nous n'ayons pas *la tête épique*, il ne faut pas chercher à diminuer nos ressources; nous ne sommes pas assez riches pour renoncer libéralement à une partie de nos moyens.

H.

NOTICE

Sur la situation des habitans du Cap de Bonne-Espérance, extraite des Voyages de BARROW (1).

Si l'on devait estimer la condition de l'espèce humaine, seulement d'après les moyens qu'elle possède de se pourvoir abondamment, ou d'éviter la privation des choses nécessaires à la subsistance, les colons européens du Cap de Bonne-Espérance devraient être regardés comme les plus heureux des hommes. Mais comme tous

(1) An Account of travels into the interior of southern Africa, by *John Barrow*, 2 vol. in-4°. (Voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, par J. Barrow.)

les biens de ce monde sont accompagnés de maux, ce peuple, au milieu d'une abondance inconnue dans les autres pays, ne peut guère être regardé comme un objet d'envie. Privé de tous les plaisirs de l'esprit qui naissent de la lecture et de la société, chaque jour est pour lui la répétition du jour précédent, dont la fatigante monotonie n'est interrompue que par la visite accidentelle d'un voyageur, les visites moins agréables des *Bosjesmans*, ou par la crainte d'être mis à mort par les Hottentots qu'ils soudoyent, ou par leurs propres esclaves. Le seul avantage qui contrebalance les ennuis de cette misérable existence, c'est une surabondance de toutes les choses nécessaires à la vie animale, que tous les colons, de quelque rang qu'ils soient, peuvent en effet se procurer sans un grand travail de corps ou d'esprit.

Une courte esquisse de la position et des ressources des différentes classes de colons suffira pour donner une idée générale de leurs conditions respectives. Les vingt-deux mille habitans chrétiens qui composent la population de cette colonie, peuvent être distribués en quatre classes:

1°. Habitans de la ville.
2°. Vignerons. *Vine-growers.*
3°. Fermiers. *Grain-farmers.*
4°. Engraisseurs de bétail. *Graziers.*

1°. Nous avons déja observé ailleurs que les

habitans de la ville sont une race d'hommes paresseux et débauchés, subsistant principalement du travail de leurs esclaves. Afin de se procurer un revenu fixe, et de se donner moins de peine, ils obligent leurs esclaves à leur apporter une certaine somme à la fin de chaque semaine; tout ce que l'esclave peut gagner au-delà, lui appartient, et beaucoup d'entr'eux sont assez industrieux pour amasser, en peu d'années, une somme suffisante au rachat de leur liberté, et quelquefois de celle de leurs enfans. Le prix des provisions et celui du travail n'ont aucune proportion: la viande de boucherie ne coûte que quatre sols la livre, et de bon pain bis, que tous les esclaves mangent, deux sols la livre. Un simple esclave laboureur gagne jusqu'à deux schellings et demi ou trois livres par jour, et un ouvrier, cinq ou six schellings. Le peuple de la ville du Cap est presque tout composé de petits marchands, qui ont un goût particulier pour les ventes publiques. Il ne se passe pas de jour sans qu'il s'en tienne plusieurs avant et après dîner. Et c'est une chose commune que de voir les mêmes articles exposés à deux différentes ventes le même jour.

La classe la plus distinguée est celle qui est employée dans les différens départemens du gouvernement; mais leur salaire est si peu considérable que la plupart font un petit négoce. D'autres ont des terres dont ils tirent un revenu;

d'autres encore font les affaires des gens de la campagne, et les logent quand ils font leur visite annuelle à la ville. Ce sont des espèces de courtiers très-fripons, qui vivent aux dépens des cultivateurs, et les trompent dans toutes les ventes et achats qu'ils font pour leur compte. Un campagnard ne peut rien faire par lui-même au Cap. Etranger à toute autre société que celle de sa famille et de ses Hottentots; il est l'être du monde le plus malheureux et le plus maladroit à la ville, et ne peut ni vendre ni acheter que par l'entremise de son agent. Les esclaves affranchis et les gens de couleur sont en général artisans; beaucoup d'entr'eux soutiennent leur famille par la pêche. Il y a toute l'année une grande abondance et une grande variété de poisson pris dans la baie de la Table, et il est toujours assez bon marché pour que les plus pauvres puissent en faire un usage journalier.

Les loyers, le chauffage et l'habillement, sont fort chers. Cependant, on peut dire hardiment qu'il n'y a point de ville européenne, où la masse du peuple soit mieux logée et mieux habillée; et le feu est moins nécessaire que dans la plus grande partie de l'Europe. L'entretien d'un cheval, dans la ville du Cap, n'a jamais coûté moins de 25 liv. sterling, sous le gouvernement anglais. Cependant chaque boucher, boulanger, boutiquier ou artisan, a son attelage de quatre, six ou huit chevaux, et sa chaise.

Il est vrai qu'ils louent ordinairement leurs chevaux un jour, et s'en servent l'autre, eux et leur famille ; cependant il paraît toujours inexplicable qu'ils puissent soutenir un train tellement au dessus de leurs moyens aparens. Il est vrai qu'ils ne sont pas grévés de taxes, ni de cotisations.

Les plaisirs des habitans sont tous sensuels, et ceux de manger, boire et fumer, tiennent le premier rang, principalement ces deux derniers qui occupent, presque sans interruption, la journée entière. Ils n'ont aucun goût pour les amusemens publics. Ils ne connaissent d'autre exercice que la danse. On a cependant ouvert un théâtre au Cap. Mais le spectacle y a été regardé comme le plus stupide de tous les amusemens, soit que les pièces qu'on donnait fussent anglaises, françaises ou allemandes. C'était pour eux un véritable châtiment que d'écouter des conversations pendant trois heures de suite. Je me souviens d'une seule occasion où l'auditoire parut enchanté à la vue d'un vieux soldat allemand qui fumait sa pipe ; les applaudissemens qu'il reçut dans cette partie de son rôle, furent si grands, et il y répondit avec une si vive reconnaissance, que toute la salle fut bientôt remplie d'un nuage de fumée.

Il n'y a pas dans toute la ville une seule boutique de librairie, ni une société littéraire. Un club appelé *la concorde*, a dernièrement voulu former une collection de livres, mais les occupa-

tions des principaux membres se réduisent à boire, fumer et jouer. Il y a sous la direction de l'église une bibliothèque, qui a été laissée par un individu, pour l'usage du public; mais le public s'en sert rarement. Il y a, dans cette collection quelques livres de prix, particulièrement des éditions rares et coûteuses d'auteurs classiques, des livres de voyage et d'histoire générale, des mémoires de sociétés savantes, des dictionnaires et des histoires ecclésiastiques. Il est rare de trouver, dans la ville du Cap, une bibliothèque dans une maison. Ils attachent si peu de prix à l'éducation, que ni le gouvernement, ni l'église, en combinant leurs efforts, en employant la persuasion et la contrainte, n'ont jamais pu rassembler une somme suffisante pour fonder une école publique dans la colonie; et peu des natifs sont à même d'envoyer leurs enfans en Europe, pour y être élevés. Mais le petit nombre d'entr'eux, qui ont cet avantage, retombent généralement, à leur retour, dans les habitudes communes aux colons. Au reste, je dois le répéter : si la mesure de la prospérité générale devait être estimée d'après les moyens de se procurer abondamment la subsistance, il faudrait regarder le peuple du Cap, comme le plus heureux de la terre; car il n'y a pas un mendiant dans toute la colonie, et l'on n'y rencontre aucun individu qui souffre les horreurs de la pauvreté.

2°. Les vignerons ajoutent à l'abondance générale dans les colonies, une sorte d'agrémens inconnus aux paysans ordinaires. Non-seulement, ils ont les meilleures maisons et les terres les plus profitables; mais en général, leur économie domestique offre plus d'aisance qu'on n'en trouve ordinairement parmi les fermiers. Beaucoup d'entr'eux descendent des familles françaises, qui ont les premières introduit la vigne dans le pays. Leurs terres sont en général franches de redevances, et contiennent environ cent vingts acres anglais, dont la plus grande partie est employée en vignes et en jardinage. Ils achètent leur blé en argent, ou ils l'échangent pour du vin. Ils achètent aussi les moutons dont ils ont besoin pour leurs familles, quoique beaucoup d'entr'eux tiennent des fermes de louage de l'autre côté des montagnes. Cependant, ils nourrissent sur leurs habitations le nombre de vaches nécessaires pour la famille; ils ont la volaille en abondance. La saison dans laquelle ils apportent leur vin au marché, est depuis le mois de septembre jusqu'à la nouvelle vendange de mars; mais généralement dans les quatre derniers mois de l'année; ensuite ils renvoient leurs bœufs de trait à leurs propres fermes ou à d'autres dans les campagnes jusqu'à ce qu'ils en aient encore besoin. Les chemins profondément sablonneux de l'isthme du Cap, les obligent à employer quatorze ou

seize bœufs pour conduire deux *leggers* de vin, dont le poids n'est que de deux tonneaux et demi.

Leurs taxes n'étant pas moins modérées que celles des habitans de la ville, la balance de leurs déboursés et de leurs rentrées à la fin de l'année est très-considérable.

3°. Les laboureurs vivent principalement dans le district du Cap, et dans ces parties de Stellenbosch et Draskenstein qui ne sont distantes du Cap que de deux ou trois journées. Quelques-uns sont propriétaires de leurs fermes; mais la plupart ne les tiennent qu'à loyer. Beaucoup d'entr'eux sont dans une situation aisée et ne le cèdent qu'aux vignerons.

Les colons du Cap sont de misérables agriculteurs, et l'on peut dire qu'ils doivent leurs moissons plutôt à la fertilité du sol et aux bienfaits du climat, qu'à leur habileté et à leur industrie. Leur charrue est une machine énorme et incommode, tirée par quatorze et seize bœufs. Elle ne fait qu'effleurer la surface de la terre, et si le sol est un peu dur, elle est aussi souvent hors de la terre que dedans; de là vient que, dans la plupart de leurs champs de blé, on trouve de grandes places de dix, quinze, vingt verges carrées sans une seule tige de blé. Ils n'ont pas la moindre idée de tourner les terrains sablonneux, qui sont quelquefois assez légers pour être semés sans labour. Quelquefois

vers la fin de la saison pluvieuse, ils retournent la terre, et la laissent en friche jusqu'au tems des semailles; mais ils se donnent rarement la peine d'engraisser excepté pour l'orge.

Leurs moissons leur donnent ordinairement quinze pour un, et dans les terrains choisis, de vingt à trente, et quelquefois plus quand ils ont de l'eau à discrétion. Le grain n'est pas battu, mais foulé aux pieds par le bétail sur des planchers circulaires. Ils conservent le son et la recoupe de l'orge pour faire du fourrage à leurs chevaux et pour le vendre; le reste de la paille est livré aux vents. Ils ne prennent même pas la peine de la jeter dans les étables où leur bétail est enfermé la nuit, ce qui leur procurerait une grande augmentation d'engrais, et en même tems servirait au soulagement de leur bétail dans les froides nuits d'hiver.

4°. Les engraisseurs habitent Graaf-Reynet et d'autres parties éloignées de la colonie. Ces hommes sont plus éloignés encore que tous les autres de la civilisation. Beaucoup d'entr'eux, sur les confins de l'établissement, sont de parfaits nomades, errent d'un endroit à un autre, sans aucune habitation fixe, et vivent dans des huttes de paille, comme les Hottentots. Ils ont rarement plus de deux chambres, et très-souvent une seule, dans laquelle couchent le père, la mère, les enfans, quelquefois au nombre de six ou huit, et les Hottentots domestiques; leurs cou-

chers sont ordinairement composés de peaux; leurs chaumières sont construites de différentes manières : quelquefois les murs sont de boue ou d'argile recuite au soleil; quelquefois de pieux et de gazon, et fréquemment d'une sorte de claie recouverte d'un mélange de terre et de bouse de vache, en dedans et en dehors, le tout recouvert grossièrement d'un chaume de roseaux qui est rarement à l'abri de l'eau.

Leur habillement est très-léger; les hommes portent généralement un chapeau à grands bords, une chemise bleue, et des pantalons de peau, point de bas, mais une paire de souliers de peaux séchées. Les femmes portent un bonnet piqué épais, attaché sous le menton par deux larges oreilles, et qui tombe par derrière sur les épaules. Elles portent constamment ce bonnet dans les tems les plus chauds; un casaquin court et un jupon complètent leur habillement; point de bas, et souvent point de souliers. Le lit, pour le maître et la maîtresse de la maison, est un cadre de bois oblong, soutenu par quatre pieds, et sanglé de lanières de cuir, sur lequel ils mettent une espèce de matelas formé de peaux cousues ensemble, et quelquefois rempli de laine. En hiver, ils se servent de couvertures de laine. S'ils ont une table, elle est ordinairement de leur propre fabrique, mais très-souvent le large coffre fixé au bout de leur charrette à bœufs, leur sert à cet usage. Le siége de leurs

chaises ou tabourets est un filet de lanières. Un grand pot de fer leur sert à faire cuire leur viande. Ils n'ont ni linge pour la table, ni couteaux, ni fourchettes, ni cuillères. Le paysan porte, dans la poche de ses culottes de peau, un grand couteau, avec lequel il découpe pour le reste de sa famille, et qui lui sert à autant d'usages que le petit poignard d'Hudibras.

Leurs huttes et leurs personnes, sont également sales, et tout dans leur extérieur décèle leur indolence et la bassesse de leurs inclinations. Ils satisfont leurs besoins les plus urgens avec le moins de gêne possible; et emploient pour cela des moyens presque aussi grossiers que les naturels qu'ils affectent tant de mépriser. Si la nécessisé ne les forçait pas quelquefois d'exercer leur industrie, le paysan du Cap ne ferait rien pour son propre avantage; si la surface du pays n'était pas couverte de cailloux aigus, il ne se ferait même pas ses souliers de peau. Les femmes, comme il arrive toujours parmi les peuples peu civilisés, travaillent beaucoup plus que les hommes, mais elles sont loin d'être industrieuses; elles font du savon et des chandelles; le premier pour envoyer à la ville du Cap en échange de thé et de sucre, et les dernières pour la consommation de la maison. Mais les paysans du Cap, se dispensent volontiers de toutes les petites superfluités, dont un état plus policé fait sentir le besoin. Des la-

nières de cuir servent en toute occasion de cordes, et des tendons d'animaux sauvages remplacent le fil. Quand j'avais besoin d'encre, on m'apportait une égale quantité de sucre brun et de suie délayés dans un peu d'eau, et la suie servait de pain à cacheter.

Pour ajouter à la mal-propreté de leurs huttes, les étables ou *kraals* dans lesquelles leur bétail reste la nuit sont en face de la porte, excepté dans le Sneuwberg, où le manque total de bois les oblige de brûler la fiente coupée comme de la tourbe. Jamais ces étables ne sont nettoyées, de sorte que dans les vieilles chaumières, elles forment des monceaux de dix à vingt pieds de hauteur. La saison où les brebis mettent bas, commence avant que les pluies finissent, et il arrive quelquefois qu'une demi-douzaine ou plus de ces petites créatures nées pendant la nuit, sont étouffées avant le jour dans le fumier humide. Il en arrive de même aux jeunes veaux ; et cependant le paysan est si indolent et si peu industrieux, que plutôt que d'atteler ses bœufs à sa charrette et d'aller à quelque distance chercher du bois pour bâtir un abri, il voit détruire ses troupeaux de jour en jour et d'année en année, sans y appliquer le remède que le sens commun indique si clairement, et qui ne demande ni beaucoup de dépense, ni beaucoup d'efforts.

Si les bergers d'Arcadie qui, certainement n'étaient pas aussi riches, étaient aussi mal à

l'aise dans leurs chaumières que les paysans du Cap leurs poètes ont dû être furieusement égarés par leur muse. Mais Pégase s'est toujours plu à errer dans les régions fleuries de l'imagination. Sans fiction, le peuple du Cap, regarde Graaf-Reynet comme l'Arcadie de la Colonie.

Dans les districts éloignés, peu de paysans ont plus d'un esclave, et beaucoup n'en ont pas un seul. Mais le nombre des Hottentots monte sur un aperçu, à treize par chaque famille. Dans le Graaf-Reynet, l'inhumanité avec laquelle ils traitent cette nation surpasse toute idée (1). Non content de les priver par fraude des petits gains de leur industrie, et de leur infliger les punitions les plus cruelles et les plus brutales pour les moindres fautes, ils ont pour usage constant de retenir la femme et les enfans en renvoyant le mari; rompant ainsi ces tendres liens de la société, et leur enlevant les

(1) Un pamphlet récemment publié par le baron de P. secrétaire particulier du gouverneur du Cap, cite entr'autres l'exemple suivant de l'atrocité la plus barbare. « Aussitôt que les Anglais eurent abandonné le fort (à Algoa-Bay), un paysan, nommé Ferreira, d'une famille portugaise, s'en rendit maître, et s'y maintint jusqu'à l'arrivée d'un détachement de troupes que le gouvernement y envoya, sous les ordres du major Von Gilten, qui y est encore. Les Caffres, persuadés que la dernière paix avait fait cesser toute hostilité entre eux, envoyèrent au nouveau gouverneur, un buffle, comme un gage de réconciliation et d'amitié. Le caffre envoyé à cette occasion, se mit sous la conduite d'un Hottentot; et Ferreira, en retour de cette bonne intention, se saisit du caffre et le fit bouillir tout vivant; attacha le pauvre Hottentot à un arbre, lui coupa un morceau de chair de la cuisse, le lui fit manger cru, et le relâcha ensuite. »

ressources naturelles contre le malheur et le chagrin. C'est en vain que le Hottentot voudrait se plaindre. A qui se plaindrait-il en effet? Le *Landrost* (1) n'est qu'une pure machine qui doit entrer dans toutes les vues du paysan, ou mener une vie misérable. Le dernier, qui était un très-honnête homme, et qui desirait remplir les devoirs de son emploi, fut chassé de son district, et menacé d'être mis à mort par ce peuple indiscipliné, parce qu'il ne voulait pas leur donner la permission de faire la guerre aux Caffres, et parce qu'il écoutait les plaintes des malheureux Hottentots. Le paysan est en effet au dessus de la loi. Placé à la distance de cinq ou six cent milles du siége du gouvernement, il sait qu'il ne sera pas forcé de faire ce qui est juste, ni empêché de faire ce qui est mal. Etre privé de visiter le Cap, n'est pas une punition pour lui. Nous avons déja vu qu'il avait peu de besoins, et il n'est point délicat dans le choix des moyens de suppléer à ce qui lui manque. Les seuls articles qu'il regarde comme indispensables, sont le plomb et la poudre à canon. Un paysan ne peut s'en passer un moment, et il sait qu'avec leur secours, il peut se rendre redoutable aux Hottentots et aux bêtes féroces.

Quant à ses dépenses, elles doivent être de

(1) Espèce de baillif.

peu d'importance. Elles vont rarement à la moitié de leur revenu, en y comprenant tous les articles de première nécessité, et même la poudre et le plomb, le thé, le sucre, le tabac et l'eau-de-vie.

Quel est le pays du monde où un paysan aisé jouisse de ces avantages ? A plus forte raison n'appartiennent-ils nulle part à la dernière classe du peuple, et c'est pourtant dans celle-là que l'on doit comprendre en général les paysans du Cap. Ce sont pour la plupart des déserteurs ou des matelots fugitifs qui s'introduisent dans une famille de paysans et s'y marient. Le nouveau colon commence sa carrière avec rien ; l'usage général est que les parens de la femme lui donnent un certain nombre de bêtes à cornes et de moutons à faire valoir ; et pour ce capital placé entre ses mains, il paie au propriétaire la moitié du revenu annuel comme intérêt. Il a donc chez lui de quoi fournir aux premiers besoins de la vie, excepté l'habillement ; son ouvrage est fait par les Hottentots, qui ne lui coûtent que la nourriture, le tabac, et des peaux pour les vêtir. Il construit lui-même, tant bien que mal, sa maison et ses meubles, et n'a nul besoin d'ustensiles d'agriculture ou de ménage. Le premier objet de luxe qu'il se procure, est une charrette, ce qui, à la vérité, vu la vie errante qu'il mène, lui est presque aussi nécessaire qu'une hutte, et souvent la remplace pour

lui. Un mousquet et une petite quantité de poudre et de plomb lui fournissent tout le gibier que la famille peut consommer. Les gazelles sont si abondantes sur les confins de la colonie, et il est si aisé de les atteindre, qu'un fermier envoie son Hottentot en tuer une couple, avec autant de certitude que s'il l'envoyait à son troupeau de moutons. En un mot, le paysan africain de la plus basse classe, ne connaît jamais le besoin, et s'il n'arrive pas jusqu'à l'abondance, c'est entièrement sa faute.

PORTRAIT APOLOGÉTIQUE

DE CHARLES XII,

ROI DE SUÈDE.

Traduit de l'allemand de Herder.

AVANT-PROPOS.

LE portrait d'un grand homme peut intéresser même après avoir été tracé de main de maître, si l'artiste qui le reproduit le présente sous un aspect différent, s'il évite les incorrections qu'on reproche au premier tableau, ou s'il y ajoute des traits qui ont échappé à son auteur. C'est sous ce rapport que le morceau suivant, tiré du troisième tome de l'*Adrastea* de Herder, appartient à la

philosophie de l'histoire, et que sa traduction ne paraîtra peut-être pas inutile aux amis de la vérité.

Charles XII fut un de ces phénomènes brillans qui marquèrent le commencement du dernier siècle. La plupart de nos écrivains à la mode, ne nous représentent ce roi-capitaine que sous le nom de Don Quichotte du Nord.

Depuis que Pope lui fit partager avec Alexandre l'épithète de fou, et surtout depuis que l'anti-Machiavel lança contre lui ses traits sanglans, et que Voltaire en fit le héros d'un roman historique, on ne manqua pas, à l'aspect de la physionomie originale de ce prince, de répéter le sarcasme du poète anglais. Mais cette folie même dont on l'accuse, ne mérite-t-elle pas d'être examinée de plus près? Où ce prétendu maniaque prit-il sa force? Quel emploi en fit-il? Sa folie lui était-elle naturelle, ou ne fut-elle que le délire d'une ame irritée par les circonstances?

Au mépris du testament de son père, Charles monta dans sa quinzième année sur un trône décoré de beaucoup de titres, illustré par les exploits de ses prédécesseurs. Mais sa puissance, quoiqu'absolue en aparence, était circonscrite dans les bornes de ses ressources, dont l'emploi demandait l'économie la plus sévère. Ce qui ajouta aux dangers de sa position, ce fut la valeur de ses Suédois. Tous les ordres du royaume

offraient encore une foule d'hommes enthousiasmés de la gloire du grand Gustave, et qui eussent été dignes d'y participer. En général, il n'existe peut-être aucun pays en Europe, qui présente à l'historien philosophe autant de caractères saillans et énergiques que la Suède.

Charles reçut l'éducation d'un prince élevé au milieu d'une cour; on lui inspira les préjugés d'un pouvoir absolu, sans lui faire connaître la constitution et les intérêts de son royaume. Il est faux que, dans sa jeunesse, il ait lu avec prédilection Quinte-Curce, et qu'il ait puisé dans cet auteur le modèle qu'il se proposa d'imiter. L'Alexandre qu'il portait dans son sein, fut réveillé par les circonstances extraordinaires et critiques, qui marquèrent le commencement de son règne. Son caractère était ferme et intrépide; sa constitution robuste, sa volonté droite mais inflexible. Ses biographes nous apprennent que, dès son enfance, il ne montait à cheval que pour faire les courses les plus forcées, et franchir les passages les plus périlleux. Un de ses principaux amusemens était la chasse aux ours; il n'employait pour cela ni l'épieu, ni l'arme à feu. Son génie toujours avide de dangers, préférait de prendre l'animal vivant, moyennant des fourches de bois, ou des lacets. Il lui arriva un jour de se voir arracher sa coiffure par une de ces bêtes féroces. Ce n'est pas ainsi que s'amusait l'élève d'Aristote, et ce n'est pas dans Quinte-

Curce que Charles pouvait puiser son goût pour la chasse aux ours.

Lorsque le 24 décembre 1697, le jeune roi monta à cheval pour se rendre à l'église où se devait faire la cérémonie de son sacre, la couronne lui tomba de la tête sur la place du château; contre l'usage reçu, il s'en était décoré lui-même au moment où il allait se mettre en marche. Ce trait prouve encore que Charles avait reçu, dès sa tendre jeunesse, toutes les impressions que peut donner l'idée du pouvoir absolu, que son père prétendait avoir reconquis, et ces impressions ne le quittèrent qu'à l'instant de sa mort.

Qu'est-ce qui détermine le caractère d'un prince destiné à régner? Ce n'est pas l'instruction seule, ce sont plutôt les maximes d'après lesquelles il est traité par ses alentours, et le rôle que ceux-ci jouent sous ses yeux. Vous aurez beau lui prodiguer les leçons de la sagesse, pourront-elles tenir contre les embûches de la flatterie dont la voix de Syrène, dont les regards même lui apprendront ce qu'il est, et ce qu'il sera un jour?

Lorsque le jeune monarque monta sur le trône, son royaume jouissait de la sécurité d'une paix profonde. Trois puissances voisines se liguèrent en secret pour la troubler, sans que Charles eût provoqué cette coalition redoutable. Le Danemarck regrettait le duché de

Schleswig qu'il avait été forcé de céder en toute souveraineté à la maison de Holstein. Auguste, roi de Pologne, espérait par la reprise de la Livonie, de joindre les lauriers de la victoire aux myrtes de la galanterie; le czar Pierre Ier. convoitait un port sur la Baltique. Ces projets hostiles eussent peut-être été ajournés; le tems y aurait peut-être apporté des modifications; un traître en hâta le développement, et ce traître fut Patkul.

Patkul, gentilhomme livonien, avait été emprisonné pour avoir, sous Charles XI, défendu les droits de la noblesse de sa province avec une énergie répréhensible aux yeux de la cour. Il trouva moyen de s'évader, et jura dès ce moment à la Suède une vengeance implacable (1). Ce fut lui qui proposa à l'ambitieux Auguste et à son présomptueux général, des projets d'alliance pour l'exécution desquels il lui promit l'assistance de la noblesse livonienne; il chercha en effet à l'attirer dans ses intérêts, mais ses tentatives furent infructueuses (2). Auguste fut pris au piège, et le czar trouva les propositions du livonien parfaitement conformes à ses vues. Le

(1) L'auteur, en parlant de la vengeance de Patkul, ne parle pas de celle que Charles lui fit éprouver à son tour. Est-ce parce qu'il la croyait juste, ou parce qu'il sentait ne pouvoir la justifier? Depuis longtems l'opinion est fixée sur ce fait. (*N. d. T.*)

(2) On trouve les projets de Patkul dans la Magasin pour la géographie et l'histoire, publié par Busching, tom. XV, pag. 279. L'authenticité de ces documens ne saurait être révoquée en doute.

Danemarck fit la première agression dans le duché de Schleswig. Pendant que les ambassadeurs des cours coalisées faisaient à la Suède des protestations d'amitié, la guerre fut déclarée à Moscou, et les hostilités ne tardèrent pas à éclater. Auguste marcha sur Riga, Pierre sur Narva; c'est ainsi que s'alluma une guerre qui ruina la Suède, et fit des millions de malheureux. Or pourquoi tous ces désastres? C'est pour les prétentions bien ou mal fondées de la noblesse de Livonie, que tout le Nord, la Pologne et une grande partie de l'Allemagne furent couverts de sang et de cendre.

Cependant cette Livonie, cause ou prétexte de tant d'iniquités, ne devint point le partage de la Pologne; elle fut conquise pour le compte de la Russie. Et cette ligue insidieuse de trois souverains, contre un voisin qu'ils croyaient faible et sans défense, et cet acharnement avec lequel ils jurèrent sa perte, que sont-ils aujourd'hui aux yeux de l'impartiale postérité?

Informé de l'invasion du territoire du duc de Schleswig, son beau-frère, le jeune roi renonça tout-à-coup à tous les plaisirs de la cour. Il ne but que de l'eau, se contenta d'alimens grossiers, et passa les nuits sur une natte étendue par terre. Lorsqu'il conduisit sa flotte en Zélande, il se jeta lui-même dans la mer (le 25 juillet 1700), pour assigner leurs postes aux troupes débarquées. Personne, dit Lagerbring,

ne souffrit de cette invasion du Danemarck, que les cerfs et les chevreuils de l'ennemi; tout ce qu'on apportait au camp était payé, et le dernier des paysans traité avec bonté. Bientôt la paix fut conclue à des conditions très-équitables; et, dès le 25 août, Charles fut de retour en Scanie.

Notre premier ouvrage offrant ordinairement l'empreinte la plus nette de notre ame, cette première campagne de Charles est un miroir de son caractère primitif, d'autant plus qu'il fit cette paix de plein gré, n'étant pas encore instruit des opérations de ses autres ennemis.

Six jours après son retour dans son royaume, la guerre contre la Suède fut déclarée à Moscou, et commencée avec toutes les dévastations qu'un ennemi, alors barbare, pouvait se permettre. Dès que Charles en fut informé, il se hâta de s'embarquer, et arriva le 6 octobre à Pernau. Il ne tarda pas d'attaquer, avec huit mille hommes, le camp des Russes, qui renfermait une armée de quatre-vingt mille hommes, et de remporter une victoire, dont l'histoire offre peu d'exemples. Après un combat opiniâtre, toute l'armée russe mit bas les armes; mais il fallut lui rendre la liberté, le vainqueur étant trop faible pour garder un si grand nombre de prisonniers. Cette victoire fut aussi funeste à Charles que la défaite de ses ennemis leur fut avantageuse. Le jeune héros commença à se croire invincible, et les Russes

apprirent à combattre. La campagne d'Auguste n'ayant pas été plus heureuse, les Polonais et les Saxons ayant éprouvé alternativement plusieurs defaites, l'ame de Charles perdit son équilibre; toutes les propositions de paix, que lui firent ses ennemis, furent rejetées; il insista avec opiniâtreté sur le détrônement d'Auguste, et sa volonté fut faite. Poursuivi par son vainqueur jusqu'au centre de la Saxe, le roi détrôné y reçut sa visite, et l'on eût dit que Charles n'avait jamais été son ennemi. C'est ici que se termine la carrière victorieuse du héros du Nord. Il avait passé le Rubicon, son pied avait franchi la barrière de la redoutable Némésis, qui, bientôt, lui suscita un ennemi dangereux. Cet ennemi fut l'insinuant Marlborough, qui, pour s'éloigner du théâtre de ses victoires, vint le voir en personne, et tenta de corrompre le comte de Piper avec l'or de l'Angleterre, afin qu'il disposât Charles à quitter l'Allemagne. « Prends toujours l'argent, lui dit le roi, je n'en irai pas moins où il me plaira. » Et il se met en marche, non pour défendre la Livonie qui, envahie par les Russes, éprouvait toutes les horreurs de la guerre, mais pour aller dans les déserts de l'Ukraine venger les outrages qu'avait reçus le hetman des Cosaques. Ce fut à la trop célèbre journée de Pultava, que la fortune abandonna son favori. Charles était blessé; ses généraux se jalousaient; la poudre, destinée au service de l'armée, était de mauvaise qualité. Les

canons se trouvaient encore au parc, tandis que les Russes faisaient jouer cent trente-deux pièces ; les généraux ne se soutenaient point mutuellement, le désordre se mit par-tout, et la déroute devint générale. A peine onze mille Suédois harassés des marches les plus pénibles, faites au milieu d'un hiver si rigoureux, que les oiseaux engourdis se laissaient prendre à la main ; à peine, dis-je, onze mille Suédois avaient pu combattre, et cinq mille malades se trouvaient sur les derrières. Quinze cents Suédois accompagnèrent leur roi, qu'on ne put qu'avec beaucoup de peine séparer de son armée. Le reste estimé en tout à seize mille hommes, et commandé par Loewenhaupt, se rendit prisonnier. Conduits en Sibérie, il n'y en eut que très-peu qui revirent leur patrie et leur famille.

Où est l'homme dont le cœur ne se soulève d'indignation contre celui dont la ruse engagea le roi à porter la guerre en Ukraine ? Cette indignation ne connaît plus de bornes, quand on voit d'un côté la fermeté, la patience, l'imperturbable fidélité de ces soldats, endurant par amour pour leur roi, la faim, la soif, le froid, en un mot, toutes les fatigues et toutes les privations imaginables, et de l'autre côté, ces généraux perfides sacrifiant ces braves, et le roi lui-même, à de misérables haines de familles.

Ainsi, ce héros toujours vainqueur, et dont le nom avait pénétré jusqu'à la Chine, réduit à s'en-

fuir, traversa la Tartarie, et arriva dans l'empire Ottoman, où il trouva un asile. Il eut bientôt occasion d'y déployer, d'une autre manière, son inébranlable fermeté, et une force d'ame qui tient du prodige. Le monarque exilé se rend, pour ainsi dire, maître de la Porte; il fait destituer un visir après l'autre, jusqu'à ce qu'il réussit enfin à faire déclarer la guerre à la Russie. C'est alors qu'aux bords du Pruth, Pierre réduit à la même extrémité où Charles s'était trouvé à Pultava, eût été forcé de se rendre, si, comme on sait, Catherine ne l'avait racheté, en sacrifiant ses bijoux à l'avarice du grand-visir.

Cette leçon semblable à celle que reçut Cyrus en apercevant Crésus fixant ses regards sur les roues du char de triomphe de son vainqueur; cette leçon, dis-je, n'aurait-elle pas dû engager le czar à accorder à la Suède une paix équitable? Selon toutes les aparences, Pierre s'y serait prêté; mais l'ame de Charles était trop exaspérée; et le visir dans son traité de paix avait trop négligé ses intérêts pour qu'un autre sentiment que le desir de la vengeance eût pu trouver place dans son cœur. Il rejeta la proposition de Stanislas qui, l'ayant joint à Bender, lui fit l'offre de renoncer à sa couronne. « Il se trouvera bien, lui répondit-il, un autre roi de Pologne, si vous ne voulez plus l'être; Auguste ne le sera jamais. »

Bientôt Charles devint à charge à la Porte,

d'autant plus que l'ambassadeur de France fut le seul qui épousa sa cause, ceux des puissances commerçantes ayant tous embrassé le parti du czar. Enfin, sur le point d'être transporté mort ou vif à Andrinople, il fit dans sa maison et avec une poignée de monde, cette résistance mémorable sur laquelle les opinions ont toujours été si partagées.

Que ceux qui la taxent de témérité, nous disent quel autre parti il lui restait à prendre pour parer le coup dont il était menacé ? Ils conviendront du moins qu'il atteignit son but, qu'il conserva sa liberté, et qu'il parvint même à délivrer ses fidèles compagnons que les Turcs avaient réduits à l'esclavage. Dès-lors, ses ennemis ne lui opposèrent plus aucun obstacle; accompagné d'un seul homme et le visage couvert de brûlures qu'il s'était attirées en se défendant contre les Turcs, il monta à cheval, et fit en quinze jours la route de Démotica à Stralsund, c'est-à-dire, un trajet de cinq cent soixante-douze lieues de France. Pour éviter d'être reconnu, Charles s'affubla d'une perruque et d'un mauvais habit brun, ainsi que son compagnon d'Oring. Il sellait lui-même son cheval, ne buvait que de l'eau comme de coutume; et dirigeant sa route par Vienne, Ratisbonne, la Franconie, la Hesse, etc. il arriva à Stralsund, le 11 novembre 1714 à minuit, après avoir séjourné cinq ans en Turquie. Il y avait été

retenu si longtems par l'inébranlable persévérance avec laquelle il s'obstinait à faire entrer la Porte dans ses vastes projets, pour l'exécution desquels il désesperait d'obtenir l'assistance des puissances chrétiennes. Dans l'abîme le plus profond du malheur, son ame demeurait toujours grande et intrépide.

Il trouve ses affaires dans une situation à-la-fois déplorable et révoltante. Ses ennemis s'étaient augmentés et se partageaient la dépouille du lion. Outre les Russes et les Danois, l'Angleterre, l'Hanovre, la Prusse, s'étaient armés contre lui. Les ressources de son royaume étaient épuisées, et pour comble de malheur, il venait d'être ravagé par le fléau de la peste. L'armée de terre, la marine, l'artillerie, les magasins, tout était dans le plus mauvais état. Les provinces allemandes appartenantes à la Suède, la Livonie, une partie de la Finlande étaient ou déja perdues, ou sur le point d'être envahies. Le roi s'échappa de Stralsund sur un bateau de pêcheurs, et à travers mille dangers. Il ne trouva pas à l'île de Jasmuth la frégate qui devait l'y attendre ; mais il eut le bonheur inopiné de la rencontrer en pleine mer. Les négociations du comte de Goertz, ministre de Holstein, et les avances qu'il lui avait faites de ses propres fonds, lui avaient fourni le moyen de se sauver, et dès cette époque, Charles lui témoigna une confiance sans bornes.

Ce ministre, entraîné par un sort irrésistible au service de Charles, proposa pour la restauration de la Suède et le rétablissement de la paix, des expédiens sages et lumineux (1). Le roi et les états les approuvèrent. Il en fut récompensé, après la mort de Charles, par une captivité ignominieuse et par la hache du bourreau.

Il s'était formé dans le royaume une faction que Charles toléra avec une indifférence trop généreuse. Il est probable que ce fut du sein de ce complot que partit le plomb meurtrier qui termina des jours que le destin le plus sinistre avait si longtems respectés. Se trouvant un soir dans la tranchée devant Frédérichshall, en Norwège, il fut atteint d'une balle venue non de la forteresse, mais tirée à bout-portant. Le héros tombe en saisissant la poignée de son épée à moitié tirée, qu'il tient avec tant de force, que ce n'est qu'avec peine qu'on peut en dégager sa main. La faction savait d'avance le jour de sa mort. Il mourut au moment où sa vie était plus nécessaire que jamais. On se hâta de conclure une paix qui plongea la Suède dans un état de pauvreté et de marasme dont il lui sera difficile de se relever. Le czar avoua lui-même, que s'il avait été

(1) Voyez l'apologie du comte, publiée en 1776, sous ce titre : *Rettung der Ehre des Freiherrn von Schlitz.*

chargé de prescrire les conditions du traité, à peine eût-il osé en proposer d'aussi dures. Toutes les conquêtes des Suédois, nommément celles de Gustave-Adolphe, furent perdues, à l'exception d'un coin de terre de peu de conséquence.

Après cet exposé fidelle, je le demande à tout esprit impartial : Est-ce Charles XII qui fut la cause de tous ces désastres? Est-ce lui qui commença cette lutte malheureuse? Son début ne fut-il pas au contraire une guerre forcée, la plus juste peut-être qui fût jamais? De retour de Bender, ne chercha-t-il pas à obtenir de ses ennemis une paix, sinon glorieuse, du moins acceptable? Tout fut en vain. Ses ennemis trouvaient trop belle l'occasion de s'agrandir, elle était unique; il fallait profiter de l'extrémité où la Suède se trouvait réduite. Et cette haine personnelle que Charles portait à ses ennemis, quoique blâmable en politique, n'est-elle pas excusable dans l'homme? Ainsi que son amitié, sa haine était loyale; il se trouvait offensé d'une manière trop injuste, trop astucieuse, trop lâche, et à l'exemple des anciens héros du Nord, il se rendait personnelle la cause de son pays. Persécuté par le malheur, le mépris de ses ennemis lui devenait plus insupportable.

Qu'est-ce qui perdit Charles? Ce ne fut ni l'orgueil, ni la soif de la gloire. La cause de son désastre fut de s'être écarté de son but, et

d'avoir méconnu la médiocrité de ses ressources, et les forces naissantes de la Russie. Toutes les puissances voisines se rangèrent autour de ce nouveau colosse, et arrachèrent à l'envi les plumes de l'aigle terrassé. Les autres, retirées de la scène, demeuraient spectateurs tranquilles de la tragédie.

La bassesse avec laquelle l'ambassadeur d'Angleterre s'efforça d'empêcher un particulier de Constantinople d'avancer au roi l'argent nécessaire pour son retour, le plan qu'on avait formé de l'enlever sur sa route, et un grand nombre d'autres machinations et de mauvais procédés, prouvent évidemment la façon de penser de ses adversaires. On dira peut-être: « Que n'a-t-il, après ses premières victoires, borné ses opérations à la défense de son royaume, et à s'en assurer l'intégrité par des alliances? » Cela est vrai, sans doute; mais n'est-ce pas au sort qu'il faut s'en prendre, si des princes voisins, conduits par des maximes opposées, et animés par une ambition ardente, se rencontrent à la même époque sur le théâtre du monde? Il n'y a dès-lors qu'une catastrophe ou la mort qui puisse les séparer.

Personne ne disconvient des vertus de Charles XII. Sobre, laborieux, infatigable, dur envers lui-même, juste envers les autres, continent, religieux; ces vertus lui étaient tellement familières, qu'il ne s'en faisait pas un mérite. Probe

et loyal au suprême degré, il voulait que les autres le fussent à leur tour. Il avait l'esprit juste et pénétrant; ami des sciences exactes, il faisait très-peu de cas de ceux qui ne les aimaient pas; mais ce qu'il détestait le plus, c'était la volupté.

Image chérie de Charles! quand je me représente ta face auguste, couverte des ombres de la mort, et ce front intrépide, percé d'un plomb meurtrier; quand je me rappelle les peines et les fatigues auxquelles tu t'es livré pour te perdre; quand j'arrête ma pensée sur les millions de malheureux que tu as faits malgré toi, comment pourrais-je envier ceux qui, nés avec l'apanage redoutable du pouvoir absolu, ont reçu la fortune pour compagne de leur jeunesse? Les caresses de cette divinité perfide ne sont que des pièges, et ses faveurs sont beaucoup plus dangereuses pour des caractères mâles et fermes, que pour des ames légères et versatiles.

DES CAPITULAIRES DE CHARLEMAGNE.

Les capitulaires de Charlemagne sont au nombre des choses dont beaucoup de gens parlent, et que peu connaissent. Aucun des historiens de ce prince ne paraît les avoir examinés à fond, et en avoir tiré cette foule de détails sur les mœurs et les usages de son tems, qu'ils auraient pu y puiser.

Le mot capitulaire est en quelque sorte synonyme de celui de loi ou d'édit. Les capitulaires ne sont, en effet, autre chose que des lois divisées par chapitres. Quoique les capitulaires par excellence soient ceux de Charlemagne, nous en avons aussi des princes qui l'ont précédé, et de ceux qui l'ont suivi. Ce nom est commun aux lois des rois de France des deux premières races.

Les capitulaires de Charlemagne, non plus que ceux des autres rois, ne forment point un code complet; ce sont des ordonnances séparées relatives à des objets particuliers, et surtout à la discipline ecclésiastique.

Des historiens modernes de Charlemagne,

croyant sans doute qu'il ne peut y avoir de héros sans code, lui ont attribué, d'après un passage mal-entendu d'Eginhard, le projet de faire un code général pour tous ses sujets. Il voulait, disent-ils, tirer des lois déja connues, ce qu'il y avait de meilleur, corriger ce qu'elles renfermaient de défectueux, ajouter ce qu'il y manquait, et en faire disparaître les contradictions. Ils regrettent beaucoup qu'il n'ait pu conduire à sa fin une si belle entreprise.

Des hommes d'un talent supérieur, et à qui on ne peut contester d'être des juges très-compétens dans cette matière, tels que Montesquieu et le président Hénaut, n'ont pas été fort épris des avantages d'un code uniforme. Le premier va jusqu'à dire qu'un tel projet ne peut guère toucher que les petits esprits. Arracher en effet tout-à-coup les hommes à des usages, sur lesquels se sont formées leurs mœurs et leurs habitudes; leur ôter les lois qu'ils connaissent, parce qu'ils les ont toujours pratiquées, pour leur en donner d'autres qui leur sont inconnues, c'est jetter parmi eux des causes d'inquiétude et des semences de discorde; c'est faire un mal réel pour un bien très-incertain.

Un tel projet n'est praticable qu'à la suite d'une révolution violente qui a tout brouillé, tout renversé. Ce serait alors presque innover que de rétablir en entier les lois antérieures. Un code où l'on tâche de débrouiller le chaos

dans lequel on se trouve, où l'on s'efforce de mettre quelque ordre dans ce qui reste des lois anciennes, peut, s'il est fait avec soin, être en ce cas un bienfait pour une nation.

Mais on était loin d'en être là au siècle de Charlemagne, et il ne faut avoir qu'une idée bien légère des mœurs de son tems, pour se convaincre qu'il était impossible de soumettre à des lois uniformes, les peuples divers soumis à son empire. Ces peuples avaient leurs droits et leurs usages particuliers, qui étaient tellement personnels à chaque individu, qu'il les conservait quelque part que se trouvât son domicile. On voyait souvent les membres d'une même famille vivre sous des lois différentes.

On avait conservé l'usage de la loi romaine pour les ecclésiastiques et pour tous ceux qui s'en servaient avant l'invasion des barbares; et il y avait une telle opposition entre les principes raisonnables de cette loi, et les pratiques féroces et absurdes des conquérans, qu'il eût été impossible de pouvoir jamais les amalgamer ensemble.

D'ailleurs, en quelle langue aurait-on rédigé ce code pour le mettre à la portée de tout le monde ? Le tudesque ou l'allemand était le langage de la cour et de tous les peuples germains soumis à l'empire français; le latin dégénéré n'était entendu que du clergé et d'une partie des anciens habitans des Gaules; le français n'existait point encore.

Au lieu de faire un code général, Charles se borna à publier des règlemens particuliers sur la discipline ecclésiastique, et l'administration intérieure de ses états. Il améliora autant qu'il fut en lui les lois des peuples barbares, et il ajouta des supplémens à celles des Saliens, des Ripuaires, des Saxons et des Lombards.

On ne trouve rien dans les capitulaires de relatif à la constitution politique de l'état; et cela paraîtra sans doute surprenant à ceux qui croient que ce sont les hommes et non le tems, qui font les constitutions.

Il ne serait pas plus aisé d'indiquer quelle était la constitution politique des anciens Francs, que de dire quelle est celle des Illinois ou des Hurons.

La civilisation des peuples germains, qui inondèrent l'Europe à la chute de l'empire romain, n'était guère plus avancée que celle des peuplades les plus barbares de l'Amérique. On se ferait une fausse idée de l'autorité de leur chef, si on la comparait à celle des rois actuels de l'Europe, qui règnent paisiblement sur leurs sujets, d'après des lois que les siècles ont cimentées. Il y avait très-peu de subordination parmi les officiers subalternes, qui avaient aidé leur chef dans la conquête, et qui avaient partagé ses périls et sa gloire. C'était le caractère de ce chef, qui réglait l'étendue de sa puissance. Avait-il assez de fermeté pour en imposer et

pour se faire obéir, l'état marchait; mais était-il faible ou pusillanime, on tombait dans l'anarchie. C'est l'histoire des deux premières races.

Les rois les plus puissans n'osaient rien entreprendre d'important, sans l'avis des principaux officiers de l'armée et des autres grands de l'état. De là, ces assemblées nationales qui étaient moins l'effet d'une loi, que celui de la nécessité. Charlemagne, lui-même, y trouva quelquefois de l'opposition à ses volontés. Il n'en tint pas toujours compte; mais c'est qu'il avait l'art de la rendre inutile.

Il y publia la plupart de ses capitulaires, et le consentement de la nation, dont ils paraissaient alors revêtus, en rendait l'exécution plus facile.

Les dispositions relatives à la jurisprudence sont en petit nombre dans les capitulaires. Les lois des différens peuples qui composaient la monarchie, les coutumes que la tradition ou la pratique journalière avait conservées, quelques règles du droit des romains qui s'étaient introduites pendant la durée de leur empire, fixaient les droits civils des citoyens. Le législateur n'avait à s'occuper que de ce qui tenait à l'administration générale.

Une grande partie des capitulaires ne concerne que la discipline ecclésiastique, et on y a inséré un grand nombre de canons tirés des anciens conciles. Ceux qui traitent des

choses temporelles, ne consistent qu'en quelques règlemens pour les domaines du prince, ou en des instructions pour les commissaires qu'on envoyait dans les diverses parties de l'empire. Le peu de règles générales qu'on y rencontre, sont des lois très-imparfaites. Elles exhortent à la vertu plutôt qu'elles ne la commandent, et on pourrait, au premier coup-d'œil, en accuser les auteurs, de n'avoir pas su distinguer le style des lois qui ordonnent, d'avec celui des avis charitables et des préceptes de morale, auxquels on n'obéit que par persuasion.

Mais c'était là un effet de la position où le législateur se trouvait. En tentant de forcer à l'obéissance des hommes, qui n'y étaient pas trop disposés, il n'aurait fait que compromettre son autorité. Les obstacles que Charlemagne trouvait à policer la nation, se décèlent dans la variation de ses lois ; tantôt il proscrivait les épreuves absurdes par le fer chaud, l'eau bouillante, le combat judiciaire, et autres de ce genre, si usitées de son tems, et qu'on comprenait sous le nom général d'épreuves par l'ordalie ; tantôt il en ordonnait la pratique. D'autres fois il recourait aux peines canoniques, dont la superstition faisait alors la principale force. Heureux encore d'avoir ce moyen de contenir la férocité populaire.

A la fin de son règne, il n'en était guère plus avancé qu'au commencement. Dans la charte

qu'il fit pour le partage de son empire entre ses enfans, et qu'on peut regarder comme son testament, il ordonne que s'il s'élève des contestations parmi eux, à l'occasion de ce partage, elles se décideront par l'épreuve de la croix, plutôt que par celle du combat.

L'épreuve par la croix se faisait en tenant les bras élevés. Celui qui était plutôt las de rester dans cette position, perdait sa cause. On ne pouvait, sans doute, imaginer un moyen plus étrange de terminer des différends; mais Charlemagne le préférait à l'épreuve par le combat, qui était toujours une occasion de répandre du sang.

Les capitulaires n'étant que des lois particulières, se trouvaient d'abord épars et n'étaient point réunis en forme de code.

Vers l'an 827, Anségise, abbé de Lobes suivant les uns, et de Fontenelles suivant d'autres, recueillit quelques capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, qu'il distribua en quatre livres, par ordre de matières, afin, dit-il, de les conserver plus aisément que dans des cahiers séparés.

Benoît, diacre de Mayence, ajouta à ce recueil trois autres livres, qu'il publia en l'an 845. Il y inséra les capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, qui avaient été omis par Anségise, et ceux des princes qui leur avaient succédé.

Benoît ne s'en tint pas là. Il fit entrer dans sa collection une infinité de choses étrangères aux capitulaires. On y voit un grand nombre d'articles tirés des lois mosaïques, dont plusieurs ne convenaient ni au pays ni au tems où il écrivait. Il y ajouta encore plusieurs passages qu'il tira des canons des conciles, des saints pères, du code Théodosien, des novelles de Justinien, des lois des peuples barbares, des fausses décrétales même, qui avaient été fabriquées depuis peu, de manière que plusieurs l'ont accusé d'avoir voulu, par cette collection confuse, obscure, décousue, corrompre les capitulaires, et d'avoir fait passer, sous leur nom, des dispositions auxquelles leurs auteurs n'avaient jamais pensé.

Il l'avait senti lui-même, et il croyait avoir prévenu toute inculpation, en assurant qu'il avait publié les capitulaires tels qu'il les avait trouvés, sans y rien changer ou retrancher.

Quoi qu'il en soit, ces recueils des capitulaires servirent longtems de règle en France, en Allemagne et en Italie, surtout dans la discipline ecclésiastique pour laquelle ils avaient été principalement faits. Les conciles les insérèrent dans leurs canons; et quand on commença de recueillir ces canons, les capitulaires trouvèrent encore leur place parmi eux. Il y en a plusieurs dans la collection de Gratien, qui parut vers l'an 1150.

Dans la législation civile, il en existe quelques traces, jusques sous Philippe-le-Bel.

Mais alors les révolutions qui s'étaient opérées dans l'ordre politique, civil et même ecclésiastique, avaient fait presque entièrement oublier les capitulaires. Les recueils d'Angésise et de Benoît furent longtems inconnus; on les imprima pour la première fois en Allemagne vers le milieu du seizième siècle. Mais cette édition était pleine de fautes et de lacunes. Vers la fin du même siècle, les frères Pithon en donnèrent une nouvelle en France. Mais celui qui illustra le plus cette partie de notre ancienne législation, est le fameux Baluze, qui, à l'exhortation du savant de Marca, fit à ce sujet de profondes recherches, et publia non-seulement les collections d'Angésise et de Benoît, avec de nombreuses corrections échappées aux frères Pithon, mais mit encore au jour les originaux de plusieurs capitulaires qu'il tira de la poussière des bibliothèques ; il y ajouta d'autres ouvrages relatifs à notre législation primitive, tels que les formules de Marculphe, etc.

M. de Chiniac a donné, dans le siècle dernier, une nouvelle édition des capitulaires de Baluze, avec quelques additions.

Quoique les capitulaires ne soient plus aujourd'hui qu'un objet de pure curiosité, la tradition avait conservé, dans notre droit civil, plusieurs règles qui en sont tirées, et dont on

ne connaissait pas la source. Nous allons en rappeler quelques-unes. Elles étaient prises ou des anciennes lois gauloises, ou du droit romain, dont les ecclésiastiques avaient soigneusement conservé la pratique dans leurs tribunaux particuliers. Mais l'usage de ces règles n'était guère que pour eux-mêmes, ou pour ceux qui étaient soumis à leur juridiction. Dans les tribunaux laïcs, on n'avait d'autres règles que les épreuves barbares de l'ordalie, ou du combat judiciaire.

Nous avons choisi les règles dont nous allons parler, parmi celles qui concernent la liberté individuelle, comme présentant un plus grand intérêt, et tenant à des principes qui sont de tous les tems.

L'instruction de la procédure criminelle différait peu alors de celle de la procédure civile. L'accusateur dans l'une fournissait ses preuves, comme le demandeur dans l'autre; et l'accusé et le défendeur se justifiaient de la même manière.

Les accusations étaient publiques chez les Francs, comme elles l'étaient chez les Romains et tous les peuples anciens. Chaque citoyen avait le droit de dénoncer les délits qui troublaient l'ordre public, et d'en poursuivre la vengeance. L'établissement d'un magistrat chargé spécialement de la poursuite des délits publics, est une institution très-moderne.

Il ne pouvait y avoir de condamnation légitime, lorsqu'il n'y avait pas d'accusateur. On n'exceptait que le cas du coupable pris en flagrant délit, ou qui avouait son crime, et encore cette exception ne fut introduite que sous la troisième race. (1)

Pour éviter même les accusations calomnieuses, toute personne n'était pas admise indistinctement à accuser. On commençait par examiner la vie de l'accusateur, et pour peu qu'on y trouvât à dire, son accusation était rejetée. (2)

L'accusateur était soumis, en cas de calomnie, à la même peine que l'accusé aurait subie, s'il avait été trouvé coupable (3). Malgré toutes ces précautions, l'accusateur n'était écouté que lorsqu'on était certain qu'il y avait eu un crime commis, et qu'on produisait, ce qu'on appelle, en jurisprudence criminelle, le corps de délit.

On ne pouvait arrêter arbitrairement et sans forme de procès, que les brigands. (4) On était même tenu de donner main-forte aux officiers publics, pour les saisir, à peine de soixante sols d'amende. (5)

Mais quant aux autres citoyens, on ne pouvait les emprisonner, sans se rendre coupable

(1) *Capitul. lib. 7, cap. 364. Etablis. de St. Louis, liv. 2, ch. 16.*
(2) *Capitul. lib. 5, cap. 239. lib. 6, cap. 298, lib. 7, cap. 76.*
(3) *Ibid. lib. 5, cap. 198, lib. 6, cap. 149, 329.*
(4) *Capitul. lib. 3, cap. 61.*
(5) *Baluz. tom. 1, colonn. 19.*

d'un acte de violence, quand ils offraient de donner caution (1). On n'exceptait pas même de cette règle, ceux dont le roi lui-même ordonnait l'arrestation (2). Les capitulaires semblent n'exiger ce cautionnement de la part d'un homme libre, qu'autant qu'il n'a aucune propriété qui puisse en tenir lieu (3).

Sous la troisième race, on modifia un peu cette règle. On permit d'emprisonner ceux, qui par l'énormité des crimes dont on les accusait, méritaient qu'on s'assurât de leur personne. Mais il fallait auparavant les conduire devant un juge, qui décidait préalablement si le délit dont on l'accusait était cautionnable ou non; et lors même qu'on le faisait traduire en prison, l'accusateur y était aussi conduit, et il y éprouvait un traitement égal, jusqu'après le jugement de l'accusation (4).

Dans le cas où un accusé ne pouvait être saisi, on se contentait de le citer à comparaître, comme en matière civile.

Dans les capitulaires de Benoît de Mayence, on expose de la manière suivante les maximes que l'on doit suivre dans l'instruction des procès criminels. « Nul, y est-il dit, ne doit être condamné, avant d'avoir été convaincu judiciaire-

(1) *Capitul. lib.* 3, *cap.* 34, *lib.* 4, *cap.* 29, *lib.* 5, *cap.* 43.
(2) *Gregor. turon. X.* 5.
(3) *Capitul. lib.* 4, *cap.* 29.
(4) *Etablissem. de St. Louis, liv.* 3, *chap.* 102.

ment. Ce serait une chose très-dangereuse et très-méchante, que de condamner quelqu'un sur de simples soupçons. Il faut une preuve complète : car l'on n'est point coupable, par cela seul qu'on est accusé. Dans les choses douteuses, il faut s'en remettre à la justice divine, qui a voulu sans doute se réserver la connaissance de ce qu'elle a caché à celle des hommes. On ne doit croire, en un mot, que ce qui est prouvé par des indices manifestes, que ce dont on a convaincu l'accusé par une preuve évidente, faite suivant toutes les règles de l'ordre judiciaire (1). »

Voici quelques-unes de ces règles : l'accusateur, après avoir exposé son accusation, devait la justifier ou par l'aveu de l'accusé ou par la preuve testimoniale. L'on employait aussi la preuve littérale ou par titres (2). Mais il fallait cependant, presque toujours, que les actes fussent appuyés par des témoins (3). La preuve testimoniale était alors la preuve prédominante.

Un accusé ne pouvait être jugé par des personnes d'une classe inférieure à la sienne. Il en était de même pour les témoins qu'on produisait contre lui (4). Les jugemens par pairs, si

(1) *Capitul. lib.* 7, *cap.* 186.
(2) *Ibid. lib.* 5, *cap.* 156.
(3) *Ibid. cap.* 216.
(4) *Gregor. turon. lib.* 4. *cap.* 49.

fameux sous la troisième race, existaient donc déja sous les deux premières.

Le nombre des témoins, pour convaincre un accusé, était toujours proportionné à sa qualité, ou à la gravité de l'accusation. Il en fallait soixante-douze contre un évêque; quarante contre un prêtre; plus ou moins contre un laïc, suivant qu'il était d'un rang plus ou moins élevé (1).

Ces témoins n'étaient pas uniquement appelés pour déposer sur le fait qu'il était question de vérifier. On les amenait presque toujours pour jurer avec l'accusé, et attester s'ils le croyaient coupable ou innocent.

Ces témoins, en déclarant leur opinion sur la moralité de l'accusé, étaient en quelque sorte les juges de l'accusation; et c'est de cet usage que sont venus les jugemens par jurés, ainsi que je l'ai prouvé ailleurs (2).

L'importance des devoirs que les témoins avaient à remplir, ne permettait pas de les choisir indistinctement parmi toute sorte de personnes. Il fallait d'abord, comme on l'a déja dit, qu'ils fussent d'une condition égale à celle de l'accusé. Les personnes viles et infâmes étaient exclues de cette fonction. Les témoins

(1) *Ducang. glossar. vo. jurare.*

(2) Voyez ma Dissertation sur l'origine des jugemens, par pairs et par jurés, qui a remporté le prix de l'Académie des inscriptions, à Pâques, 1789.

devaient être des hommes bons et justes, honnêtes et incorruptibles; des gens dignes de foi, irréprochables dans leur vie et dans leurs mœurs, en un mot, des *hommes légaux*, pour me servir des expressions des anciennes lois (1).

Comme ces témoins devaient connaître non-seulement la conduite passée, mais encore la vie présente de l'accusé, on était obligé, autant qu'on le pouvait, de les prendre dans son voisinage et dans le canton où il habitait (2).

Les témoins qui se présentaient pour faire leur déclaration, devaient être à jeun (3). Cette déclaration était précédée du serment (4). Les témoins étaient examinés séparément (5). L'accusé n'avait pas le droit exclusif de les choisir; l'accusateur lui en indiquait un certain nombre (6).

L'instruction se faisait en un lieu public, en présence de tous les juges et du peuple (7). Elle était continuée pendant plusieurs séances, jusqu'à ce que la cause fût entièrement éclaircie (8). En cas de partage d'opinions, la plus douce l'em-

---

(1) *Ducang. vo. sacramentum. Capitul. lib.* 5, *cap.* 34.

(2) *Capitul. lib.* 3, *cap.* 10, *lib.* 4, *cap*, 23. *Capitul. addit. ad leg. salic. ann.* 819, *cap.* 10.

(3) *Ibid. lib.* 3, *cap.* 10, 38, 52.

(4) *Ibid. et lib.* 7, *cap.* 207.

(5) *Capitul. ann.* 801, *Baluz. tom. I, col.* 353.

(6) *Baluz. ibid. tom. I, colon.* 16. *Capitul. lib.* 3, *cap.* 10.

(7) *Capitul. lib.* 3, *cap.* 47, *lib.* 4, *cap.* 28.

(8) *Ibid. lib.* 7, *cap.* 246.

portait (1). Cette maxime s'est conservée jusqu'à présent.

La difficulté de trouver un nombre suffisant de témoins qui eussent les qualités exigées par la loi, contribua beaucoup à faire négliger la preuve par témoins, et à mettre en vogue les épreuves par l'ordalie, et surtout par le combat. Il n'est question que de cette dernière dans les tribunaux laïcs, vers les premiers tems de la troisième race. St.-Louis tenta de l'abolir et de mettre en sa place la preuve par témoins. Mais au lieu de cette quantité considérable de témoins qu'exigeaient les lois des premières races, il se contenta de deux, conformément au droit romain, dont l'influence commençait à se faire sentir en Europe, et dont les maximes étaient en usage dans les cours ecclésiastiques. C'est en effet de là qu'est sortie l'instruction judiciaire moderne.

Il nous reste à parler des peines que l'on infligeait aux accusés convaincus d'être coupables. L'espèce d'anarchie ou d'indépendance dans laquelle vivaient les peuples germains, faisait qu'il n'y avait pas d'abord de peine publique prononcée contre les coupables. On laissait à chacun le soin de se faire justice des injures qu'il avait reçues. Les familles du coupable et de l'offensé se mêlaient de leur querelle, et

(1) *Capitul. lib. 5, cap. 160.*

prenaient leur fait et cause. Il en naissait entre elles des guerres atroces.

On ne trouva pas d'autre expédient pour les faire cesser, que d'établir des compositions ou des indemnités pécuniaires, que le coupable payerait à celui qu'il avait offensé. Ces compositions étaient fixées avec le soin le plus scrupuleux, suivant la gravité de l'offense, et le rang de celui qui en avait été l'objet.

Elles ne furent d'abord que volontaires, de manière que le coupable n'était pas obligé de la payer, ni l'offensé de s'en contenter. L'autorité publique n'était pas assez puissante pour les y contraindre; elle n'intervint dans les commencemens qu'en qualité de médiatrice. Quand elle eut acquis assez d'ascendant pour obliger les parties à s'en tenir à la composition, on récompensa la peine qu'elle s'était donnée pour cela, en lui adjugeant une partie de la composition, qu'on appella *fredum*, et qui forma avec le tems une portion considérable du revenu public.

L'établissement des compositions n'empêcha pas toujours les guerres privées entre les familles. On était encore quelquefois obligé de livrer le coupable à la vengeance des parens de l'offensé (1). Les compositions, au reste, avaient l'inconvénient d'être un frein bien faible pour les personnes riches. On voit dans Grégoire

(1) *Gregor. turon. lib. 8, cap. 41, lib. 9, cap. 19, 27.*

de Tours un certain Sichaire reprocher ironiquement à quelqu'un de l'avoir enrichi par les fréquentes compositions qu'il lui avait payées, pour les parens qu'il lui avait tués (1).

La jurisprudence des compositions que Childebert avait tenté inutilement d'abolir, se perpétua jusques sous la troisième race.

Les compositions ne paraissent avoir été en usage que pour les personnes d'un certain rang, et d'une condition relevée. Il est souvent fait mention, dans nos anciennes lois, de divers supplices, même des plus atroces, et qui prouvent la férocité des mœurs de ce tems.

On pendait les brigands (2); d'autrefois on tenaillait, on écartelait, on rouait, ou on décollait les coupables, ou bien on les mutilait, en leur coupant les pieds, les mains, les oreilles, le nez, etc. (3)

Dans les cas où la peine de mort était établie, on pouvait quelquefois s'en rédimer, en payant une amende qu'on appelait *vitæ estimatio* (4). La confiscation avait lieu en plusieurs cas. Il en est souvent fait mention dans Grégoire de Tours.

L'emprisonnement était encore au nombre des peines (5). On infligeait aussi aux coupables

(1) *Ibid. cap.* 19.

(2) *Edict. ann.* 695. *Art.* 8. *Baluz. tom. I, pag.* 19.

(3) *Gregor turon. lib.* 4, *cap.* 51, *lib.* 5, *cap.* 18. *Capitul. lib.* 5, *cap.* 125.

(4) *Gregor. turon. lib.* 7, *cap.* 32, *lib.* 10, *cap.* 21.

(5) *Capitul. lib.* 5, *cap.* 2. *Capitul. ann.* 817, *cap.* 40. *Baluz. tom.* 1, *colonn.* 358, 509, 584.

des peines canoniques ou ecclésiastiques. Mais ce frein qu'on n'employa, sans doute, que dans l'impuissance des lois civiles, dut être bientôt usé.

Tel est le tableau que présente la législation criminelle des capitulaires. La nation française était alors divisée en deux parties, dont les mœurs étaient bien différentes. L'une composée des peuples conquérans, dont la civilisation était extrêmement reculée; l'autre composée des anciens habitans des Gaules, et du clergé chrétien, qui avaient conservé des restes précieux de la civilisation romaine; mais cette civilisation dut essuyer de cruelles atteintes par l'ascendant inévitable que prirent les mœurs des peuples vainqueurs. Charlemagne fit des efforts impuissans pour arrêter les progrès de la barbarie qu'ils avaient propagée. Les désordres occasionnés par la faiblesse de ses successeurs, et par les incursions des Normands, ne firent que l'accroître. Toute sa gloire se réduit à avoir affermi par quelques-unes de ses institutions les germes de civilisation qui existaient de son tems.

Des circonstances qu'il serait trop long de rappeler ici, empêchèrent qu'on ne put les détruire; mais, étouffés pendant longtems, ils ne se développèrent qu'après le laps de plusieurs siècles.

BERNARDI.

LA PREMIÈRE SILHOUETTE (1).

Dans les tems les plus reculés, lorsque Corinthe bien éloignée alors de la splendeur où elle est parvenue depuis, se nommait encore Ephire, il existait dans cette ville un potier nommé Dibutades. Dibutades jouissait de beaucoup de considération parmi ses concitoyens, l'art de la poterie étant très-estimé des anciens grecs. Non-seulement on était redevable à cet art des vases d'un usage journalier auxquels la sobriété et la simplicité des mœurs donnaient un plus grand prix; mais on lui devait encore ceux dont on se servait dans les cérémonies religieuses : il fournissait aussi les urnes cinéraires, aussi sacrées alors que les vases des sacrifices. D'ailleurs, l'artiste ne pouvait pas rabaisser le mérite de

(1) Ce morceau est traduit de l'allemand de M. J. G. Jacobi, professeur à l'Université de Fribourg, et frère du philosophe qui porte le même nom. Il a pris son sujet dans le passage suivant de Pline le naturaliste (Lib. XXXV, cap. XII.) *Fingere ex argilla similitudines, Dibutades Sicyonius figulus primus invenit Corinthi, filiæ operâ : quæ capta amore juvenis, illo abeunte peregre, umbram ex facie ejus ad lucernam in pariete lineis circumscripsit : quibus pater ejus impressa argilla typum fecit, et cum cæteris fictilibus induratum igni proposuit : eunque servatum in nymphæo, donec Corinthum Mummius everteret, tradunt.*

l'artisan, car la peinture et la sculpture n'étaient pas encore en usage dans la Grèce. Les images des Dieux étaient tout simplement une colonne, une pierre carrée ou une pyramide, sur laquelle on écrivait tout au plus le nom de la divinité que l'on voulait honorer (1). C'était aussi à des siècles postérieurs, qu'était réservée la découverte de l'airain de Corinthe, si célèbre dans la suite (2).

Dibutades s'acquit le premier rang dans son état, par un certain sentiment de l'art qu'il savait joindre dans ses ouvrages à une grande habileté d'exécution. Tout ce qui sortait de ses mains se distinguait par la grace des formes, et la couleur rouge qu'il avait découverte, y ajoutait encore beaucoup d'agrément.

Mais il est très-rare qu'un talent qui s'élève jusqu'à l'art, ne soit pas accompagné d'un peu d'amour-propre d'artiste; aussi Dibutades n'en était-il pas exempt. Il mettait sa profession au dessus de toutes les autres, et quand tous ses concitoyens, même les plus distingués, eussent brigué la main de sa fille, il ne l'eût accordée qu'au plus habile potier.

Sa fille, la belle Philéa, connaissait les intentions de son père; mais elle aurait dû en être

---

(1) Winkelmann, Hist. de l'Art, tom. I, chap. I.

(2) On a dit que ce métal était dû au mélange de tous les métaux fondus dans l'embrâsement et la ruine de Corinthe, par Mummius; mais personne ne croit plus à cette fable.

informée deux mois plutôt. Lorsqu'elle les apprit, elle l'avait déja lu trop souvent dans les beaux yeux d'Ariston, qui, malheureusement n'était pas potier ; elle s'était laissé dire trop souvent : belle Philéa ! et il ne lui était plus possible d'oublier son Ariston. Quelquefois elle cherchait à se consoler, en songeant que son père l'aimait trop pour la marier malgré elle ; quelquefois aussi elle se rappelait avec inquiétude les dernières paroles de sa mère mourante : « Rends heureux les jours de ton père. » Elle pleurait alors, mais l'amour lui disait tout bas, que sa première idée était la meilleure, et qu'un père aussi tendre que le sien ne la sacrifierait jamais à un caprice.

Mais ce qui rassurait le plus la belle Philéa, c'était la fortune de son amant. Il était fils d'Agathocles, habile constructeur de navires, et qui, dans cet art, l'emportait sur tous ses rivaux, comme Dibutades dans la poterie. Sa réputation s'était étendue au loin sur les deux mers que sépare Corinthe, et les peines qu'il s'était données pour l'acquérir, avaient été richement récompensées. Quel père n'eût pas reçu avec plaisir un gendre comme Ariston !

Tous ces avantages n'avaient cependant pas assez d'attraits aux yeux de Dibutades. Depuis longtems, sans que sa Philéa s'en doutât, il connaissait son amour ; il est si difficile à une jeune fille qui aime de se cacher long-tems à

celui qui l'épie ! Aussi Philéa se trahissait-elle quelquefois, soit par un regard pensif, soit par un soupir, après lequel elle était saisie d'une frayeur subite, ou par des réponses distraites et embarrassées, qui suffirent pour donner à son père des soupçons de sa passion. Il s'adressa à la nourrice de sa fille : cette bonne femme, regardant comme inutile et même dangereux de tenir la chose secrète, découvrit tout à Dibutades, sans omettre le moindre détail.

Dibutades connaissait et estimait Ariston ; il avait même fait souvent son éloge devant Philéa ; mais il ne voulait pas avoir pour gendre un homme qui construisait des vaisseaux au lieu de modeler des vases d'argile. Si d'un côté il était fâché de la situation de sa fille, de l'autre, un malheureux entêtement qui rend quelquefois injustes et durs les hommes les meilleurs, l'empêchait de consentir à une pareille union. Il n'entrait pas dans ses idées de séparer de force les deux amans ; mais il voulait tout essayer pour faire naître des obstacles. Il pensa que pour le moment, ce qu'il y avait de mieux à faire, était de garder le silence, d'observer sa fille, et d'attendre les moyens que le tems et l'occasion pourraient lui offrir.

Un soir que Dibutades avait été invité à un repas, Ariston vint trouver Philéa : « Je suis obligé, dit-il, de te quitter pour quelques jours ; on lance demain à la mer un nouveau

vaisseau que mon père a inventé, et qu'il fait partir pour une île de la mer d'Ionie. Comme il met à la voile pour la première fois, il est nécessaire que je m'y embarque. L'amour règne aussi sur la mer, il me sera favorable, et je suis de retour dans trois semaines. Que dans trois semaines! dit Philéa les larmes aux yeux. Comment! je serai si longtems sans te voir, moi, pour qui le jour où je ne te vois pas, semble ne pouvoir jamais arriver à sa fin? Ah! combien de fois, assise près de mon miroir, n'ai-je pas desiré pouvoir y fixer mon image, pour te la donner! Que n'est-il possible d'y fixer tes traits par quelque enchantement! j'attendrais ton retour avec plus de patience.» Tels étaient les vœux de Philéa; elle ne pouvait pas en former d'autres, on n'avait pas encore eu l'idée de représenter une figure humaine.

La tendre Philéa avait à peine dit les derniers mots, qu'Ariston se plaçant par hasard auprès d'une lampe allumée, la lumière renvoya sur la muraille l'ombre de son profil, parfaitement ressemblant. Philéa, comme inspirée, regarde du côté de la muraille, y voit son amant; elle met aussitôt ses mains sur ses épaules: Reste tranquille, lui dit-elle, ne te remue pas! Elle vole, revient avec un charbon qu'elle prend au brâsier, et, invoquant Vénus, elle commence à dessiner l'ombre, et en achève le contour. Un grec seul peut rendre les sensations d'une fille

grecque dans un pareil moment. Comblée de joie de son succès, Philéa vit avec d'autant plus de calme Ariston s'arracher de ses bras, qu'à son retour le père de son amant devait la demander au sien.

Mais Dibutades ne verra-t-il pas aussi bien que Philéa les traits noirs sur la muraille? C'est à quoi Philéa ne songea qu'en allant se coucher, et cette idée fit battre violemment son cœur. Au reste, dit-elle, ce ne sont jamais que des lignes noires! Est-il donc bien prouvé qu'elles soient de moi? du moins n'y reconnaîtra-t-il pas Ariston. Après ces petits raisonnemens, son cœur ne battit plus si fort, et elle s'endormit en pensant à son amant.

Cependant Philéa s'était trompée dans ses conjectures. Elle n'était pas encore réveillée, que son père avait vu son ébauche, y avait reconnu les traits d'Ariston, et ne savait pas encore s'il devait en croire ses yeux; il ne se fâcha pas, mais il se livra au contraire à sa surprise et à son admiration, et son impatience ne cessa que lorsqu'il eut appris de la nourrice toute l'histoire du portrait. La joie de Dibutades fut inexprimable; il voyait évidemment l'importance d'une pareille découverte; et c'était sa fille qui l'avait faite! son amant en avait été la cause; il avait à présent des droits à la main que le succès de son portrait rendrait célèbre. Dibutades pouvait se rétracter avec honneur. Aux yeux même de

son amour-propre, il devenait excusable en choisissant Ariston pour gendre; et il fut heureux de se trouver obligé à suivre son penchant secret, et à combler les vœux de sa chère Philéa.

Après avoir considéré cette esquisse, Dibutades, inspiré par son génie, eut une idée qui lui permettait non-seulement d'anoblir et d'enrichir sa profession, mais lui faisait même espérer la découverte d'un nouvel art. Il veut en faire tout de suite un premier essai; s'il réussit, il causera une agréable surprise à sa fille, et lui annoncera par le résultat son bonheur prochain. Mais jusqu'à ce moment, quoiqu'il en coûte à son cœur, Dibutades prend la résolution de se taire.

Philéa qui sortait alors de sa chambre, trouva sur le visage de son père une sérénité extraordinaire. Vois, lui dit-il, après une légère pause et lui prenant tendrement la main, vois comme cette matinée est belle! Va, avec une de tes amies, à la fontaine de Pyrène, dont les ombrages te plaisent tant. Philéa hésita, rougit, et n'aurait su comment se tirer d'embarras, si son père n'eût passé promptement dans son atelier. La fontaine de Pyrène était bien, de toutes les fontaines de Corinthe et des environs, celle qui lui était la plus chère; mais, précisément par cette raison, elle n'en avait jamais parlé. C'était sur les bords de cette fontaine qu'Ariston la trouvait ordinairement avec sa sœur, lorsqu'il allait au port

ou qu'il en revenait. Plus la pauvre Philéa faisait là-dessus de profondes réflexions, plus les paroles de son père lui paraissaient énigmatiques; surtout elle ne comprenait pas la gaîté et la tendresse qu'il avait montrées en les prononçant. Longtems indécise sur ce qu'elle fera, elle obéit enfin à l'ordre de son père.

Aussitôt que Dibutades se trouva seul, et qu'il eut fermé sa porte au verrou, il prit de l'argile molle, la plaça dans l'esquisse qu'avait tracée sa fille, et en forma une image absolument semblable à l'ombre. C'est aux artistes à décrire les transports de Dibutades; c'est aux personnes qui ont eu quelque plaisir à voir sortir des ouvrages de leurs mains, à apprécier sa joie. Dibutades cacha la figure sous les vases mis à sécher, pour pouvoir, lorsqu'il en serait tems, la terminer en la faisant cuire.

Déja deux semaines s'étaient écoulées, la troisième commençait; Dibutades apprit de la soigneuse nourrice que l'on attendait Ariston pour le jour suivant. La nouvelle en avait été apportée par un autre vaisseau parti du même port avant le sien.

Dibutades appela sa fille : chère Philéa! lui dit-il, j'ai un ami sur la mer d'Ionie; il fait voile vers nos côtes. Va dans le bois des nymphes avec une de tes meilleures amies. Promets à ces déesses de leur offrir un présent dans leur temple, si elles favorisent le voyage et l'arrivée de

mon ami. Philéa regarda avec étonnement son père, sans lui répondre. Va, ma chère fille, continua-t-il ; et il l'embrassa. Philéa, comme sortant d'un songe, alla trouver la sœur d'Ariston, lui raconta tout, et la pria de l'accompagner dans le bois des nymphes.

C'était au matin suivant qu'était fixée la solution de toutes ces énigmes. Que l'on se figure l'émotion de cette jeune fille amoureuse, lorsqu'à peine sortie du sommeil, ses yeux entr'ouverts aperçoivent, vis-à-vis de son lit, l'image d'argile, peinte en rouge, qui lui retrace son amant ! Dans les transports de sa joie, elle se jette hors de son lit, s'habille à moitié, vole et se précipite au cou de son père, en versant des larmes de tendresse et de reconnaissance. « Fille chérie, lui dit-il, je sais tout, il sera ton époux aujourd'hui même ; avant le coucher du soleil, je l'amenerai dans notre maison. Tu n'as qu'à préparer un repas pour ton époux. »

Dibutades va trouver aussitôt Agathoclès; ils se rendent ensemble au port d'où ils aperçoivent déja le pavillon d'Ariston. Un vent favorable poussait le vaisseau avec vîtesse, déja l'on entend les cris de joie des matelots. On arrive, Ariston débarque. Mon fils ! s'écrient à-la-fois Agathoclès et Dibutades : le jeune homme étonné, reste immobile et muet, et ne peut croire à ce miracle, que lorsque baigné de larmes, il se voit dans les bras du père de sa Philéa ; et avant

que le soleil se couchât, il était aussi dans les bras de la fille. Dès le lendemain matin, pour satisfaire au vœu de Dibutades, on suspendit dans le temple des nymphes, l'image d'argile; elle y fut conservée comme une chose sacrée, jusqu'au jour où Mummius réduisit Corinthe en cendres. Ce fut à cette image que l'art de modeler en argile dut son origine, et elle fut la mère de la sculpture. Les Grecs conservèrent le souvenir de la fille de Dibutades. Ne mérite-t-elle pas aussi notre attention et notre reconnaissance, puisque c'est à elle que nous devons les chef-d'œuvres admirables que nous recueillons trois mille ans après elle, et que tant de portraits et de silhouettes doivent encore à présent leur existence à l'amour?

SUR

LA FRANC-MAÇONNERIE (1).

Il est essentiel de distinguer l'ordre des francs-maçons, de la franc-maçonnerie proprement dite, telle qu'elle existait à son origine. Elle n'était alors, et ne fut pendant longtems qu'une simple corporation. En devenant *ordre*, elle perdit sa pureté, et ce ne fut qu'alors qu'elle s'étendit hors de l'Angleterre son pays natal. Le but primitif de la franc-maçonnerie n'était autre chose

(1) Cet article est tiré des nos. 301 et 302 de la *Gazette générale de littérature (Allgemeine Litteratur Zeitung)* qui se publie à Halle. On a fait et imprimé tant de rêves sur la franc-maçonnerie, on a prétendu y trouver tant de bien et tant de mal, qu'il nous a semblé utile de donner encore plus de publicité à un morceau qui réduit cette institution à sa juste valeur, et dont l'auteur ne parle que d'après les documens les plus authentiques. Le traducteur de cette dissertation connaissait depuis longtems l'opinion qui s'y trouve énoncée sur les rapports de la franc-maçonnerie avec le parti royaliste en Angleterre, après la mort de Charles I. Mais il ignorait tout ce qui précède cette époque, et n'aurait point été en état d'exposer même ce qu'il savait avec autant de suite, et de l'appuyer d'aussi bonnes preuves. Beaucoup de gens, ceux surtout qui veulent faire descendre les francs-maçons des Manichéens, seront sans doute fort étonnés de voir que la franc-maçonnerie n'était, dans son origine, qu'une maçonnerie franche et privilégiée ; nous les laisserons dans leur étonnement. Quant à ceux qui seront surpris de voir supposer des liaisons entre

que de favoriser les progrès de l'architecture et des arts qui en dépendent. On la fit servir dans la suite à d'autres vues qui la dénaturèrent, et lui donnèrent la forme sous laquelle elle passa dans le continent. La grande loge de Londres qui rédigea, en 1723, le *livre des constitutions* maçonniques tenta, il est vrai, d'épurer la franc-maçonnerie. Mais, d'un côté, il lui était impossible de la rendre à son premier but, parce qu'il ne se trouvait qu'un très-petit nombre de frères qui fussent adonnés à l'architecture; et d'un autre côté la forme qu'elle donna à la société par ses trois grades, fait soupçonner qu'elle avait encore quelque but secret, ou du moins elle ouvrit un vaste champ aux spéculations des imposteurs habiles et par conséquent aux abus. La franc-maçonnerie était déja un *ordre* lorsqu'on voulut la rendre à sa première destination; c'est seulement en qualité d'ordre qu'elle a fait du mal; et l'on ne saurait la justifier de

---

les franc-maçons dégénérés, les rose-croix et les jésuites, nous leur dirons que l'auteur n'a inculpé ces derniers que d'après une opinion fort accréditée en Allemagne. On y est toujours tourmenté de la crainte de voir les jésuites renaître sous quelque nouvelle forme; on les croit cachés et agissans par-tout; on a imaginé pour eux le mot barbare et nouveau d'hyper-crypto-jésuitisme. On les regarde même comme la tige des illuminés, tandis qu'en France beaucoup de gens attribuent aux illuminés notre révolution, qui, disent-ils, n'aurait jamais eu lieu, si l'on avait conservé les jésuites. Nous avons rapporté, comme traducteurs, les opinions de notre auteur; mais nous ne prétendons point prononcer entre des façons de voir si différentes. (*N. d. R.*)

ce reproche, n'eût-elle servi qu'à faire tourner beaucoup de têtes, à répandre et entretenir la superstition et la crédulité, et à faire perdre à beaucoup d'honnêtes gens un tems et de l'argent qu'ils auraient pu employer d'une manière plus utile. L'esprit scrutateur des Allemands n'en a pas été longtems la dupe: il remonta assez promptement à la source du mal. Nicolaï, Bode, l'auteur anonyme du Rideau Levé (*aufgezogener Vorhâng der Freymaurerey*) et quelques autres ont rendu à cet égard de fort grands services. Ils ont réveillé des idées auxquelles, avant eux, personne n'avait pensé, ni parmi les maçons ni parmi les profanes. Ils ont changé en certitude les doutes que beaucoup de maçons éclairés avaient conçu sur l'origine et le but de leur ordre; ils leur ont donné le courage de s'élever au dessus des préjugés et des illusions qui les entouraient, de pénétrer enfin et de dissiper les ténèbres qu'on leur avait vendues pour de la lumière. Ce sont les résultats des recherches de ces écrivains que l'on va lire dans ces morceaux, modifiés cependant en quelques parties, d'après les vues propres de l'auteur.

La franc-maçonnerie est originaire d'Angleterre. Ce n'est pas que dans ce pays, plus que dans les autres, il existât autrefois une corporation de maçons franche et privilégiée; cette profession non plus que les autres n'y formait pas

corps. Mais les Anglais commencèrent de très-bonne heure à voyager en Italie et dans tout le continent; frappés des ouvrages de peinture, de sculpture et surtout d'architecture qu'ils y trouvèrent, ils cherchèrent à les imiter dans leur pays. Ils y firent venir ou y ramenèrent eux-mêmes de l'étranger des architectes, des maçons, des tailleurs de pierre, des charpentiers, des ouvriers de tout genre. Ces nouveaux-venus ignorant la langue et les lois du pays, on leur accorda le privilège de se donner une constitution, et de régler les différends qui pouvaient s'élever entr'eux, d'après leurs statuts, leurs mœurs et leurs coutumes particulières. Bientôt des ouvriers anglais s'associèrent à eux pour jouir de leurs privilèges et *franchises*, d'où ils avaient déja pris le titre de *franc-maçons*. Il leur fut permis de se donner un *grand-maître* et des *surveillans* pour gouverner leurs assemblées, qui furent aussi nommées *loges*. Le grand-maître était élu par la grande loge, et confirmé par le roi. On le choisissait parmi la noblesse ou le haut-clergé, et il avait ses vicaires dans les comtés et dans les villes. Sa charge n'était pas sans revenus. Ils étaient composés de la rétribution que chaque maître et chaque nouveau membre payaient à leur réception. C'était à lui qu'en appelaient les architectes et les ouvriers pour juger leurs différends, et dans son absence, ils s'adressaient à l'un de ses vicaires

ou des grands surveillans les plus voisins. Cette corporation étant ainsi établie et consolidée, et de plus la seule qui s'étendît dans tout le royaume, elle dut nécessairement attirer l'attention des rois, et plusieurs d'entr'eux voulurent même en être grand-maîtres.

Cependant tous les maçons d'Angleterre n'entrèrent pas dans la nouvelle corporation. Un grand nombre en resta séparé, parce que la réception exigeait des frais que les uns ne pouvaient, et les autres ne voulaient pas faire; il y eut donc alors une séparation marquée entre les maçons ordinaires et les *franc-maçons*.

Nous avons vu que, dès les commencemens, ces derniers avaient admis dans leurs corps des personnes que leur état semblait devoir y rendre étrangères; mais on ne les admettait que comme protecteurs, grand-maîtres ou surveillans de la corporation. Avec le tems, beaucoup d'autres individus, également étrangers à tous les arts qui ont quelque rapport à l'architecture, se firent recevoir comme simples frères et membres de la société; et alors, outre les maçons ordinaires et les franc-maçons, il y eut encore des *maçons affiliés*.

La reine Elisabeth, étant montée sur le trône, et se trouvant exclue par son sexe, non-seulement de la grande maîtrise, mais de toute participation à la franc-maçonnerie, cette corporation lui devint suspecte, comme toutes les assemblées

qui se tenaient clandestinement. On lui avait *dit* d'ailleurs que les franc-maçons avaient des secrets qu'ils ne communiquaient à personne. Le jour de St. Jean, 1561, elle envoya des gens armés pour détruire la grande loge qui se tenait dans la ville d'Yorck. La société fut sauvée par son grand-maître. Thomas Sackville, c'est son nom, fit si bien, par son éloquence, que quelques-uns des envoyés de la reine, et même les plus distingués, au lieu de détruire la maçonnerie, se firent recevoir franc-maçons. Ils retournèrent ensuite vers Elisabeth, et lui peignirent leurs nouveaux frères, sous le jour le plus avantageux, comme des gens livrés à l'amitié, aux arts et aux sciences, et ne se mêlant en rien des affaires de l'église et de l'état.

Cependant il paraît que, sous le règne d'Elisabeth, et même dès le quinzième siècle, la franc-maçonnerie avait déja perdu quelque chose de la pureté de ses vues, et de son but primitif. Les frères avaient déja un autre secret que les *mots de passe*, les signes et le catéchisme par lesquels ils se reconnaissaient; et il est très-vraisemblable que la société avait pris part aux querelles des deux Roses, ou des maisons de Lancastre et d'Yorck. Ce secret est énoncé dans un vieux document, par demandes et par réponses, que l'on croit être de la propre main du roi Henri VI. Locke en trouva une copie dans la bibliothèque Bodleïenne, et la

communiqua au comte de Pembroke, dans une lettre du 6 mai 1696. Ce document a été publié par Preston, dans ses *Éclaircissemens sur la franc-maçonnerie*, et par Hutchinson, dans son *Esprit de la franc-maçonnerie*, deux ouvrages qui ont été traduits et publiés en allemand, en 1776 et 1780. On voit d'abord, dans ce catéchisme, la liste des arts que les maçons ont enseignés aux hommes; ce sont l'agriculture, l'architecture, l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique, la musique, la poésie, la chimie, l'art du gouvernement et la religion. Mais on nomme ensuite d'autres arts que les maçons doivent cacher aux hommes, de peur qu'ils n'en abusent. De ce nombre sont l'art d'inventer de nouveaux arts, celui de garder des secrets, quoique le monde ne puisse en avoir pour les frères; l'art des miracles, celui des prophéties, celui des transmutations; la méthode de s'approprier les vertus d'*Abrac*, etc. Voilà, sans doute, des maçons qui se vantent de savoir beaucoup de choses auxquelles leurs prédécesseurs n'avaient jamais pensé. Mais, dans ces siècles de crédulité et de superstition, où l'on n'avait que de très-faibles connaissances des lois de la nature, il ne faut pas s'étonner qu'une société aussi nombreuse et aussi mêlée ait eu quelques membres qui aient porté leur attention et leur curiosité vers ce qu'on nomme les sciences occultes, qu'ils en aient fait l'objet de leurs recherches,

et que beaucoup d'autres aient prêté l'oreille à ces nouveautés. Il n'était pas nécessaire pour cela d'avoir recours aux rose-croix, dont l'existence à cette époque était inconnue. Les chimères de la transmutation des métaux, et d'un commerce avec les esprits, sont beaucoup plus anciennes que les rose-croix et la franc-maçonnerie. Au reste, on peut croire qu'au tems dont nous parlons, l'alchimie et la magie n'étaient pour les franc-maçons qu'un accessoire, dont très-peu de membres s'occupaient; l'architecture était toujours leur affaire principale.

Jacques I, roi d'Ecosse et d'Angleterre, fut reçu franc-maçon, d'après les formes constitutionnelles, par le grand-maître écossais. Il fut ensuite grand-maître lui-même, et il eut, pour vicaire en Angleterre, le célèbre Inigo Jones, qui avait appris, en Italie, le dessin, la peinture et l'architecture. Le comte de Pembroke, qui avait fait voyager Jones, était alors grand-surveillant, et le roi se servit de tous deux pour faire construire divers édifices. Nicolas Stone, sculpteur, était aussi grand-surveillant, dans le même tems que Pembroke. Jusqu'en 1618, Inigo Jones fut réélu tous les ans grand-maître pour l'Angleterre. Il fit de très-bons règlemens qui mirent les loges sur le pied des écoles et des académies italiennes. Tous les trois mois il avait des conférences avec les maîtres et surveillans, dans la grande loge, et chaque année il tenait

une assemblée générale, le jour de St. Jean. En 1618, le comte de Pembroke, élu grand-maître et confirmé par le roi, nomma Jones son vicaire. La franc-maçonnerie était alors si florissante, qu'un grand nombre de personnes distinguées par leur naissance, leurs richesses, ou leur savoir, demandaient à être reçues dans cette société, qui leur offrait une sorte d'académie, une école d'arts et un commerce tout à-la-fois instructif et agréable.

Charles I qui monta sur le trône en 1625, et qui aimait les arts, fut reçu franc-maçon, et devint aussi grand-maître. Sous lui, plusieurs lords occupèrent successivement cette place; tous nommèrent Inigo Jones pour leur vicaire, et Jones redevint grand-maître en son propre nom, et le fut jusqu'en 1649, année de la mort de Charles. Il mourut lui-même en 1652 dans sa quatre-vingtième année.

Pendant les troubles civils, le savant Ashmole, historien et antiquaire, fut reçu franc-maçon avec le colonel Manwaring, à Warrington, dans le comté de Lancastre, par Richard Penkett, comme il le raconte lui-même dans son journal.

Dans ces tems, et peut-être même jusqu'à la mort de Charles I, la franc-maçonnerie n'était pas encore sensiblement altérée; elle était toujours la grande corporation des véritables franc-maçons et de leurs affiliés. On n'y connaissait point les différens grades qu'elle a eu depuis. Il

se peut fort bien cependant que, depuis les nouveaux règlemens faits par Inigo Jones, les apprentis et les compagnons, sans être membres de la société, assistassent quelquefois aux assemblées des maîtres, pour y recevoir une instruction nécessaire et proportionnée à leur intelligence et à leurs talens. Il est hors de doute qu'il existait dès-lors des catéchismes particuliers à chacune des trois classes travaillantes, d'apprentis, de compagnons et de maîtres. Il est également certain que leur tapis avait pour emblêmes le compas, l'équerre, la planche à tracer, le fil à plomb, la pierre brute et la pierre taillée, la truelle, le marteau, le triangle, le quarré, le soleil, la lune et les étoiles. On peut croire aussi qu'un édifice aussi célèbre que le temple de Salomon, figurait déja parmi ces emblêmes. Mais c'est une erreur de croire qu'ils les eussent empruntés aux rose-croix. Bien loin que cet ordre ait donné naissance à la franc-maçonnerie, il n'avait rien de commun avec elle. Ce ne fut que fort tard, et dans le siècle dernier, que les rose-croix cherchèrent à s'emparer de la maçonnerie, pour en faire en quelque sorte le parvis extérieur du temple où ils professaient la théosophie, la magie, la cabale et l'alchimie. Leurs succès n'ont même pas été fort grands, et ils n'ont réussi qu'auprès de quelques loges particulières qui, n'ayant aucune connaissance de l'origine de la franc-maçonnerie et de son véritable

but, en cherchaient un dans les sciences occultes. On doit remarquer d'ailleurs que les emblêmes que nous venons de citer, comme ceux de la franc-maçonnerie, y tenaient si naturellement, qu'il eût été difficile que cette société en choisît d'autres.

Nous devons donc le répéter, en 1646, année de la réception d'Ashmole, et jusqu'à la mort de Charles I (le 30 janvier 1649), la franc-maçonnerie n'était autre chose que la grande corporation des maçons privilégiés (*Free Masons*), et de leurs affiliés de tous les états. De cette *franc-maçonnerie* est née celle qui porte aujourd'hui ce nom par excellence, et voici comment.

La protection et les faveurs que les rois avaient toujours accordées à la franc-maçonnerie, avaient dû naturellement attacher ce corps au parti royaliste. Plusieurs des grands qui en étaient membres, appartenaient à ce même parti. Il était donc tout simple que l'on fît de cette société, la plus mystérieuse de toutes, un moyen de réunion pour tous ceux qui prenaient part au triste destin de Charles I et de sa famille malheureuse, et qui étaient les ennemis de Cromwel et de son parti. Les assemblées à huis clos ne pouvaient être suspectes, puisqu'on les avait toujours tenues de cette manière, et le banquet qui les terminait ordinairement, servait encore à éloigner tous les soupçons. Dès-lors le but de la société fut de venger la mort du roi, et de

remettre son fils sur le trône. Sans doute, tous les franc-maçons existans ne purent être admis à la participation de ce nouveau secret; il fallut d'abord se connaître et savoir à qui l'on pouvait se confier avec sûreté. On regarda donc la franc-maçonnerie, telle qu'elle avait existé, comme une simple pépinière pour le parti royaliste. Mais les membres qui connaissaient réciproquement leur façon de penser, formèrent une *société plus intime*, qui se rassemblait à l'insu des autres, qui conserva l'emblême du temple de Salomon, et les autres emblêmes, mais en leur donnant un sens et une explication adaptés au nouveau but, et en y ajoutant l'allégorie du maître Hiram assassiné, ainsi que de nouveaux mots et de nouveaux signes.

Après le rétablissement de Charles II, le but de la *société intime* se trouva rempli; mais elle ne continua pas moins de subsister, et même sans avoir désormais besoin de cacher son existence. Elle continua à recevoir des membres, mais sans se séparer du reste du corps.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'au règne de Georges I. L'amitié, les plaisirs de la société, des repas joyeux, furent alors le véritable but de la franc-maçonnerie. Elle excitait peu d'attention. Les grands-maîtres n'étaient plus, comme autrefois, des personnages considérables. Plusieurs des anciens frères affiliés se retirèrent; et Wren, qui avait été grand-maître

sous Jacques II, Guillaume III, et la reine Anne, s'étant démis après avoir achevé l'église de St.-Paul (en 1708), la grande-maîtrise resta vacante jusqu'en 1717.

Cependant, plusieurs anciens frères qui étaient demeurés fidèles à la société, virent sa décadence avec peine. Ils se réunirent en 1716, sous le règne de Georges I, et l'année suivante ils élurent un grand-maître dans leur propre sein. Ils recherchèrent les anciennes constitutions, et s'efforcèrent de les remettre en vigueur, en les modifiant par des règlemens adaptés aux circonstances actuelles. En 1719, d'autres anciens *maçons*, en assez grand nombre, reparurent aux assemblées, et quelques seigneurs se firent recevoir. On fonda de nouvelles loges. Il n'en restait plus que quatre en 1716; mais il y en avait déja douze en 1721, lorsque le duc de Montagu fut élu grand-maître, et le nombre croissant toujours, on en compta jusqu'à vingt-six, le 17 janvier 1723.

Ce fut sous la grande-maîtrise du duc de Montagu, en 1721 et 1722, que l'on mit en état et fit imprimer les nouveaux statuts et règlemens, tirés en partie des anciennes constitutions; et ce fut sous son successeur que le recueil en fut de nouveau approuvé et confirmé, le 17 janvier 1723.

Anderson, l'auteur et l'éditeur du *Livre des Constitutions*, date de l'époque où nous sommes

parvenus, l'état florissant de la franc-maçonnerie. Jusques-là, elle n'avait été qu'une corporation de maçons, et la *société plus intime*, qui avait ses cérémonies particulières, s'était cependant toujours regardée comme faisant partie du grand corps. Mais alors cette société plus intime commença à former un corps séparé, et à s'approprier seule le titre de franc-maçons, à l'exclusion de la corporation des maçons ordinaires. Ce changement se fit lorsque le Livre des Constitutions fut rédigé, c'est-à-dire, comme on vient de le voir de 1721 à 1723. Cependant, la nouvelle société resta ouverte aux maçons de profession, et, jusqu'à ce jour, ils ont conservé en Angleterre le privilège de ne payer que la moitié des frais de réception. C'est aussi à dater de 1723 que la franc-maçonnerie commença à faire du bruit comme société particulière et mystérieuse.

La séparation de la franc-maçonnerie en deux corps, se fit d'une manière très-naturelle. Les affiliés étaient alors beaucoup plus nombreux que les maçons ordinaires. Ceux-ci ne pouvaient plus prendre part que très-faiblement aux occupations de la société ou à ses travaux, pour nous servir de leur langage, parce qu'ils roulaient sur des choses trop au dessus de leur portée: ils ne trouvaient plus que très-peu d'agrément dans leur réunion avec des hommes plus polis et plus éclairés; les nouvelles cérémonies pouvaient aussi leur être à charge. Les

maçons de profession cessèrent donc peu-à-peu de se faire recevoir dans une corporation dont les anciens privilèges étaient sans doute devenus sans valeur, et les maçons honoraires restèrent en possession des loges et du titre exclusif de franc-maçons. Cependant la séparation s'étant faite insensiblement, et la nouvelle société ne voulant pas se brouiller avec les maçons de profession, on conserva beaucoup de choses des anciens usages et statuts, qui portent, en effet, dans le Livre des Constitutions le titre *d'anciens devoirs* des maçons libres et affiliés. Mais on y ajouta de nouveaux règlemens dont les premiers furent rédigés, comme on l'a vu en 1723, et les autres dans la suite.

Il est très-vraisemblable que les trois grades d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître* ne furent introduits dans la *franc-maçonnerie*, que lorsqu'elle se sépara de la maçonnerie véritable, comme si l'on eût voulu se donner une ressemblance plus frappante avec les gens que l'on quittait. Jusques là, la *société intime* n'avait eu de secret pour le reste des membres que l'allégorie du maître Hiram assassiné; qui n'appartient encore aujourd'hui qu'au grade de maître. On a prétendu, il est vrai, que l'institution des trois grades remontait jusqu'au tems de Cromwell et à la mort de Charles Ier; et que les royalistes en avaient fait un moyen de reconnaître les sentimens des récipiendaires, afin

d'avoir le tems de les éprouver. Mais ce qui rend cette opinion difficile à soutenir, c'est qu'on n'en trouve aucune trace dans le livre d'Anderson. C'est dans un ouvrage intitulé : *Masonry dissected*, écrit en 1730, qu'il est question pour la première fois des trois grades. Il est naturel d'en conclure, comme nous l'avons fait, que ceux d'aprenti et de compagnon ne peuvent guère remonter plus haut que l'époque où le Livre des Constitutions fut rédigé.

Quoiqu'il en soit, on partagea entre les trois grades, les divers emblèmes empruntés à l'architecture et à la maçonnerie, non-seulement parce que ces emblèmes avaient leur sens naturel et propre, mais aussi, parce qu'ils pouvaient en recevoir un figuré relativement à la morale et à la politique, faculté qui les avait rendus si commodes et si propres au but de l'ancienne *société intime*. Ces emblêmes, en effet, avaient été susceptibles de différentes explications selon que les récipiendaires inspiraient de la défiance ou de la confiance au parti royaliste. La nouvelle franc-maçonnerie fut donc une institution destinée à conserver et à répandre le souvenir de ce que l'ancienne avait été et de ce qu'elle avait fait ; mais non point à agir de nouveau et de la même manière dans le cas où il serait arrivé des évènemens pareils. Ces nouveaux franc-maçons avaient beaucoup trop de prudence ; ils con-

servèrent les cérémonies et les emblêmes de l'ancienne société; mais ils bornèrent leurs vues, comme Anderson le dit expressément, à l'amitié, à un commerce agréable, à la bienveillance mutuelle, à l'oubli de tous les rapports civils, à la bienfaisance; ils s'interdirent toute participation aux affaires de religion et d'état, et consacrèrent leurs assemblées aux lumières et à la vertu. Tel était l'esprit de la franc-maçonnerie, lorsqu'elle commença à se propager sur le continent. Quant à ses secrets, elle n'en avait pas d'autres que les cérémonies usitées dans ses assemblées et ses réceptions, ses signes et ses mots de passe.

D'après cet exposé fondé sur le livre même des constitutions maçonniques, sur des faits avérés, sur des traditions authentiques, enfin, sur l'esprit et le contenu du catéchisme des différens grades, on aura, sans doute, quelque peine à concevoir qu'on ait voulu trouver dans l'ordre des rose-croix l'origine et les fondateurs de la franc-maçonnerie; et l'on ne comprendra pas mieux que d'autres l'aient regardée comme une excroissance de l'ordre des jésuites, ayant pour but de rétablir la hiérarchie ecclésiastique et le catholicisme en Angleterre et dans les autres pays protestans.

La franc-maçonnerie, dans son origine, était parfaitement innocente. Elle n'avait pour but que de perfectionner, dans les isles britanniques,

l'architecture et les arts dont elle a besoin. Si, quelque tems après, cette société porta ses vues sur la physique et même sur la transmutation des métaux, cette altération de sa première pureté n'occupa qu'un petit nombre de ses membres qui n'en restèrent pas moins fidèles au but principal de l'association dont ils ne se séparèrent jamais. Si plus tard encore nous trouvons les franc-maçons occupés d'un but politique, ce but rempli, la société fut ramenée, par sa constitution de 1723, à de simples vues de bienfaisance, de sociabilité et à l'exercice de toutes les vertus.

Mais transplantée sur le continent, sous cette nouvelle forme, la franc-maçonnerie ne tarda pas à y subir de très-graves altérations, et l'on ne doit pas s'en étonner. On y connaissait moins son origine et son premier but. Ses allégories, ses emblêmes, étaient susceptibles de plus d'une explication. Tout cela ouvrit un vaste champ aux conjectures, la franc-maçonnerie devint bientôt un *ordre*, de simple *confrairie* qu'elle avait été jusqu'alors.

Ce premier changement eut pour auteur l'Ecossais Ramsay, qui fit descendre la franc-maçonnerie d'un ordre fondé au tems des croisades. Ramsay (né en 1681, et mort en 1743) avait d'abord servi dans la guerre de la succession d'Espagne. Il quitta l'armée en 1710, et se rendit à Cambray, où il passa cinq ans auprès

de l'illustre Fénélon, et se fit catholique. Dans la suite il fut, pendant quinze mois seulement, gouverneur du prince Charles-Edouard, fils aîné du prétendant, et écrivit pour son élève les *Voyages de Cyrus*. Il passa le reste de sa vie, en grande partie, à Paris. Ramsay était non-seulement franc-maçon, mais grand-chancelier de la maçonnerie française. En cette qualité, il composa un *discours sur les franc-maçons*, qui fut imprimé, mais qui est devenu fort rare. On ignore même la date de l'impression. C'est dans ce discours qu'il expose à sa manière l'origine de la franc-maçonnerie. Voici ce que Nicolaï en rapporte dans son Essai sur l'origine des Templiers (*Versuch über den Tempelherren-Orden*). Selon Ramsay, il se forma dans la Terre-Sainte, au tems des croisades, une confrairie qui avait pour but de rebâtir les églises détruites par les Sarrasins. Les barbares, entr'autres moyens dont ils se servirent pour faire échouer ce pieux dessein, imaginèrent de se glisser parmi les maçons sous les apparences du christianisme, et de contrarier ainsi leurs travaux. Les frères imaginèrent à leur tour, pour se reconnaître, des signes secrets; et comme il arrivait tous les jours dans le pays de nouveaux chrétiens, la plupart fort mal instruits de leur religion, on joignit aux signes toutes sortes de cérémonies symboliques pour instruire ces nouveaux-venus, d'une manière

agréable, des principes de leur foi et de leurs devoirs moraux. Mais la puissance des Sarrasins toujours croissante, ayant enfin rendu tout-à-fait inutiles les efforts des frères pour remplir leur but, un roi d'Angleterre les invita à se retirer dans son pays, ce qu'ils acceptèrent; et là ils cherchèrent non-seulement à favoriser les bonnes mœurs, et tout ce qui peut opérer le bien général de l'humanité, mais encore à faire fleurir l'architecture, la sculpture, la peinture et la musique. De grands seigneurs se joignirent à la société, et l'on tint de tems en tems des assemblées pour travailler au but indiqué...

Cette opinion chimérique sur l'origine de la franc-maçonnerie était déja connue en 1738; car Anderson, qui donna alors la seconde édition de son Livre des Constitutions, la réfute, et prétend, au contraire, que la société des franc-maçons était beaucoup plus ancienne que les ordres religieux de chevalerie qui empruntèrent d'elle plusieurs de leurs usages et cérémonies, ce que firent aussi, selon le même auteur, d'autres ordres purement monastiques. Mais il s'en faut bien que l'on puisse démontrer cette assertion.

La fable de Ramsay réussit surtout auprès des Français. On la trouve rapportée dans un discours adressé par le grand-maître de France, à la loge de Paris, en 1740. Ce même discours se retrouve dans le supplément à la troisième édition des Constitutions d'Anderson, imprimée

en 1762. L'opinion qu'il renferme, est évidemment empruntée de Ramsay, et elle s'est glissée insensiblement dans le catéchisme des compagnons. On n'en voit point de traces dans les premiers catéchismes anglais, tels qu'ils ont paru dans la *Masonry dissected* de Pritchard, en 1730. Kuenen, qui écrivait en 1741, et l'auteur de l'*Ordre des franc-maçons trahis*, dont l'ouvrage parut en 1744, n'en font aucune mention.

Il est évident que Ramsay voulut donner une nouvelle forme à la franc-maçonnerie. C'était un homme fort instruit, qui ne pouvait souffrir que l'on fît de cette institution un simple jeu, et que l'on mît tant de mystère à un secret qui n'avait plus de but. Il crut trouver dans cette société qui comptait, parmi ses membres, tant d'hommes distingués, riches et savans, un moyen de servir les sciences, et principalement l'architecture et les arts qui y ont rapport. Il proposa même de rédiger et de publier une encyclopédie de ces sciences, idée qu'on n'exécuta pas. Mais, outre ce but principal, il est assez vraisemblable qu'il en avait un autre qui même lui tenait plus à cœur. C'était d'employer la franc-maçonnerie à favoriser le catholicisme en Angleterre, et de frayer ainsi les voies au retour du Prétendant. En insistant sur le rétablissement des anciennes cérémonies, il voulait ramener l'habitude et le goût des rits de l'église romaine, et préparer insensiblement

les esprits à recevoir et à supporter un roi de cette religion. Mais rien n'annonce que Ramsay ait reçu cette idée des jésuites. Un homme aussi éclairé qu'il l'était, n'avait besoin, pour la concevoir, que de son propre attachement au Prétendant et à la religion catholique.

Ramsay vécut assez pour voir ses idées adoptées et amplifiées en France. On imagina une liaison entre sa confrairie maçonnique et l'ordre de St. Jean de Jérusalem. Bientôt on pensa que des hommes qui s'étaient réunis pour rebâtir les églises détruites par les Sarrasins, pouvaient bien avoir été des *chevaliers*, ou que du moins, ils avaient dû avoir parmi eux des chevaliers et d'autres personnages distingués par leur naissance. Pour plaire aux Ecossais, sur qui sans doute Ramsay avait compté principalement, pour le rétablissement de la maison de Stuart, on imagina un nouveau grade, celui d'Ecossais, dont on n'avait jamais entendu parler, et qui n'eut aucun succès en Angleterre, mais qui n'en réussit que mieux en France et ailleurs.

Cependant, on s'aperçut bientôt que la prétendue liaison des franc-maçons avec l'ordre de St. Jean de Jérusalem, était absolument dénuée de preuves et sujette à beaucoup de contradictions. Il fallut donc chercher quelque autre ordre de chevalerie, et l'on s'arrêta fort naturellement aux Templiers. Leur nom se prêtait même

fort bien au dessein qu'on voulait leur attribuer de rebâtir les églises détruites. On supposa qu'après la destruction de leur ordre, ils s'étaient propagés secrétement en Ecosse, et que les franc-maçons étaient leurs successeurs, quoique sous une forme un peu modifiée par les circonstances et les évènemens. Il paraît que toutes ces hypothèses se succédèrent rapidement. Si Ramsay n'a pas tout inventé, il donna du moins le mouvement aux idées; et le germe de toutes celles qui eurent cours par la suite, se trouvait dans son *discours*, où il prétendit que la franc-maçonnerie avait pris naissance à la Terre-Sainte, au tems des croisades.

Les hauts grades écossais furent donc inventés en France par les seigneurs écossais et anglais qui avaient suivi le Prétendant. De 1730 à 1740, ces grades n'étaient qu'au nombre de trois, l'*écossais*, le *novice* et le *chevalier*. Il n'y avait aucun secret au delà de celui-ci, mais seulement des places d'honneur. Ce fut quatorze ans plus tard que des Français apportèrent en Allemagne non-seulement ces grades écossais, mais un grand nombre d'autres, imaginés pour faire des dupes et gagner de l'argent. Aucun de ces grades n'a été ni ne sera jamais reconnu en Angleterre; mais en Allemagne, nous avons été plus crédules et plus complaisans.

Il résulte de ce qui précède qu'il n'y a point

eu de liaison réelle entre la franc-maçonnerie anglaise qui est la primitive et les hauts grades écossais ; l'une était née de l'attachement à la famille royale contre l'usurpateur Cromwel, les autres ont été inventés par les sujets rebelles du roi Georges II.

Quant à la liaison de l'ordre des franc-maçons avec celui des jésuites, voici ce que l'on en peut dire. Les partisans du Prétendant étaient catholiques, et les jésuites avaient fort à cœur de rétablir la religion catholique en Angleterre et dans les autres pays protestans. Les cérémonies maçonniques, et surtout celles des grades écossais, étaient susceptibles d'une explication très-favorable à leurs desseins ; il n'est donc pas invraisemblable qu'ils se soient servis de la franc-maçonnerie, et surtout des grades écossais pour arriver à leur but. On peut même croire qu'ils ajoutèrent à ces grades la *clericature des Templiers*, qui, disait-on, était dépositaire des importans secrets que les Templiers avaient possédés. Cette invention date de 1750 à 1755. Ces nouveaux *clercs* cherchèrent bientôt à prendre l'ascendant en Allemagne sur le système que l'on nommait *de la stricte observance*. Des personnes très-connues furent leurs dupes, et firent des dupes à leur tour ; mais tout ceci tient à l'histoire particulière de l'ordre en Allemagne.

Enfin, l'on ne peut douter que les rose-croix,

sous différens noms et différentes formes, n'aient infecté plusieurs loges de leurs chimères magiques, théosophiques, cabalistiques, et de leurs rêves d'alchimie : ils ont pu y être portés par leur propre intérêt ; mais peut-être aussi par les intrigues des jésuites qui n'étaient pas ennemis de ces routes cachées quand elles pouvaient les conduire au but. Il est certain que ce fut précisément après la suppression des jésuites, que les rose-croix trouvèrent le plus de disciples empressés, comme si l'esprit jésuitique avait cru trouver dans les rose-croix un nouveau moyen de conserver son influence. Beaucoup de franc-maçons égarés par le vague de leurs allégories et de leurs emblèmes, et persuadés que la franc-maçonnerie recelait de grands mystères, se jetèrent avec confiance dans les bras de ces nouveaux prophètes qui leur promettaient monts et merveilles, et furent trompés. Les disciples les plus zélés étaient obligés de passer par une longue suite de grades mystiques : plusieurs perdirent patience et d'autres, après tant d'impostures répétées et prolongées, devinrent sages à la fin, et tournèrent le dos à ces esprits de ténèbres. Aujourd'hui, que nous avons une expérience de quarante ans de plus en fait de franc-maçonnerie, il est permis d'espérer que cette époque ridicule, où l'on y cherchait des mystères avec une curiosité et une simplicité d'enfant, ne reviendra plus.

DE L'ISLE DE CORFOU,

DE LA FONTAINE DE CRISSIDAS,

ET DES JARDINS DU ROI ALCINOUS.

L'ISLE de Corfou est célèbre par les descriptions des anciens et des modernes. C'est elle qui a fourni l'épisode le plus intéressant de l'Odyssée; et elle semble destinée à être, dans tous les tems, un objet digne de la plume des historiens et des poètes. La nature y est encore la même que du tems d'Homère. On y retrouve la douceur de son climat, l'abondance de sa végétation, ses jardins ombragés par des citronniers et des orangers, ses prairies toujours émaillées de fleurs, ses bosquets d'oliviers, au dessus desquels s'élèvent des côteaux couverts de vignobles. Ce qui peut encore augmenter l'intérêt, c'est que cette isle, qui paraissait fournir autrefois un lieu de communication entre la Grèce et l'Italie, peut devenir aujourd'hui un point d'observation entre les nations du Nord et celles du Midi. Mais ce n'est ni la citadelle, ni le port de Corfou, qui attireront les regards de l'ami de l'antiquité et

de la belle nature. Il les portera sur un autre point de cette isle, remarquable par la beauté du site, par la fertilité du sol, et par l'abondance des oliviers qui couvrent les côteaux qui l'environnent. Ce lieu est arrosé par la fontaine de Crissidas, qui jaillit au milieu d'une prairie d'une fraîcheur délicieuse, et roule ses eaux dans toute cette plaine, en donnant la vie à des milliers de fleurs. Un voyageur italien (1), qui parcourait les isles du Levant, entraîné par le goût de l'histoire naturelle, a pensé que les jardins du roi Alcinoüs pouvaient être placés dans ce lieu favorisé de la nature ; et quelque hardie que puisse paraître la conjecture du savant naturaliste, elle se trouve confirmée par l'existence de quelques mâsures de vieux édifices, qui pouvaient appartenir à l'ancienne ville ; par la tradition des gens du pays qui regardent ces monumens comme des restes de l'ancien palais des rois de Scherie ; par la nature des localités qui coïncident avec les descriptions du poète grec, et par la découverte faite en ces lieux de quelques médailles d'une antiquité très-reculée.

(1) Les détails qui suivent sont tirés d'un ouvrage italien intitulé : *Histoire naturelle et médicale de l'isle de Corfou*, par M. Botta, de l'Académie de Turin, et membre du Corps-Législatif. Cet ouvrage, qui peut être placé à côté du Voyage dans les Deux-Siciles du célèbre Spallanzani, pour les notions qu'il renferme sur la constitution naturelle des isles du Levant, a le mérite de présenter un tableau complet et raisonné des maladies qui ont ravagé ce pays pendant le séjour de l'armée française.

En effet, s'il est vrai qu'Homère ait tracé ses descriptions d'après nature, qu'on examine ce site, son poëme à la main, et l'on y trouvera le fleuve qui portait à la mer ses eaux écumeuses, le beau gazon qui bordait son rivage, le bocage épais qui entourait la prairie, et à peu de distance, l'emplacement que devait occuper la ville royale d'Alcinoüs; on reconnaîtra la petite péninsule sur laquelle on avait bâti le temple de Neptune, et la place qui servait d'atelier de construction et d'armement pour les deux ports.

Homère nous dit encore que les jardins du roi Alcinoüs étaient placés à cette distance de la ville où l'on peut entendre la voix d'un homme; que, dans l'étendue du parc, on trouvait deux fontaines; qu'un chemin, venant du fleuve et aboutissant au jardin, était côtoyé par un bois de peupliers dédié à Minerve : eh bien, hormis le culte de cette déesse, tout se retrouve encore comme Homère l'a indiqué. De la rivière que l'on nomme aujourd'hui le *Messongi*, on peut aller au milieu de la plaine; le chemin est encore ombragé par de vieux peupliers; un ruisseau qui a sa source à quelque distance de la fontaine, jète ses eaux du côté opposé; et la voix d'un homme, placé sur les mâsures de l'ancienne ville, peut être entendue du fond de la prairie. Le local dont nous parlons, est de quatre arpens environ, mesure que nous donne l'Odyssée; le terrain est environné de collines dans toute sa

circonférence, et n'est ouvert que du côté de la mer. Enfin, à cette ressemblance des localités, il faut ajouter que dans ce lieu on admire réellement ce printems éternel dont la peinture a tant de charmes dans Homère. Il y croît spontanément des arbres fruitiers de toute espèce, et la succession des fleurs et des fruits est si continuelle et si rapide, que l'on croit souvent les voir ensemble sur le même tronc.

La conjecture du voyageur italien, qui jette un trait de lumière sur la topographie ancienne de l'isle de Corfou, acquiert un nouveau degré de vraisemblance, si l'on fait attention que ni les environs de la ville capitale d'aujourd'hui, ni aucun autre lieu de l'isle, ne présentent un ensemble de circonstances aussi bien d'accord avec la description qu'Homère nous a laissée. En partant de la ville de Corfou, où trouver, à la distance mesurée par le son de la voix, le fleuve (1), les deux fontaines, et cette langue de terre qui formait les deux anses, et présentait sur sa surface une place convenable pour l'entretien de la marine? Il faut s'éloigner de la ville

(1) Je n'ignore pas que M. Lechevalier, dans son Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786, et imprimé en l'an 1802, en trois volumes, avec atlas, a avancé que les jardins du roi Alcinoüs étaient situés près de la rivière de *Pothamo*. Je suis loin de vouloir réfuter l'opinion d'un savant aussi distingué, en annonçant celle du littérateur italien : je me permettrai seulement de lui observer que le *Pothamo* n'est qu'un petit torrent, et bien moins propre que le *Messongi* à remplir l'indication tracée dans l'Odyssée.

et s'arrêter à la fontaine de Crissidas. La ville dont parle Homère, est l'ancienne Kersépolis, célèbre sous les Grecs et les Romains, et détruite par les Barbares. La ville de Corfou s'est formée de ses débris. Les ruines de cette ville qui existent toujours dans cet endroit, les deux baies formées par cette langue de terre qui se prolonge dans la mer, dont l'une est la rade actuelle, et l'autre se nomme *Porto Catena*, et le concours des autres circonstances dont nous avons parlé, rendent cette opinion très-vraisemblable.

C'est donc dans la rivière de *Messongi* qu'Ulysse trouva un asyle contre les flots impétueux de la mer! c'est à travers de ce bocage que la belle Nausicaa se présenta à lui, lorsqu'elle venait de se baigner et de laver les robes de son père; c'est dans cette prairie que, voulant l'instruire de la manière dont il devait se présenter devant Alcinoüs, elle lui conseilla de s'arrêter dans le bois des peupliers, et de se laisser précéder par elle dans le palais! Quelque probable que soit cette opinion, on ne s'attendra pas sans doute à retrouver aujourd'hui, près de la fontaine de Crissidas, le fameux palais d'Alcinoüs, la muraille d'airain qui l'entourait, les portes d'or, et les chiens travaillés par le dieu de Lemnos. Mais, si le tems n'a pas épargné le travail des hommes, il a respecté l'ouvrage de la nature. L'isle de Corfou est encore de nos jours un séjour délicieux.

PAROLETTI.

DES MEMOIRES

DE MARMONTEL,

ET DES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES.

On a beaucoup lu, beaucoup critiqué les Mémoires de Marmontel; cela est dans l'ordre; l'un ne va guère sans l'autre. Il ne faut pas demander si l'on a eu raison de les lire, la question est décidée par le fait. Un livre qu'on lit beaucoup mérite sans doute d'être lu; car apparemment il a fait plaisir, et le livre qui fait plaisir a déja rempli une partie de son devoir. Mais il n'en a rempli qu'une partie, et c'est sur l'autre que peut porter la critique; il serait donc possible qu'un ouvrage très-agréable à la lecture eût encore le mérite d'être très-propre à exercer la critique, et c'en est un véritable dans ce tems-ci.

La critique est l'esprit du siècle. Est-ce que notre siècle est plus raisonneur, plus délicat, plus éclairé que ceux qui l'ont précédé? Non, mais il est pressé d'avoir de l'esprit; et de tous les esprits, il n'en est point qui, pour produire, de-

mande moins de tems et de peine que celui qu'on exerce sur l'esprit des autres. Un auteur a mis trois mois à combiner une situation; d'un trait de plume, d'après les règles d'Aristote, vous lui prouvez qu'elle ne vaut rien; quel plaisir d'avoir raison, en trois minutes, contre un homme qui a mis trois mois à avoir tort! quel profit de s'associer, pour ainsi dire, à un auteur qui travaille trois mois pour vous fournir une critique juste de son ouvrage! Un métier si doux tente beaucoup de gens, on ne peut guère s'en étonner. On trouve sans peine à recruter les régimens en tems de guerre où le soldat rencontre souvent l'occasion de s'accommoder du souper que le laboureur avait préparé pour son propre compte. Le critique établit sa réputation sur ce que l'auteur avait préparé pour la sienne. Les critiques sont donc, à proprement parler, la milice de la littérature. Mais tout le monde s'enrôle,

A fool might once himself alone expose,
Now one in verse makes many more in prose (1).

a dit Pope, dans des vers que je n'aurai assurément pas l'impolitesse de traduire, car

Un Anglais dans ses mots brave l'*honnêteté*.

La république des lettres aura donc bientôt beaucoup de soldats et fort peu de citoyens,

(1) Un sot, en écrivant, pouvait autrefois n'exposer que lui; mais maintenant un sot en vers en fait éclore beaucoup d'autres en prose.

des camps et point de territoire. Or, comme le nombre des critiques augmente, et que par conséquent celui des auteurs diminue, car on ne peut pas suffire à tout, d'après l'ordre naturel des choses qui veut que les intérêts du petit nombre cèdent toujours à ceux du plus grand, si la critique était autrefois utile à la littérature, c'est à présent la littérature qui est utile à la critique. Elle la fait vivre, et il semble qu'elle ne soit bonne qu'à cela. Qu'est-ce qu'on attend d'un livre nouveau? ce qu'en dira tel ou tel journal, ce qu'en pensera M. *un tel*, l'Aristarque de sa cotterie, le Mécène des jeunes gens qui veulent bien qu'on leur croie de l'esprit, celui à qui on adresse les observations, celui qu'on écoute et de qui surtout on aime à être écouté. Il a dit ce qu'il pensait sur l'ouvrage, MM. tels et tels disent ce qu'ils pensent de l'opinion de M. un tel; c'est tout ce qu'on voulait. Mais lui-même qu'a-t-il cherché dans cet ouvrage sur lequel il a une opinion? ce qui lui fournissait le plus abondamment les moyens et les occasions de faire de l'esprit. Il ne l'a point lu pour y apprendre ce qu'il ne savait pas, mais pour juger ce qu'il savait le mieux. La partie importante de l'ouvrage, c'est celle qui peut fournir à la critique. On a trouvé, dans un gros livre, une note de deux lignes, mais tout-à-fait extraordinaire; on ne dira donc rien du livre, mais la note fera le sujet d'une dissertation. Ou bien l'ouvrage est irré-

préhensible, mais il y a beaucoup à gloser sur le *titre*; c'est donc sur le titre que nous aurons un long article de journal.

Les différens jugemens qu'on a portés sur les Mémoires de Marmontel, ont dû se ressentir de cette influence de l'esprit du tems. La critique en eût été trop simple, trop courte, trop facile, si, en se bornant à les considérer dans le jour sous lequel l'auteur avait paru les considérer lui-même, on y avait vu l'histoire de la vie d'un homme privé, intéressant à la vérité par ses travaux littéraires, mais du reste, simple particulier, racontant ce qu'il a vu, ce qui lui est arrivé, avec tout le talent qu'il est capable d'y mettre, et tout l'intérêt dont les évènemens lui paraissent susceptibles; si enfin dans une narration dont tout le mérite devait se réduire à être bien écrite, agréable et fidelle, sans manquer aux convenances, on n'avait rien examiné que sous le rapport des convenances, de l'agrément, de la fidélité et du style. Est-ce de cela qu'on s'est occupé? point du tout. Les uns y ont cherché les opinions philosophiques de l'auteur, les autres des vues politiques. Ceux-là ont trouvé mauvais que les systêmes des philosophes n'y fussent pas hautement réfutés; ceux-ci que la révolution n'y fût pas jugée avec plus de profondeur. Que ne le disait-on d'avance? Marmontel, au lieu de ses Mémoires, aurait pu nous donner un traité de morale ou de mé-

taphysique, un examen des droits de l'homme, ou une constitution; mais ce n'était probablement pas à cela qu'il avait songé en écrivant l'histoire de sa jeunesse.

Car, c'est de sa jeunesse surtout qu'il a voulu nous entretenir; la jeunesse est le tems des aventures, et si la révolution n'était venue reporter au milieu des évènemens beaucoup de gens qui s'en croyaient quittes, et forcer beaucoup d'autres à recommencer une nouvelle existence, à rentrer dans une nouvelle carrière, il y a lieu de croire que Marmontel aurait trouvé peu de choses à dire sur les dernières années de sa vie. Passé même le tems où ses premiers succès l'eurent fait connaître à Paris, l'intérêt de ses Mémoires tient beaucoup moins aux évènemens de sa vie qu'à ses liaisons avec les gens célèbres dont il fut le contemporain. Quant à lui, il n'avait plus guère à parler que de sa vie littéraire; et c'est toujours celle-là que le public connaît le mieux, et dont le récit l'intéresse le moins. Le roman de la vie d'un homme de lettres qui a fait sa fortune par son travail, finit nécessairement au moment qui commence sa réputation, comme une histoire d'amour finit au moment du mariage; et il y a toujours à parier que de ses ouvrages, les moins bons sont ceux qui ont eu pour lui le plus d'importance. Aussi Marmontel nous parle-t-il fort peu du succès de ses *Elémens de littérature*, le plus impor-

tant des ouvrages qui nous restent de lui, et l'un des mieux faits que nous ayons en ce genre; un peu plus de celui des *Contes moraux*, ouvrages charmans, mais moins utiles; beaucoup de celui de *Denis le Tyran* et d'*Aristomène*, tragédies qu'on ne joue plus, qu'on ne jouera plus, mais qui commencèrent la réputation de l'auteur; et la réputation d'un auteur, c'est sa fortune

Celle de Marmontel avait commencé par quelques prix remportés aux jeux floraux; et ces prix, si peu mérités, selon lui, qu'il n'a pas voulu insérer dans ses œuvres les pièces qui les lui avaient valus, étaient pourtant des succès encore d'une bien autre importance que celui de *Denis*, car c'étaient les premiers. Il en obtint une fois trois dans un jour, à la même académie: la tête pensa lui en tourner, et il y avait bien de quoi.

Mais encore, pour remporter ces prix aux jeux floraux, il avait fallu en remporter bien d'autres au collège. Et pour entrer à ce collège, quelles tribulations! Sa mère voulait bien qu'il fît ses études; mais son père aimait mieux qu'il fût marchand; et, raisonnablement parlant, son père avait assurément raison. Mais, si la prudence l'emportait toujours, le monde irait aujourd'hui exactement comme il a été hier, et il n'y aurait pas en deux siècles de quoi faire une

histoire ou un roman. Marmontel fut donc mis au collège ; mais, les classes finies, il fallait faire la philosophie : c'est de quoi, pour le coup, le père ne voulut pas entendre parler. Voilà donc le pauvre Marmontel envoyé chez un marchand de la ville de Clermont, dont la ville de Bort, sa patrie, n'était éloignée que de quelques lieues. Il y arrive malheureux, et n'y pouvant tenir, il en sort bientôt désespéré. Ne sachant que devenir, il entre dans une église, prie Dieu, se croit inspiré, et, cédant à une vocation qu'il a un peu démentie depuis, se détermine à l'état ecclésiastique, qui le met en état d'achever ses études, et même de tirer quelque fruit de son travail. D'abord, logé à dix sols par semaine, et vivant de pain et de pruneaux, puis un peu mieux, puis mieux encore, il fut enfin en état de s'acheter pour Pâques un habit d'abbé. Quel plaisir de se montrer à Bort sous ce costume, malgré l'embarras que lui causait la vue de mademoiselle B**, sa première inclination ! Et comme on s'intéresse à ces commencemens qui ont fait du fils d'un pauvre bourgeois de Bort en Auvergne, l'ami de Voltaire, de D'Alembert, le confrère de tous les hommes célèbres de ce tems-là ! Comme on aime à voir sortir par degrés de cette obscurité, une existence heureuse, honorée, honorable !

On a reproché à Marmontel d'avouer un peu trop ingénuement ses succès. Mais ce n'était pas

pour les cacher qu'il écrivait l'histoire de sa vie; et un habitant des montagnes d'Auvergne, devenu historiographe de France, et le successeur de D'Alembert à la place de secrétaire perpétuel de l'académie française, devait bien au fait avoir quelques succès à raconter. On ne peut nier d'ailleurs, que cette naïveté d'amour-propre ne donne au ton de son ouvrage une sorte de bonhomie qui attache en même tems qu'elle fait sourire. On voit un homme à son aise avec ses lecteurs comme il l'est avec lui-même. Il traite le public en ami, et le fait entrer dans sa confidence. Quand on songe à quel âge Marmontel écrivit ses mémoires, et qu'on se rappelle combien le vieux Nestor aimait à vanter les actions de sa jeunesse, on n'est pas trop tenté de faire un reproche au doyen de notre littérature, de la douce complaisance avec laquelle il s'étend sur les siennes. Si même quelques-unes, vraies sans doute pour le fond, avaient pris sous sa plume une forme plus élégante ou plus noble, il ne faudrait pas beaucoup s'étonner que l'auteur des Contes moraux et de plusieurs autres fictions intéressantes, eût, sans le vouloir positivement, donné à ses propres sentimens les teintes dont son imagination était accoutumée à embellir ses personnages. Cela ne fait de mal à personne, et nous ne demandons pas mieux que de l'en croire et de l'en aimer davantage.

Mais ce droit, plus ou moins étendu, qu'on

peut accorder à chacun de parler de soi-même comme il lui plaît, devrait être fort restreint lorsqu'il s'agit des autres. S'il y a un reproche grave à faire aux Mémoires de Marmontel, et c'est celui qu'on lui a le moins fait, c'est cette inconvenance qui traduit en public, en scène, pour ainsi dire, à la face du monde, des personnes privées, les unes encore vivantes, d'autres qui ont à peine cessé de vivre, et que des souvenirs récens rendent encore comme existantes au milieu de leurs amis. Beaucoup de ces derniers auront sans doute le droit de se plaindre de cette inconvenance qui les contraint de lire, dans un livre que tout le monde a lu, et d'avouer ainsi, par leur silence, des faits que la délicatesse de la société ne permettait pas qu'on leur rappelât, de peur de leur donner l'embarras de les nier, ou l'embarras encore plus grand d'en convenir.

Quelques personnes ont pris de-là occasion de réprouver le genre des mémoires en général. Elles ont eu raison quant au tems. Ni l'histoire de madame de Choiseul, racontée en des termes qui accusent moins l'auteur des Mémoires, que la corruption d'un tems et d'une cour, où de pareils détails pouvaient avoir des témoins; ni le récit des efforts qu'on a tentés pour engager madame de Sérent à devenir maîtresse de Louis XV; ni les opinions défavorables, trop indiscrètement énoncées sur quelques hommes; ni

les éloges aussi indiscrets donnés à des femmes qui, par le silence dans lequel elles cultivent leurs vertus, ont prouvé que la modestie était une des principales; en un mot, aucuns de ces faits qu'on regarde comme renfermés dans l'enceinte de la société, et mis en quelque sorte sous la sauve-garde de sa juridiction, n'en devaient sortir tant qu'il existait encore des personnes qu'une publicité plus évidente pouvait faire rougir de honte ou de pudeur.

Mais qu'on eût retranché des Mémoires de Marmontel, ce qui blessait les convenances, ou qu'on eût attendu le tems où elles en pouvaient permettre la publication, il n'est point douteux que les mémoires d'un homme de lettres qui a vécu dans le monde, avec les gens de la cour, comme avec les gens de lettres les plus célèbres de son tems, ne fussent restés un ouvrage non-seulement agréable, mais encore intéressant et utile. L'histoire est le tableau des faits, mais c'est dans les mémoires que se peignent les mœurs : c'est-là que l'histoire va chercher les nuances des caractères, les petites passions qui ont influé sur de grands évènemens. Tous les auteurs de mémoires ne peindront pas comme le cardinal de Retz; tous n'auront pas des caractères si saillans à tracer, ou des tems si intéressans à faire connaître; tous n'offriront pas comme lui le portrait de leur siècle, mais se rectifiant l'un l'autre, cha-

cun d'eux apportera à l'histoire sa part de faits et de lumières.

Ce n'est sûrement pas le tableau de la révolution qu'il faut chercher dans les Mémoires de Marmontel ; cependant les traits de quelques-uns de ceux qui ont figuré dans son commencement, y sont assez fidèlement représentés dans ces Mémoires pour qu'on puisse quelque jour chercher à les y reconnaître. Ce que dit l'auteur en particulier du cardinal de Loménie, en témoignant quelle influence avaient alors les opinions de la société sur les décisions de la cour, pourra servir à expliquer l'étonnante fortune de ce ministre, que l'opinion publique abandonna sitôt qu'elle l'eut porté au poste qu'elle lui marquait depuis si longtems.

« De la culture dans les idées, dit-il, et assez d'étendue, mais en superficie ; quelques lumières mais éparses ; des aperçus plutôt que des vues ; un esprit à facettes, si je puis m'exprimer ainsi, et dans les grands objets, de la facilité à saisir les petits détails, nulle capacité pour embrasser l'ensemble ; un certain babil politique, concis, rapide, entrecoupé de ces réticences mystérieuses qui font supposer au-delà de ce qu'on dit, ce qu'on aurait à dire encore, et laissent un vague indéfini à l'opinion que l'on donne de soi. Il ne montrait de lui, ajoute Marmontel, que des échantillons ; encore bien souvent n'étaient-ils pas de son étoffe. Cependant,

presque dans tous les cercles d'où partaient les réputations, personne ne doutait qu'il n'arrivât au ministère la tête pleine de grandes vues, et le porte-feuille rempli des projets les plus lumineux : il arriva, et son porte-feuille, sa tête, tout se trouva vide. »

Il y a de la justesse et de la précision dans ce qu'il dit de Mirabeau, et qui semble être le portrait de la plupart des factieux : « Habile à pressentir l'opinion dominante, et pour paraître la conduire, diligent à la devancer, et qui avait bien calculé, qu'un homme dangereux ne pouvait être méprisé même en se rendant méprisable. » On aime cette remarque sur Chamfort : « Piquant et fin lorsqu'il s'égayait sur les vices et sur les ridicules de la société, mais d'une humeur âcre et mordante contre les supériorités de rang et de fortune. »

Dans ce qui tient aux sociétés où il a vécu, Marmontel peint ses personnages aussi souvent par leurs actions que par les traits de leur caractère ; madame Geoffrin, avec qui il avait de continuels rapports, s'y trouve par-tout telle qu'on la connaît, on y trouve sa bonté active et sa timide circonspection ; ce besoin de servir ses amis et de les gronder, ses qualités essentielles et ses petits défauts. La scène où elle explique à Marmontel les griefs qui empêchaient que Moncrif et le président Hénaut ne lui donnassent leur voix pour l'académie, est extrême-

ment piquante. « Que leur ai-je fait? demandait Marmontel » : ce que vous avez fait? « Votre livre de la poétique, car vous avez toujours la rage de faire des livres. » Cela était plaisant à dire à un homme qu'on voulait faire nommer académicien. Quel mal leur avait fait ce livre de la poétique? Pour Moncrif cela était clair; on n'y avait cité que trois couplets d'une chanson de lui qui en avait cinq: « Hélas! madame, j'ai cité les meilleurs, et je n'ai retranché que ceux qui répétaient la même idée. — Vraiment, c'est de quoi il se plaint, que vous ayez voulu corriger son ouvrage. Il ne vous le pardonnera ni à la vie, ni à la mort. »

Quant au président Hénaut, c'était plus difficile à savoir; Mme. Geoffrin ne se souciait pas de s'expliquer; le président voulait bien pardonner, il n'en fallait pas davantage; enfin pourtant elle consent à parler. « C'est toujours votre livre, dit-elle, et votre fureur de citer. Ne l'ai-je point là, votre livre? Voyons cette chanson du président que vous avez citée à propos des chansons à boire. La voici:

Venge-moi d'une ingrate maîtresse, etc.

De qui la tenez-vous, cette chanson? — De Géliotte — Eh bien! Géliotte ne vous l'a pas donnée telle qu'elle est, puisqu'il faut vous le dire: Il y a un *O*, que vous en avez retranché. — Un *O*, madame? — Eh! oui, un *O*. N'y a-t-il pas un

vers qui dit: *Que d'attraits?* — Oui, madame

Que d'attraits, dieux, qu'elle était belle!

— Justement, c'est là qu'est la faute; il fallait dire : *O dieux, qu'elle était belle!* — Eh! madame, le sens est le même. — Oui, monsieur; mais lorsqu'on cite, il faut citer fidellement. Chacun est jaloux de ce qu'il a fait; cela est naturel; le président ne vous a pas prié de citer sa chanson. — Je l'ai citée avec éloge. — Il n'y fallait donc rien changer. Puisqu'il avait mis *O dieux!* cela lui plaisait davantage. Que vous avait-il fait pour lui ôter son *O?* Du reste, il m'a bien assuré que cela n'empêcherait pas qu'il ne rendît justice à vos talens. » C'est d'une scène pareille, et de plusieurs autres du même genre qui se trouvent racontées dans les Mémoires de Marmontel, que l'on pourrait dire, en supposant qu'il y eût ajouté quelques détails pour les rendre plus saillantes: *Se non è vero è ben trovato.*

Mais *il vero* s'y trouve-t-il toujours? car c'est-là ce qu'on cherche, surtout dans des Mémoires où l'intérêt ne se trouve pas sans la confiance. C'est aux contemporains qu'il faudrait s'adresser pour résoudre cette question avec exactitude. Et peut-être, en examinant les détails, pourraient ils, comme le président Hénaut, y trouver quelqu'*O.* de plus ou de moins qu'il ne faudrait; mais si, du reste, l'ensemble des faits est vrai, et présenté généralement sous un bon jour, cela n'em-

pèchera pas que, comme lui, nous ne rendions justice à l'auteur. Peut-être, dans quelques-uns de ses portraits, un mouvement d'humeur, ou un sentiment d'affection lui ont-il fait quelquefois charger un peu les couleurs soit en bien soit en mal; mais ces taches sont rares, et l'on s'accorde assez généralement sur les ressemblances. Marmontel a plus souvent manqué de vérité dans le ton qu'il donne souvent à ses personnages. Ils ont rarement celui de leur état et de leur position. Ce défaut de convenance familier à Marmontel se fait sentir dans la plupart ses ouvrages. Si, dans ses tragédies, Aristomène parle *des gens de bien* qui sont dans le sénat de Messine, si Octave dit des soldats d'Antoine:

Que tous les vieux soldats *se connaissent en hommes.*

En revanche dans ses Mémoires, il fait dire à sa mère, petite bourgeoise de Bort, lorsqu'elle le voit partir pour Paris: « Allez, mon fils, allez courir les hasards de la gloire et de la fortune, je le veux bien; mais n'oubliez jamais que la plus digne et la plus honorable compagne du génie, c'est la vertu. » Ailleurs, la jeune nièce d'un curé chez lequel il est tombé malade, lui propose un bouillon: *Ou si vous l'aimez mieux*, dit-elle, *le lait écumant d'une chèvre que je trais de ma main.* Je ne sais, si une jeune fille qui trait les chèvres, s'amuse à remarquer que leur lait est *écumant;* mais ce qu'il y a de bien

sûr, c'est qu'elle n'imagine guère, que sa main y donne du prix.

On est tout étonné aussi d'entendre le comte de Gisors dire à Marmontel, en lui parlant du duc de Nivernois son beau-père, qui lui avait recommandé un secrétaire. « Je me méfie de la facilité *des grands* dans leurs recommandations. » Il ne faut qu'avoir un peu vécu dans le monde, pour savoir qu'un homme de la cour, en parlant des grands seigneurs, et surtout de son beau-père, ne disait pas *les grands*. La grandeur est relative, et ce mot de *grands* marque si bien la distance, qu'il est devenu de très-mauvais goût, même pour *les petits*.

Cependant, Marmontel avait beaucoup vécu dans le monde; c'est une chose étrange de voir combien il en saisit rarement le ton. Mais ce qui est plus extraordinaire, c'est la vérité de sentiment, qui contraste dans ses ouvrages avec cette invraisemblance de ton. Tous ceux qu'il exprime sont vrais, touchans, et rendus d'une manière aussi naturelle que le reste est quelquefois affecté. Dans un de ses Contes, un jeune homme gagne un prix; son premier mouvement est l'idée du bonheur dont aurait joui sa mère qu'il adorait, et qu'il vient de perdre. Il va se jeter dans les bras de son père; *ah, si elle vivait!* dit-il, en fondant en larmes, et c'est le seul mot qu'il puisse prononcer. Mais deux pages plus loin, ce même jeune homme, devenu *maître des*

requêtes, est sollicité par une jeune et jolie plaideuse dont il est le rapporteur ; celle-ci ne trouve rien de mieux à lui dire, si ce n'est qu'il est trop aimable pour rapporter des procès. *Ma cause plaidée*, ajoute-t-elle, *si vous m'en croyez, venez plaider la vôtre au tribunal du goût, des grâces et des plaisirs, où vous la gagnerez toujours.*

A-t-on jamais parlé ainsi à son rapporteur, à personne, et était-ce ainsi que Marmontel parlait dans le monde? Non ; mais ayant été auteur avant d'être autre chose, il ne pensa jamais que dans un livre on dût être autre chose qu'auteur, et ceux qui lisaient ses Contes, s'ils y trouvaient quelque trait qui ne leur parût pas conforme à la vérité, disaient : *c'est que c'est un conte* ; et tous oubliaient à l'envi, que

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable ;
Qu'il doit régner par-tout, et même dans la fable,

à plus forte raison dans l'histoire. Cette vraisemblance, sur laquelle on se montre si facile dans un récit qu'on n'est pas obligé de croire, on l'exige absolument de celui qui demande qu'on le croie, et il ne suffit pas alors que la chose racontée soit possible ; il faut qu'elle ait dû nécessairement arriver comme on la raconte, et se présenter absolument telle qu'on veut nous la montrer ; il ne faut pas seulement que l'ordonnance du tableau soit naturelle ; il faut que la

couleur en soit vraie, et qu'on ne puisse rien révoquer en doute ; car alors on serait tenté de douter de tout ; voilà pourquoi, dans les Mémoires de Marmontel, les évènemens les plus simples prennent quelquefois un air de roman, qui tient uniquement à son style.

Mais, pour un ouvrage de ce genre, l'un des défauts les plus grands serait de manquer d'intérêt ; et il n'en est pas dont les Mémoires de Marmontel soient plus éloignés. A cet intérêt des évènemens se joint le sentiment doux qu'inspire le souvenir d'un homme qui, pendant une longue carrière, a recueilli, dans l'estime publique, la récompense de l'honnêteté de sa vie ; et en se rappelant le genre de considération qui a entouré les dernières années d'un littérateur distingué, on ne peut s'empêcher de penser que la réputation acquise par des talens, n'a guère de prix dans les dernières années de la vie que par le jour qu'elle répand sur les vertus d'un caractère estimable.

E. H.

SUR
LES BOHÉMIENS (1).

Le peuple errant, caché, et pour ainsi dire invisible, que l'on connaît dans presque toutes les parties de l'Europe, tantôt sous le nom d'*Egyptiens*, tantôt sous celui de *Bohémiens*, que les Italiens appellent *Zingari*, et les Allemands *Zigeuner*, a déja souvent occupé les historiens. Selon une opinion développée, surtout par un auteur allemand nommé Grellmann, et qui est fondée sur des ressemblances assez frappantes de la langue particulière de ce peuple avec les langues des presqu'isles de l'Inde, ce serait une colonie indienne expulsée de sa patrie par des conquérans mahométans, et arrivée jusqu'à nous, au commencement du quinzième siècle; et il faudrait attribuer les noms si différens (2) qu'on leur a donnés à leurs migrations successives.

(1) *Die Zigeuner im Herodot, etc.* Les Bohémiens dans Hérodote, ou nouvelles lumières sur l'histoire de ce peuple tirées d'auteurs grecs, par J. G. Hasse. Kœnigsberg, 1803.

(2) On a même voulu dériver leur nom allemand *Zigeuner*, de *Zug* ou *Ziehen*, mot dont le composé *Herumziehen* est le terme ordinaire pour désigner les migrations des peuples nomades.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces malheureux n'habitent guère que des cavernes et des forêts, et ne se nourrissent que des tristes gains que leur procurent des supercheries et des brigandages, ou bien une industrie subalterne et ambulante. On dit que leurs différentes hordes obéissent à un même chef. Des personnes qui les ont rencontrés au milieu des forêts, ont trouvé dans leurs mœurs quelque ressemblance avec les Arabes du désert. Ils pillent le voyageur; mais ils accueillent avec hospitalité l'homme qui se présente avec confiance dans leur camp. M. Hasse, sans tenir aucun compte des savantes recherches de son compatriote, s'attache à la ressemblance fortuite du nom *Zigeuner* avec les *Sigynæ* d'Hérodote; il trouve les analogies les plus illusoires entre ce que l'historien dit de ce peuple peu connu, et les habitudes des Bohémiens. Poursuivant cette idée à travers toute l'histoire et la géographie ancienne, il croit reconnaître la même nation, tantôt dans les *Siginnes* que Strabon place sur le mont Caucase, tantôt dans les *Cingeses* et les *Sinciens*, que Ptolémée nomme parmi les peuplades de la Dace, et même dans les *Sigymniens*, que le faux Orphé nous présente près de l'Araxes et du Phase.

Hérodote (Liv. V, sect. IX.) ne dit autre chose des Sigynes, si non « qu'ils habitent au-delà du Danube, qu'ils portent un habillement

Mède, et qu'ils ont des chevaux à poil très-long, très-épais et d'une extrême vélocité, mais si petits qu'on ne peut s'en servir que pour le trait. Ils s'étendent jusqu'aux frontières des Enètes, et prétendent descendre des Mèdes. » Il serait plus pardonnable de reconnaître à cette description les rennes des peuples lapons ou finnois, qui en effet s'étendaient autrefois bien plus au Midi qu'aujourd'hui. Mais M. Hasse voit dans ce caractère particulier des chevaux des Sigynes, l'origine de l'adresse avec laquelle les Bohémiens d'aujourd'hui savent déguiser les défauts de ceux qu'ils veulent vendre avec avantage. Dans l'habillement Mède, il reconnaît l'amour de la parure qu'on remarque en effet parmi les Bohémiens, et qui contraste très-ridiculement avec leur pauvreté, etc. etc.

On voit que la vaste érudition qu'il montre dans une partie de son livre, n'est pas très-heureusement employée.

G. S.

DE L'INFLUENCE

DE CHARLEMAGNE

SUR LA CIVILISATION DE L'EUROPE.

Un historien moderne de Charlemagne commence son ouvrage par une longue diatribe contre la guerre et contre les conquérans. C'est une introduction fort singulière à la vie d'un guerrier célèbre et dont les exploits ont été très-utiles à l'humanité. Mais à l'époque où cette histoire fut écrite, on avait en quelque sorte entrepris la refonte de l'espèce humaine, et l'on prétendait la guérir des vices les plus inhérens à la nature.

La guerre est de ce nombre. Elle a toujours existé parmi les hommes ; et l'on serait tenté de croire avec Hobbes, qu'elle est leur état habituel, lorsqu'en comparant, dans les annales des peuples les plus civilisés, et qui devraient être par conséquent les plus disposés au calme et au repos, les tems de troubles ou d'agitation causés par des guerres intérieures ou étrangères, avec

ceux où ils ont joui d'une paix momentanée ; on voit que les premiers l'emportent beaucoup par leur durée, sur les seconds. Je ne sais, d'ailleurs, si un calme continuel serait un bien pour l'humanité. Les nations dégénèrent et se dégradent dans le repos, comme les eaux se corrompent quand elles ne sont point en mouvement.

D'ailleurs, en cela, comme en beaucoup d'autres choses, il y a des distinctions à faire. Des conquérans tels que les Attila, les Genséric, les Gengiskan, dont les exploits n'ont eu d'autre résultat que le pillage, la destruction et le massacre, peuvent être abandonnés sans regret à toute la censure des philantropes austères. Mais il n'en est pas de même de ceux qui ont vengé ou défendu leur pays, dont les conquêtes ont contribué à fonder de vastes et brillans états, à rendre les hommes plus sociables en les rapprochant entr'eux, à propager le domaine de leurs connaissances, à faire fleurir les arts, sources de tant de jouissances et de commodités.

Dans cette dernière classe de conquérans, Alexandre mérite sans contredit de tenir la première place. Depuis la guerre de Troye, il y avait une espèce de lutte entre l'Europe et l'Asie, pour savoir laquelle des deux aurait l'empire sur l'autre ; l'Asie parut longtems devoir l'emporter; Alexandre parut et il décida la querelle en faveur de l'Europe.

On a peine à concevoir comment, pendant

un règne aussi court que le sien, il a pu parcourir et soumettre tant de pays, fonder un empire composé de peuples, dont les mœurs étaient si opposées, et néanmoins d'une telle solidité, que les divisions même et les guerres de ses successeurs ne purent le détruire. On vit depuis cette époque des rois grecs régner jusques dans la Bactriane ; la langue grecque devenir familière dans tout l'Orient ; Alexandrie former le centre d'un commerce immense, qui a subsisté jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance ; son école l'emporter sur tout ce que la fabuleuse antiquité raconte des colléges de Thèbes et de Memphis ; enfin, les arts de la Grèce aller déployer toute leur magnificence jusques dans les déserts de Palmyre.

Les Grecs avaient poli l'Orient ; les Romains civilisèrent l'Occident : « ce n'était pas, dit Bossuet, de ces conquérans brutaux et avares, qui ne respirent que le pillage, ou qui établissent leur domination sur la ruine des pays vaincus. Les Romains rendaient meilleurs ceux qu'ils prenaient, en y faisant fleurir la justice, l'agriculture, le commerce, les arts même et les sciences, après qu'ils les eurent une fois goûtées. »

Leur empire, malgré son étendue immense, a été un des plus florissans qui fut jamais. Ils respectèrent les usages et les lois civiles de chaque peuple, et jusques à un certain point leurs lois

politiques. Chacun vivait en paix sous leur empire. Ils paraissaient plutôt les protecteurs que les maîtres du monde. Jamais la Grèce ne fut si libre que sous leur domination; elle se livra en entier à la culture des arts et des sciences, et elle n'en fut plus détournée par les orages d'une liberté turbulente.

Notre Gaule ne fut pas celle qui éprouva le moins la salutaire influence de la domination romaine. Un général romain haranguant, dans Tacite, une assemblée des députés de quelques cités de la Gaule septentrionale, leur rappelle, que les Romains n'étaient venus dans ce pays qu'à la prière des habitans, pour mettre fin à leurs divisions intestines, et les soustraire au joug des Germains qu'ils avaient imprudemment appelés à leurs secours. Si jamais, ajoutait-il, ce dont les dieux veuillent nous préserver, cet empire que huit cents ans de bonheur et de sagesse ont consolidé, venait à s'écrouler, on ne verrait plus que guerre entre les peuples qui le composent (1).

Cette prédiction se vérifia, quand les peuples du Nord, en inondant les Gaules, y portèrent leurs mœurs féroces et barbares. Les premiers conquérans y fondèrent des états nouveaux, auxquels ils ne donnèrent quelque solidité, qu'en profitant des débris de la civilisation romaine.

(1) *Histor. lib.* 4.

Mais le partage qu'en firent leurs successeurs, leurs discordes éternelles, la dégénération et la nullité où ils tombèrent, allaient tout jeter dans une anarchie déplorable, lorsque la providence suscita la famille des Carlovingiens.

Il n'y eut jamais de destinées plus glorieuses que les siennes. Non-seulement elle produisit de suite trois grands princes, chose qu'on n'avait pas vue auparavant, et qu'on n'a pas revue depuis; mais encore toutes leurs actions concoururent à garantir l'Europe des calamités dont elle était menacée, et à préparer sa gloire future. Le premier de ces princes, Charles-Martel, guerrier audacieux et intrépide, arrêta par une seule bataille l'inondation de ces Sarrazins si formidables jusqu'alors, et qui menaçaient d'étendre sur l'Europe entière, le règne de l'ignorance, de la superstition et du despotisme, que la religion mahométane a porté par-tout où elle s'est établie. La victoire de Charles-Martel fut le terme de la prospérité des Sarrazins. Ils ne firent que décheoir depuis lors au moins en Europe.

Pépin soutint la gloire de son père, et préluda à celle de son fils, qui devait les surpasser tous les deux.

Nous n'avons pas encore une bonne histoire de Charlemagne, et où ce prince soit apprécié comme il mérite de l'être. Ceux qui ont écrit l'histoire générale de France, ont passé rapidement sur les deux premières races. Ils ne les

ont pas jugées dignes d'une grande attention ; et tandis que nous avons tant d'ouvrages profonds sur les antiquités grecques, romaines et autres, qui nous sont parfaitement étrangères, nous n'avons rien sur les nôtres que d'inexact et d'irréfléchi.

M. Hegewisch, littérateur distingué de l'Allemagne, publia en 1790 une histoire de Charlemagne, qui vient d'être traduite en français (1). Cette histoire, quoique surchargée quelquefois de disgressions minutieuses, est sans contredit la seule où les actions de ce grand prince sont présentées sous leur véritable point de vue. Elle est d'ailleurs écrite avec tant d'impartialité que, quoiqu'il y soit continuellement question du pape et du clergé catholique, on aurait de la peine à deviner que l'auteur est protestant, si l'on n'avait soin d'en avertir dans une note.

Le traducteur a rassemblé, à la fin du volume, les jugemens qu'ont porté de Charlemagne les plus célèbres écrivains modernes. Rien de plus curieux que ce rapprochement ; l'un le loue de ce dont l'autre le blâme ; chacun suivant la marotte qu'il a en tête, l'exalte ou le déprécie.

Voltaire le traite avec la plus grande sévérité, parce que, sans doute, il favorisa le clergé,

(1) Histoire de l'empereur Charlemagne, traduction libre de l'allemand du professeur Hegewisch, avec un avant-propos, quelques notes et un supplément de M. Bourgoing. (Paris, chez Henrichs.)

N. d. E.

et qu'il est en quelques lieux honoré comme saint.

Mably veut absolument en faire un *philosophe* et un *patriote*. Il suppose qu'il donna la liberté aux Français, et qu'il leur laissa le droit de faire eux-mêmes les lois auxquelles ils devaient obéir. Il s'agissait bien alors de liberté ! c'était l'anarchie qu'il fallait enchaîner et la subordination qu'il était nécessaire d'établir. Mably convient que les mœurs étaient féroces, et la nation plongée dans la plus profonde ignorance. Quels législateurs elle aurait produits !

Gibbon ne peut trouver dans les lois de Charlemagne les vues générales et l'esprit immortel d'un législateur. Après les nombreuses diètes qu'il tint, dit-il, la constitution fut laissée flottante entre les désordres de l'anarchie, et ceux du despotisme. Quand cet écrivain n'aurait pas donné des preuves fréquentes de la légèreté de son jugement dans ce recueil de dissertations, qu'il a intitulées Histoire de la décadence de l'empire romain, on en verrait ici une démonstration manifeste. Il n'était pas plus au pouvoir de Charlemagne, que de tout autre, de faire des constitutions. C'est le tems seul qui les crée ; il n'est donné aux plus grands génies que de disposer les esprits à s'y soumettre ; et c'est ce que Charlemagne voulut d'abord faire.

Peu d'hommes qui ont réuni, comme lui, à la plus infatigable activité, une ame noble et géné-

reuse, une sagesse profonde et les vues les plus étendues. L'esprit de prévoyance était surtout son esprit dominant. Les larmes qu'il versa lorsqu'apercevant de Boulogne les vaisseaux des Normands, il pressentit les maux qu'ils feraient un jour à la France, prouvent avec quelle sagacité il perçait les voiles de l'avenir.

Toutes les actions de son règne, aussi long que glorieux, eurent pour objet, d'assurer le bonheur de ses sujets, de les guérir des maux dont ils étaient atteints, et de les garantir de ceux dont il les voyait menacés. Il avait à l'extérieur des ennemis redoutables à combattre; au-dedans l'anarchie et la férocité à réprimer et à adoucir.

Du côté des Pyrénées, le danger était nul. La puissance des Sarrazins si redoutables quelques années auparavant, était affaiblie par les divisions qui s'étaient élevées parmi leurs chefs. Quelques-uns avaient imploré les secours de Charles, et s'étaient rendus ses tributaires. Peut-être que s'il avait suivi les succès qu'il eut dans son expédition en Espagne, il aurait pu affranchir dès-lors ce pays du joug musulman. On lui a même reproché de ne l'avoir pas fait; mais Charles ne devait pas sacrifier le salut de son empire à une gloire incertaine.

La Germanie, qui avait vomi sur les Gaules tant de hordes de barbares, en renfermait encore dans son sein qui pouvaient renouveler

les anciennes dévastations. De ce nombre étaient les Saxons qui occupaient les environs de l'Elbe, et ce qu'on appelle aujourd'hui la Westphalie et le duché de Brêmen. De tous les brigands qui ont fait le tourment de l'espèce humaine, ceux-là étaient les plus inquiets et les plus turbulens. Ils faisaient déja parler d'eux du tems de l'empereur Julien, comme on le voit par Ammien Marcellin; de manière que depuis trois ou quatre siècles, ils portaient la terreur et la désolation par-tout où ils pouvaient aboutir, soit par mer, soit par terre. Il fallait qu'ils eussent établi le principal théâtre de leurs brigandages sur les côtes de la Manche; car elles portaient le nom de *rivage Saxon*. Une colonie de ce peuple s'était emparé de la Grande-Bretagne, sans cesser d'être le fléau du continent. Le père et l'aïeul de Charlemagne avaient eu à lutter sans cesse contre lui; mais c'était à Charles qu'il était réservé de les dompter. Il n'y eut pas jusqu'alors de sûreté pour le nord de la France.

On lui a fait un crime de la sévérité avec laquelle il les traita; mais on a oublié sans doute qu'ils exercèrent sa patience pendant trente-trois ans. Toujours vaincus, jamais soumis, les Saxons choisissaient constamment le moment où Charles était embarrassé dans d'autres expéditions, pour renouveler leurs attaques et rompre la paix qu'il leur avait accordée. Sa patience se lassa à la fin, et il ne parvint à les

dompter, qu'en en arrachant une partie de leurs foyers, qu'il transporta dans les provinces belgiques.

Parmi les conditions qu'il leur avait imposées, dans les traités fréquens qu'il avait faits avec eux, on trouve celle d'embrasser la religion chrétienne; çà été là un grand prétexte de crier à l'intolérance et au fanatisme. La religion, dit-on, ne se commande point; c'est la persuasion qui en fait la principale force. Charlemagne savait probablement cela tout aussi bien qu'un autre; mais il s'était aussi aperçu que la profession que faisaient du christianisme les barbares sortis de la Germanie, quelqu'imparfaite qu'elle fût, avait beaucoup contribué à adoucir la férocité de leurs mœurs, entretenue auparavant par une religion sanguinaire, qui était encore celle des Saxons. La condition d'embrasser le christianisme, imposée aux Saxons, était plutôt une mesure politique que religieuse; c'était Géloh, exigeant dans un traité, que les Cartaginois n'immoleraient plus des victimes humaines. Charles-Martel, son aïeul, qu'on n'a jamais accusé de fanatisme et de superstition, avait, dans le même objet, obligé les Frisons à se faire chrétiens.» Si les Saxons, dit M. Hegewisch, n'eussent pas été subjugués par Charlemagne, ils auraient peut-être continué pendant quelques siècles à sacrifier à leur Wodam des victimes humaines, à

se rendre redoutables à tous leurs voisins, par leurs dévastations (1). »

Pour achever par l'instruction ce que la nécessité avait commencé, Charlemagne établit des évêchés dans les pays occupés par les Saxons.

« L'époque de la fondation des évêchés d'Allemagne, dit M. Hegewisch, est celle où a commencé chez les Allemands la culture de l'esprit. On peut dire que jusques-là, ils n'avaient été que des êtres purement sensuels, uniquement occupés d'objets physiques, étrangers à toute idée d'un monde intellectuel. Leur langue n'avait pas encore des mots pour exprimer ce qui tient à cet ordre des choses; et il est assez curieux de suivre les efforts qu'il a fallu faire, pour la doter de ces mots. L'érection des évêchés a été pour l'Allemagne ce qu'avait été pour la Grèce la fondation des colonies phéniciennes et égyptiennes (2).

Les Saxons n'étaient pas les seuls ennemis de la civilisation que la Germanie renfermait, ou qu'elle avait dans son voisinage. Le pays qu'on appelle aujourd'hui Hongrie et Autriche, avait été envahi par des espèces de sauvages venus du Nord, comme tous les autres, et qu'on nommait *Huns*, *Ogres* ou *Avares*, noms qui sont presque synonymes de celui de mangeurs d'hommes, et

(1) Histoire de Charlemagne, pag. 385.
(2) *Ibid.* pag. 241.

dont on se sert encore, quand on veut inspirer l'effroi ou la terreur. « Aucune contrée, dit M. Hegewisch, ne fut le théâtre de dévastations plus horribles, plus universelles, plus répétées, que celles que ces hordes avaient occupées; elles avaient effacé toutes les traces de l'industrie humaine. »

Déja elles étendaient leurs ravages sur les états de Charles, en Allemagne, lorsqu'il jugea à propos d'aller les attaquer dans leur repaire. Une seule campagne ne suffit pas pour les vaincre, malgré les préparatifs redoutables qu'il avait faits pour une guerre, au succès de laquelle était attaché, en quelque sorte, le sort de ses états.

Charlemagne eut encore d'autres guerres à soutenir dans l'Allemagne, qu'il vint à bout de ranger en entier sous ses lois, et dont les divers peuples concoururent dès-lors à former le corps d'un grand état. L'effet de cette réunion, suivant M. Hegewisch, fut de hâter le progrès des lumières en Allemagne; et si ces progrès furent lents et pénibles, il faut s'en prendre à l'inepte incurie des successeurs de Charlemagne, et aux guerres intestines dont, après sa mort, ses états furent la proie (1).

Il nous reste à parler de l'expédition la plus brillante de Charlemagne, de celle dont les conséquences ont le plus influé, non-seulement

(1) Histoire de Charlemagne, par M. Hegewisch, pag. 384.

sur les destinées de la France, mais encore sur celles de l'Europe entière; je veux parler de la conquête du royaume des Lombards. C'était aussi un peuple Germain; mais, quoiqu'il en soit fait mention dans Tacite, on ne le voit paraître que vers le milieu du sixième siècle, qu'il fit une irruption en Italie, sous la conduite de son roi Alboin, et s'établit dans le nord de cette contrée, où il occupa le duché de Milan, et quelques pays circonvoisins.

Le reste de l'Italie obéissait encore aux empereurs de Constantinople; c'était les débris des conquêtes de Bélisaire et de Narsès. Les Lombards manifestèrent de bonne heure le projet de les réunir à celles qu'ils avaient déja faites. Les papes qui exerçaient déja une grande autorité à Rome, mécontens des empereurs grecs et mal défendus par eux, arrêtèrent quelque tems, par leur adresse, les efforts des Lombards; mais, voyant qu'ils succomberaient à la longue, dans une lutte si inégale, ils avaient pensé, dès le tems de Charles-Martel, d'appeler les Français à leur secours. Nulle puissance n'avait plus qu'eux intérêt à empêcher l'agrandissement des Lombards. On n'avait pas oublié ce que la France avait eu à souffrir sous les premiers Mérovingiens du voisinage des Goths, lorsque maîtres de l'Italie, ils occupaient encore la Provence et le Languedoc. Celui des Lombards, déja inquiétant, pouvait devenir aussi redoutable. Les plaintes

des papes contre l'ambition des Lombards, ne pouvaient qu'être favorablement reçues en France; Charles-Martel et Pépin se bornèrent à les contenir dans leurs premières limites; Charlemagne mit fin à leur domination, en s'emparant de la Lombardie dans une seule campagne.

La conquête de l'Italie n'ajouta pas seulement à la puissance de Charlemagne, elle agrandit aussi ses vues. On trouvait encore dans quelques-unes de ses villes des restes précieux de l'ancienne civilisation romaine. C'était à Rome surtout qu'ils se faisaient remarquer. La vue de cette ville célèbre paraît avoir fait sur le génie de Charlemagne la plus vive impression.

Quoique pillée à diverses reprises par les peuples barbares, et soumise même pendant quelque tems à leur domination, Rome n'en avait point adopté les lois. La pratique de celle des anciens Romains, l'ordre et la hiérarchie de leurs tribunaux s'y étaient maintenus. Leurs institutions religieuses, la base et le fondement de leur antique constitution, n'existaient plus à la vérité; mais elles avaient été remplacées par celles du christianisme, plus favorables encore à la sociabilité. Le clergé catholique avait conservé la pompe et l'éclat de l'ancien sacerdoce romain. Cette pompe et cet éclat en imposaient aux plus barbares. Attila lui-même en fut frappé; et la fureur dont il était animé contre les Romains, se calma à la vue du pape St. Léon, qui

était venu au devant de lui accompagné de son clergé.

Quelle impression un tel spectacle ne dut pas faire sur Charlemagne, qui était venu à Rome avec des intentions bien opposées! On ne le vit point chercher avec une curiosité puérile, ce qui pouvait rester des anciennes constructions romaines, (vains débris d'une grandeur qui n'était plus), ni s'extasier devant les fragmens d'une statue mutilée ou chercher à connaître, comme dit Montaigne, combien la *santa rotunda* avait de pas de circuit. Les monumens vivans, si l'on peut s'exprimer ainsi, furent ceux qui attirèrent spécialement son attention. Il chercha à transplanter en France, les arts qui fleurissaient encore en Italie, et qui étaient propres à adoucir les mœurs de ses sujets, et à ramener parmi eux les habitudes paisibles de la sociabilité. Il s'attacha surtout à découvrir les hommes distingués par leurs vertus et par leurs talens, et à les attirer auprès de lui. C'est dans un de ses voyages d'Italie, qu'il rencontra le célèbre Alcuin, anglais d'origine, qui allait à Rome chercher le *pallium* pour l'archevêque d'York. Alcuin était non-seulement un homme très-instruit pour son tems; il avait encore un sens droit et un jugement profond. Charles fut frappé de la sagesse de ses discours dans un entretien qu'il eut avec lui, et il l'engagea à venir s'établir à sa cour, sitôt que sa mission serait remplie.

Alcuin fut au nombre des conseillers intimes de Charles, et ses avis lui furent souvent très-utiles; il fut le créateur, et pendant quelque tems le chef de la société savante ou de l'académie, qui se forma à la cour même, et dont Charlemagne ne dédaigna pas d'être membre.

Elle servit à répandre en France le goût des sciences et de la littérature. Les écrivains du neuvième siècle, tant en France qu'en Allemagne, doivent être regardés comme les élèves de l'académie de Charlemagne. Il y eut même depuis lors en France, une succession non interrompue d'hommes éclairés, qui subsista jusqu'au moment où l'université de Paris commença à se faire connaître; ce qui a sans doute fait croire à plusieurs que Charlemagne en était le fondateur.

Alcuin lui inspira encore l'idée d'établir une école, dans tous les endroits où il y avait une église et où les jeunes gens apprendraient à lire et à écrire, à compter, à chanter, et même à connaître les principes de la grammaire.

Cet établissement était principalement destiné pour le clergé, le seul ordre capable alors de recevoir quelque instruction, et de la propager dans le peuple. Les malheurs du tems, les désordres occasionnés par les guerres intestines ou étrangères, l'avaient fait dégénérer de sa véritable vocation. Charles-Martel ayant pris les biens de l'église pour les distribuer à ses soldats, la plupart des ecclésiastiques, pour en conserver

une partie, étaient devenus militaires. On vit des évêques et des abbés endosser la cuirasse, commander des corps de troupes, et les conduire au combat. En vivant avec des gens de guerre, ils en prirent les mœurs et les habitudes.

Dès le tems de Pépin, on avait senti la nécessité de remédier à cet abus, et de ramener les gens d'église à l'esprit de leur institution. Charlemagne, qui voyait dans le clergé le seul foyer de civilisation qui existât encore, s'occupa de cet objet pendant tout le cours de son long règne. De là ce grand nombre de capitulaires que nous avons, relatifs à la discipline ecclésiastique. Le mal n'était cependant pas guéri encore, à la diète de Worms, en 803. Les laïcs eux-mêmes y demandèrent que les évêques fussent exemptés du service militaire, et qu'on prononçât des peines contre ceux qui tenteraient de les dépouiller de leurs biens. On croit que cette démarche fut suggérée par Charlemagne lui-même.

Le zèle que ce prince mit à rendre au clergé la pureté primitive et les prérogatives même qu'il lui accorda, n'empêchèrent point qu'il ne conservât, à son égard, la même autorité que sur ses autres sujets. Il ne souffrit jamais qu'on portât atteinte à ses droits, et sa surveillance s'étendit sur l'église comme sur les autres parties de l'administration publique. Il créa lui-même des évêchés, et il assembla des conciles, où il exerça la même étendue de pouvoir, que

les empereurs d'Orient avaient exercé dans les premiers conciles généraux.

Cependant ce fut sous le règne de Charlemagne même qu'on fabriqua, et qu'on fit même paraître les titres sur lesquels les ecclésiastiques fondèrent l'indépendance à laquelle ils prétendirent dans la suite.

Mais ce fut là un évènement si extraordinaire, et les conséquences en furent si importantes pour l'Europe entière, qu'il mérite d'être examiné dans un article particulier.

BERNARDI.

FRAGMENS

SUR

LES KALMOUKS,

D'après les observations faites dans leur pays par un voyageur, pendant les années 1802 *et* 1803.

LE nom de Kalmouks semble ne réveiller que l'idée d'un peuple guerrier et farouche, étranger aux premiers élémens de la civilisation. On serait en général peu porté à croire qu'il valût la peine d'être étudié, sous les rapports de son origine,

de son histoire, de ses lois, de ses mœurs, de sa religion, et même de sa littérature.

Le savant Pallas est le premier qui, en 1774, ait appelé l'attention des observateurs sur ces peuplades de Tartares, et qui ait essayé de combattre les préventions d'après lesquelles on les jugeait.

Un voyageur beaucoup plus moderne, moins éclairé peut-être, mais plus persévérant et mieux servi par les circonstances, M. Benjamin Bergmann, après avoir appris leur langue, a été, en 1802 et 1803, parcourir leur pays; il a séjourné à la cour de leur souverain; il a visité leurs camps, leurs habitations errantes, leurs temples. Chemin faisant, il a recueilli une foule d'observations sur ce peuple singulier.

De retour dans sa patrie, il a publié sur les Kalmouks un volume de mille pages; et celui qui aurait une patience presque égale à la sienne, celle de dévorer cette immense compilation, pourrait se flatter de connaître ce peuple autant qu'une nation civilisée de l'Europe. Nous nous bornerons à présenter le plan général de l'ouvrage, et à en extraire ce qu'il contient de plus piquant pour la curiosité, et de plus instructif pour la philosophie.

Voici d'abord comment M. Bergmann, dans son introduction, cherche à éveiller l'intérêt de ses lecteurs en faveur du peuple qu'il a pris tant de peine à étudier.

« Les peuplades mongoles, dit-il, qui déja s'étaient distinguées sous Attila (car il lui paraît prouvé que les Kalmouks descendent des Huns), qui ensuite sous Gengis-Kan et ses successeurs, ont étendu leur puissance sur toute l'Asie et une partie de l'Europe; qui présentement, bannies des pays que remplissait la terreur de leurs armes, ne sont plus que des peuplades paisibles et errantes dans de vastes déserts, où ils ont conservé, avec la vie nomade de leurs ancêtres, leurs usages, leurs vertus et leurs vices, qui parlent et écrivent une langue tout-à-fait particulière, qui ont un système de religion aussi ingénieux peut-être que bisarre, qui enfin possèdent, dans de nombreux écrits, la sagesse des anciens philosophes de l'Inde et du Thibet; de pareilles peuplades nous semblent mériter d'être plus connues des autres nations qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. »

Une portion de l'ouvrage que nous analysons, est en forme de lettres. La première est datée du camp de Tschutscheï, prince des Kalmouks, au bord de l'Axaï, qui est une des branches du Don.

M. Bergmann prend son point de départ des eaux minérales de Sarepta, qui ont une grande célébrité parmi les Kalmouks. C'est dans les environs de ces eaux, que le fameux Pugatschef se reposa trois jours des fatigues de sa marche dévastatrice. Un peu au-delà on franchit une chaîne de montagnes, du haut de laquelle la vue

embrasse un vaste pays, sans arbres, sans buissons, presque sans habitations, si ce n'est au bord des rivières qui lui servent de limites; des voyageurs peu exercés s'égareraient dans ces immenses plaines, connues sous le nom de *Steppe*, qui ont quatre cents werstes de longueur. Les Kalmouks les parcourent, dans tous les sens, avec leurs chevaux et leurs chameaux, sans hésiter sur la direction qu'ils ont à prendre.

La caravane à laquelle M. B. s'était associé, après avoir erré de huttes en huttes, arrive au camp du prince ou vice-chan des Kalmouks. C'est une réunion d'habitations adaptées aux goûts et aux usages d'un peuple nomade. Les principaux quartiers de cette horde sont celui du prince, celui du clergé et celui du marché, connu dans la langue des Tartares, des Kalmouks et des Russes, sous le nom de *Basar*.

Le vice-chan accueille le voyageur chrétien avec bonté, le laisse assister à la prière qu'il fait en famille, à une des séances de son tribunal suprême; puis fait servir à la ronde de l'eau-de-vie de lait. M. B. par politesse, triomphe de la répugnance que cette boisson inspire à un palais européen. Il est ensuite témoin du service divin des Kalmouks. Là, il retrouve ce que présentent presque toutes les religions du monde, à quelques nuances près; des instrumens de musique de formes bisarres, des images révérées, qu'on n'approche qu'avec un respect profond,

qu'on craint de profaner même par le souffle ; des autels, de l'eau bénite, des chapelets, des holocaustes, dont la partie substantielle est pour les prêtres et la fumée pour les dieux.

Les Kalmouks ont aussi leur hiérarchie ecclésiastique. Trois ordres la composent ; les prêtres supérieurs se nomment *Grællung*. Il y a outre cela, dans chaque horde, un pontife suprême qui porte le titre de *Lama*.

M. B. assista à l'entrée solennelle du Lama dans le *Churull* ou palais du vice-chan. Sa hutte était à quelques werstes de là. Il vint d'abord à cheval jusqu'au bord d'une rivière où l'attendait une foule immense. Il avait une espèce de manteau de soie jaune, couleur fort estimée chez les Mongols. Sa tête était couverte d'un bonnet rond, garni d'une guirlande d'hermine. Après avoir été porté à bras d'hommes de l'autre côté de la rivière, il remonta à cheval. Un Grællung tenait la bride. Un prêtre d'un ordre inférieur portait devant lui un bâton de bois d'ébène. Le Lama mit pied à terre à la porte du *Churull*. Il entra d'abord dans la hutte des prières, se prosterna trois fois devant l'autel, puis alla s'asseoir sur un vaste coussin sous une tente ; quitta ses bottes rouges et son manteau jaune ; découvrit ses bras jusqu'aux aisselles et croisa ses jambes. Tous les prêtres s'agenouillèrent devant lui.

Au bout de quelque tems, le vice-chan s'approcha, accompagné de ses deux fils aînés, et d'une

foule de *saissang* ou gentilshommes. Il avait un vêtement de soie bleue, tout resplendissant d'or et d'argent. Il salua profondément le Lama et alla s'asseoir assez près de lui. Les deux fils, après s'être prosternés trois fois, se placèrent l'un derrière l'autre en dehors de la tente, jusqu'à ce qu'on les invitât à venir s'asseoir au-dessous de leur père. Un quart-d'heure après, arriva l'épouse du vice-chan avec ses deux filles. Elle se courba aussi à trois reprises jusqu'à terre devant le Lama, et alla ensuite prendre place à côté de son second fils. Le grave pontife n'avait répondu à tous ces hommages que par un légermouvement de mains.

On commença ensuite une prière solemnelle, pendant laquelle on porta à la ronde des coupes pleines de lait et de thé, des plats de viande et de petits gâteaux.

Pendant la prière, le menu peuple (car il y en a aussi chez les Kalmouks) s'amoncelait autour des autres huttes du Churull, se prosternait à son tour, mais avec d'étranges simagrées. On commençait par jeter son bonnet en l'air, de manière que le côté jaune fût en-dessus; ensuite on lançait ses deux bras l'un contre l'autre, puis on rapprochait du visage le pouce et l'index de chaque main. En se prosternant, il fallait toucher de la tête le bonnet qui s'en était séparé. Au moment où la fête finissait, des prêtres subalternes parurent avec des vases d'où ils

versaient de l'eau sainte dans le creux de la main des pieux assistans. Chacun d'eux en avalait une partie, se lavait le visage avec le reste et payait deux kopekes (1) pour le tout; car dans toutes les religions, les prêtres vivent de l'autel. Le Lama lui-même n'est pas plus désintéressé que ses subalternes. Le repas religieux, pendant toute la durée duquel il était resté assis sur son coussin et les prêtres sur leurs talons, fut l'occasion d'une espèce de quête dont le produit était pour lui.

M. Bergmann fait parcourir à ses lecteurs le chemin qu'il suit lui-même avec sa caravane, et saisit les occasions qui s'offrent successivement de leur faire connaître le peuple singulier qu'il paraît avoir envisagé sous toutes les faces. Il assiste à un de leurs jeux, grossière imitation de ceux de l'Élide, du cirque et des tournois du moyen âge. C'était un combat dans lequel les lutteurs du prince, d'une part, et ceux de la princesse, de l'autre, marquèrent beaucoup de force et de souplesse. D'après les lois de cette lutte, un des athlètes peut être renversé sur le ventre ou sur le côté sans être vaincu. C'est seulement lorsqu'il est sur le dos que le vainqueur est proclamé. La victoire cette fois se déclara pour le parti de la princesse. Le triomphateur s'approcha du prince, toucha la terre

(1) Petite monnaie russe dont cent font un rouble.

de son front, et reçut pour rafraîchissement une coupe de lait de jument, et pour prix un manteau.

Les Kalmouks ont aussi leurs courses de chevaux, dans lesquelles ils égalent au moins tout autre peuple connu. A l'une de celles dont M. B. fut témoin, les chevaux avaient un espace de 30 à 40 werstes à parcourir, et arrivèrent au but sans paraître fatigués.

Leurs prêtres des trois ordres ne manquent pas d'assister assidûment à ces divertissemens profanes; trop heureux d'avoir ce moyen d'occuper leurs loisirs. Suivant l'auteur, il n'y a pas sur la terre d'êtres plus fainéans que les prêtres kalmouks. Ils abandonnent le soin de leurs troupeaux, de leur table, de leurs vêtemens à leurs subalternes, soit ecclésiastiques, soit laïcs, et n'ont d'autres occupations que de boire, de manger et de dormir. Aussi leur embonpoint l'emporte-t-il encore sur celui de ces favoris de la mollesse célébrés dans le Lutrin. Leur face est vraiment, selon l'expression de M. Bergmann, la lune dans son plein à la couleur près. Leurs yeux à demi-ouverts, semblent être toujours entre deux sommeils.

Les jours de fête, la lecture nonchalante de leurs livres saints fait seulement quelque diversion à cette longue série de loisirs. Rien de plus scrupuleux que leur respect pour ces livres saints. Ce serait les profaner que de les placer à

terre, ou sur le pied du lit, que de marcher ou de s'asseoir dessus. Un de ces livres fut présenté par les prêtres à M. Bergmann ; mais avant qu'il lui fût permis d'y lire, il fut obligé de se laver les mains. A mesure qu'il lisait, d'ignorans interprêtes cherchaient à lui expliquer ce qu'il ne comprenait pas. Il avait écrit sur un papier quelques-unes de ces explications, et ce papier, qu'il avait posé à terre, s'étant par hasard trouvé sous son pied, il s'éleva tout-à-coup un cri d'indignation contre lui. Il crut s'excuser en disant qu'il n'avait écrit que quelques paroles isolées. *N'importe*, lui répliqua-t-on, *ces paroles sont tirées de la Sainte-Ecriture, elles doivent être révérées comme l'écriture même.* Il parvint cependant à désarmer les prêtres au point qu'ils lui laissèrent la faculté de lire tout à son aise dans un de ces livres sacrés.

M. B. eut de fréquentes occasions de voir ce peuple demi-policé au milieu de ses solemnités, auxquelles ils n'apportent pas moins de pompe et d'apareil que les nations les plus civilisées. Pendant qu'il voyageait avec sa caravane à travers les *Steppe*, on annonça l'arrivée de l'*Ober-Pristaw*. C'est le titre que porte l'agent de la cour de Russie auprès des Kalmouks. Sa réception par le vice-chan se fit au bord de la Selma, l'une des petites rivières qui se jettent dans le Volga, et elle fut accompagnée de cérémonies religieuses.

Un peuple encore si éloigné de la civilisation et qui a cessé d'être conquérant, doit offrir à l'histoire bien peu d'objets dignes d'elles. Il s'est cependant passé dans ces derniers tems, chez les Kalmouks, un évènement qui est à-peu-près unique dans son genre, et qui ne peut être comparé qu'au voyage furtif des enfans d'Israël s'échappant de l'Egypte. M. Bergmann donne sur ce fait des détails très-circonstanciés dont nous ne présenterons que le résumé.

Les Kalmouks n'étaient point originaires du pays que la plus grande partie de cette nation habite encore de nos jours. Ils étaient venus de la Tartarie s'établir entre le Jaïk et la Jamba, deux rivières qui ont leur embouchure dans la mer Caspienne. Bientôt il s'éleva entre leurs chefs de sanglantes divisions auxquelles les Russes prirent part. Vers l'année 1751, Ubascha, l'héritier d'un de ces chefs, se trouva en possession du pouvoir sur cent mille huttes qui, des rives du Jaïk à celles du Don, couvraient un vaste pays tout en pâturages, et d'une étendue de trois à quatre cent mille werstes carrées. Il reconnaissait proprement le souverain de Russie pour son seigneur territorial ; mais il était plutôt traité comme un allié que comme un vassal. Les immenses troupeaux de son peuple alimentaient les principales villes de Russie; et les Russes lui fournissaient une grande partie des produits dont il était dépourvu. Ubascha était obligé,

à la vérité, de prendre part à leurs guerres ; mais il y trouvait l'avantage d'exercer la jeunesse oisive de sa nation, et se mettait en état de tenir tête à ses voisins inquiets, les Kirgis, les Tartares Nogais, les habitans du Caucase et de la Crimée.

Ubascha avait des vertus paisibles qui, dans des tems calmes, eussent pu suffire à l'exercice de son pouvoir ; mais il eut pour rival, et bientôt pour ennemi, un de ses parens, *Zæbæk Dorschi*, qui le surpassait de beaucoup en adresse et en énergie. Zæbæk le calomnia auprès de la cour de Russie ; il aspira à l'autorité suprême ; il ne put parvenir qu'à la place de premier ministre. Son ambition trompée lui inspira un projet de vengeance, dont l'exécution eût peut-être été impossible à tout autre ; c'était d'enlever à la Russie une population de trois cent mille hommes, et de les transplanter, loin de son empire, vers les frontières de la Chine. Pour y parvenir, il fallait détacher le bienveillant Ubascha de son affection pour le gouvernement russe ; il fallait déterminer les principaux d'entre les Kalmouks à exposer la plus grande partie de leur fortune, qui ne consistait qu'en troupeaux, aux hasards d'une transmigration si longue et si périlleuse. Il fallait décider tout un peuple à aller chercher une nouvelle patrie à travers de vastes déserts, sans être certain de gagner au change.

Zæbæk fut puissamment secondé par le grand Lama des Kalmouks, *Loosang Dschaltzan*,

le prêtre le plus artificieux qui eût jamais, suivant l'auteur, ceint la thiare pontificale. Loosang avait acquis une réputation de sainteté qui lui donnait le plus grand crédit parmi les Kalmouks. Il avait d'ailleurs sur l'épouse du faible Ubascha le double ascendant de sa dignité suprême et de l'amour. Zæbæk sut aussi gagner son beau-pére OErempell, en faisant briller à ses yeux la perspective d'un grand pouvoir.

Ces trois associés d'ambition et de vengeance employèrent des moyens lents et adroits pour amener doucement le vice-chan à leur opinion. Ils lui peignirent, sous les couleurs les plus odieuses, le joug de la cour de Russie, les vexations de ses agens. « Ce n'est, lui disaient-ils, qu'en nous éloignant de l'empire de Russie, que nous pouvons échapper à un honteux esclavage. Il n'y a que le retour dans notre ancienne patrie, qui nous puisse assurer notre constitution politique et religieuse. La puissance des nations d'Europe doit nous détourner d'une émigration vers l'Occident. Chez les Tartares nos voisins, nous serions obligés de renoncer à notre vie errante. Trouverions-nous un domicile paisible au sein des hordes avides et turbulentes des Kirgis et de la Bucharie? Les vastes plaines de la Chine nous offrent la seule contrée où nous puissions continuer notre vie de peuple nomade, et professer notre religion avec sécurité. »

Pour sanctionner cette étrange résolution, ils firent consulter l'oracle du Thibet; et la réponse du Dalaï-Lama fut reçue comme un grand motif d'encouragement. Elle leur indiqua, pour l'époque de leur transmigration, deux des années de l'ère des Kalmouks (1), qui revenaient aux années 1770 et 1771.

La docile obéissance de Zæbæk à la voix de l'oracle, l'empêcha de précipiter l'exécution de son projet au gré de son audace impatiente. Dans l'intervalle, les Kalmouks, sous les ordres de leur prince, prirent part à la guerre des Russes et des Turcs. Ubascha conduisit en personne trente mille chevaux dans les montagnes du Kuban, et remporta sur les Tartares de ces contrées une victoire signalée. Ce dévouement à la cause des Russes et ce déploiement de valeur de la part des Kalmouks, eurent le double effet de tenir leur courage en haleine, et de prévenir les soupçons de la cour de Russie.

La conduite de cette cour, postérieurement

(1) Les Kalmouks désignent leurs jours, leurs mois et leurs années, d'après les noms de douze animaux : la *Souris*, le *Bœuf*, le *Tigre*, le *Lièvre*, le *Dragon*, le *Serpent*, le *Cheval*, la *Brebis*, le *Singe*, le *Coq*, le *Chien* et le *Cochon*. Le cycle mongol, qui est de soixante ans, contient cinq fois ces douze noms. La prophétie du Thibet avait indiqué l'année 1770 (celle du Tigre) et l'année 1771 (celle du Lièvre) comme pour donner à entendre que les qualités distinctives de ces deux animaux, le courage et la vitesse, étaient surtout nécessaires à l'exécution de l'entreprise projetée.

aux exploits des Kalmouks, ne fit que fortifier leurs chefs dans leur résolution. Elle négligea de leur donner les récompenses qu'ils croyaient avoir méritées. Elle leur envoya un Ober-Pristaw, le colonel Kischinskoï, dont le caractère hautain acheva de les révolter.

A peine fut-il arrivé, qu'il découvrit le projet d'évasion, et s'en expliqua, avec le prince des Kalmouks, dans les termes les plus outrageans. *Tu te flattes*, dit-il à Ubascha, *de réussir; mais saches que tu es un ours à la chaîne, qui ne peut pas aller où il veut, mais seulement où on le traîne.* Zæbæk profita du mouvement d'indignation que lui causa cet affront, pour l'enchaîner irrévocablement à ses idées par un serment.

Il les mûrissait cependant sans que Catherine II, ni son conseil, avertis à plusieurs reprises par le gouverneur d'Astracan Beketoff, voulussent croire à leur réalité. Beketoff venait d'arriver à Pétersbourg, pour confirmer et motiver ses premiers rapports, lorsqu'on y apprit la fuite des Kalmouks.

Elle s'était effectuée de différens points dans les premiers jours de janvier 1771. Elle avait été surtout déterminée par les menées de Zæbæk, qui n'épargna rien pour aigrir ses compatriotes contre les Russes, qui, entr'autres moyens, fit circuler parmi eux un faux décret de la cour de Russie, par lequel trois cents

jeunes gens des familles les plus distinguées, obligés de renoncer à leur manière de vivre et à leur costume, étaient appelés à Pétersbourg pour y former une garde d'honneur auprès de l'impératrice; et c'était lui-même, Zæbæk, qui devait commander ce *corps d'esclaves décorés.*

La fuite des Kalmouks fut accompagnée de pillages, de désordres de plus d'un genre, mais souillée de très-peu d'actions sanguinaires. La crainte d'être atteints par les Russes hâta tellement leur marche, qu'ils parcoururent en huit jours, avec leurs bagages, leurs troupeaux, leurs chameaux, leurs femmes et leurs enfans, tout l'espace de quatre cents werstes, qui est entre le Volga et le Zaïk. Cette nombreuse caravane occupait une étendue immense, parce qu'il fallait de vastes pâturages pour ses troupeaux. Les femmes et les enfans s'avançaient paisiblement sur le dos des chameaux légèrement chargés, tandis que les hommes armés faisaient l'avant-garde et l'arrière-garde de la colonne et en protégeaient les flancs. Ubascha lui-même la précédait avec un corps de 15 mille hommes, pour observer les mouvemens qui pouvaient se faire du côté d'Orenbourg et d'Orsk. Les Kalmouks n'éprouvèrent que de légers obstacles de la part des Cosaques du Jaïk, qui ne s'attendaient guère à une pareille visite. Ils n'eurent à déplorer que

la défection de quelques-unes de leurs peuplades, qui repassèrent sous le joug de la Russie.

Mais bientôt ils furent livrés à toutes sortes de dangers et de calamités. Le général-major Traubenberg fut envoyé à leur poursuite par le gouverneur d'Orenbourg, avec cinq mille hommes de troupes réglées. Ils se trouvèrent dans les *Steppe* des Kirgises, qui n'offraient ni vivres, ni fourrages, ni eau potable. Leurs troupeaux, leurs bêtes de somme mouraient exténuées de fatigue et de faim. Le découragement devint général. Alarmés des clameurs du peuple, les nobles et les principaux officiers opinaient pour qu'on revînt sur ses pas. Mais Ubascha, qui avait trop à redouter du ressentiment de la Russie, était inébranlable. Ils s'adressèrent aussi vainement à Zæbæk, qui avait des motifs puissans pour tenir à un projet dont il était le secret auteur. Il allégua le serment qui le liait; il résista aux instances, aux offres, aux menaces. Les Kalmouks sont, par caractère, aveuglément dociles à leurs chefs. Ils cédèrent, et la marche fut continuée.

Elle durait depuis deux mois, lorsqu'ils arrivèrent au bord de l'Irtisch. Ils se trouvaient alors à trois cents werstes au-delà de la forteresse d'Orsk. Là ils conçurent encore l'espoir; ils exprimèrent violemment le desir de revenir sur leurs pas. Leurs chefs leur ordonnèrent de prendre la route qui devait les conduire vers les

rives du Torgaï. Dès-lors leur mécontentement fut au comble. Ils appelaient à grands cris ces troupes russes qui devaient changer leur sort. Leurs cris furent étouffés; il leur fallut encore braver de nouveaux dangers, éprouver de nouvelles pertes. Ils avaient devant eux des rivières débordées. Ils manquaient de matériaux et d'instrumens pour construire des ponts; ils y suppléèrent en employant les roseaux qui couvrent les lits de ces rivières. La misère et la fatigue augmentant, ils abandonnent successivement tout ce qui était trop lourd à porter ou à traîner, et enfin jusqu'aux deux canons qu'ils avaient transportés l'espace de deux mille werstes.

Cependant, la petite armée russe qui s'était réunie à un corps de Kirgis, arriva au bord du Torgaï, lorsque les Kalmouks avaient encore sur elle une avance de dix journées de marche. Son commandant Traubenberg, conciliant et temporisant lorsqu'il aurait dû être actif, leur envoya un Kalmouk du parti russe et un Kirgis. Ils n'eut pas à se louer de ces négociateurs. Les Kalmouks étaient engagés trop avant pour se déterminer à reculer. A une si grande distance quels dangers un refus pourrait-il leur faire courir? Leurs chefs combattirent avec succès les propositions de l'ambassade russe. *Observez*, leur disaient-ils, *que nous sommes aussi loin d'où nous sommes partis que du terme de notre long voyage. D'un côté, nous avons*

à redouter pour l'avenir, sinon les ressentimens, du moins les méfiances d'un gouvernement qui nous pardonnera difficilement d'avoir conçu l'idée d'échapper à son joug. De l'autre, nous devons compter sur la reconnaissance bienveillante d'un monarque dans les bras duquel nous allons nous jeter. Pourrions-nous balancer un instant? — Il fut résolu unanimement qu'on se remettrait en marche.

Aussitôt que Traubenberg en fut informé, il se porta avec son corps de Russes, vers la place frontière la plus voisine; c'était la forteresse d'Ulsk au bord du Tobol, où son armée arriva exténuée de fatigues, après une marche de quinze jours. Le chef des Kirgis eut plus de constance ou de courage que le commandant Russe. Il surprit les Kalmouks dans un vaste désert, où ils étaient en proie aux horreurs de la soif et de la famine. Mais le désespoir leur fit retrouver des forces. Ils se défendirent pendant deux jours avec acharnement, laissèrent le champ de bataille couvert de morts; toujours harcelés par les Kirgis, ils continuèrent à s'avancer vers la Chine, qu'ils atteignirent enfin après un voyage excessivement pénible qui avait duré sept mois, et ils s'arrêtèrent au bord du fleuve Ily (1).

Ils avaient éprouvé trop de calamités de tout genre pour que leur nombre ne fût pas consi-

(1) Rivière du pays des Eleuths, qui se jette dans le lac de Palkan, entre le 46 et le 50e. degré de latitude, et le 90 et le 95e de longitude.

dérablement diminué. En combinant les divers rapports, ceux des Russes, ceux des Chinois et ceux des chefs des Kalmouks eux-mêmes, il paraît que les habitans de soixante-dix à soixante-quinze mille huttes se mirent en route sous le commandement d'Ubascha, et qu'il en arriva à peine le tiers sur les frontières de la Chine. Rien de plus déplorable que la situation de ceux qui échappèrent à tant de maux. Ils étaient tous plus ou moins ruinés. Ceux qui étaient partis pauvres, arrivèrent dans la plus profonde misère; des nombreux troupeaux que ces hordes errantes avaient emmenés, il ne leur restait guère que leurs chameaux. C'est à ces animaux patiens et robustes que la plupart durent leur salut. C'est en se groupant quatre à cinq sur chacun d'eux, qu'ils purent se transporter jusqu'au terme de leurs travaux.

L'empereur de la Chine, informé depuis longtems de leur approche, leur avait fait préparer des asiles et des secours de tout genre. A leur arrivée, ils reçurent des vivres et des vêtemens, des bœufs, des brebis et des instrumens d'agriculture. Car, privés de la plus grande partie de leurs troupeaux, ils se trouvaient dans l'impossibilité de continuer leur vie de nomades, et l'empereur de la Chine leur fit distribuer des terres dont la culture devint leur principale occupation.

Le danger commun avait suspendu les pas-

sions de leurs chefs; elles se réveillèrent au retour de la sécurité. L'ambition de Zæbæk, longtems déguisée, ne garda plus de mesures. Il aspira à la souveraineté. Ubascha ne triompha de ses prétentions que par l'appui de l'empereur de la Chine, auquel il prêta hommage. Il fut bientôt après délivré de ses antagonistes. Leur mort fut même si rapide, que la cour de Pékin fut fortement soupçonnée de l'avoir accélérée. Car les crimes politiques sont de tous les pays; mais les calomniateurs en sont aussi; et à de si grandes distances, avec des notions incertaines, basées la plupart du tems sur de vaines aparences, comment avérer de pareils faits?

Nous nous demanderons plutôt quels effets politiques a eus pour la Russie l'émigration des Kalmouks. Il paraît d'abord que, pour un pays si mal peuplé à raison de sa vaste étendue, la perte de plus de trois cent mille habitans ne peut avoir été indifférente; mais d'un autre côté, n'est-il pas probable que la révolte de Pugatschef, qui éclata peu de tems après cette émigration, eût été bien autrement redoutable pour la Russie, si ce fameux rebelle eut encore trouvé, sur un des principaux théâtres de ses farouches exploits, ces peuplades indociles et presque barbares, qu'il eût facilement associées à ses projets dévastateurs, et qui eussent sans doute entraîné, par leur exemple, les Cosaques leurs voisins, non moins impatiens qu'elles du joug de la Russie.

Dans un autre fragment nous ferons connaître les Kalmouks sous d'autres rapports, sous celui des croyances religieuses, sous celui du caractère et même sous celui de la littérature, si toutefois *Kalmouks* et *littérature* ne sont pas *deux mots fort étonnés de se trouver ensemble.*

B.

DU POÈME

DE LA NAVIGATION,

PAR M. ESMENARD.

« Milton dit du *Pandémonium*, que les uns louaient l'ouvrage et les autres l'ouvrier. L'éloge de l'un n'est donc pas nécessairement l'éloge de l'autre. Un ouvrage de l'art peut mériter toute notre approbation, sans qu'il y ait de bien grandes louanges à donner à l'artiste; et réciproquement, celui-ci peut réclamer justement notre admiration, quoique nous ne soyons pas pleinement satisfaits de son ouvrage. »

C'est ainsi que le célèbre Lessing, le critique le plus judicieux du siècle dernier, s'excuse en quelque sorte d'oser censurer une description de l'Arioste, regardée comme un chef-d'œuvre

par les littérateurs italiens (1). Il ne conteste point le talent poétique qui brille dans cette description qu'il condamne; il trouve seulement que l'effet en est manqué, et que le poète, en la chargeant de trop de détails, est sorti des bornes de son art. Que l'excuse de Lessing soit aussi la nôtre, si, en rendant justice aux talens du poète de la Navigation, nous ne nous montrons pas pleinement satisfaits de son ouvrage, si nous trouvons que tous ses efforts produisent en général peu d'effet, et que le sujet qu'il a choisi, sortait de la sphère de la poésie. S'il a su s'y montrer poète, son mérite n'en sera que plus grand.

Il paraît au reste que M. Esmenard lui-même n'avait pas la conscience fort tranquille sur le genre de son poëme et sur le choix de son sujet. On s'en convaincra facilement, en lisant son *Discours préliminaire.* Il ne peut trouver ni assez de raisons, ni assez d'exemples, pour prévenir les objections qu'il prévoit. Il rattache le genre de son poëme à tous les genres connus, à l'épique, au didactique, au descriptif, à l'historique; il cite à son appui tous les poëmes connus depuis celui d'Epiménide sur l'expédition des Argonautes, jusqu'à Lucrèce et à *Vert-Vert.*

Nous croyons qu'en général les opinions littéraires d'un poète sont de très-peu d'importance

(1) Du Laocoon, ou des Limites respectives de la poésie et de la peinture, pag. 178. (Paris, chez Renouard.)

pour le public. Corneille, dit-on, préférait Lucain à Virgile, mais il n'en a pas moins fait Rodogune et Cinna ; il n'en est pas moins le père de notre théâtre. Voltaire a souvent méconnu le mérite des anciens et surtout des Grecs, et cela n'empêche pas qu'il n'ait soutenu, pendant cinquante ans, l'honneur des Muses françaises. M. Delille s'est acharné à mettre Virgile au dessus d'Homère, même dans les parties où la supériorité d'Homère est le plus absolument reconnue. M. Delille en est-il moins le meilleur de nos poètes vivans ? C'eût été perdre son tems que de s'amuser à réfuter chez lui cette opinion, que de chicaner le traducteur de Virgile sur son enthousiasme pour son auteur ; enthousiasme qui ne pouvait servir qu'à rendre sa traduction meilleure. Il faut laisser en paix les hérésies littéraires, lorsqu'elles ne peuvent que tourner au profit de nos plaisirs.

Mais il n'en est pas ainsi de celles qui doivent égarer constamment le jeune écrivain qui les professe, qui peuvent nuire à l'essor comme à l'emploi de ses talens.

M. Esmenard s'est rendu l'apologiste de la *Poésie descriptive ;* il cite l'autorité des Anglais qui en font, selon lui, un cas particulier. Mais sait-il quelle était sur ce genre de poésie l'opinion de Pope, qui l'avait longtems cultivée, qui même y avait eu d'assez grands succès ; de Pope, à qui, sans doute, il accordera quelque autorité

en fait de poésie et de littérature anglaise? Warburton, son commentateur et son ami, nous l'apprendra dans sa note sur ces vers du Prologue des Satyres (v. 147 — 148).

Soft were my numbers. Who could take offence,
While pure *description held the place of sense?*

« Pope, dit Warburton, a employé ici le mot *pure* exprès, à cause de son sens équivoque. On peut l'expliquer également par *chaste* et *insipide* (à-peu-près comme le mot français *innocent*), et ce vers exprime ce qu'il pensait de la poésie descriptive dont il donne le vrai caractère. Pope la comparait pour l'absurdité à un repas uniquement composé de sauces (*a feast made up of sauces.* Le véritable usage d'une imagination pittoresque est d'orner et d'embellir la raison. Ne l'employer qu'à décrire pour décrire, c'est imiter les enfans qui s'amusent de la variété et du brillant des couleurs d'un prisme, lesquelles distribuées avec économie et disposées avec art, pourraient représenter et embellir les objets les plus nobles de la nature. On voit que l'opinion de Pope ne différait pas de celle qu'a récemment énoncée un des critiques de M. Esmenard : que les descriptions font partie de la poésie, mais qu'elles ne constituent pas un genre de poésie à part.

M. Esmenard semble avoir senti lui-même, quoique faiblement, cette vérité; car il défend

surtout le genre descriptif dans son alliance avec le didactique. Celui-ci depuis longtems naturalisé sur le Parnasse, ne lui paraît pas avoir besoin d'apologie, et c'est assez sans doute de pouvoir produire en sa faveur deux ouvrages, tels que les *Géorgiques* de Virgile et l'*Art poétique* de Boileau. Cependant, ce même Lessing que nous avons déja cité, a dit aussi que le *poète didactique n'était poète que lorsqu'il cessait d'enseigner*, et cette opinion serait peut-être facile à justifier par des exemples. On admire, il est vrai, dans les préceptes que nous donne Virgile, le mérite de l'expression et celui de la difficulté vaincue; mais, que lit-on avec le plus de plaisir dans les Géorgiques? C'est à la fin du premier livre, le récit des prodiges qui annoncèrent et suivirent la mort de César; dans le second, les louanges de la vie champêtre; dans le troisieme, la peste des animaux; dans le dernier la Fable d'Aristée. Que penser d'un genre de poésie dont les épisodes (les accessoires) font le plus bel ornement? et remarquez que Virgile a fort bien senti lui-même tout ce que l'enseignement a de froid et d'ennuyeux. Il y a consacré presque tout le premier livre, mais comme s'il eût craint de fatiguer par la continuité de ses préceptes, la patience du lecteur, les épisodes vont toujours en s'alongeant dans les autres livres, et la fable d'Aristée occupe près de la moitié du dernier. On pourrait même regarder

ce livre entier comme un épisode; car quelle place y tiennent les préceptes, auprès de l'histoire des abeilles, du tableau de leurs combats, de leurs mœurs et de leurs travaux? L'*art poétique* de Boileau est plus constamment didactique; mais il n'a guère que douze cents vers; c'est-à-dire, qu'il n'excède pas de beaucoup les bornes d'une épître ou d'une satyre, de celle *des femmes* par exemple, qui a près de huit cents vers; et de plus Boileau, à l'imitation d'Horace, a entremêlé ses préceptes de l'histoire même de l'art.

Fort bien, me dira-t-on; l'art poétique de Boileau est tout à-la-fois historique et didactique, et tel est aussi le poème de M. Esmenard. Non pas, s'il vous plaît, répondrai-je. Dans Boileau, l'historique n'est que l'accessoire; il est le fond même de l'ouvrage dans le poème de la Navigation. Quelques détails sur l'histoire ou l'origine des différens genres de poésie, ne suffisent pas pour continuer un poème historique, genre vicieux et froid, malgré les éloges que, quelques critiques et M. Esmenard, à leur exemple, ont donné à la *Pharsale* de Lucain; mais je craindrais fort, en effet, qu'on ne dût qualifier de ce titre un poëme qui suit l'histoire de la navigation, depuis son origine jusqu'à nos jours, si l'auteur, malgré son goût pour le genre historique, n'eût cherché à nous montrer son ouvrage sous un autre aspect. J'ai considéré mon sujet, dit-il, comme une espèce d'épopée dont la science

de la navigation était, pour ainsi dire, le héros, dont ses progrès formaient l'action, et dont les épisodes naturels se trouvaient dans les grands évènemens qu'elle a produits. « Voilà donc le genre du poëme déterminé; voilà le héros indiqué; voilà quelle en est l'action, quels en sont les épisodes ! Mais on commence déja à soupçonner la fausseté de cette vue, lorsque dans cet exposé de la marche du poème, on s'aperçoit que l'auteur ne dit pas un mot du dénouement. C'est qu'en effet son *action* n'en était pas susceptible. Il en trouve un, il est vrai, quelques pages plus loin. Ce dénouement est, selon lui, « le point de perfection où le hasard, les sciences et les évènemens ont amené la navigation. » J'en demande pardon à M. Esmenard; mais pour que ce *point* fût un *dénouement*, il faudrait que l'histoire de la navigation fût achevée, et qu'on fût assuré que la science ne se perfectionnera plus.

Je n'insisterai pas sur la bisarrerie de l'idée principale, qui consiste à faire un héros d'une science, d'un être abstrait auquel personne ne peut s'intéresser, et qui, annoncé avec tant de solennité dans le discours préliminaire, n'agit et même ne paraît pas dans le poëme, où il est célébré. M. Esmenard n'ajoute peut-être pas plus de prix à cette explication qu'il nous donne de son plan, que le Tasse n'en mit au sens allégorique qu'il voulut prêter après coup

à sa *Jérusalem délivrée*. J'aurais même passé sous silence cette fantaisie, si elle ne me conduisait naturellement à parler du merveilleux employé par M. Esménard, et des idées qu'il s'en est faites.

On convient assez généralement que le merveilleux est nécessaire dans une épopée, mais il ne l'est point dans un poëme didactique ou descriptif. L'auteur de la Navigation, par la couleur ambiguë qu'il a donnée à son ouvrage, était donc le maître d'y admettre ou d'en rejeter le merveilleux. Il a pris le premier parti, qui sans doute était le plus favorable à la poésie ; mais une fois résolu à l'emploi du merveilleux, il a été fort embarrassé pour le choix. Les dieux de l'Olympe lui auraient manqué, comme il l'observe très-bien lui-même, à l'époque où ils furent congédiés par Constantin. Aurait-il substitué alors à ces dieux les agens surnaturels que lui offrait la religion chrétienne? Son ouvrage, comme il le dit encore, se serait trouvé composé de deux parties incohérentes. Condamné par le malheur de son sujet à parcourir tous les tems et tous les pays, s'il eût voulu faire intervenir sérieusement dans son action des être surnaturels, il aurait fallu qu'il en empruntât à toutes les croyances, à tous les cultes. Pour éviter cette bigarrure, il s'est vu réduit à n'employer qu'un *merveilleux épisodique qui, fondé sur des idées com-*

munes à toutes les religions, n'a beaucoup d'importance dans aucune, et qui, par cela même, n'est pas intimement lié au sujet, qu'il n'y est nullement nécessaire, et n'y paraît que par occasion, n'ajoute rien à l'intérêt, le refroidit peut-être, et n'a d'autre utilité que de fournir au poète quelques morceaux assez brillans.

M. Esmenard fait aussi usage d'un autre genre de merveilleux, quoiqu'il avoue lui-même qu'il est naturellement un peu froid. C'est celui des êtres moraux personnifiés et mis allégoriquement en action. Nous conviendrons avec lui volontiers de la froideur de ce genre. Il suffit pour s'en convaincre, de comparer les personnages de la Discorde, de la Politique, du Fanatisme dans la Henriade, au rôle que jouent les dieux d'Homère dans ses poëmes immortels. Cependant, chose singulière, de tous les épisodes *merveilleux* du poëme de la Navigation, aucun ne fait autant d'impression que celui qui me paraît appartenir seul à ce genre; je veux parler de l'aparition de la Liberté à la cour de Versailles, au septième chant, pour défendre la cause de l'Amérique septentrionale. Je trouve cette fiction plus intéressante que les mânes, les songes, les génies et les nymphes dont M. Esmenard s'est servi dans les autres chants. La Liberté n'est pourtant qu'un être abstrait, un personnage allégorique, moins réel, moins palpable encore

au sens poétique, que des ombres, des nymphes et des génies. Oui ; mais M. Esmenard la fait paraître sous la figure de Franklin. C'est Franklin que je vois, que j'entends, qui frappe mon imagination, et à qui la fiction du poète prête encore un nouvel éclat. Je ne veux point m'engager ici dans une dissertation sur le *merveilleux ;* mais il peut être bon d'observer que les êtres surnaturels qu'il fait agir, produiront d'autant plus d'effet qu'ils ressembleront davantage aux êtres naturels. La véritable raison pour laquelle on ne peut plus employer dans un poëme sérieux les divinités du paganisme, est précisément celle qui, selon M. Esmenard, permet au poète de les nommer. Cérès, dit-il, ne signifie-t-il pas le blé, Flore les fleurs, Cybèle la terre, Eole et Borée les vents ? Hélas! oui, mais le mal est qu'ils ne signifient plus autre chose. Du moment où le sens allégorique de ces noms a remplacé, dans la croyance générale, leur sens prochain et naturel, les personnages qu'ils désignent ont été perdus pour la haute poésie. Mettez dans le premier livre de l'Enéide, le vent à la place d'Eole, la mer à celle de Neptune, la Beauté au lieu de Vénus, qu'en deviendra le *merveilleux ?* Il faudra que Junon promette au vent une nymphe en mariage ; que la mer gronde les vents et se promène sur la mer ; que la Beauté enveloppe son fils d'un nuage pour le dérober aux yeux

des Carthaginois... Telle avait été l'erreur de nos anciens Troubadours. On trouve aussi chez eux de ces personnages purement allégoriques, Espoir, Beauté, Danger, Honte, Franc-Vouloir, Bel-Accueil, etc. On les retrouve dans les ouvrages de quelques mystiques, surtout dans ceux des capucins, où les vertus théologales et les sept péchés capitaux jouent souvent les principaux rôles. Mais la poésie veut des agens qui, loin de représenter une seule vertu, une seule passion, un seul vice, soient susceptibles de toutes les vertus, de tous les vices, de toutes les passions. On a reproché à Homère d'avoir donné à ses dieux celles des hommes; mais c'est que ce génie, dont la profondeur et l'étendue effraient l'imagination, sentait que des dieux impassibles eussent été des dieux glacés. Les siens ont des parens, une famille, des alliances, de la haine, de l'amour; ce sont des dieux en chair et en os, et tel doit être, pour nous intéresser, le merveilleux du poëme épique.

Abrégeons cette digression déja trop longue, et revenons à M. Esmenard. Nous avons vu que le genre équivoque de son poëme tenait au choix de son sujet. Il serait également facile de montrer que c'est encore au malheur de ce choix qu'il faut attribuer et le vague de son plan, et sa marche vagabonde. De tous les arts, il n'en est peut-être aucun qui puisse, moins que la navigation, s'enseigner en vers. Il a donc fallu que le poète

en écrivit l'histoire. Or, comme il l'observe lui-même :

Par-tout où la nature inégale et féconde
Dispersa les mortels sur les rives de l'onde,
On les vit confier aux flots capricieux,
Les trésors échangés de ses dons précieux :

Et, par conséquent, il ne pouvait faire l'histoire de la navigation, sans toucher à tous les tems et à tous les peuples. Il n'y avait pas un évènement mémorable dans les annales du monde, qu'il ne pût rappeler dans son poëme, et chacun de ses chants renferme au moins le sujet d'un poëme entier. Cette aparente fertilité du sujet est fort dangereuse pour le poète. Il veut ne rien omettre, ne rien négliger; il en résulte qu'il effleure tout, qu'il ne détaille rien, n'intéresse à rien; car les détails donnent seuls de l'intérêt à la poésie. Celui qui veut entreprendre une épopée, ne devrait jamais perdre de vue que la plus sublime de toutes, l'Iliade, n'a pour sujet que la colère d'Achille, sujet en aparence si stérile et si borné, que beaucoup d'auteurs n'y auraient vu qu'un épisode du siège de Troye. Ce n'est donc pas la faute de M. Esmenard, si nous ne nous attachons pas aux héros qu'il nous présente; il ne pouvait pas nous les montrer assez longtems.

Il est curieux de voir comment le talent de ce jeune poète se trouve arrêté dans son essor, et détourné de la bonne route par la malheureuse fatalité de son sujet. Au commencement

de chaque épisode, sa manière est vraiment épique; il détaille, il peint, il intéresse; mais bientôt il se ressouvient, qu'appelé par d'autres tableaux, il ne peut donner que tant de vers à celui qui l'occupe; il tourne court, et éteint l'intérêt au moment où il prenait le plus de vivacité. Voyez dans le chant IV, l'épisode d'Alvar et d'Ozama. Le poète se complaît à nous peindre la rencontre du héros espagnol et de la jeune américaine; il augmente l'intérêt qu'inspire celle-ci, en la comparant à Diane, qui s'enflamme pour la première fois à la vue d'Endymion; il met en contraste l'amour chez les peuples innocens, et l'amour chez les nations corrompues. Plus de trente vers sont employés à préparer le récit de cette aventure... Mais ici le frein du sujet arrête le poète, et il termine toute l'histoire en trois vers:

Alvar en un moment connut toute son ame;
Et maître de son cœur, maître de ses appas,
Il monta sur le trône en sortant de ses bras.

Cette précision serait sans doute admirable dans le style lapidaire; mais en poésie!

Je retrouve un autre exemple de ces abréviations forcées dans ce même chant.

Le poète s'attache avec raison à peindre les horreurs du calme et de la soif auxquelles Colomb et ses compagnons se trouvèrent exposés pendant son second voyage. Il nous représente l'épuisement des plus vieux matelots:

Tandis que plus à plaindre en ce commun malheur,
A genoux et baignés d'une ardente sueur,
Les chefs à l'horizon épiant un nuage,
Implorent, haletans, la faveur d'un orage.

Rien de plus vrai que ce tableau. Enfin l'orage éclate :

. . . . Il vomit, à travers mille feux,
Les torrens enfermés dans ses flancs ténébreux.

Quel tableau va suivre? Sans doute celui des matelots, s'empressant de recueillir cette pluie bienfaisante, d'étancher la soif qui les brûle, et de rendre grace au ciel. Le lecteur, haletant lui-même, a besoin de ce soulagement. Non : l'auteur, dans le reste de ce chant, avait encore à nous donner la disgrace de Colomb, son emprisonnement, et le plaidoyer de Lascasas en faveur des habitans du nouveau monde. Il faut donc réparer le tems perdu, et voici comment il continue son orage :

Les vents sont déchaînés à sa voix menaçante;
Déja roule et mugit la vague blanchissante;
La flotte enfin s'élance, et voguant sans efforts,
Du fougueux Orénoque, elle touche les bords.

Ainsi cet orage salutaire est peint de couleurs effrayantes ; on n'en reconnaît pas les bienfaits, et la flotte arrive en Amérique, sans qu'on sache comment les matelots ont fait pour ne pas mourir de soif.

Nous croyons rendre justice à M. Esmenard, en attribuant les fautes que nous venons de

remarquer à la nécessité où il se trouvait de renfermer tant de choses dans un court espace. Mais la justice nous oblige à dire également qu'il aurait pu mieux ménager cet espace, en n'y faisant point entrer beaucoup de choses tout-à-fait étrangères à son sujet. Qu'ont de commun, par exemple, avec la navigation, l'histoire du colosse de Rhodes, le passage des Alpes par Annibal, et la continence de Scipion, qui occupent près de la moitié du second chant? L'auteur n'aurait-il pas mieux fait d'y placer quelques mots sur le fameux voyage de Néarque? S'il eût moins prodigué les épisodes, il aurait pu traiter avec plus d'intérêt ceux qu'il aurait conservés. En sacrifiant quelques fictions qui ne sont pas nouvelles, il aurait pu donner plus d'étendue à la partie didactique du poëme, en général fort indigente, et trop souvent fort obscure. Au lieu de raconter beaucoup de grandes batailles navales de nos tems modernes, dont il n'était pas en son pouvoir de nous rendre le tableau sensible, M. Esmenard n'eût-il pas mieux fait de nous montrer la navigation elle-même dans son enfance, chez les différens peuples? L'Indien, assis sur son *cati-maron*, grossier assemblage de quelques poutres liées ensemble, qui chavire quelquefois, mais qui ne coule jamais, et dont le nautonnier tout nu, et sans cesse arrosé d'eau salée que les rayons du soleil cristallisent sur ses épaules, affronte les dangers de la mer, et

fait des voyages de plusieurs centaines de lieues : l'insulaire de la mer du Sud ou même de Ceylan, dans son étroite pirogue, munie d'un balancier dont elle reçoit la stabilité qui lui manque; et ces longues pirogues guerrières de la Nouvelle-Zélande, qui nous surprennent dans les voyages de Cook, et ces lourdes jonques chinoises dont la construction n'a pas fait un pas depuis des milliers d'années; ou même, sans s'éloigner de nos côtes, la légère Biscayenne, dont les deux extrémités entièrement semblables, sont tour-à-tour la poupe et la proue, reçoivent tour-à-tour le gouvernail, et ont tant de fois étonné l'ennemi qui les voyait changer subitement de route, sans perdre le tems à virer de bord; et la polacre provençale, fendant rapidement les eaux de la Méditerranée avec ses voiles en ciseaux. Moins les arts sont perfectionnés, plus ils se prêtent aux tableaux poétiques. M. Esmenard a peint à merveille, et en peu de vers, les premiers essais de la navigation :

Sur un flanc arrondi des barques peu profondes,
Effleuraient lentement la surface des ondes,
Et suivaient, en traçant un sillon tortueux,
Du rivage des mers le contour sinueux.
L'incertain nautonnier, sur les astres de l'Ourse,
Mesurait la distance et dirigeait sa course, etc.

Mais quel poète aurait pu peindre la perfection de l'art dans un vaisseau dont l'édifice a mis à contribution toutes les sciences, et qui se dirige

dans sa course, d'après des connaissances et des moyens empruntés à toutes les sciences et à tous les arts ?

On pourrait encore reprocher à M. Esmenard d'avoir manqué un des tableaux les plus imposans qu'offre la marine perfectionnée ; tableau dont la poésie pouvait légitimement s'emparer ; celui d'un vaisseau de ligne lancé à la mer. Mais à quoi bon les conseils et les reproches sur la marche et le plan d'un poëme dont le sujet est essentiellement vicieux ?

Ce qui fait le mérite de cet ouvrage, ce qui le rend vraiment digne de l'attention du public et des encouragemens de la critique la plus sévère, c'est le style et la versification. Le style de M. Esmenard est noble, précis, énergique, brillant, et même souvent pittoresque. Sa versification est correcte, élégante, sonore, et souvent même harmonieuse. Jamais de chevilles, ni de vers de remplissage ; une sage hardiesse dans les inversions, des coupes de vers heureuses et variées : voilà, sans doute, des avantages qui annoncent un véritable talent. Disons plus : quoique M. Esmenard, par le choix de son sujet, et quelquefois par sa manière, semble appartenir à une école dangereuse pour la véritable poésie et pour la pureté du goût, il est exempt de beaucoup des défauts qui caractérisent cette école. Il est rare qu'il tombe dans l'affectation, dans l'abus de l'esprit. Il ne court pas puérilement

après l'antithèse ; il ne prodigue point les épithètes ambitieuses et hyperboliques. Des défauts de ses maîtres, on ne retrouve guère chez lui que la manie de transporter l'action ou le sentiment de l'agent véritable à l'instrument qu'il y emploie, comme lorsqu'il nous dit que :

> Le fer industrieux étranger sur les eaux,
> Ne savait point encore arrêter les vaisseaux...

Au lieu de dire que les navigateurs n'avaient pas encore inventé les ancres. Quelques phrases répétées, quelques amphibologies dans l'usage des pronoms, ne sont point des fautes graves dans un ouvrage d'aussi longue haleine. En un mot, le style de M. Esmenard, sage et poétique tout à-la-fois, serait presque exempt de reproches, s'il ne tombait pas trop souvent dans une obscurité pénible et quelquefois impénétrable. Je trouve trois causes de ce défaut : le desir d'être court, comme dit Horace : *brevis esse laboro, obscurus fio ;* une certaine répugnance à nommer les choses par leur nom, et l'envie de dire des choses ingénieuses ou spirituelles. C'est au desir d'être court que j'attribue surtout l'obscurité de la partie technique ou didactique. Qui comprendra le sens de ces vers du chant IV ?

> Mais au milieu des mers, sur les vagues rebelles,
> C'était peu de s'ouvrir des routes infidelles;
> Il fallait qu'égaré dans ces nouveaux chemins,
> Le pilote en suivît les détours incertains;

Que de ces vastes mers sillonnant la surface,
Il apprît à la toile à conserver sa trace.

Le poète veut parler de l'invention des cartes marines. Ce qui suit débrouille un peu cette obscurité ; mais lorsque je lis dans le chant V :

Un prince triomphant du Maure et de l'Arabe,
Conquit sur les vaincus le savant astrolabe,
Qui des cieux enflammés mesure la hauteur,
Et qui du nautonnier sage modérateur,
Consultant tour-à-tour la nuit et la lumière,
Lui marque sur les flots sa place et sa carrière.

Puis-je deviner ce que c'est que l'astrolabe ? Et puis comment mesure-t-il la hauteur des cieux ? c'est celle des astres qu'il fallait dire. Comment consulte-t-il la nuit et la lumière ? il fallait dire les étoiles et le soleil. Tout ce qui a rapport à la boussole est plus obscur encore, parce que M. Esmenard s'est obstiné à n'en pas prononcer le nom ; et s'il n'eût pas écrit dans l'argument du chant quatrième : *découverte de la boussole, variations de la boussole*, beaucoup de gens auraient pu lire ces deux passages sans savoir de quoi il était question. Il est surtout fâcheux que M. Esmenard ait couvert de cette impénétrable obscurité la découverte de la boussole, fiction ingénieuse et dont il aurait pu tirer un grand parti. Quant à l'obscurité qui naît de la crainte d'être simple, on en trouve un exemple dès les premiers vers du poëme :

Je chante les travaux de l'art ingénieux,
Qui pour franchir les mers interrogea les cieux.

M. Esmenard devait se rappeler l'anecdote de ce Grec, qui fit changer à Voltaire les premiers vers de la Henriade, parce que, disait-il, Homère son compatriote n'aurait pas commencé un poëme par un trait d'esprit.

Mais, quoique cette frayeur de paraître trop simple ait jeté sur ce poëme l'obscurité dont nous nous plaignons, il n'en est pas moins vrai que chaque chant offre des morceaux dignes des plus grands éloges, et c'est peut-être tout ce qu'on pouvait se promettre d'un pareil sujet. Nous indiquerons dans le premier chant le lever du soleil après le tremblement de terre:

Le jour enfin succède à cette nuit fatale, etc.

Dans le second, les vers sur le flux et le reflux; dans le troisième, la navigation de la flotte de Cléopâtre:

On vogue, on fuit Paphos et ses bois toujours verts, etc.

Le coup-d'œil sur l'histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin, et le discours de l'ange qui apparaît à ce prince; dans le chant quatrième, le tableau de la Grèce avilie sous le despotisme des Musulmans; celui des glaces du pôle, l'attérage de Christophe Colomb en Amérique, et ces vers charmans sur les fleurs qui manquent aux climats chauds:

Je n'y vois point fleurir sur sa tige élancée,
Le lis roi des jardins; la timide pensée,

Chère aux amis absens, aux amans malheureux,
N'y réclame jamais un souvenir pour eux;
Sur la couche enflammée où languit l'amaranthe,
La jonquille s'éteint; et Clytie expirante
Des feux qu'elle adorait, brûlée en un moment,
D'un regard douloureux, n'y suit plus son amant.

Le cinquième chant ne nous fournira pas moins de beautés; le discours du roi de Portugal, Emmanuel, à Vasco de Gama, celui du dieu du Gange à ses prêtres; l'arrivée de Gama à Lisbonne, et quelques parties de l'épisode d'Eléonore de Souza.

Dans le sixième chant, nous citerons la pêche de la baleine, le portrait de la reine Elisabeth, et l'expédition de la flotte *invincible;* la création de la marine française sous Louis XIV, et la prédiction des merveilles du règne de Catherine II, dans le discours de la nymphe de la Néva.

Le septième chant offre, à mon avis, les deux plus belles fictions du poëme, celle de la Liberté paraissant à Versailles sous les traits de Franklin, que nous avons déja citée, et l'aparition des grands hommes de mer dont s'honore la France, aux yeux de ce vieillard qui gémit sur l'incendie de la flotte de Toulon.

Mais ce qui, selon nous, fait le plus d'honneur à M. Esmenard, ce qui donne au public un véritable gage de son talent, ce qui peut faire espérer de lui autre chose que des fragmens et

des épîtres, c'est l'épisode de la Pérouse, qui termine le huitième chant et le poëme. Il semble qu'ici M. Esmenard apercevant le terme de sa carrière, se soit moins pressé d'y arriver, que n'étant plus distrait par l'idée d'autres tableaux à peindre, il ait donné plus de soins à celui-ci. Aucune des parties de cet épisode n'est négligée, rien n'est brusqué, tout va de suite, et dans les onze pages qu'il occupe, on trouve à peine quelques taches qui appellent le coup de crayon. Rien de plus touchant et de plus simple que les adieux de Louis XVI à la Pérouse:

Vous allez, lui dit-il, aux yeux de nos rivaux,
Porter le nom français chez des peuples nouveaux.
Je veux qu'on leur en laisse un souvenir auguste:
C'est peu d'être puissant, soyez bon, soyez juste;
Je hais le triste orgueil de ces lauriers cruels,
Qu'ont arrosé les pleurs et le sang des mortels.
Adieu : le sort jaloux peut tromper la prudence,
Mais je suis satisfait, si, dans ce globe immense,
Instruit par vos leçons, par vos soins généreux,
Un seul homme devient plus sage ou plus heureux.

Le départ de la Pérouse, accompagné de présages sinistres; les bienfaits que cet illustre et malheureux navigateur répand dans les isles de la mer du Sud; son arrivée et ses travaux au port des Français; le naufrage des deux canots qui y périrent, sont autant de tableaux poétiques, tous empreints de la couleur convenable. Celui qui leur succède mérite, malgré les

bornes de cet article, d'être transcrit ici tout entier:

Mais que vois-je, ô douleur! une femme éplorée
Est assise au sommet de ces rochers déserts,
Que la vieille Armorique oppose aux flots amers!
Les regards attachés sur l'onde menaçante,
Elle croit voir encor la voile blanchissante,
Qui loin d'elle emporta le charme de ses jours.
Infortunée, hélas! plus d'espoir, plus d'amours!
N'entends-tu pas l'oiseau, précurseur de l'orage,
Qui du jeune Céyx rappelant le naufrage,
D'un vol précipité rase les flots mouvans,
Et mêle un cri lugubre au murmure des vents?
O nouvelle Alcyone! ô jeune et tendre épouse!
Fuis ces bords désolés; non jamais la Pérouse
Ne viendra recueillir sur son cœur agité,
De ses vastes travaux le prix trop mérité!
Que lui sert-il d'avoir, en sa course héroïque,
Parcourn les deux mers qui ceignent l'Amérique,
Et d'assembler pour nous, sur ses hardis vaisseaux,
Les tributs réunis de la terre et des eaux?
Il approchait du terme, et la palme était prête;
Conquérant pacifique, on eût orné sa tête
De la fleur immortelle et des lauriers flatteurs,
Que l'humanité sainte offre à ses bienfaiteurs;
Tout-à coup, etc.

Il y a dans ces vers plus que du talent; j'y trouve de l'ame, de la sensibilité, et je pourrais citer, avec un avantage égal pour l'auteur, le reste de cet épisode. Mais il est tems de nous arrêter et de conclure. C'est à la fin de son poëme que M. Esmenard a trouvé sa véritable manière, qu'il a obéi à son vrai talent; qu'il s'y

tienne, s'il veut m'en croire. Qu'il ne cherche plus à enseigner ce qui ne s'enseigne pas, et même (qu'il me pardonne cette vérité!) ce qu'il ne sait pas toujours bien lui-même; qu'il se pénètre de la nécessité d'avoir un plan, une action unique pour émouvoir et intéresser, de la nécessité plus grande encore d'être toujours clair; qu'il abjure ce qu'il peut avoir conservé des défauts de son école; qu'alors il reprenne cette *lyre qu'il a*, dit-il, *suspendue aux mâts de nos vaisseaux*, et je suis sûr que sa muse, ramenée sur la terre, nous donnera des chants plus dignes de lui, et qui nous permettront de louer à la fois l'ouvrier et l'ouvrage.

CH. VC.

LES JUIFS

DE LIVOURNE (1).

C'EST en grande partie aux Juifs que la ville de Livourne doit la situation florissante où elle se trouve aujourd'hui. Les Espagnols et les Por-

(1) Cet article est tiré d'un journal allemand, intitulé *Italien*. L'auteur ne se nomme pas; mais on verra qu'il a eu l'occasion de voir et d'observer par lui-même le peuple dont il parle.

tugais, par un zèle imprudent pour la religion, chassèrent de chez eux ces hommes opiniâtres qu'aucun moyen ne pouvait contraindre à adopter le christianisme. Les Juifs bannis emportèrent avec eux leurs richesses, leurs relations commerciales et leur activité, comme une espèce de récompense pour les pays où ils seraient accueillis d'une manière hospitalière. Les grands-ducs de Toscane, de la maison des Médicis, les reçurent à bras ouverts, et leur assignèrent un asyle dans Livourne, qui commençait à s'élever, persuadés que ces étrangers avaient les plus grands moyens pour faire prospérer le commerce naissant de la nouvelle ville. La politique prévoyante de ces princes avait bien calculé tous les avantages que leur rapporterait Livourne, s'ils pouvaient en faire le centre du commerce du Midi et du Levant; cette même prévoyance leur avait démontré que ces heureux résultats ne pouvaient être obtenus que par une nation ayant des rapports avec toutes les autres parties du monde. Ils calculèrent que les Juifs gagneraient facilement ceux des négocians de leur religion, qui habitaient les côtes de la Méditerranée, et finiraient ainsi par attirer en Toscane tout le commerce que l'on avait chassé de l'Espagne et du Portugal, en même tems que le judaïsme. Les grands-dues ne furent point trompés dans leurs calculs, non plus que ne l'ont été depuis ces gouvernemens sages qui, par les

mêmes motifs, accueillirent les réformés français fuyant avec leurs arts et leur industrie.

Les Médicis ne se contentèrent pas d'accorder un simple asyle aux Juifs exilés; ils y ajoutèrent des privilèges dont ceux-ci n'avaient pas joui jusqu'alors, et qu'on ne leur accorde encore aujourd'hui que dans très-peu de pays de l'Europe. Cette bienveillance se fit sentir de même dans ce qui regarde la religion; lorsqu'un Juif veut embrasser la religion catholique, et que pour l'instruire on le met dans le couvent des convertis, tous les juifs et leurs rabbins ont le droit, pendant quarante jours, de le visiter autant qu'ils veulent, et de tout employer pour le faire revenir à sa première croyance. Le grand-duc Léopold fut fidelle à ce systême; non-seulement il confirma les anciens privilèges, mais il les augmenta, et les juifs se trouvent actuellement dans une position telle que le gouvernement ne pourrait plus se hasarder à les opprimer sans ruiner la ville de Livourne, le plus beau fleuron de la couronne de Toscane; ils se sont établis si solidement que la plus grande partie des maisons de la ville et des terres qui l'environnent, leur appartiennent, et que le reste des habitans, qui leur en paient la rente, ne seraient certainement pas en état de les racheter.

Tant que les juifs resteront aussi opiniâtrement attachés à leur croyance qu'ils l'ont fait jusqu'à présent, leurs principes de religion s'op-

poseront toujours à ce qu'ils se mêlent avec les chrétiens; d'après cela, par-tout où on les a reçus, on a trouvé nécessaire de leur assigner un quartier particulier, et dans plusieurs endroits on n'a pas encore renoncé à l'usage barbare de les y enfermer pendant la nuit. On leur donna aussi à Livourne une partie de la ville comprenant à-peu-près la moitié de l'espace intérieur renfermé dans les fortifications, et qui montre ce que pouvait être Livourne lorsque les Juifs vinrent s'y établir. La partie de la ville qu'ils occupent est au midi, très-agréablement située, et touchant aux remparts, du haut desquels on jouit de la vue de la mer et de celle d'une jolie vallée qui s'étend jusqu'au Montenero. C'est aussi dans ce quartier qu'habitent les Turcs qui viennent à Livourne, et que les Juifs prennent sous leur protection. Mais l'emplacement est devenu beaucoup trop étroit, et ne pouvant plus s'étendre dans la largeur, ils ont été obligés d'avoir recours à la hauteur; aussi les maisons sont-elles en général de cinq ou six étages, où logent souvent assez de familles pour peupler un village. Cet encombrement de personnes dans des lieux resserrés, produit dans le Ghetto de Livourne (quartier des Juifs), une mal-propreté extrême qui caractérise presque toutes les habitations des Juifs, et rend inconcevable la manière dont cette nation se multiplie en peu de tems, à moins que nous voulions penser qu'elle jouit encore de la même bé-

nédiction qui, autrefois en Egypte, l'égalait en nombre au sable de la mer.

Il est en général assez difficile en Italie d'avoir des notions certaines sur la population des villes. Les différens calculs qu'on a faits pour connaître celle de Livourne, sont si fort en contradiction les uns avec les autres, que malgré un séjour de plusieurs années et mes fréquentes recherches, je n'oserais hasarder sur cet article rien de positif. Mais on diffère encore plus sur le nombre des Juifs que sur le reste de la population de la ville. D'un côté, les chrétiens en exagèrent le nombre, et les Juifs qu'on interroge le diminuent; si les premiers les font monter à 20 ou 25,000, les derniers n'en accordent que 6 ou 8,000; mais les chrétiens donnent aux étrangers la solution de cette contradiction énigmatique en l'attribuant à une politique des Juifs, qui défend de donner leur nombre exact. Mais ce que j'ai pu apprendre de plus sûr, d'après les meilleures autorités, et ce que j'ai su même des prêtres juifs, me permet de porter à près de 10,000 le nombre de ceux qui habitent Livourne. Cette société très-considérable forme, par les privilèges qu'on lui a accordés, une sorte d'état dans l'état. Les Juifs sont soumis à un magistrat que l'on prend parmi eux, et qui siège dans le conseil de la ville, où il a sa voix. Les autres autorités et les tribunaux n'ont de juridiction sur eux que dans les procès qu'ils peuvent avoir avec les

chrétiens; ils ont entr'eux une constitution particulière, qu'ils se sont donnée au moment de leur établissement, du consentement du prince, et qu'ils ont appropriée à leur situation: voici à-peu-près cette consitution.

Ils ont un corps permanent de magistrature composé de soixante membres, parmi lesquels on élit tous les six mois des candidats au nombre de quatre ou de six. Leurs noms sont présentés au souverain qui, dans le premier cas, en choisit deux, et dans le second trois, qu'il confirme dans la charge de *Massari* (1). Ces Massari sont toujours au nombre de cinq; tous les six mois deux ou trois d'entr'eux sortent de charge pour faire place à de nouveaux élus. Lorsqu'il vient à vaquer une place dans les soixante, ce collège se complète en choisissant à la pluralité des voix parmi les sujets que lui présentent les Massari. Les rabbins peuvent y être admis, non comme tels, mais simplement comme particuliers. Ils n'ont d'ailleurs de voix délibérative que dans les cas où il s'agit de religion, et la sentence émane des Massari. Le pouvoir de cette espèce de sénat ne se borne pas à la décision des procès qui surviennent entre les Juifs; mais il inflige aussi des peines corporelles ou le bannissement hors du capitanat de Livourne. Il juge d'après les lois de Toscane, excepté dans les cas de religion qui

(1) *Massaro* est un mot italien, qui revient à celui d'intendant, d'homme d'affaires, de maître-d'hôtel, de facteur.

sont décidés suivant les lois de Moïse. Des membres de ce corps, le secrétaire ou chancelier des Massari, est le seul qui reçoive des honoraires.

La commune possède des propriétés assez considérables (*fondi nazionali*), qui consistent pour la plupart en biens-fonds que des legs ont beaucoup augmentés. A l'occasion de certaines cérémonies, on lève dans la synagogue des contributions volontaires qui rapportent quelquefois plus de cent piastres. Le débit de la viande s'afferme à l'enchère; le profit que l'on en retire, ainsi que d'autres petits droits, et les revenus de la commune, alimentent la caisse de la nation et fournissent aux dépenses générales. C'est sur cette caisse qu'on entretient la synagogue et que l'on paie le secrétaire des Massari, le chef des rabbins et ses assistans, et les cinq maîtres préposés à l'instruction des enfans pauvres de la nation; que l'on donne des appointemens au médecin public, au chirurgien et à l'apothicaire, que leur état oblige à avoir soin des pauvres. Cette caisse sert aussi à donner des secours aux malades, aux veuves et aux orphelins; deux fois par semaine des pauvres ou infirmes, au nombre de soixante-dix, fournissant une attestation du médecin, qui prouve leurs besoins, reçoivent chacun une portion de deux livres de viande. On leur donne aussi, sur un pareil certificat d'indigence, de quoi se procurer du lait et des

bains, et l'on cherche en général à faire, selon l'esprit de la religion de Moïse, autant de bien qu'il est possible.

La commune n'est composée que de Talmudistes; leur culte est le plus brillant que les Juifs aient en Europe, et leur synagogue passe pour la plus belle. Elle forme un carré long, entouré sur trois de ses côtés d'un rang de colonnes qui supportent des tribunes grillées, destinées aux femmes. Le quatrième côté est occupé par une espèce de grande armoire, recouverte d'un rideau, où l'on conserve l'Ecriture sainte. Vis-à-vis de ce tabernacle, vers le milieu de la synagogue, s'élève une très-grande chaire où se placent le prédicateur et le chantre. Les murailles sont chargées de grandes inscriptions hébraïques en forme d'ornemens. La partie supérieure du temple, et même les bas-côtés, sont éclairés par une grande quantité de lampes d'argent qui répandent beaucoup de lumière, et donnent à la synagogue un aspect extrêmement agréable. La variété des costumes des Juifs, réunis dans ce temple, forme un très-beau coup-d'œil; les Arméniens, les Marocains, et les Orientaux, s'y distinguent par la beauté et l'ampleur de leurs habits et par une espèce de turban, et font un contraste assez singulier avec les autres Juifs portugais et italiens, vêtus à l'européenne.

Tous les quinze jours on prêche en espagnol dans cette synagogue; dans quelques écoles par-

ticulières, le prêche a lieu toutes les semaines. Les Juifs livournois emploient en général l'espagnol dans l'instruction des enfans et pour expliquer la Bible; plusieurs de leurs liturgies sont même en cette langue. On s'en sert habituellement dans presque toutes les familles, et le commun du peuple la parle, mais d'une manière très-corrompue.

Entre plusieurs qualités estimables dont on doit louer les Juifs de Livourne, je citerai avec plaisir le soin qu'ils mettent à l'éducation et à l'instruction de leurs enfans. Il y a à cet égard des institutions bienfaisantes pour les pauvres; les personnes riches ne négligent ordinairement rien pour faire apprendre à leurs enfans tout ce qui peut former l'esprit, et la différence de religion ne met aucun obstacle dans le choix des instituteurs. L'éducation morale est aussi très-soignée, et l'on peut regarder comme un de ses plus beaux fruits, la tendresse et l'union qui règnent dans les familles. L'obéissance des enfans envers leurs pères et mères est illimitée, et une jeune fille rompt, sans la moindre plainte, la liaison la plus intime avec un jeune homme, pour donner, suivant le vœu de ses parens, sa main à un vieillard. Quoique ces ruptures commandées soient très-fréquentes, cependant l'infidélité conjugale est très-rare; elle devient d'ailleurs beaucoup plus difficile par le grand nombre de personnes, resserrées dans des loge-

mens étroits, et ne pouvant pas être favorisée par les *cavalieri serventi*, ou *sigisbées*, usage si fort à la mode dans toute l'Italie, mais que les Juifs n'ont jamais adopté.

Un grand nombre des Juifs de Livourne s'adonne aux sciences ; et j'en ai connu plusieurs, même parmi les gens d'affaires les plus actifs, qui ne cherchaient de délassement que dans les plaisirs de l'esprit. Ceux qui ne se vouent pas au commerce, se livrent principalement à la médecine et à la chirurgie, et plusieurs les ont poussées très-loin. On exige un esprit très-cultivé des Juifs destinés à être rabbins ; ils sont formés dans des établissemens particuliers, et ne peuvent s'attirer la considération que par un mérite réel. Giacomo-Nunas Vais, actuellement premier rabbin de Livourne, est un homme d'un savoir très-étendu et d'une grande réputation.

Son père, Nunas Vais, mort il y a plus de 40 ans, s'était fait connaître avantageusement par plusieurs écrits qu'on lit encore avec plaisir. Le rabbin Azulai, encore vivant, est aussi connu par beaucoup de bons ouvrages sur la religion et la morale ; et le grand prédicateur, le rabbin Castelli, mort il y a 15 ans, n'est pas encore oublié de ses compatriotes, qu'il a si souvent instruits et édifiés par ses excellens sermons. Une imprimerie assez considérable est continuellement occupée à fournir des livres d'édification en langue hébraïque, que le commerce

répand ensuite dans toute la Méditerranée (1). Plusieurs Juifs savans envoient de Barbarie leurs ouvrages à Livourne pour y être imprimés, et les Juifs lettrés de cette ville sont naturellement tenus en haleine par ce commerce littéraire.

L'éducation soignée que reçoivent les Juifs de Livourne, leurs fréquens voyages, leurs rapports avec toutes les nations, et les richesses qu'ils possèdent, ont fait naître parmi eux un très-grand luxe, qui ne se distingue de celui des autres habitans que par sa plus grande solidité et sa magnificence.

Les masques leur sont permis dans leur *ghetto* pendant le carnaval juif, qui dure huit jours, et commence avec leur année; ils ont alors des bals très-gais, auxquels ils invitent les chrétiens de leur connaissance; ceux-ci y viennent d'autant plus volontiers, que d'après un ancien usage dont je n'ai pu savoir la raison, les Juifs et Juives, mariés ou non, ne peuvent danser entre eux qu'avec leurs parens, et qu'au contraire ils sont libres de se livrer à ce plaisir avec les chrétiens et les étrangers. Plusieurs bals, donnés par un des plus riches Juifs, m'offrirent le rare coup-d'œil de plus de 1500 personnes de toutes les parties du monde et de toutes les nations

(1) Beaucoup de leurs ouvrages sont aussi imprimés par un imprimeur chrétien, nommé Falorni; d'autres le sont à Pise, en partie sous le faux-titre de Vienne. Presque tous ces ouvrages sont de nouvelles traductions de passages de la Bible, avec des commentaires.

réunies, et ne pensant qu'au plaisir. Il y avait près de 600 Juives dans tous les costumes les plus variés de leurs différens pays ; et je fus étonné de l'énorme quantité de diamans qu'elles portaient. Un Juif très-connaisseur m'assura que ceux dont était parée une jeune Juive de 16 ans qui se trouvait-là, valaient au moins 60,000 piastres, et il s'en fallait bien qu'elle fût la plus richement parée. Je ne crois pas que l'on puisse, même dans la cour la plus brillante de l'Europe, voir, dans une seule soirée, autant de pierres précieuses que j'en vis à ce bal. On peut faire la même remarque les jours de fête dans les *casinos*, où du reste on en agit *tout comme chez nous*. « On y parle, me dit un Juif, en bien et mal de son prochain, et les jeunes gens se lancent des œillades. »

Toutes les richesses de Livourne se sont accumulées entre les mains des Juifs. Leurs différentes relations, surtout celles qu'ils ont avec la Barbarie, leur ont fourni des débouchés de commerce dont ils ont seuls l'accès. On connaît les articles qu'ils y envoient, et qui consistent en général en productions des fabriques du Nord. Parmi les marchandises qu'ils reçoivent en échange, je n'en nommerai qu'une, d'autant moins connue qu'elle ne sert qu'aux Juifs ; ce sont les *Taledot* (au singulier *Taled*) espèce de longues pièces d'étoffe de laine blanche, à bordures bleues. Lorsque les Juifs prient, surtout en parti-

culier, ils s'en enveloppent en partie la tête, les épaules, et les laissent retomber sur les mains et le devant du corps. La plupart des *Taledot* et les meilleurs se fabriquent à Tunis, et vont de Livourne dans le Nord, surtout en Pologne; ils sont de différens degrés de finesse, et coûtent depuis trois jusqu'à douze piastres.

On voit, d'après ce court exposé, que Livourne est appelé avec raison le paradis des Juifs, et l'on est d'autant plus étonné qu'ils aient été de tout tems plus ardens que leurs concitoyens chrétiens à favoriser les innovations. Ce que raconte Archenholz du traité conclu par les Juifs de Livourne avec le fameux Ali-Bey dans l'espoir de rentrer en Palestine, n'est, comme j'en suis certain, qu'une anecdote fausse; cependant elle est au moins fondée sur des espérances auxquelles les Juifs de Livourne n'ont pas plus renoncé que les autres Juifs. La part très-vive qu'ils ont prise à la dernière révolution de Toscane, a pu donner d'ailleurs à cette anecdote un degré de vraisemblance, capable de séduire quiconque ne connaît qu'imparfaitement ces Juifs et leurs rapports avec les chrétiens de Livourne, dont la plupart, jaloux de leurs richesses, sont leurs mortels ennemis.

LES ENVIRONS DE NAPLES.

(*Extrait d'un ouvrage inédit.*)

La ville de Naples est moins recommandable par elle-même que par le vaste et magnifique tableau qu'il environne. L'extrait suivant m'a paru propre à donner une idée du spectacle, dont on jouit au haut de mont Saint-Elme, qui domine cette antique cité. La variété et l'heureux contraste des objets que présente ce récit, et les notices qui l'accompagnent, rappelleront, j'espère, un agréable souvenir aux personnes qui ont vu ce pays privilégié de la nature, et ne seront pas sans intérêt pour celles qui n'en connaissent que de courtes descriptions.

« ..... Nous sortîmes de la rue de Tolède pour gagner la place *di Sant'Anna del Palazzo.* La petite rue qui y conduit, nous offrit un monument du goût de ce peuple pour la musique. C'est la maison qu'un chanteur célèbre fit bâtir du produit de ses épargnes. Cet artiste voulant perpétuer le souvenir de son talent, et publier

la cause de sa fortune, fit graver sur le marbre cette inscription, en même tems modeste et fastueuse ; *Amphion Thebas, ego domum.* Cette devise simple, gracieuse et consolante pour les artistes, devait sans doute répandre la célébrité du chanteur jusques dans la dernière classe du peuple. Mais hélas ! combien les calculs de l'amour-propre sont sujets à l'erreur ! dans toute cette rue personne n'a pu m'apprendre le nom de cet Amphion moderne. Ainsi, me disais-je, peut-être un jour nos arrière-neveux trouveront sur un marbre l'éloge d'un conquérant, la liste des villes qu'il aura détruites, des peuples qu'il aura réduits à l'esclavage, mais le nom du héros n'existera plus ; et les antiquaires de ce siècle se mettront à la torture pour savoir si c'est *Pierre* ou *Jacques* qu'ils devront admirer. Palingène avait bien raison de dire :

. . . . . .

Quid populos magnasque urbes ditione tenere,
Marmoreosque habitare lares, vultuque superbo
Omnes despicere, atque parem se credere divis ?
Si mors cuncta rapit, si tanquam pulvis et umbra,
Deficimus miseri, si tam citò fastus et omnis,
Gloria nostra perit, nullum reditura per ævum.

Voilà, j'en conviens, beaucoup trop de philosophie sur l'inscription d'un chanteur ; mais je n'ai pu résister à la tentation. Continuons notre route. Nous sortîmes de la partie montueuse de Naples par des rues d'une pente très-rapide,

et nous arrivâmes à un chemin que l'on nomme le *Petrare*. Si par ce mot on a voulu désigner un chemin raboteux, plein de rochers, et cruel pour le piéton, jamais expression ne fut mieux trouvée. Nous laissâmes à notre droite la route qui conduit à la Chartreuse, et à la gauche celle qui mène au village d'*Attignano*; nous continuâmes à monter vers le fort Saint-Elme, et nous arrivâmes enfin chez le Seigneur C.... M.... où nous devions dîner. Cette maison, quoique peu aparente, est la plus favorablement située pour servir en quelque sorte d'observatoire et pour offrir le plus riche et le plus vaste spectacle; très-élevée par elle-même, elle est placée sur le sommet de la montagne à laquelle Naples est adossée; son toit, comme tous ceux du pays, est construit en plate-forme, entourée d'une balustrade, et l'horizon s'y découvre de toutes parts, hors un point seulement, où la haute montagne des *Camaldules*, en interceptant la vue, sert de repoussoir aux objets qui sont placés à la droite et à la gauche de cette masse obscure.

Après le dîner, notre amphytrion nous conduisit sur la terrasse, et nous dit : jetez les yeux sur ce cercle immense, et quand vous serez revenus de votre surprise, nous tâcherons de séparer les nombreux objets qui se présentent et de les considérer en particulier. Pour vous donner une mesure de la surface qui se déploie autour de vous, considérez d'abord vers le Nord-ouest,

cette montagne bleuâtre dont le pied est baigné par la mer, et dont la cîme se dessine sur le ciel, c'est le mont de *Circé;* il est à plus de trente lieues de nous; et cette autre élévation qui est plus rapprochée est le promontoire de Gaëte; cette espèce de boule qui paraît dominer sur la mer, est une énorme tour ronde que le peuple appelle le château de Roland, mais qui est en effet le mausolée de *Munatius Plancus*, comme l'atteste une inscription encore existante. Si, de ce point de l'horizon, vous vous tournez vers l'Est, parmi les nombreuses cîmes des Apennins, vous en distinguerez deux plus élevées, aussi éloignées de nous que le *Monte-Circello;* elles sont le point de partage entre la partie orientale et occidentale de cette contrée de l'Italie, et si nous pouvions nous transporter à leurs sommets, nous découvririons à-la-fois la mer Adriatique et la mer de Toscane. Vers le Midi, d'autres points élevés offrent la même teinte de vapeurs, et sont conséquemment à une égale distance; et à l'Ouest enfin, votre vue ne s'arrête qu'à la ligne circulaire où l'azur de la mer s'unit à celui du ciel. Le cercle dont nous occupons à-peu-près le centre, a donc trente lieues de rayon, et vous pouvez par-là juger de la superficie. Mais quittons les objets trop lointains, et renfermons-nous dans un théâtre dont nous puissions facilement distinguer les parties.

Voyez sous vos pieds, Naples qui descend en

amphithéâtre et qui tapisse la croupe de la montagne ; une moitié de cette ville est située sur la pente du côteau, l'autre s'étend jusqu'à la mer, et se courbe vers le golfe dont elle embrasse une partie. Ce golfe a dix lieues de longueur, et sa largeur toujours croissante vers la mer, est de trois, quatre, cinq et six. Malgré cette étendue, tout s'y distingue parfaitement, ce qui est dû à l'admirable pureté de l'air que nous respirons. Cette pointe obtuse qui s'avance dans la mer au bas de la ville, est le château de l'Œuf, ainsi nommé de sa forme. Si en partant de-là votre œil suit le rivage qui se dirige vers le Couchant, vous arrivez à la *Villa-Reale*, promenade située entre les côteaux et la plage, et la route qui lui est parallèle conduit à la grotte du Pausilyppe. Ce nom grec est vraisemblablement formé de deux autres qui sont *pauó* et *lupè* : le premier signifie : je *fais cesser*, je *soulage;* le second veut dire, *peine*, *douleur*, *fatigue*, etc... En effet, ce côteau si célèbre par sa fertilité, ses jardins, ses maisons de campagne, était bien propre à délasser des travaux, des soins et des peines de la ville.

Cette route obscure, de mille pas de longueur, est large de plus de douze pieds, et anciennement elle n'avait qu'une pareille élévation ; mais à force d'y marcher depuis plus de trente siècles, le sol qui n'est qu'une pozzolane durcie, une espèce de tuf, s'est tellement usé que la route a baissé con-

sidérablement, et les voyageurs voient au dessus de leurs têtes les traces que les essieux des chars ont imprimées anciennement sur les murs de la grotte. Strabon nous dit que, de son tems, deux chars pouvaient commodément y passer. Sous le règne de Néron, aucun jour, aucune fenêtre ne l'éclairaient, et l'air n'y pénétrant que par les deux extrémités, cette longue caverne obscure était toujours remplie d'une poussière jaune, sèche et presque impalpable. Sénèque, qui l'appelle la Crypte napolitaine, dit qu'en la traversant il a eu le sort des athlètes, et que c'est une longue prison où *l'on ne voit rien que les ténèbres*. Cette expression de Sénèque nous prouve que les *ténèbres visibles* de Milton ne sont pas d'une invention si nouvelle. Les deux fenêtres qui y existent maintenant ont été percées par l'ordre d'Alphonse Ier. qui fit en outre réparer le chemin et la voûte de la grotte; mais le jour qui y pénètre, provenant du sommet de la montagne, et parcourant de longs conduits, n'arrive que faible et douteux dans le fond du souterrain. Cependant, une seule fois dans l'année, cette caverne est éclairée d'une manière brillante; c'est à l'équinoxe d'automne: le soleil alors se couchant directement vis-à-vis l'issue de la grotte qui est fort droite, ses rayons la traversent jusqu'à l'autre extrémité; on découvre à ce moment toutes les anfractuosités de cette voûte, les traces des chars antiques dont quelques-unes

sont élevées à plus de quinze pieds du sol actuel, et beaucoup de noms que les différens voyageurs ont tracés sur les parois; mais cette aparition solaire ne dure guère que cinq minutes, pour ne se reproduire que l'année suivante.

Avant de quitter cette grotte, je dois parler du prétendu tombeau de Virgile; c'est ce petit monument qui est au dessus de l'entrée de la caverne, et qui, de loin, ressemble plus à une lucarne qu'à un tombeau. Cette petite voûte étroite et peu profonde est absolument vide, et d'ailleurs on sait que Virgile fut enterré près du *Sebet*, c'est-à-dire, à l'autre extrémité de Naples. Le peuple cependant veut absolument que les restes de ce grand homme soient au Pausilyppe, et l'on porte de tems en tems dans cette voûte des branches de laurier qui, souvent renouvelées, font croire au laurier immortel. La classe du peuple la plus grossière a Virgile en grande vénération; vous croyez, sans doute, que c'est par rapport à son génie poétique, point du tout; ils respectent sa mémoire, parce qu'il était un grand magicien qui, d'un coup de baguette, a percé le Pausilyppe.

Maintenant si vos yeux franchissent le côteau qui sépare le golfe de Naples de celui de Pouzzol, votre vue planera sur les champs *Phlégréens*, c'est-à-dire, sur les environs de la Solfatare, que les Romains appelaient *Forum Vulcani*. La saillie de la montagne vous cache le lac Agnano et

ses bords pittoresques ; mais vous voyez le cap où est situé Pouzzol, et une partie de cette ville ; elle s'appelait autrefois *Puteolum*, et plus anciennement encore, les Grecs la nommaient *Dicéarchie*. Un temple, un amphithéâtre, et un monument élevé à Tibère par quatorze villes d'Asie qu'il avait restaurées, sont à-peu-près ce qui lui reste des anciens tems. Ces énormes piles, qui autrefois étaient unies par des voûtes, sont les ruines du môle qui formait son port. C'est-là que Caligula fit construire un pont sur la mer, et la traversa jusqu'à Baïes avec tout l'attirail de la guerre et tout l'orgueil d'une victoire ridicule. Suivez de là la côte qui se courbe en demi-cercle jusqu'au mont Misène. Dans l'enfoncement le plus voisin de nous était l'académie de Cicéron ; plus loin la campagne d'Hortensius ; plus loin encore celle de Servilius Vatia, et enfin celle de Pison, que Néron occupa depuis. Ce château élevé où nous voyons flotter un pavillon, est celui de Baïes. C'est là que l'exécrable Anicet, obéissant aux ordres d'un monstre, tenta de noyer Agrippine par l'invention d'un bateau à soupape. Derrière le cap on trouve les restes de Bauli, où la même impératrice, échappée aux dangers de la mer, fut assommée à coups de bâton, et percée de coups d'épée par les satellites d'un fils parricide. Le tombeau modeste qui existe au pied de la colline et qui se tourne obliquement vers la

mer est, dit-on, celui de cette princesse, plus malheureuse encore que criminelle.

Mais revenons sur ce dernier tableau, dont vous n'avez considéré que ce qui borde la mer : la nature a conspiré avec le tems pour changer la face de cette contrée autrefois si riante. Toutes ces petites collines d'un blanc mat, qui se groupent derrière la ville de Pouzzol, sont les restes du volcan que nous nommons la Solfatare. Son cône est détruit, tout ce qu'il avait de combustible a été dévoré par le feu intérieur; il ne reste que le circuit de sa base formé d'une chaîne de rochers, tellement calcinés qu'ils ressemblent à des amas de chaux de plâtre; mais le feu du gouffre est encore dans toute son activité, et s'il n'y a plus d'éruptions, c'est qu'il n'y a plus d'alimens à l'incendie.

Ce volcan, après être resté comme assoupi pendant des siècles, se réveilla pour le malheur de Pouzzol, qu'il détruisit presque en entier. Le temple appelé *des Nymphes*, dont on voit de magnifiques ruines près du rivage, offre un spectacle singulier; après avoir été brûlé par une éruption de la Solfatare, il fut pendant plus de quatre cents ans recouvert par les eaux de la mer, qu'une autre secousse volcanique repoussa de nouveau; ses belles colonnes de marbre, dont quelques-unes sont encore debout, des portions d'entablement d'un riche travail, ont été dans plusieurs endroits dévorées par le

feu; et lorsqu'ensuite ils furent submergés, les madrépores, les testacées s'y attachèrent, de sorte que les restes précieux d'un beau monument portent encore la double empreinte des deux élémens qui ont concouru à détruire l'édifice.

Entre le fond de ce golfe et le château de Baïes, mais plus avant dans les terres, vous voyez une haute montagne que les Latins ont nommée *Mons-Gaurus*, et que les Italiens appellent *il Monte-Barbaro*. Ce lieu est célèbre par les combats que les Romains y ont livrés aux Samnites; mais entre cette montagne et la mer, vous en voyez une autre d'une forme conique, et dont le sommet paraît tronqué; c'est ce que nous nommons *Monte-Nuovo*, et le nom vous indique que la formation est nouvelle. En effet, le 29 Septembre 1538, ce cône volcanique sortit de terre en vomissant un déluge de feu et de cendres; il engloutit le bourg de *Tripergola* qui était situé dans cet endroit; il dessécha le lac Lucrin, jadis fameux par ses bonnes huîtres; il fit reculer la mer, et disparaître les restes du port *Julius* que Virgile a célébré.

Ce *Monte-Nuovo* nous empêche de voir le lac Averne qui est derrière, par rapport à nous. Au bord de ce lac sont les ruines d'un temple que l'on croit être celui d'Apollon, et du côté opposé se trouve l'entrée d'une grotte que l'on prend mal-à-propos pour celle de la Sibylle de Cumes.

Virgile désigne distinctement deux grottes : celle de la Sibylle, qu'il place à Cumes même, et celle des Enfers, qu'il met sur les bords de l'Averne. On trouve effectivement à Cumes une grande caverne qui sert d'entrée à un souterrain pareil à celui du Pausilyppe, mais beaucoup plus long ; c'est à celle-ci qu'il faut rapporter les vers suivans :

Excisum Euboicæ latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum,
Unde ruunt totidem voces, responsa Sibyllæ.

Ces cent bouches, ces cent caveaux souterrains se retrouvent encore dans la multitude de galeries pratiquées sous la terre, et dont plusieurs sont assez bien conservées pour qu'on puisse y pénétrer assez loin ; mais la grotte du lac Averne est toute autre chose ; voici ce qu'en dit le même poëte :

Spelunca alta fuit, vasto que immanis hiatu,
Scrupea, tuta lacu nigro, nemorumque tenebris, etc.

Là, on retrouve le lac jadis infect et saumâtre, maintenant pur et limpide ; on retrouve aussi le bois qui le couvre, et la vaste bouche de la caverne, au fond de laquelle une galerie plus étroite descend en spirale dans les entrailles de la terre.

Dans la direction du *Monte-Nuovo*, jetez les yeux sur la plaine qui se prolonge jusqu'à la mer ; la petite éminence qui paraît à l'extré-

mité porte les ruines de la ville de Cumes, qui était riche et puissante avant que Rome fût bâtie. Une porte d'une belle construction reste encore debout; on y voit le pavé de plusieurs rues, et un grand nombre de voûtes recouvertes de buissons, qui servent de retraite aux oiseaux de nuit et aux reptiles; plus loin, un amphithéâtre presque entièrement ruiné, et le soubassement d'un temple formé d'énormes blocs, qui rappellent cette expression de Virgile :

. . . . . *Posuitque immania templa.*

Ramenons nos regards sur le château de Baïes, et suivons la courbure de la côte qui se termine au promontoire de Misène. Un autre golfe de forme circulaire s'enfonce dans les terres, et se prolonge jusqu'aux marais de l'Achéron. C'est là que Pline commandait les flottes romaines; c'est de là qu'il partit pour observer la première éruption du Vésuve, curiosité qui lui causa la mort. Nous touchons enfin à cette montagne plus fameuse que considérable, à ce mont Misène, où le pieux Enée fit les funérailles du plus habile trompette de son armée.

Près de-là Lucullus, que l'on appelait le Xercès à la Toge, possédait ces magnifiques jardins, ce superbe palais qui furent regardés comme un prodige, dans un siècle où tout était gigantesque et prodigieux.

Au-delà du cap qui termine cette galerie de

ruines, deux isles semblent s'unir au continent: ce sont les anciennes Pythécuses, aujourd'hui *Procida* et *Ischia*. La première plane et uniforme s'élève à peine au-dessus des flots; vous ne pouvez l'apercevoir; la seconde est cette haute montagne, dont la cîme aiguë se perd dans les nuages et ressemble à une pyramide colossale, destinée à servir de limite entre le domaine de Cérès et celui de Neptune.

Ici, la mer nous arrête et termine la moitié du cercle que nous avons à parcourir: pour examiner l'autre moitié, revenons au point où nous avons commencé, et achevons de gauche à droite l'examen que jusqu'ici nous avons fait en sens contraire. Cette masse, qui nous cache une partie du Nord-Ouest, est la montagne des Camaldules, où de pieux solitaires font vœu de pauvreté au milieu de l'abondance, et vœu de continence dans le sein de la volupté.

Au Nord, notre vue se perd dans les vastes et riantes campagnes, qui ont mérité justement le nom de Campagnes heureuses. Ici, l'uniformité de la plaine repose les regards fatigués par les nombreuses aspérités des montagnes. Cette route qui s'étend devant nous, est celle de Capoue; à sa droite, celle de Caserte; plus à droite encore, celle de Bénévent. Par-tout, sur ces routes, et dans leurs intervalles, la vigne mariée à l'ormeau et nourrie d'une sève rigoureuse, atteint et dépasse la cîme des arbres qui lui servent

d'appui, et ses grappes, de couleur d'ambre, pendent en festons sous des voûtes de verdure. L'active fécondité de la terre ne se borne pas même à ce double produit, et le grain de Cérès qui, par-tout ailleurs demande l'aspect immédiat du soleil, croît et mûrit ici sous l'ombre des pampres et des ormeaux ; et quand la moisson est faite, l'avide cultivateur exige encore de nouveaux bienfaits : il jette sur cette terre déja trois fois féconde, les semences des légumes, des lupins ou d'autres plantes utiles qu'il a le tems de récolter avant les courts et faibles frimas qui se font sentir sous ce climat privilégié.

Regardez ce côteau de forme ronde qui domine sur la plaine et en rompt l'uniformité ; c'est ce que nous nommons *Capo di Monte*. L'édifice auquel il sert de base est une maison royale d'élégante structure qui, s'élevant sur une masse d'arbres épais, ressemble à un palais magique, que la main des fées tient suspendu sur une touffe de verdure et de fleurs

Tournons maintenant nos yeux vers l'Orient. Le premier objet qui nous frappe est le Vésuve : semblable au Parnasse, il nous montre un double sommet ; celui de la gauche est *Somma*, celui de la droite est le volcan. Le premier est couvert de verdure du côté du Nord ; mais au Midi, il emprunte la couleur noire de son fâcheux voisin, et tourne vers lui ses flancs concaves et rongés par de fréquens incendies. Une montagne

vaste et de forme circulaire sert de base commune à *Somma* et au Vésuve ; cette base qui a 24 milles de circuit, est couverte de bois, de jardins et d'élégans édifices ; à ses pieds s'étend et s'arrondit une galerie continue de villes et de villages : *St.-Jean*, *Portici*, *Resina*, *Torre del Greco*, *Torre dell' Annunziata*, et plusieurs autres ; au-dessous la mer offre un nouveau spectacle : des vaisseaux, des barques nombreuses la sillonnent en tout sens ; au bas de la montagne règne le luxe, la richesse, l'industrie, l'activité ; au haut sont amoncelées les laves, les ponces, les cendres, les scories, et tout présente l'image de la destruction ; enfin, au-dessus de la mer, des villes, du volcan et des flammes, la chaîne des Apennins élève ses neiges éternelles, et couronne le tableau par la découpure de ses cimes argentées. Quelquefois quand le vent d'Est règne sur cette côte, la colonne de fumée qui sort du Vésuve, s'incline sur le golfe, le traverse en forme d'arc en s'élargissant, et se recourbant enfin vers la région de la Solfatare, semble indiquer la communication qui existe entre ces deux ateliers de Vulcain.

Outre la richesse de ce tableau, vous devez observer sa composition : au Levant, un volcan dans toute sa force, dominant sur une plaine fertile, et dominé lui-même par des montagnes où règnent les frimas ; au Couchant, un volcan presque éteint, environné de ruines, de lacs et de

côteaux cultivés; au Midi la plaine liquide d'où s'élèvent des isles agréables; au Nord, la plaine couverte de moissons, de fleurs et de fruits. L'imagination la plus active du peintre le plus habile, aurait-elle réuni plus de beautés, plus de contrastes, plus d'objets enfin gracieux, sévères, rians, imposans, terribles et admirables?

Mais, suivons la côte qui se dirige vers le Sud-Est; là fleurissaient jadis quatre villes célèbres qui furent englouties en un jour par l'éruption dont Pline fut la victime: quel effrayant spectacle nous présente l'histoire dans une seule phrase! *Pompeia*, *Retina*, *Herculaneum et Stabia*, *populo sedente in theatro*, *defecere*. Quel terrible laconisme dans ce mot *defecere!*

La ville que vous voyez dans l'angle formé par la base du Vésuve, et la côte qui se dirige au Sud-Ouest, est *Castell'a Mare*, port et maison royale entourée de campagnes délicieuses. Derrière elle s'élève une énorme montagne; son sommet se termine par un bloc carré qui semble avoir été taillé par la main des hommes, ou plutôt il paraît être un autel colossal, construit par le tems et consacré aux dieux supérieurs. Le reste de cette côte nous offre un aspect riant qui contraste avec la sombre sévérité du Vésuve: les villes que vous apercevez sur la pente des côteaux, sont Vico, Sorrento et Massa, que de nombreux villages environnent, et dans ces lieux, jadis chers aux Nymphes et aux Muses, Pan,

Cérès, Bacchus et Pomone prodiguent à l'envi leurs richesses à l'habitant paresseux, Cette portion du Continent se termine par le cap de la Minerve, et enfin au Sud, l'isle de Caprée est le dernier objet qui arrête les regards. Placée vis-à-vis de Naples, cette isle paraît fermer l'entrée du golfe, comme une borne posée par la nature pour empêcher l'œil de s'égarer dans la vaste mer. Les sommets de ses rochers, de ses montagnes, découpés en forme de rayons, offrent dans leur ensemble l'image d'une grande couronne, et semblent destinés à nous rappeler qu'autrefois l'un des maîtres du monde choisit cette isle pour le théâtre de ses plaisirs, de ses débauches et de ses cruautés. Vous voyez qu'en décrivant l'autre partie du cercle, nous sommes revenus à la mer, et l'isle de Caprée est la dernière borne de ce côté, comme le mont Misène était la limite de l'autre.

Ne croyez pas, ajouta-t-il, que ce spectacle puisse à la longue devenir indifférent aux amis des arts et de la nature; quoique toujours le même, il est toujours nouveau. Le calme et les tempêtes, l'état du ciel, les divers aspects de la mer, les bizarres fantaisies du Vésuve renouvellent chaque jour le tableau, lui donnent la vie et le mouvement, et offrent sans cesse de nouveaux motifs à l'admiration, de nouveaux alimens à l'avide curiosité du spectateur. Les plaisirs que procure cette scène d'enchantement

ne sont pas bornés au tems où le soleil éclaire notre hémisphère ; la nuit qui ailleurs efface les images, et rend en quelque sorte un de nos sens inutile, augmente ici quelquefois nos jouissances, et surpasse le jour même par la grandeur et la variété des prodiges qu'elle nous fait voir. Supposons qu'une éruption se prépare, ou commence à se manifester : tandis que le disque de la lune se réfléchit et se multiplie dans chacun des flots qui roulent au fond du golfe, le volcan fait entendre sa voix grave et sinistre ; au murmure des Néréides succèdent les hurlemens des Cyclopes ; les enfans d'Eole s'échappent en grondant des cavernes du Vésuve, et de nombreux éclairs, qui jaillissent de la montagne, annoncent aux mortels une grande crise de la nature. La colonne de fumée s'épaissit, et se développant dans les airs, présente l'image de ces pins altiers, dont la tige nue et sans branches se termine au sommet par une vaste ombelle. Le nuage continue à se noircir et à s'étendre ; mais un point lumineux de couleur de sang commence à paraître au milieu du chaos. Les vapeurs se rougissent et s'imprègnent de feu ; la clarté s'accroît et domine, et les matières que projette le volcan passent par toutes les nuances, font briller toutes les couleurs. Ici, la flamme est celle des torches funéraires ; là, c'est le vermillon le plus vif ; plus loin, le feu blanchit, et fatigue les regards par son éclat ; ailleurs,

c'est un sombre mélange de pourpre et de suie; au-dessus de la fournaise, les vapeurs se balancent sous la forme d'un nuage d'or; et celles qui trop éloignées ne peuvent réfléchir la lumière, enveloppent le tout d'un voile noir qui, par un contraste brusque, fait ressortir toutes les teintes, et double l'éclat du phénomène.

Mais d'autres merveilles se succèdent à la bouche du volcan; tantôt une foule de pierres enflammées s'élèvent à une hauteur immense, et leur chûte parabolique est une grande imitation de nos bouquets d'artifice; tantôt c'est un trait de feu qui s'élance vers le ciel, et qui semble y pénétrer; un instant après, c'est une touffe de vapeurs ardentes qui s'arrondit sur la montagne, et fait jaillir au loin d'innombrables étincelles; bientôt, des foudres partent du sein de la fournaise, et sillonnent en zig-zag la fumée noire qui les environne; tantôt enfin, la flamme prend la forme d'une colonne dont la hauteur surpasse trois fois celle du volcan; et tantôt, c'est une grande langue qui vacille quelque tems dans les airs, puis se recourbe brusquement et semble lécher les bords du gouffre.

Cependant, les flancs de la montagne ne peuvent plus contenir les matières en fusion qui s'y exaltent et qui s'y pressent. Un bruit épouvantable annonce un déchirement, le volcan s'ouvre avec effort, et ses entrailles enflammées se découvrent à nos yeux. Déja des flots de lave

s'écoulent sous le nouveau pont qui vient de se former; ce fleuve de feu, image du Phlégéton, se précipite dans la vallée qui sépare Somma du Vésuve; le torrent dévastateur s'agrandit aux dépens de tout ce qu'il rencontre, et acquiert une largeur de plusieurs milles; les arbres les plus robustes disparaissent devant lui, comme les faibles épis tombent sous la faulx du moissonneur; tout est englouti, forêts, jardins, maisons, palais; et la place même où ils existèrent, change de forme, et devient méconnaissable; le fleuve ardent s'avance toujours avec un bruit sourd et sinistre, roulant avec lui des pierres calcinées, et des flots de cendres rouges; déja il a traversé la route et il se dirige vers la mer; et lorsqu'il a franchi les rochers qui la bordent, la masse de feu s'ensevelit dans les ondes, et le choc de ces élémens ennemis fait jaillir jusqu'au ciel des torrens de vapeurs, qui, par leurs mugissemens, leurs couleurs éclatantes, et l'ébranlement qu'elles causent dans l'air, font croire à l'homme épouvanté que le monde va se dissoudre et rentrer dans le néant.

Si maintenant, au spectacle d'une éruption, vous ajoutez celui d'une tempête, si le hasard fait éclater en même tems un de ces orages terribles, qui suffisent seuls pour désoler la nature, alors quel peintre pourra vous en tracer le tableau, quelle plume pourra vous le décrire?»

DE L'INFLUENCE DE L'IMAGINATION, ET DES PASSIONS SUR L'ENTENDEMENT,

PAR LE R. THOMAS BARNES.

Extrait des Mémoires de la Société littéraire et philosophique de Manchester.

Quelqu'un a énoncé l'autre jour, dans une de nos conversations, une opinion que plusieurs personnes ont trouvée extraordinaire ou, pour mieux dire, erronée, et que je me crois, par cette raison, obligé de défendre, la croyant non-seulement fondée, mais de plus très-importante.

On disait que « lorsque, parmi les facultés de l'esprit humain, il s'en trouve une douée de quelque énergie, il arrive souvent qu'elle communique, jusqu'à un certain point, cette énergie aux autres facultés, dont elle facilite ainsi et accélère les opérations. On soutenait, par exemple, qu'il était beaucoup d'occasions où la vigueur de l'*imagination* pouvait com-

muniquer au jugement une vigueur égale, et qu'une certaine dose de *chaleur* et de *sensibilité* contribuaient puissamment à augmenter la netteté ainsi que la rapidité des perceptions de l'*entendement*.

Voilà sans doute de quoi effrayer ceux qui ont adopté sans restriction cette assertion générale, « que la vérité n'a que faire du secours de l'imagination des sentimens ou des passions, et que l'homme le mieux qualifié pour entrer dans l'examen d'un sujet quelconque, serait celui qui pourrait dégager son esprit de toute affection, et le réduire absolument à l'état d'indifférence et d'apathie. »

Il n'est pas rare, je le sais, d'entendre condamner l'imagination comme une criminelle de la plus dangereuse espèce, bonne tout au plus, à notre amusement, mais d'ailleurs, ennemie jurée de la vérité, et que la raison cherche à exiler le plus loin qu'il est possible du lieu de sa résidence. Combien n'avons-nous pas vu de choses extrêmement plates, faute d'être relevées par un peu d'imagination, passer, par cela même, pour extrêmement profondes; tandis que, de l'autre côté, l'activité de l'imagination et les ouvrages qu'elle animait, s'attiraient nécessairement le reproche de déraison et de frivolité? Comme s'il n'était pas permis de supposer qu'une imagination brillante pût jamais s'associer et prêter secours à un jugement éclairé.

C'est une idée qui ne me paraît nullement philosophique, que de se représenter ainsi notre ame comme un composé de facultés distinctes et discordantes, dont quelques-unes sont éternellement destinées à contrarier les autres. Au lieu de considérer l'entendement, la mémoire, les passions, la volonté comme des pouvoirs opposés, ou comme des vassaux divisés entre eux, quoique réunis sous le même toit, ne serait-il pas plus exact de les regarder comme de simples modifications contribuant à former le caractère général de l'ame, qui, par-là, serait considérée comme un tout indivisible, jugeant, sentant, agissant, non d'après l'impulsion d'une de ses facultés particulières, mais d'après la disposition générale où elle se trouverait par la réunion de toutes?

De cette doctrine, il s'ensuivrait naturellement, ce me semble, que la faculté de juger sainement ne consiste pas à savoir dégager son esprit de toute affection, et à endormir son imagination pour laisser l'entendement se livrer tout seul à la contemplation, ce qui ne me paraît ni nécessaire, ni possible; mais plutôt à mettre l'ame entière en état de recevoir la vérité, en réglant l'imagination et les passions, qui, réduites à leur emploi naturel, et subordonnées au jugement, ne feraient plus que l'aider et lui prêter secours.

Mais, quel est-il cet emploi de l'imagina-

tion sur lequel on se trompe si souvent? C'est d'assembler, d'unir, de diviser les idées, de les ranger, non dans l'ordre où elles se sont d'abord imprimées dans l'esprit, ce qui est du domaine de la mémoire, mais dans un ordre tel qu'il lui convient de le choisir. Elle parcourt en tout sens l'immense magasin où sont déposées et amassées les idées, rapproche ou sépare à son gré les objets, leurs formes et leurs qualités. On pourrait l'appeler la servante de la maison, toujours aux ordres de l'esprit, et continuellement employée à tirer de ses admirables provisions les matériaux dont il se sert pour élever l'édifice de ses raisonnemens. Ouvrière perpétuellement occupée, toujours patiente, infatigable, travaillant sans cesse pour le bien commun et pour le service des autres facultés, elle ne mérite pas les reproches et les indignités dont on l'accable continuellement, la contraignant souvent d'être présente et même d'aider à sa propre condamnation, puisque les déclamations extravagantes par lesquelles tant d'esprits désordonnés ont outragé la pauvre imagination, n'avaient d'autre fondement que des alarmes purement imaginaires.

Il est bien sûr qu'un esprit trop dominé par l'imagination est exposé, dans la réunion de ses idées, à former d'étranges et ridicules associations. Mais celui en qui les facultés du jugement balancent exactement celles de l'imagina-

tion, qui peut à-la-fois imaginer avec vivacité et juger avec calme, celui-là, dis-je, ne formera d'associations d'idées que celles qui appartiennent au sujet dont il s'occupe, et qui, le présentant sous son vrai jour, mettent l'esprit à portée de le juger avec exactitude. Le pouvoir d'imaginer est donc aussi nécessaire que celui de juger. Supposons un esprit qui ne pourrait que se rappeler les choses comme il les aurait vues d'abord. Obligé de suivre la trace qui lui serait marquée par les autres, il ne ferait jamais usage du pouvoir de raisonner et de se déterminer par lui-même; et, en effet, voyons-nous qu'une grande force de mémoire est généralement accompagnée de la faiblesse du jugement.

Concluons de là que l'esprit qui ne sait pas imaginer ne peut pas raisonner; il manque de matériaux pour former ses jugemens. Voyez, au contraire, un esprit vif, attaché d'affection sur un sujet qui lui plaît et l'entraîne, il le parcourt en entier, en observe toutes les faces, en aperçoit tous les aspects. L'imagination lui en découvre toutes les circonstances, lui en présente toutes les probabilités. Elle expose les faits, présente les témoins, rassemble les preuves, et l'entendement, juge supérieur, n'a plus qu'à rendre sa sentence.

Qu'est-ce que la prudence, sinon la faculté de concevoir, d'imaginer toutes les conséquences probables ou possibles de telle ou telle conduite,

de prévoir telle ou telle chance, tel ou tel obstacle, et, d'après cette connaissance, de balancer tellement le bien et le mal, qu'on puisse éviter le plus grand mal, obtenir le plus grand bien possible? La prudence ne demande-t-elle donc pas une imagination vive, agissante et bien dirigée?

Prenons les différens états de la vie. La médecine est-elle une science de démonstration? Le plus habile médecin vous avouera sans peine qu'elle repose entièrement sur les probabilités. Supposez donc un médecin, privé de toute imagination, de toute sensibilité, un esprit purement mathématique. Comment pensez-vous qu'il se tirera des circonstances (et il ne s'en trouve guère que de celles-là) qui exigent une grande présence d'esprit, une prévoyance étendue, et la puissance de combiner les probabilités plus ou moins éloignées?

Mais parlons même du mathématicien. Fera-t-il de grands progrès dans la science *démonstrative* sans le secours de cette faculté d'imagination, si noble quoique si décriée. C'est sur *lui*, sans doute, qu'elle exerce le moins de pouvoir; mais encore ne peut-il s'en passer. Quels sont les sujets de ces raisonnemens dont il fait gloire? Des *points*, des *lignes*, des *superficies*, qui ne peuvent exister que dans son imagination. Un *point* sans largeur, longueur, ni épaisseur; une *ligne* qui a de la longueur, mais sans largeur;

ni épaisseur ; une *superficie* qui, avec de la longueur et de la largeur, n'a point d'épaisseur ; sont-ce là des objets qui se présentent aux sens ? Non, assurément. Ce sont donc purement des êtres d'imagination. De même que ses figures de *cercles*, de *carrés*, ne sont jamais parfaites. D'innombrables difformités les rendent irrégulières, mais l'imagination les rectifie, et le raisonnement les suppose irréprochables.

Et combien de fois ne s'est-il pas représenté des distances, des hauteurs, des orbites, qu'il n'avait assurément pas sous les yeux, et qu'il ne pouvait concevoir sans le secours de l'imagination. L'application des mathématiques à l'astronomie, à la navigation, n'a-t-elle pas besoin de ce même secours ? Et qui craindra d'affirmer que Sir Isaac Newton était doué d'une imagination brillante. Soit qu'il trace les premiers contours de son étonnant système, qu'il erre dans les routes irrégulières et non frayées de l'espace, qu'il contemple *les dépendances*, *les aspects*, *les ressorts* de ce miraculeux univers ; ne le voyons-nous pas nécessairement porté sur les ailes de l'imagination la plus hardie, mais toujours accompagnée, dans son plus rapide essor, par une raison vigilante et ferme.

S'il en est ainsi pour la géométrie, celle de toutes les sciences qui paraît la plus éloignée du domaine enchanteur de l'imagination, que ne peut-on en inférer pour les autres, toutes plus

ou moins rapprochées des confins de son empire. Quant à celles qui ont pour objet les arts nés d'elle, soumis à sa domination, il serait ridicule de demander si on peut les exercer sans elle, si par exemple, dans la critique, l'imagination n'est pas ce qui conduit à la rectitude du jugement. J'aimerais autant mettre en question si on a besoin d'yeux pour juger des couleurs, et d'oreilles pour juger des sons. L'imagination doit régner presque souverainement dans l'empire de la critique et du goût, de même que dans celui de la poésie, de la peinture, de la musique, etc. et comme un poète, un artiste, sans imagination, vaudraient à-peu-près autant qu'un poète ou un artiste sans idées; de même, ainsi que l'a fort judicieusement observé M. Hayley (1). « Trois choses sont nécessaires pour composer un bon critique. Un entendement sain, une imagination vive, et une sensibilité délicate. » En général, nous ne pouvons guère juger très-bien que des sujets qui ont quelque rapport au genre de notre esprit; et si le poète a besoin d'être animé par l'imagination, ne faut-il pas que le critique sente aussi quelque chose de ce souffle divin (1)?

---

(1) Essai sur la poésie épique.

(2) Autant le vrai génie est rare dans les poètes, autant on voit peu qu'un goût sûr soit le partage du critique; c'est du ciel que tous les deux doivent attendre le flambeau qui les éclaire.

(Pope, *Essai sur la critique.*)

Supposons qu'un critique, comme peut-être on en a vus quelquefois dans le monde, veuille donner son avis sur le *Paradis perdu* de Milton. Sentira-t-il tout le plaisir, toute la jouissance que lui doit donner ce divin ouvrage? en goûtera-t-il les exquisses beautés? ces descriptions enflammeront-elles son imagination? sera-t-il sensiblement pénétré de la douceur, de la richesse, de la grandeur de ce langage? se sentira-t-il ému des charmes supérieurs de ce sujet, de sa disposition, de son exécution? Hélas, non! comme la mouche qui se promène sur la cathédrale de St.-Paul, une paille l'arrête; il se heurte contre un cheveu. Froide machine, dont l'ame étroite ne peut atteindre les dimensions d'un semblable sujet, incapable d'en saisir à-la-fois, sous un vaste et noble aspect, l'étendue, l'ordre, la composition, les caractères, les ressorts, le but; est-ce là le critique qui convient à Milton (1)?

(1) Comment Garrick a-t-il dit le monologue hier au soir? — Oh! contre toutes les règles, mylord, sans aucun principe de grammaire. Entre le nominatif et le verbe qu'il gouverne, comme vous savez, mylord, il a suspendu sa voix une douzaine de fois, et chaque fois, mylord, trois secondes et deux cinquièmes de secondes. — Admirable grammairien! mais en suspendant sa voix, suspendait-il le sens; son attitude, l'expression de sa figure ne remplissaient-elles pas les intervalles? ses yeux restaient-ils muets? y avez-vous bien regardé? — Moi, mylord? je n'ai regardé qu'à ma montre. — Excellent observateur!

Et ce livre nouveau après lequel tout le monde court. — Oh! il manque absolument d'à-plomb, mylord, il est tout-à-fait irrégulier;

L'imagination est nécessaire pour représenter à l'esprit les choses absentes, futures, invisibles, et même les choses passées quand la mémoire ne peut nous les retracer exactement. Combien son domaine est important et vaste! S'agit-il de la religion? La félicité céleste, la nature, le caractère, l'emploi des esprits supérieurs, le jour solemnel du jugement, l'éternité, la Divinité elle-même ne peuvent nous être représentés que par l'imagination.

Quand vous lisez l'histoire, l'imagination vous peint sans cesse des caractères, des évènemens, des tems, des lieux, des circonstances qui vous étaient inconnus. La plume de l'historien vous en retrace le tableau, et votre plaisir aussi bien que votre instruction dépendent de la netteté et de la promptitude avec laquelle vous savez vous représenter les scènes qui se passent devant vous. Tous les plaisirs du goût tiennent absolument à la vigueur et à la culture de l'imagination, et même dans la contemplation actuelle des scènes de la nature, pour goûter un plaisir délicat, le secours de l'imagination est aussi nécessaire que celui de la vue. Peut-être pourrait-on appeler l'imagination l'œil de l'ame, et si quelqu'un pensait que cette dénomination convient mieux à l'entendement, on lui ferait observer que les yeux

---

pas un de ses coins ne présente un angle droit. J'avais ma règle et mon compas dans ma poche, mylord. — Excellent critique!

STERNE.

sont cet organe dont les rapports peu exacts ne feraient que nous tromper, s'ils n'étaient rectifiés par le jugement. Il en est de même de l'imagination. Les idées qu'elle présente, doivent être exposées devant un tribunal supérieur, celui de l'entendement qui les juge en dernier ressort.

On me parlera peut-être de l'amant qui voit dans sa maîtresse une divinité imaginaire, ornée de tous les charmes, parfaite dans tous ses attributs. On me fera voir ensuite l'étrange changement qui s'opère dans son jugement, quand le tems et l'expérience ont terni à ses yeux l'éclat dont il se plaisait à revêtir l'objet de son amour, ont dépouillé l'idole de sa divinité, ont flétri pour lui ses charmes, au point peut-être de les remplacer par l'idée de la laideur ; mais c'est à cela que nous devons pourvoir, en maintenant la balance convenable entre le jugement et l'imagination. *L'amoureux, le lunatique, le poète*, a dit Shakespeare, *sont entièrement composés d'imagination.* Des esprits si excessivement ardens à imaginer, ne peuvent être judicieux.

Mais, au contraire, supposez un homme qui s'aviserait de contempler, d'examiner ce qui constitue la *perfection féminine*, sans se permettre le plus léger mouvement d'imagination, absolument comme un problème de géométrie, serait-il, de son côté, juge plus impartial que l'amoureux du sien? Les femmes consentiraient-elles à reconnaître son jugement? N'au-

raient-elles pas raison de se plaindre d'un être qui, avec la figure humaine, n'aurait ni l'ame, ni les sentimens d'un homme? Elles en appeleraient, et tout le monde soutiendrait leur appel; elles en appeleraient à un esprit capable de sentir, d'imaginer, et qui serait par conséquent le seul juge raisonnable et compétent de cette perfection destinée à charmer et captiver les cœurs.

Mais tel est le malheur de l'imagination qu'on ne s'occupe en général que de ses excès. Rarement ceux qui déclament contre elle, prononcent-ils son nom sans parler des *écarts* de l'imagination, de l'*extravagance*, de l'*agitation*, de la *bisarrerie*, des *accès*, de l'*ardeur*, des *égaremens* d'une imagination échauffée. Cependant l'*ardeur* convient mieux à la passion qu'à l'imagination; à la vérité, l'imagination peut exciter la passion, et l'on prend ainsi l'effet pour la cause.

Je ne nie point que l'imagination ne passe souvent les limites qui doivent lui être prescrites. Je suis pleinement d'avis qu'il faut lui tenir les rênes d'une main ferme, de peur que venant à égarer l'entendement avec elle, elle ne le conduisit à des idées sans fondement. Je ne dispute que sur le degré d'imagination qu'on peut accorder avec la rectitude du jugement.

Les enfans ont une force et une vivacité d'imagination extraordinaire. La connaissance qu'ils ont des objets étant superficielle, il leur

suffit pour associer des idées de la plus légère aparence d'analogie. A mesure que leurs connaissances deviennent plus exactes, leur puissance d'imagination diminue, leur puissance de jugement augmente, et c'est, quand la balance se trouve égale, qu'ils ont acquis le dernier degré de capacité où ils puissent parvenir.

On dit *que les grands esprits tiennent de près à la folie.* Sans doute, l'instrument qu'ils emploient a besoin d'un degré de chaleur convenable, et cette chaleur peut augmenter au point d'ôter la possibilité de s'en servir.

On dira encore que les jugemens erronés des lunatiques et des insensés viennent de ce qu'ils sont sous l'empire de l'imagination. Mais on peut remarquer qu'en général, passes-leur le premier point, ils déploient, dans les conséquences qu'ils en tirent, une promptitude et une force d'argumentation vraiment étonnantes. Malheureusement, sur ce premier point, ils se sont formé de fausses associations d'idées qui ont dérangé leur esprit; c'est-là leur maladie. Mais la chaleur d'imagination qu'elle leur donne, paraît plutôt avoir augmenté que diminué en eux le pouvoir du raisonnement.

Que l'entendement et le jugement soient donc considérés comme les facultés qui doivent gouverner l'esprit humain; que toutes les autres soient en dernier résultat soumises à leur censure. Que l'imagination et les passions soient considé-

rées purement comme leurs subordonnées, et faites pour leur obéir. Mais que du moins, si elles obéissent, on leur rende la justice qu'on doit à de bons et utiles serviteurs, et qu'enfin elles ne soient pas obligées de s'accuser et de se condamner elles-mêmes. Ou selon l'idée de Pope, tandis que la raison tient le gouvernail, *que la passion soit le Zéphir* qui enfle les voiles. L'imagination, voltigeant de tous côtés pour rassembler les brises éparses, les réunira en un seul courant dont la force poussera, au travers de l'Océan de la vie, notre vaisseau heureux et libre de dangers sous la main de son sage pilote.

E. H.

DEUX ODES
DE KLOPSTOCK.

KLOPSTOCK n'est pas seulement célèbre en Allemagne par son immortelle Messiade, que la France n'a pu juger sur des traductions tronquées, sans élégance ou incomplettes. Ses odes forment aussi un de ses principaux mérites littéraires. Mais, il faut en convenir, elles ne sont pas toutes faciles à comprendre, même pour les littérateurs allemands; et surtout elles feraient le désespoir d'un traducteur. Le vol du Pindare de l'Allemagne est quelquefois si sublime, que des yeux vulgaires ne peuvent le suivre. Sa phrase est quelquefois si concise, on pourrait même ajouter si obscure, qu'elle en est inintelligible; ce qui a fait dire à l'amour-propre humilié de plusieurs lecteurs, que souvent Klopstock ne s'était pas entendu lui-même. Quelques-unes, cependant, quoique fidelles au désordre qui semble commandé au poète lyrique, qu'on est du moins convenu de lui pardonner, réunissent le mérite de la clarté à celui de l'enthousiasme; il en est, qui ne contenant pas des allusions à des circonstances pu-

rement locales ou peu connues, semblent avoir été composées pour tous les tems comme pour tous les lieux, qu'en un mot on peut entendre sans effort et sans commentaire.

Nous croyons qu'on en trouvera la preuve dans la traduction de deux de ces odes, dont le sujet tient à-la-fois à l'histoire et à la littérature de l'Allemagne, et qui furent inspirées à Klopstock dans un accès de dépit poétique contre le grand Frédéric, auquel il ne pouvait pardonner le double tort d'avoir dédaigné les Muses allemandes et d'avoir exclusivement cultivé les nôtres. Son ressentiment ne lui donna cependant pas le courage de les rendre publiques du vivant de son redoutable adversaire. Il s'était borné à en faire tirer un certain nombre d'exemplaires, dont il ne confiait la lecture qu'à la discrette amitié.

C'est à une de ces confidences que j'ai dû la connaissance précoce des deux odes qu'on va lire en français, et que j'ai traduites sous les yeux de l'auteur.

LE SONGE.

Ode (1782).

Les poètes de la Germanie s'étaient enivrés à la coupe enchanteresse des illusions. Ils s'a-

bandonnaient aux songes dorés de l'immortalité, et croyaient que leurs ouvrages, plus que des monumens gravés sur l'airain, braveraient les ravages du tems.

Soudain, en empruntant, au sein même de notre patrie, un langage étranger, tu viens les arracher à cette douce rêverie. Comment prétendraient-ils à l'immortalité? Leur existence même est l'objet de tes doutes.

Ta voix retentit sur les rives de la Tamise et du Rhône. Une foule d'auditeurs empressés, avides de lumières nouvelles, accourt et vient se pénétrer de la doctrine que révèle un de tes écrits (1).

Eveillés, désenchantés par ton sublime arrêt, les poètes ne contestent pas l'éternité du monument que ton tribunal suprême vient d'ériger à ta gloire.

Il est sans appel cet arrêt plus durable que les tombeaux de Memphis; il se jouera de l'effort des tempêtes : le tems ne l'emportera pas dans sa course rapide. Il échappera au fleuve de l'oubli!

Mais qu'ai-je dit? Il vivrait à jamais! Muse,

(1) Le petit ouvrage français de Frédéric II, sur la littérature allemande.

changeons de ton. Il sera frappé d'un ridicule ineffaçable par ces ouvrages même dont tu niais l'existence. Non, non, leurs auteurs ne s'abusaient pas. Ils ne sont pas entrés par la porte d'ivoire, les songes auxquels ils se livraient.

Une seconde ode, dictée à Klopstock par le même esprit, est encore plus amère que celle qu'on vient de lire, et rappelle encore mieux le *genus irritabile valum*. Elle prouve, au reste, que les déclamations, même les plus éloquentes, ne sont pas des argumens ; et que des vers, fussent-ils plus beaux que ceux que nous allons traduire, ne sont pas des décisions infaillibles. En dépit de Klopstock et de sa muse irritée, la postérité qui a déja commencé pour le grand Frédéric, ne balance pas entre lui et son père. Mais, écoutons l'ode qui la fait parler d'avance, et qui est intitulée :

LA VENGEANCE (1782).

(Le poète s'adresse encore au grand Frédéric.)

Longtems nous avons espéré que, soigneux de ta gloire, tu protégerais la Muse des Germains ; que tes lauriers ensanglantés se cacheraient sous de plus beaux lauriers.

Elle te députa deux de ses favoris (1). Dieux! quelle fut ta réponse? Ses yeux se fixèrent vers la terre. La confusion colora son front indigné.

Le Germain, plus digne de toi que tu ne daignes le croire, toi, étranger dans ton propre pays, le Germain fut assez généreux pour ne pas se venger.

Tu l'as vengé toi-même, en débutant dans l'épineuse carrière des lettres; mais une autre vengeance se prépare; et celle-là surtout sera sanglante.

Vainement le génie s'efforce de s'élever. Son vol est impuissant, si l'expression ne le seconde. Pour qui n'est pas initié dans les mystères du langage, la plus brillante image est sans vie.

Tu t'abbaissas jusqu'à bégayer des accens étrangers. Quel fut le prix de tes efforts? Les secours de Voltaire ne te sauvèrent pas de la confusion d'entendre prononcer que ta Muse en français était encore tudesque.

Mais la dernière vengeance qui t'attend, la voici: Ton écrit sur la langue que tu dédaignes, vit pour jamais au cœur de nos poètes. En vain

(1) Gleim et Ramler, deux des poètes allemands les plus connus alors.

tu le révoquerais; en vain tu chercherais à déguiser ta palinodie : on perce le voile qui la couvre.

Car tu l'as prononcée; nous en sommes certains; mais nous le sommes encore plus que tu as comblé pour nous la coupe du ressentiment; que nos neveux, plus sages que nous, le savoureront encore mieux.

Peut-être sauront-ils apprécier à sa juste valeur la gloire du conquérant. Peut-être placeront-ils le créateur (1) bien au-dessus de l'exécuteur d'un plan qu'il n'avait pas conçu lui-même.

---

(1) Ici le poète a cherché à rehausser la gloire du roi Frédéric Guillaume Ier. aux dépens de celle du grand Frédéric II, son fils. Il énonce le parallèle qu'il établit entr'eux, par une image qu'on ne pourrait rendre noblement en français. *Ils pourront*, dit-il mot à mot, *trouver plus éclatant le mérite du fondateur, et le distinguer de celui de l'arroseur.* Le traducteur a été obligé de recourir à une périphrase.

B.

SUR LE DÉMOS

DE PARRHASIUS.

Quoiqu'on ne fasse guère mention d'aucune autre Minerve de Phidias que de celle du Parthénon, qui était d'or et d'ivoire, qui avait à-peu-près trente-six pieds de haut, et dont la seule robe, au rapport de Thucydide, pesait quarante talents d'or, cependant elle n'était ni la plus belle, ni la plus grande de celles que ce célèbre statuaire avait faites. La citadelle d'Athènes en comptait encore deux autres de sa main. Il y avait la fameuse Minerve Lemnième, qui passait pour son chef-d'œuvre. Mais la plus colossale fut la Minerve Poliade. On l'apercevait du promontoire de *Sunium*, et le dragon qui soutenait l'aigrette de son casque, servait de signal aux navigateurs. C'était là la Minerve favorite, la vraie patrone du peuple, qui, dans l'intention de lui faire quelque chose d'agréable, avait rendu un décret tout exprès, pour obliger Phidias de lui donner, par manière d'attribut, une chouette, animal chéri de cette déesse.

Démosthènes s'enfuyant d'Athènes, condamné

aussi par un décret du peuple, qui probablement avait tenu moins de tems à discuter que celui de la chouette, passait par l'Acropolis, et s'arrêtant devant la Minerve démocratique, il lui adressa ces paroles: *Grande Déesse, patrone de cette ville, comment se fait-il que vous aimiez aussi tendrement trois aussi méchantes bêtes, qu'une chouette, un dragon et un peuple?*

Peuple ici, ou *Demos* en grec s'entendait par Démosthènes, non de l'universalité des habitans de la ville, mais bien comme on l'a entendu depuis encore, de cette collection politique d'individus se prétendant souverain, corps vraiment mystérieux, dont le tout a le droit de faire la loi aux parties qui ont le pouvoir d'y désobéir.

C'est une chose vraiment curieuse que tous ces efforts des anciens peuples, pour trouver le moyen d'être tout à-la-fois son maître et son sujet. Ce problême, ou autrement dit le cercle vicieux de la démocratie, occupa sans cesse les anciens législateurs dans leurs théories, et les démocrates ou démagogues dans la pratique. Malheureusement, le résultat de toutes ces recherches a toujours fini par des complaintes sur la faiblesse de l'humanité, ou des injures contre les peuples. On connaît la solution du problême de la démocratie, ou souveraineté du peuple, par le plus grand promoteur de ces chimères dans les tems

modernes: tout était trouvé; il ne lui fallait plus qu'un peuple d'anges. Mais il y en a, qui ont prétendu que, si ce peuple d'anges existait, la démocratie en ferait bientôt des chouettes et des dragons, parce que le principe de ce gouvernement est l'Envie sous la forme de l'Egalité, et que l'Envie parmi les anges, comme parmi les hommes, ne peut produire que des monstres hideux ou féroces.

On a remarqué que la démocratie avait trouvé dans les républiques anciennes ses plus ardens détracteurs. Pas un seul écrivain n'en fait effectivement l'éloge, et Xénophon l'a condamnée d'un seul mot, en assurant que *dans aucune ville l'homme de bien n'a la faveur du peuple* (Xenoph. de Rep. Athen. C. 3.)

Je ne sais s'il n'entra pas quelque mauvaise humeur dans cette assertion de Xénophon. Je crois toutefois qu'elle aurait pu souffrir quelque restriction. Cela veut dire, ce me semble, que l'on peut avoir quelquefois la faveur du peuple quoiqu'on soit homme de bien, mais que jamais il ne la donne à cause de cela. Ce qui me paraît fort naturel.

Cet être qu'on appelle peuple ou *Démos*, est de sa nature un corps, ou inerte ou convulsif. Son essence multiple et complexe, l'empêche d'agir par lui-même; il ne saurait se mouvoir; il faut qu'il aille par impulsion. C'est l'image d'une foule où l'on étouffe, et où l'on est étouffé: le

moteur est tout le monde, et chacun donne et reçoit le mouvement. Personne n'a le droit de se plaindre.

On a tout aussi tort, ce me semble, de s'étonner ou de s'indigner de toutes les folies et absurdités populaires. Et comment quelque chose de raisonnable pourrait-il sortir de la volonté ou de l'entendement d'un être qui ne peut avoir ni l'une ni l'autre, d'un être qu'on ne sait comment définir, ou qui ne saurait se comprendre que sous une forme de monstre ?

Mais, dans l'hydre démocratique, le pis est encore que l'opération de son jugement ne résulte pas d'une multitude de perceptions ou de sensations, mais seulement d'un nombre infini de fractions de sensations ou de perceptions ; et ici la chose n'est pas susceptible de compensation. Loin que deux demi-perceptions fassent une perception entière, elles font deux perceptions fausses. Voir à demi au moral, c'est mal voir, ce qui est pis que de ne pas voir.

La comédie en politique serait, comme on l'a dit, quelque chose de fort divertissant, si la petite pièce n'en était pas ordinairement tragique. Les Grecs et parmi eux les Athéniens, semblent avoir eu seuls le privilège de voir le ridicule de leur démocratie et de s'en divertir. Ce qui prouve, par parenthèse, que ce gouvernement parvint à avoir quelque solidité dans ce pays et que tout s'y était combiné de manière à ce qu'il pût durer au

moins quelque tems. C'est ainsi qu'en de certains pays on juge du pouvoir des gens en place par la quantité des caricatures, et dans d'autres par le nombre des épigrammes dont ils sont l'objet.

On ne peut au moins se refuser à croire que le *Démos* d'Athènes n'ait eu l'esprit bien fait, c'est-à-dire, à la manière de ceux qui sont les premiers à rire de leurs difformités. Ce bon esprit, comme l'on sait, n'est autre chose qu'un calcul de vanité, et une transaction de l'amour-propre, qui prend l'initiative de la raillerie. Il vaut mieux effectivement l'affronter que l'attendre; et en fait de ridicules, s'en accuser soi-même, c'est le meilleur moyen de s'en faire absoudre.

Les Athéniens qui ne manquaient d'aucune vanité, eurent sans contredit celle d'aller au devant de tous les ridicules de leur démocratie. Il n'y a plus de satyre à en faire, après celle qu'ils en ont faite eux-même. Mais il faut observer encore qu'ils eurent l'art de la porter au plus haut point d'hyperbole; et cela est encore une des adresses de la vanité. La caricature a l'avantage de ne pas blesser autant qu'elle a l'air de le faire. Tel serait choqué de son portrait, s'il rendait avec trop de vérité ses défauts naturels, qui sera le premier à rire de la burlesque exagération qui en fait un monstre. L'excès de la caricature en diminue la critique, et le côté faux qu'elle a aide, à en supporter le côté plaisant.

Cela nous explique, et comment l'on souffrit l'ancienne comédie d'Aristophane, et pourquoi celui-ci chargea si prodigieusement ses portraits. C'est qu'ils étaient réellement faits d'après des individus existans, et sur l'état de choses dans lequel on vivait. Ils eussent été trop offensans, s'ils se fussent tenus dans la vérité et les proportions du modèle. Sous les traits extravagans du masque burlesque, et avec les échasses démesurées qu'on leur donnait, ils passaient pour n'être qu'un jeu de l'imagination du poète. Cela était à l'égard des hommes et des choses, ce que sont aujourd'hui les parodies vis-à-vis des bons auteurs et des bons ouvrages, qui sont fort loin d'en redouter l'effet. Ainsi Nicias, Socrate, Lamachus, Périclès, Cléon, Alcibiade, ne s'offensaient pas autant que nous pouvons le croire, des travestissemens de la scène comique et de ses licences.

La chose d'ailleurs était réciproque; car si le peuple se réjouissait aux dépens de quelques personnages célèbres, il aimait aussi à payer les frais de semblables divertissemens. Ils n'y eut jamais ironie plus mordante que celle du bon homme *Démos* dans les *Chevaliers*. Il ne paraît point qu'on s'en soit fâché. Il y avait trop de quoi rire; et à Athènes on ne se fâchait pas d'une plaisanterie, pourvu qu'elle fût bonne.

M. de Caylus me semble n'avoir pas assez bien jugé le caractère de cette république et les

mœurs de ce tems, lorsqu'il révoque en doute l'existence d'une parodie du même genre, mais dans une autre sorte d'imitation. Je parle du *Demos* de Parrhasius, tableau célèbre dans lequel ce peintre eut la fantaisie d'exprimer toutes les passions contradictoires, dont se compose cette espèce de monstre moral, qu'on appelle peuple politiquement parlant.

Les Athéniens, dit M. de Caylus, (Tom. 25 des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, p. 165), *n'auraient jamais souffert un portrait si cruel et si méprisant.* Cette raison est la dernière de celles dont le savant antiquaire appuie l'opinion où il est, que ce tableau n'a jamais existé tel qu'on le trouve dans la description de Pline. Je crois y avoir assez répondu d'avance. Et quand on saura que Parrhasius, contemporain d'Aristophane, vivait dans le tems de la plus grande licence dramatique, on s'étonnera peu que le pinceau se soit mêlé aussi de satyres politiques. Car la peinture ne manque guère de suivre l'exemple de l'imitation théatrale; et cet art est aussi mordant que tout autre.

M. de Caylus a fait d'autres objections contre l'existence de ce tableau tel qu'il est décrit. Mais avant de les rapporter, il faut connaître la description de la peinture en question, et dans les termes même de Pline, puisqu'une des expressions de l'auteur latin a fourni au critique un argument contre la réalité de l'ouvrage: *Pinxit*

et (Parrhasius) *Demon Atheniensium argumento quoque ingenioso. Volebat namque varium, iracundum, injustum, inconstantem, eumdem exorabilem, clementem, misericordem, excelsum, gloriosum, humilem, ferocem, fugacemque, et omnia pariter ostendere.* « Sa peinture du peuple athénien fut un sujet d'expression fort ingénieux. Il voulait en effet faire voir le même peuple, tout ensemble capricieux, colérique, injuste, inconstant, facile à fléchir, clément, miséricordieux, haut, glorieux, rampant, féroce, poltron; et il voulait exprimer tous ces caractères au même degré. »

M. de Caylus ne manque pas de se récrier contre la cumulation d'un si grand nombre d'expressions, diverses ou contraires l'une à l'autre, et impossibles à réunir dans une seule figure. Partant de l'idée que Parrhasius avait représenté le peuple d'Athènes *dans la forme sous laquelle nous voyons*, dit-il, *la ville de Rome ou nos villes modernes personnifiées, et croyant que Parrhasius avait fait un de ces ouvrages, je regarde*, continue-t-il, *cette description comme une critique, fine de sa part. Cet artiste, qui aimait à rendre les passions, aura dit toutes celles qu'il aurait fallu donner à ce peuple pour le bien représenter; et Pline, ou l'auteur qu'il a extrait, n'a point été la dupe de cette satyre. Car il faut remarquer que le terme de* volebat *diminue ici la valeur d'*argumen-

tum ingeniosum, *que l'on ne peut guère traduire que par le mot projet.*

Malgré tout ce qu'a d'obscur cette discussion de M. de Caylus, on croit entendre que Parrhasius avait eu, selon lui, l'intention de faire une chose impossible; que cette intention, transmise par lui, s'était perpétuée avec le tableau, et que Pline indique, par le mot *volebat*, cette intention comme inexécutée aussi bien qu'inexécutable.

Pour moi, je ne vois pas tant de finesse dans Pline et dans Parrhasius. *Il a peint*, c'est un fait, *le peuple d'Athènes sous un motif ingénieux.* Voilà ce que veut dire *Argumentum*, s'il ne veut pas dire *Emblême* ou *Allégorie.* Mais le fait et la nécessité du motif ingénieux s'expliquent. Car le peintre voulait réunir dix ou douze caractères ou expressions diverses et contraires, ce qui ne peut avoir lieu sur une seule physionomie. Il a donc fallu qu'il cherchât un moyen de rendre ses douze expressions sensibles; et ce moyen est le *motif ingénieux*, dont parle Pline.

Mais quel est le *moyen ingénieux*, employé par Parrhasius? C'est ce que Pline ne nous a point appris, et c'est sur quoi l'on peut regretter que M. de Caylus n'ait point exercé sa sagacité.

Tout le monde sera sans doute d'accord avec lui sur un point; c'est que, si les différentes passions, énumérées dans la description du tableau,

avaient dû n'être exprimées que par les traits d'un seul visage, la prétention de Parrhasius n'eût pas été ingénieuse, mais absurde.

La peinture peut bien rendre une expression mixte. Tout le monde connaît celle qui se trouve mêlée de plaisir et de douleur sur le visage de Marie de Médicis, dans le tableau de l'Accouchement de la reine, par Rubens. Les passions que le visage peut manifester ne sont pas toujours exclusives. Plusieurs, telles que la pitié, sont complexes de leur nature, et les traits de la figure supportent assez souvent cette contradiction, entre deux affections qui se disputent notre ame. C'est ce qu'on appelle embarras dans la physionomie. Or, tout ce qui se voit peut se peindre, et un artiste habile saisit ces légères contradictions et peut les rendre sensibles.

Parmi les divers caractères du *Démos* de Parrhasius, il y en a sans doute qui ne sont pas incompatibles entr'eux, même en peinture. Mais le nombre en est trop considérable pour qu'on puisse s'arrêter à l'idée d'une telle réunion. Et d'ailleurs, il s'agit ici de contrastes frappans, ce qui ne peut s'admettre dans une seule figure.

Avant d'abandonner l'idée d'un personnage unique pour tant d'expressions différentes, il se présente deux hypothèses que je ne veux pas laisser sans réponse.

La première est que les expressions caractéristiques des passions dont il s'agit, pouvaient se rendre non-seulement par la physionomie, mais aussi par les attitudes, les mouvemens, et l'action variée d'un seul personnage.

La seconde hypothèse consisterait à supposer la figure du peuple personnifié, environnée d'attributs ou de symboles caractéristiques des passions énumérées par Pline.

Je réponds à la première supposition, qu'il y a fort peu de ces passions dans la description de Pline qui soient susceptibles d'être clairement rendues par la seule action du corps. L'unique expression qui prête à un mouvement sensible, est celle de *fugax;* encore convient-il d'observer que *fugax* ne signifie pas l'homme qui fuit, mais celui qui est porté à fuir; de sorte que ce mot exprime non une action ou un mouvement du corps, mais une habitude et une disposition de l'ame. A l'égard des autres affections de hauteur et de bassesse, de colère et de mansuétude, la difficulté de les concevoir, exprimées par les attitudes et les mouvemens d'un seul personnage, est tout aussi grande, puisque leur réunion exigerait que ce personnage fît deux choses contraires, fût et ne fût pas dans une position donnée.

L'hypothèse des attributs et des symboles n'est pas hors de la probabilité physique. On peut supposer la figure environnée d'emblèmes

ou d'animaux, dont les caractères seraient analogues aux différentes passions dont il s'agit. Mais je doute qu'on puisse imaginer une idée plus froide, plus obscure, moins significative, et moins spirituelle que celle-là. Je ne pense pas qu'une telle idée eût fait fortune, et que Pline l'eût appelée *argumentum ingeniosum.*

Plus d'un savant s'est exercé déja à la recherche du *motif ingénieux* dont la brièveté de la notice de Pline nous a envié la connaissance. Et tout le monde est d'accord qu'il a fallu plus d'une tête pour manifester tant de passions, qui, selon les paroles de Pline, n'étaient pas exprimées plus ou moins, mais toutes également; *et omnia pariter ostendere.*

M. de la Nauze, (dans son Mémoire sur la manière dont Pline a traité la peinture, *Mém. de l'Acad. des Bell. Lett.*, T. 25, *p.* 244.) a renouvelé l'opinion de de Piles sur la façon d'entendre ce tableau. A leur avis, ce devait être une composition dans le goût du tableau de Raphaël, appelé l'École d'Athènes. *L'artiste grec aura peint les variations des sentimens populaires, comme Raphaël celle des opinions philosophiques, par une multitude de figures habilement imaginées. Car enfin un tableau allégorique du génie d'un peuple, par le moyen de plusieurs groupes qui, en retraçant des évènemens historiques de divers tems, marqueraient la vicissitude des senti-*

mens populaires, ne paraît pas plus difficile à concevoir, qu'un tableau allégorique du génie de la philosophie, par d'autres groupes, qui, en représentant les personnages historiques de différens pays et de différens siècles, indiquent la vicissitude des opinions philosophiques.

Toute plausible qu'est cette explication, il me semble que le sujet en est trop complexe, qu'il a trop d'étendue et trop de vague. Un grand nombre *de faits historiques de différens tems* constitue un grand nombre de tableaux sur une seule toile; inconvénient qu'on ne rencontre point dans l'école d'Athènes. Cette composition est remplie, si l'on veut, d'anachronismes, quant aux personnages qui y sont peints; mais elle a pour l'œil l'unité qui constitue un tableau. Il n'y a dans le fait aucune action. C'est la vue de l'intérieur d'une bibliothèque, d'un cabinet d'étude, où diverses personnes et diverses compagnies réunies par un objet commun, s'occupent diversement de la même chose. J'ai peine au contraire à concevoir comment tous *les évènemens historiques de différens tems* du prétendu tableau de Parrhasius, auraient pu se réunir dans un seul cadre, sans former autant de compositions particulières que d'évènemens. Il me semble en outre que la peinture, du tems surtout de Parrhasius, n'était pas aussi nombreuse et diver-

sifiée dans le genre de ses compositions que la peinture moderne. Je trouve enfin que cette explication a trop peu de précision pour être saisie par l'imagination, de manière à supporter un examen sérieux.

Le célèbre M. Wieland a donné à l'idée de MM. de Piles et de la Nauze, plus d'étendue encore, mais aussi plus de précision. De la manière dont son Aristippe décrit ce tableau, (voy. *Aristipps Briefe, erstes Buch, Brief.* 30.) la composition aurait eu plus de cent figures, *mehr als hundert halbe und ganze figuren, von welchen die bedenteudsten in drey grosse hauptgruppen vertheilt sind.* Les principales et les plus expressives de ces figures se seraient trouvées divisées en trois principaux groupes.

Le lieu de la scène, selon Aristippe, est la place publique d'Athènes, et le sujet est lui-même une de ces assemblées du peuple, où, après avoir précipitamment décidé quelque grande et présomptueuse entreprise, entendu quelque compte sommaire de finances, et *tumultuairement* condamné un général à mort, on est sur le point de se séparer.

Tels sont les trois sujets des trois groupes.

Dans le premier, on voit le démagogue proposer quelques projets de conquête de la Sicile ou de l'Egypte; les figures qui l'accompagnent ont toutes les caractères de l'orgueil, de l'effronterie et de l'audace. D'autres assistans font pa-

raître des passions opposées. Le second groupe est celui du compte rendu par le ministre des finances, autour duquel contrastent des figures joyenses de parasites, et des mines alongées qui provoquent la banqueroute. Le troisième groupe accompagne jusqu'à la prison le général condamné, et l'on devine bien quelles expressions diverses doivent produire les physionomies triomphantes ou abattues des sycophantes ou des bons citoyens. Il faut lire dans l'original cet ingénieux commentaire, auquel la fécondité et les talens de M. Wieland ont ajouté un charme que j'aurais craint d'affaiblir dans la traduction.

Mais, voilà l'analyse exacte de sa composition.

Je dois ajouter que l'auteur aussi modeste que spirituel de cette description, ne s'est pas dissimulé les objections qu'elle peut souffrir. Aristippe, sous le voile agréable de la critique du tableau même, ne laisse pas de faire un peu le procès au commentaire. *On ne peut nier*, dit-il, *que si Parrhasius a voulu rendre allégoriquement les diversités et toutes les contradictions qui formaient le caractère du peuple d'Athènes, il n'ait imparfaitement rempli cette intention et d'une manière équivoque. Car ce qu'il représente n'est point l'idée personnifiée de cet être, dont le mot* Démos, *peuple, renferme l'acception, en tant qu'il avait un certain caractère général,*

Ce n'est, au contraire, qu'une quantité donnée d'individus faisant partie de ce peuple, localement et momentanément placés dans telle ou telle action, ou disposition d'esprit.

Cette objection très-fine est peut-être la plus forte qu'il y ait contre l'hypothèse de M. Wieland. Je suis moins frappé de la seconde qu'il se fait faire également par Aristippe, savoir que tous ces traits pouvaient convenir aussi bien *au peuple de Corinthe, de Mégalopolis ou de Cyrène, qu'à celui d'Athènes*, et que la vue de la place publique de cette ville était un faible moyen de caractériser son sujet. Toutefois, ajoute le critique, *ce défaut est moins celui de l'artiste que celui des limites de son art. (Die Schuld liegt nicht an ihm, sondern an den Schranken der Kunst.)*

Je crois que si M. Wieland, qui connaît si bien les limites de chaque art, eût voulu examiner sous ce rapport le genre d'invention analogue au sujet, il se serait convaincu que tout l'esprit de son hypothèse était de l'esprit d'écrivain plutôt que de peintre.

Assurément la poésie ne pourrait pas mieux faire pour exprimer ce tumulte de passions contraires, qui agitent tout à la fois ou tour-à-tour cette multitude souveraine appelée peuple, qu'en décrivant des scènes du genre de celles que M. Wieland a si bien représentées. Je ne crois pas même qu'il y eût un autre moyen pour

la poésie, de rendre ces passions sensibles, que le moyen dramatique en question, et toute autre manière de personnifier le peuple, eût été froide en poésie.

Je ne veux pas nier que la peinture ne pût faire autant de beaux tableaux de chacun de ces sujets; mais d'abord combien de tableaux faudrait-il? Quelque soin que M. Wieland ait pris de réunir tout cela dans la place publique, sa composition n'en comprend pas moins trois compositions bien distinctes. Ensuite qu'y vois-je? Des physionomies affectées diversement, des individus agissant ou raisonnant en sens contraire; cela suffit en poésie pour me faire concevoir l'idée morale du peuple; parce qu'en poésie, il ne s'agit que d'une idée morale ou d'une abstraction. Loin que quelques individus suffisent en peinture, où il s'agit aussi d'image physique, pour me faire conclure que c'est là le peuple, je sais au contraire détourné de l'idée de peuple par celle d'individus. Il reste au spectateur trop de travail à faire pour conclure du particulier au général; et le tableau ne laisse dans son imagination que le souvenir de quelques faits isolés et de quelques traits d'expression.

Il me paraît donc que le moyen qu'a la peinture de représenter cet être abstrait et collectif appelé *Peuple*, est celui qu'elle emploie pour tous les autres êtres du même genre, c'est celui de le rendre visible en le personnifiant.

Or, nous avons vu que le théâtre avait déjà accoutumé l'esprit et les yeux des Athéniens à cette représentation allégorique, au point que la figure personnifiée du peuple, devait être pour le moins aussi familière et commune à Athènes, que l'est à Londres le grotesque *John Bull*.

Outre qu'il me semble qu'il y a dans toutes ces hypothèses, et trop de l'esprit de la peinture moderne, et peut-être aussi trop *d'esprit*, je ne puis me dispenser de revenir sur une remarque déjà faite.

L'hypothèse de M. Wieland suppose un immense tableau ; et pour en justifier la possibilité d'après les ressources connues de la peinture à cette époque (*voyez sa note* 18), il invoque le témoignage des tableaux de Polignote à Delphes, qui réunirent un nombre prodigieux de figures, quoiqu'il soit incertain que les règles de la perpective eussent été alors fort connues. Il n'y a point de doute qu'on ne puisse faire de grands tableaux, et traiter sans perspective des sujets nombreux en figure, surtout dans le genre de ces tableaux *polygraphes* des premiers âges de la peinture. Le savoir ou l'ignorance de la perspective ne fait rien à cela.

Mais voici sur quoi touche mon observation. Un tableau du genre et de l'étendue de ceux de Polignote devait être un ouvrage public, placé dans un monument public, et habituellement sous les yeux de tout le monde. Or, ici revien-

drait réellement la remarque de M. de Caylus. C'est qu'il n'est point probable qu'un peuple ait jamais pu souffrir une peinture qui eût été aussi fortement et aussi grandement injurieuse! Quand j'ai dit que le peuple d'Athènes avait l'esprit trop bien fait pour se fâcher, j'ai entendu parler de plaisanteries, de satyres fines, de railleries spirituelles, d'ironies allégoriques ou de critiques en forme de caricature, dont le ridicule même émousse la pointe.

Mais loin qu'il y eût eu le plus petit mot pour rire dans ces manières de représenter le peuple d'Athènes, de MM. de Piles, de la Nause et Wieland, on doit dire que de pareilles scènes de catastrophes politiques, que ces spectacles de délire et de cruauté populaire eussent offert à la vanité des Athéniens un miroir trop fidelle et par conséquent trop offensant. La vérité ne pouvait passer qu'avec un masque, et ce masque devait être celui de l'allégorie, de la parodie ou de la caricature. C'est celui des comédies d'Aristophane, et ce fut sans doute celui de la peinture satyrique de Parrhasius.

Il se présente à mon esprit deux hypothèses assez simples, et qui me paraissent avoir été plus dans l'esprit de la chose et dans celui de la peinture antique.

Je crois d'abord que Parrhasius personnifia le peuple sous une forme qui, peut-être, était reçue dans l'usage de la plaisanterie d'alors, à

moins qu'on ne veuille supposer que cet artiste ait été le premier auteur de cette fiction pittoresque, ce qui aurait peut-être contribué encore à la célébrité de la chose. Je ne me figure point ensuite le tableau comme ayant été d'une si grande étendue. Je crois que, dans les douze expressions de Pline, il y a plusieurs synonymes, tels que *varium inconstantem*, *exorabilem clementem misericordem*, *excelsum gloriosum*, qui peuvent faire réduire à neuf les caractères principaux que la peinture pouvait représenter sans équivoque. Je soupçonne enfin que Parrhasius, pour faire voir son personnage sous neuf ou dix caractères différens ou contrastés, n'aura pu faire autrement que d'en répéter neuf ou dix fois la figure. Mais cette répétition, loin d'être une redite insipide, aura été précisément la source de l'intérêt comique du tableau et l'objet spécial de l'art du peintre. Car il s'agissait de faire reconnaître la même personne et de la rendre tout à-la-fois méconnaissable. Il fallait que, dans des attitudes, des mouvemens, des expressions et des ajustemens divers ou contrastés, on distinguât le même être, à-peu-près comme il faut que sous les déguisemens de différens rôles, l'acteur fasse douter et croire en même tems qu'il est le même.

Si Parrhasius qui était grand peintre d'expression, comme il est permis de le conclure du dialogue de Xénophon entre ce peintre et Socrate,

ne chercha qu'une occasion de rendre dans ce sujet des figures de caractère, on peut supposer que la composition en fut très-simple ; c'est-à-dire, que ç'aurait été un sujet sans composition, une suite de figures dont on pourrait se faire une idée par la célèbre danse des morts d'Holbein, où le même sujet, en façon de frise, se voit répété une trentaine de fois avec infiniment d'esprit et de variété.

Il y a un passage de Xénophon où Socrate demande à Parrhasius, si *la noblesse ou la bassesse du cœur, l'honnêteté ou la sagesse, l'insolence et la grossièreté ne pouvaient pas se manifester par les traits du visage et par les positions des personnages en repos et en mouvement.* (Xenoph. Memorabil. 3. p. 167.) Peut-être cette question du philosophe, à laquelle le peintre répond par l'affirmative, a-t-elle rapport à la peinture dont il s'agit, et alors ce serait une indication en faveur du genre de composition fort simple dont j'ai parlé. Mais comme cela n'est qu'une conjecture, rien n'empêche qu'on en suppose, soit une sorte de danse, soit une liaison d'action fort simple entre toutes les figures, soit un ou plusieurs groupes ou toute autre manière d'agencement, que le crayon du dessinateur ferait concevoir beaucoup mieux qu'on ne peut le faire par le discours.

Je hasarderai de proposer une nouvelle hypothèse sur *l'argumentum ingeniosum* de Par-

rhasius. Ce peintre avec beaucoup de talent pour l'expression, paraît avoir eu en même tems du penchant pour les facéties pittoresques, témoin la tromperie de son rideau à l'égard de Zeuxis, témoins les caprices licencieux dont ils se faisait un passe-tems *eo genere petulantis joci se reficiens.* Plin. L. 35. Cet artiste s'était exercé dans plus d'un art. On avait de lui des modèles en terre cuite fort estimés. (voy. *Ibid.* Plin.) Il avait des prétentions à tous les genres de vanité. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, si l'on faisait des parallèles des artistes anciens avec les modernes, le pendant de Parrhasius serait Léonard de Vinci, qui outre un grand nombre de genres de talens et de mérites divers, dont il offrit la réunion, excellait, comme on sait, dans l'expression, et surtout dans la caricature qui en est peut-être, sous un certain rapport, la meilleure école.

Pourquoi ne supposerait-on pas que Parrhasius aurait fait une caricature à-la-fois risible et savante de son *Démos*, qui eût réuni dans un seul être fantastique l'unité du sujet à la multiplicité des expressions qu'il comporte? L'arabesque ou ce genre de peintures que nous appelons grotesques chez les anciens, abonde en figures chimériques dont l'origine fut plus qu'on ne pense dans l'imagination des artistes. Les cerbères, les chimères, les hydres ou les dragons de la fable sont des composés de plusieurs sor-

tes d'animaux, et l'hydre que combattit Hercule avait jusqu'à douze têtes.

Ceux qui connaissent les caricatures des Anglais, ont dû y observer de fréquentes inventions d'animaux semblables, ayant plusieurs corps, plusieurs têtes, et qui sont des amalgames fort risibles de certains portraits d'hommes connus, travestis sous des figures d'animaux très-ressemblans aussi.

Je ne fais mention de ces plaisanteries que pour donner une idée du genre dans lequel aurait pu être conçue celle du peintre grec. Qui ne sait d'ailleurs à quels travestissemens burlesques devaient être habitués les spectateurs des comédies d'Aristophane? C'est là qu'on voyait en toute réalité, tous les genres des monstres comiques, dont nos faiseurs de caricatures ne nous donnent que de faibles et de légères esquisses. Outre celles dont le génie inépuisable de cet auteur remplissait la scène et les chœurs de ses pièces, il n'était pas avare non plus de pareilles inventions dans ses poëmes. On peut lire dans un intermède de la comédie des Guêpes, la peinture de plusieurs monstres, assemblages bizarres de diverses espèces d'animaux, sous l'emblême desquels le public devait entendre l'administration de Cléon, et quelques autres vices du gouvernement.

Mais quel sujet fut jamais plus favorable aux créations du génie de la parodie et de la cari-

cature, que ce monstre polycéphale de la démocratie d'Athènes ? y aurait-il donc de l'invraisemblance dans la supposition que Parrhasius aurait figuré une sorte de chimère, composée d'animaux emblématiques, surmontée de dix à douze têtes à face humaine, où toutes les passions de cet être multiple, appelé peuple ou *Démos*, auraient contrasté de manière à former les rapprochemens les plus risibles, et à présenter toutefois les caractères les plus savamment tracés des principales passions de l'humanité ?

Cette combinaison de plusieurs espèces d'êtres dans un seul, ne doit donc pas se regarder comme une idée nouvelle. C'était tout à-la-fois chez les anciens une croyance mythologique ; et une opinion philosophique, que Prométhée avait composé la substance de l'homme de quelques parcelles dérobées à la nature de chaque espèce d'animaux. Horace nous a conservé cette tradition fabuleuse. *Fertur Prometheus addere principi — Limo coactus particulam undique — Desectam.* (Ode 16. L. I.) Ainsi le cœur de l'homme, formé de divers élémens, aurait reçu du lion l'irrascibilité *et insani leonis — vim stomacho apposuisse nostro.* L'animal immonde qui se plaît dans la fange, lui aurait communiqué les penchans bas et honteux de la débauche et du libertinage. L'astuce et la ruse auraient été empruntées au renard. (Voyez le Comment. de J. Bond.)

En appliquant cette combinaison morale l'assemblage visible et pittoresque de figures ou de physionomies, qui auraient pu composer l'hydre démocratique de notre tableau, il est facile d'imaginer, ce me semble, comment les expressions, énumérées par Pline, auraient été rendues par autant de têtes qui, soit dans leur caractère spécial, soit dans leurs accessoires, eussent présenté un amalgame de la figure humaine, et de l'animal correspondant à chaque passion.

Or, l'on sait que les anciens artistes excellaient dans les associations de natures diverses. Il n'eût fallu, par exemple, que la crinière du lion pour la tête qui représentait la colère. Il eût suffi d'un profil en forme de mouton, pour désigner la mansuétude, d'une tête Aquiline pour indiquer la fierté, du rengorgement de quelque volatile pour faire deviner la présomption, d'un masque de singe pour signifier l'inconstance, d'un museau alongé ou de longues oreilles pendantes pour caractériser, de la façon la plus claire, la bassesse ou la poltronnerie; etc.

Mais j'en ai trop dit pour ceux qui sont familiers avec ce langage allégorique de la peinture, et trop encore pour ceux qui y sont étrangers.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

SUR UN CANTON DES VOSGES,

APPELÉ LE BAN DE LA ROCHE.

Sur la pente orientale des Vosges, au milieu des ruines d'antiques châteaux, élevés sur des rochers inaccessibles, pour servir de retraite à des seigneurs féodaux, toujours en guerre les uns avec les autres, et de camps immenses que les Romains ont bâti avec des pierres énormes; sur des montagnes que la nature semblait avoir assez fortifiées; entre les restes d'un temple élevé par les Druides, sur un sommet qui touche les nues; et un lac que la nature a creusé à une hauteur non moins étonnante, se trouve un vallon solitaire où le voyageur attentif est étonné de rencontrer, dans la cabane du pauvre, une urbanité peu commune même dans les villes, et une instruction bien rare dans les campagnes et parmi les classes les moins aisées de la société.

A-t-il ramassé quelques plantes rares dans son pays? on lui en dit le nom vulgaire et le nom scientifique, on lui en montre des dessins. Demande-t-il quelques renseignemens sur les sites du pays? on lui fait voir des cartes géographiques générales et particulières. Il met les connaissances de ces bonnes gens à l'épreuve; le père de famille, la mère, aussi bien que les jeu-

nes filles et les garçons, répondent à toutes ses demandes avec justesse; et dans une langue plus pure que celle qu'il a entendu parler dans les vallées moins agrestes qui entourent celle-ci. Il est étonné de ce spectacle nouveau; il regarde autour de lui et croit qu'il va découvrir des traces d'une aisance assez grande pour avoir pu acheter tant d'instruction; un métier pour filer de la laine, un autre pour faire des chapeaux de paille, quelquefois les outils nécessaires pour fabriquer des sabots, voilà tout ce qu'il aperçoit.

Le jour s'est écoulé; il demande une auberge; il n'y en a point dans le hameau, pas même un cabaret; les paysans sont trop pauvres et trop occupés pour s'amuser à boire. Mais dans le village voisin demeure le pasteur du canton, et sa porte est toujours ouverte aux étrangers qui lui demandent l'hospitalité. Quelques villageois s'offrent à conduire le voyageur chez cet homme respecté; on lui montre le chemin, on l'aide dans les mauvais pas, on l'éclaire, s'il fait nuit; il croit que ces soins ont pour objet de gagner une bonne récompense; il la proportionne à l'étonnement où il est jeté par tout ce qu'il voit; son argent est obstinément refusé. Il arrive chez le pasteur, et trouve un homme vénérable, entouré d'élèves de tous les âges qui écoutent ses leçons. On lui dit qu'il est le bien-venu; on le conduit dans une chambre, arrangée avec une propreté extrême, où différens objets, relatifs à l'instruction,

frappent d'abord ses regards. Il voit plusieurs autres chambres ; elles contiennent toutes des curiosités du pays ou même des contrées éloignées ; elles sont toutes meublées avec goût, quoique avec une extrême simplicité. Il descend pour prendre un repas frugal ; il voit une maison administrée avec un ordre parfait ; il s'aperçoit bientôt qu'il n'est pas la seule personne qui n'y soit pas à demeure ; mais personne n'est étranger dans cette maison. L'hospitalité, la franchise, l'ordre qui y règnent, mettent chacun à sa place. L'ascendant du maître fait du nouvel arrivé un membre de la famille.

Le lendemain, il s'éveille au son des cloches ; c'est le jour où l'on adore la divinité ; il voit descendre de toutes les montagnes d'alentour des hommes, des femmes, des enfans, tous vêtus décemment et d'une manière agréable. Il les suit à l'église ; ils assistent au service divin avec un recueillement qu'il n'a encore vu nulle part ; il se sent lui-même entraîné ; leur croyance n'est point la sienne ; ils sont protestans ; il est catholique ; il allait rarement à l'église, il connaissait peut-être mieux les temples des Grecs et des Romains que ceux de sa religion : — il prie Dieu avec ferveur.

Le service fini, il voit tout le monde se rassembler autour du pasteur qui descend de la chaire où il a débité la morale la plus pure avec une onction dont il n'appartient qu'au cœur

de pénétrer les paroles. L'orateur de Dieu change de ministère ; d'interprète de la volonté écrite de la divinité, il devient celui des merveilles qu'elle a répandues dans la nature. Alors le voyageur cesse d'être étonné de ce qui l'avait tant frappé la veille ; il voit la source de l'instruction qu'il admirait, et n'en admire plus que l'auteur.

Au sortir de l'église, il veut en féliciter le vénérable instituteur ; mais le vieillard, aussi modeste que sage, refuse tout éloge et lui raconte l'histoire de ce canton.

« Il y a cinquante ans, lui dit-il, que vous n'auriez trouvé dans ce pays que des demi-sauvages ; on y parlait un patois presque inintelligible ; il n'y avait point de communication entre les villages ; la jeunesse était livrée à l'ignorance la plus grossière. La providence voulut que ce canton reçût, à-peu-près en même-tems, un seigneur nouveau et le pasteur qui m'a précédé (1). On desira donner des fêtes au nouveau seigneur ; il fallut pour cela se rapprocher, il fallut délibérer, il fallut s'exercer en commun ; le pasteur profita de ces assem-

(1) Ce seigneur était feu M. Dietrich, père de ce maire de Strasbourg, qui périt victime de la révolution. Le pasteur actuel s'appelle Oberlin, et est le frère d'un des plus savans associés de la classe des Belles-Lettres de l'Institut national. Son prédécesseur s'appelait Stouber ; il est mort, il y a quelques années, à Strasbourg, dans un âge fort avancé, universellement estimé et regretté. Une paroisse voisine, dont on pourrait dire à-peu-près les mêmes choses, fut desservie pendant longtems par un oncle de l'auteur de ce morceau, et l'est aujourd'hui par un ministre plein de mérite et de zèle, qui s'appelle M. Boeckel. C'est surtout dans cette dernière ; un peu plus riche que l'autre, qu'ont été adoptés les orphelins dont il sera parlé ci-après.

blées pour répandre quelques lumières, pour fonder quelques communications entre ces paysans, séparés par les montagnes et par les ravins. Comme le fabuleux Orphée, il se servit de la musique pour jeter les premiers germes de la civilisation parmi ces hommes rustiques, mais pleins d'heureuses dispositions. Les répétitions communes qu'exigeaient les chants dont on voulait saluer le nouveau seigneur, donnèrent lieu à des réunions fréquentes; c'est là que ses discours s'adressaient à des oreilles attendries par l'harmonie; on bénit ses paroles, et bientôt ce peuple sortit de sa barbarie: des chemins furent tracés, construits et entretenus volontairement en commun; le cours des ruisseaux fut réglé, les prairies et les champs furent améliorés; on apprit à filer de la laine, à exercer plusieurs autres genres d'industrie. Après avoir pourvu aux besoins les plus pressans, on désira des moyens d'instruction pour la jeunesse. On trouva d'abord des femmes de bonne volonté, ensuite des maîtres d'école qu'on fit instruire en partie aux frais de quelques riches des villes voisines, et surtout de Strasbourg, qui prirent intérêt à cette civilisation naissante, et qu'attiraient dans ces vallées la beauté de quelques sites et la réputation du pasteur. Peu-à-peu le pays prit une autre face; je le trouvai disposé à devenir ce qu'il est; la providence a fait le reste. »

La fin de ce récit est tronquée; la moitié de ce qui a été fait, est due aux soins assidus du pasteur actuel; le voyageur le remarque et l'en bénit en silence au nom de l'humanité. Il entre de nouveau dans un juste étonnement, lorsqu'il apprend la faiblesse des moyens pécuniaires avec lesquels tous ces miracles ont été opérés; la pauvreté du pays, dont les pommes-de-terre font presque la seule ressource; celle même de la cure, où l'ordre seul tient lieu d'abondance, et d'où sortent pourtant de nombreux actes de bienfaisance, semblables aux eaux de la montagne qui découlent abondamment d'une source cachée dans la mousse du rocher. L'étranger veut témoigner sa reconnaissance par un riche présent; tout ce qu'on lui permet, c'est de contribuer modérément à l'entretien des pauvres de la paroisse, parmi lesquels se trouvent des orphelins des villes voisines, dont ces pauvres campagnes se sont chargées volontairement pendant la révolution. Il s'en va confondu, et se promet bien de proposer ce pays pour exemple à ses compatriotes, mais surtout de revenir quelquefois dans ces intéressantes solitudes, jouir de nouveau des douces émotions qu'il y a éprouvées, et de ce recueillement religieux qu'il a partagé avec des ames si pures et si heureuses par ce sentiment.

G. Schweighaeuser.

SUITE DE L'ARTICLE

DE L'INFLUENCE

DE CHARLEMAGNE

SUR LA CIVILISATION DE L'EUROPE.

Le règne de Charlemagne, comme l'a très-bien vu Bossuet, termine les tems anciens, et commence une ère nouvelle dans l'histoire de l'espèce humaine. Les principes de la civilisation étaient ébranlés ou altérés de son tems; pour prévenir l'extinction totale de ce feu sacré, il fallait se hâter d'en conserver les étincelles qui subsistaient encore, et c'est ce dont Charlemagne s'occupa toute sa vie : il ne pouvait faire un legs plus précieux à la postérité.

La civilisation consiste essentiellement dans l'habitude qu'ont contractée les membres d'un état de reconnaître des lois égales pour tous, et dont l'autorité affermie et respectée devient l'appui et le soutien de ceux qui seraient opprimés par la force ou la violence.

Dans l'état de barbarie, au contraire, l'on ne reconnaît d'autre droit que celui du plus

fort; chacun a la prétention de se faire justice soi-même, et croit du moins que tout ce qu'il peut est par cela seul légitime.

Une des plus grandes erreurs de la plupart des écrivains modernes est d'avoir voulu juger de l'état primitif de la société par celui où elle est aujourd'hui, et d'avoir censuré ou ridiculisé les institutions anciennes, pour être moins parfaites que celles d'à présent. La perfection en cela n'est jamais que le produit du tems.

Pour ne citer que l'exemple de la France, sa civilisation a été l'ouvrage de quatorze siècles; elle n'était point encore complète vers le milieu du règne de Louis XIV (1); et il n'a fallu rien moins que le long règne de ce prince et la fermeté avec laquelle il exerça son autorité, pour avoir amené cette civilisation aupoint de perfection où nous l'avons vue dansces derniers tems, lorsque la force et la violence, ayant brisé tous les freins qui les contenaient, ont bouleversé dans un instant l'ouvrage de tant de siècles.

Les peuples qui se partagèrent en Europe les débris de l'empire romain, étaient des barbares dans toute la rigueur du terme. Il n'y a rien de

(1) On voit par l'article 15 du titre 2 de l'ordonnance de 1667, qu'un officier de justice n'aurait osé assigner ceux qui demeuraient dans les *châteaux* et *maisons fortes*. Louis XIV a fait le premier des lois répressives contre le duel, reste évident de ce combat judiciaire, qui terminait autrefois toutes les querelles. La fureur avec laquelle il revient, est un pronostic alarmant pour notre civilisation.

plus constant que leur aversion pour toute loi qui aurait mis quelque frein à l'impétuosité de leurs desirs ; la force était leur unique loi, et ils n'avaient d'autre moyen de terminer leurs différends que le combat judiciaire, et les épreuves encore plus absurdes par l'eau bouillante, le fer chaud, etc. La contagion, comme cela devait arriver, s'étendit bientôt du peuple vainqueur au peuple vaincu ; elle était presque générale du tems de Charlemagne.

Ce prince lutta constamment contre cette barbarie, sans pouvoir la réprimer. La sagacité de son génie le fit bientôt apercevoir que l'autorité séculière était dans l'impuissance de conserver les restes expirans de la civilisation que les Romains avaient apportée dans les Gaules, et que l'autorité ecclésiastique pouvait seule rendre à l'humanité un service aussi signalé.

Les institutions les plus favorables à la civilisation sont celles qui admettent par leur nature un ordre et une subordination réglés par des lois invariables : tels ont été de tous les tems les corps sacerdotaux. Les peuples les plus célèbres de l'antiquité, par la perfection de leurs institutions, tels que les Égyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Grecs, et surtout les Romains, avaient donné à leurs prêtres la plus grande influence sur l'administration publique.

Outre les principes que le clergé chrétien tirait à cet égard de l'essence même de la religion, il

avait adapté à ses tribunaux, très-circonscrits d'abord, les formes paisibles et raisonnables de la procédure romaine.

De là vinrent les faveurs que Charlemagne accorda au clergé, et l'agrandissement qu'il donna à sa juridiction. Il n'y eut en cela, comme des écrivains ont voulu le faire croire, ni ignorance, ni superstition de sa part; il ne pouvait rien faire de plus favorable pour sa propre autorité. La puissance ecclésiastique, dont la protection du monarque faisait la principale force, ne pouvait jamais se mettre en opposition avec lui. Suivant l'ordre usité alors dans les affaires du ressort de la juridiction ecclésiastique, on appelait de l'évêque au métropolitain, et de celui-ci au souverain, qui se trouvait par ce moyen si simple de l'appel, le dispensateur suprême de cette partie de l'administration publique.

Il n'en était pas de même pour les matières séculières; les centeniers dans les cantons, les comtes et les ducs dans les villes et les provinces, avaient tout à-la-fois l'administration de la justice, de la guerre et des finances. La personne de ces officiers, comme l'a très-bien remarqué Montesquieu, était subordonnée, mais la juridiction ne l'était pas; ils jugeaient tous en dernier ressort, et la différence entr'eux ne venait que de l'étendue de la juridiction (1). On ne

(1) Esp. des Lois, liv. 28, ch. 28.

pouvait recourir au monarque qu'autant que les officiers subalternes auraient refusé de rendre la justice, ou qu'ils auraient prévariqué en la rendant; c'était une plainte qu'on formait contre les juges, plutôt qu'un appel de leurs jugemens.

Cette plainte se faisait d'une manière grossière et analogue aux mœurs de ce tems. Le plaignant se présentait à la porte du palais du roi, et y poussait de grands cris (1). On prétend que Charlemagne parcourait plusieurs fois dans le jour les diverses parties de son palais, pour être à portée d'entendre ceux qui venaient implorer sa justice.

Mais ce moyen de se garantir de l'oppression n'était pas à la portée de tous; il pouvait quelquefois devenir funeste à ceux qui y avaient recours. On voit par les capitulaires, que du vivant même de Charlemagne, les plus grandes vexations restaient souvent impunies (2). Ce fut bien pire sous ses faibles successeurs; la justice était bannie des jugemens, on ne voyait que fraudes et que tromperies; le peuple était opprimé par les gens de guerre; il n'y avait plus de sûreté pour le commerce; les vols et les brigandages étaient impunis; on obligeait les centeniers, c'est-à-dire, les juges subalternes, de jurer qu'ils ne voleraient pas (3).

(1) *Capitul. lib.* 2 *cap.* 33, *lib.* 3, *cap.* 7, 59. On appelait *Blasphemia* la plainte que l'on formait contre le jugement; ce que Milton rend par *blâme de faux jugement.*

(2) *Baluz. tom.* 1, *colon.* 356 et 400.

(3) Mémoires de littérat. tom. 17, p. 269 et 270.

Les lois tombèrent dans l'oubli, toute subordination disparut; les rois eux-mêmes furent obligés de sanctionner l'hérédité, et par conséquent l'indépendance que les grands dignitaires s'étaient arrogée; et comme une révolution semblable s'opéra à des époques plus ou moins rapprochées dans les différens états de l'Europe, cette contrée allait se trouver divisée en une infinité de peuplades toujours en guerre entre elles, et réduite en un état pire encore que celui d'où les Romains l'avaient tirée.

Pour garantir l'Europe d'une telle calamité, il fallait nécessairement qu'il s'élevât une puissance qui fût comme le point central de toutes les autres, et dont l'influence fût telle qu'elle maintînt par-tout le germe de la civilisation, qui, en se développant dans la suite des tems, la rétablirait dans toute sa force, et rendrait à la fin moins nécessaire le moyen, qui aurait servi à le conserver.

Quand on a vu, sous le règne de Louis-le-Débonnaire, le clergé mettre ce prince en pénitence, tantôt le dégrader du trône, et tantôt l'y remettre, l'on a cru qu'il avait dès-lors la prétention et le pouvoir de disposer des couronnes: grand sujet de satyres et de déclamations. Mais ceux qui ont examiné les choses plus à fond, se sont bien aperçus que le clergé n'avait été en tout cela que l'instrument passif des enfans de Louis-le-Débonnaire, de ces enfans dénaturés,

qui, après avoir tourmenté de mille manières leur père pendant sa vie, s'entre-déchirèrent impitoyablement après sa mort, et dont la haine implacable éprouva à peine quelque relâche, à la vue de cent mille Français égorgés pour leur querelle à la bataille de Fontenay.

Le clergé était si loin de jouir de l'au[illegible]é qu'on lui suppose si gratuitement, qu'il était presque par-tout opprimé et dépouillé des biens qui lui restaient, par les nouveaux souverains qui s'élevaient dans toute l'étendue de la France. Les monumens de ces tems ne sont remplis que des plaintes qu'il faisait à ce sujet. Les ecclésiastiques ne pouvaient se sauver de l'oppression générale qu'en se ralliant entr'eux, et en formant un corps à part, une espèce de monarchie dont le pape devait nécessairement être le chef.

Pépin, et surtout Charlemagne, avaient jeté en quelque sorte les fondemens de l'autorité temporelle des papes, par les grands dons qu'ils leur avaient faits, et encore par le respect et par la soumission que ce dernier recommande sans cesse dans ses capitulaires d'avoir pour l'église de Rome; il favorisa de tout son pouvoir la propagation des maximes qui tendaient à accroître son autorité.

Ce fut sous son règne qu'on fabriqua et qu'on fit paraître les fausses décrétales, et peut-être même la donation de Constantin, qui sont les principales bases de la puissance moderne des

papes. Si ce prince n'en autorisa pas lui-même la publication, sur quoi on ne peut rien dire de positif, du moins on ne saurait disconvenir qu'elles ne fussent une conséquence de son plan de fortifier la puissance ecclésiastique, et de la faire servir de barrière contre l'anarchie, dont les progrès étaient chaque jour plus effrayans.

Les fausses décrétales sont des lettres attribuées aux papes des quatre premiers siècles de l'église, et antérieures à S. Sirice, élevé sur le saint-siège en 385. Ce pape est le premier dont il existe une décrétale à Himérius, évêque de Tarragone, dont personne ne conteste l'authenticité; les autres sont donc d'une époque postérieure; la critique des derniers tems en a d'ailleurs démontré la supposition.

On trouve déja des vestiges de ces décrétales dans le recueil de canons dont le pape Adrien gratifia Charlemagne dans son premier voyage à Rome en 774.

C'est de là qu'on a cru que la fabrication des fausses décrétales avait eu lieu sous l'empire de Charlemagne. Daillé ne la place que sous Louis-le-Débonnaire. Il se peut qu'on ne les montra ouvertement qu'alors; mais leur date est plus ancienne. M. Hegewisch, dans son histoire de Charlemagne, pense qu'elles parurent successivement, et à des époques éloignées. Mais l'uniformité du style, comme l'ont remarqué le cardinal du Perron et d'autres, prouve

qu'elles sont toutes l'ouvrage de la même main.

On les donna d'abord sous le nom de Saint Isidore, archevêque de Séville; mais depuis longtems cette opinion est tombée en discrédit. L'église d'Espagne, qui gémissait alors sous le joug musulman, avait bien autre chose à faire que de fabriquer de fausses pièces, pour le soutien d'une puissance qui ne pouvait lui être d'aucun secours (1).

Les fausses décrétales roulent en partie sur des points de morale et sur les dogmes, qui étaient reçus à l'époque où elles furent fabriquées. Elles contiennent d'excellens règlemens sur les formes judiciaires; et les maximes qu'elles renferment à ce sujet, étaient utiles à répandre dans un tems, où l'injustice, la force et la violence, dominaient exclusivement.

Mais leur principal objet est d'élever l'église romaine au dessus de toutes les autres, et de concentrer, dans le pape, la plénitude de l'autorité ecclésiastique. Rien, suivant elles, ne doit se faire dans l'église sans son approbation. Le jugement des évêques, surtout, lui est réservé; et l'appel de toutes les causes ecclésiastiques doit lui être porté. Il paraît, dit l'abbé Fleury, que le faussaire avait ce dernier article fort

(1) On peut voir, à ce sujet, la préface sur le véritable recueil des canons de l'église d'Espagne, recueillis par St. Isidore, et que M.r Santander, conservateur de la bibliothèque de Bruxelles, a fait imprimer en l'an 6.

à cœur, par les soins qu'il a pris de répandre par-tout son ouvrage, la maxime que non-seulement tout évêque, mais tout prêtre, et en général, toute personne qui se voit vexée, peut, en toute occasion, appeler directement au pape. Il a fait parler à ce sujet jusqu'à neuf papes (1). Il n'en était pas de même auparavant. Les affaires ecclésiastiques se terminaient ordinairement dans des conciles provinciaux.

Les fausses décrétales n'étendaient le pouvoir des papes que sur les choses ou les personnes ecclésiastiques ; la donation de Constantin leur créait une autorité temporelle.

Le président Hénaut est surpris (ann. 753) que les papes, ayant les donations de Pépin et de Charlemagne, eussent imaginé celle de Constantin; mais probablement le bon président n'avait jamais lu cette dernière. Il n'y est pas seulement question, comme dans les autres, de l'exarchat de Ravenne et de la campagne de Rome, appelée depuis le patrimoine de Saint-Pierre. Constantin transfère au pape la propriété de toute l'Italie, des isles adjacentes, comme la Sicile, la Sardaigne, la Corse; il lui cède, en outre, tous les droits de l'empire sur l'Occident, avec tous les assortimens qu'un pareil don pouvait exiger. C'est le plus grand acte de munificence qui ait jamais été exercé.

---

(1) Disc. IV sur l'Hist. ecclés. n°. 5.

Les fausses décrétales et la donation de Constantin, furent donc les principales bases de cette puissance, à laquelle les papes parvinrent dans la suite. La même adresse, qui avait fait supposer ces actes, sut en développer insensiblement les maximes. Des siècles s'écoulèrent avant qu'elles fussent parfaitement établies. Il n'y a pas d'exemple d'une telle prévoyance et d'une pareille constance dans un projet.

En effet, quand les fausses décrétales, et peut être même la donation de Constantin, parurent, Charlemagne était au comble du pouvoir et de la gloire. Sa nombreuse postérité semblait en garantir la durée. Les papes lui étaient soumis comme les autres évêques de son vaste empire. Il les protégeait de sa puissance et les comblait de ses faveurs. Comment pouvait-on prévoir alors que deux ou trois siècles après, les papes prendraient, en Occident, la place des empereurs, et y exerceraient une autorité presque aussi étendue, et aussi absolue que la leur? Il y avait, sans doute dans les circonstances du tems, quelque chose qui faisait préjuger cette étrange révolution; mais ceux qui l'entrevirent à travers plusieurs siècles, et qui entreprirent d'y préparer les voies, n'étaient sans doute pas des hommes ordinaires.

Les évêques, en général, qui cherchaient à se soustraire à l'oppression qu'ils éprouvaient ou qu'ils redoutaient de la part des grands séigneurs,

dont les pouvoirs s'accroissaient à mesure que ceux du chef de l'état diminuaient, furent très-disposés à reconnaître la juridiction suprême que les maximes des fausses décrétales attribuaient au pape sur leurs propres personnes.

Il y eut cependant, par intervalle, des réclamations, lorsque des intérêts et des passions particulières vinrent croiser le penchant général, que l'on avait à se soumettre à l'autorité du pape. On en vit d'abord un exemple dans l'affaire du célèbre Hincmar, archevêque de Rheims, contre Hincmar, évêque de Laon, son neveu. Celui-ci avait appelé au pape, et prétendait n'être justiciable que de lui, conformément aux fausses décrétales. L'archevêque de Rheims sentait bien la fausseté des décrétales qu'on lui opposait; mais il n'avait pas assez de lumières pour la prouver; il fut obligé de céder.

Une réclamation plus éclatante et aussi inutile, fut celle qui eut lieu environ un siècle après, lors du jugement d'Arnoul, archevêque de Rheims, accusé de crime de lèse-majesté, sous Hugues Capet. Il prétendait aussi ne pouvoir être jugé que par le pape. Nous avons encore le discours que prononça à cette occasion Arnoul, évêque d'Orléans, l'un des prélats les plus vertueux et les plus éclairés de ce tems. Son discours est, en effet, un morceau d'éloquence bien étonnant pour ce siècle. C'est une des philippiques les plus virulentes, qui aient jamais été pro-

noncées contre la cour de Rome. M. de Fleury, qui le rapporte tout au long, ne sait comment en pallier la hardiesse (1). Arnoul insiste principalement sur les désordres qui déshonorèrent l'église romaine, pendant le dixième siècle, et l'infamie de plusieurs papes, qui en occupèrent le siège.

Cela n'empêcha point que leur autorité ne s'accrût ; et lorsque l'austère et altier Grégoire VII arriva au trône pontifical, il n'eut qu'à affermir et à bien ordonner la puissance que ses prédécesseurs avaient acquise. Il peut être regardé comme le vrai fondateur de cette nouvelle et étonnante monarchie.

Dans l'intervalle, la juridiction ecclésiastique subalterne avait acquis une grande étendue. Les désordres, qui régnaient dans les tribunaux laïcs, étaient extrêmes. On n'avait d'autre règle que les épreuves judiciaires ou le combat. Chacun préférait d'aller plaider en cour d'église, où l'on suivait des formes plus raisonnables, et où l'on ne s'escrimait qu'avec la plume.

L'extension que la juridiction ecclésiastique, qu'on a qualifiée d'usurpation dans la suite des tems, ne fut pas d'abord considérée sous ce rapport. Ce fut, au contraire, un grand bienfait pour l'humanité. Il n'y eut guère que les seigneurs féodaux qui s'en plaignirent, parce

(1) Histoire ecclés. liv. 57, n°. 21 et suiv.

qu'outre leur juridiction, ils perdaient encore les amendes, qu'on était en coutume d'exiger de ceux qui succombaient dans le combat judiciaire, d'où l'on disait que les *battus payaient l'amende*.

L'appel, usité de tous les tems dans les cours d'église, fournissait encore un moyen de faire réformer les jugemens injustes, et cette ressource n'existait pas dans les cours laïques. Car, d'après les maximes du droit féodal, on ne pouvait recourir au seigneur suzerain qu'en cas de déni de justice ou de faux jugement. C'était la même maxime que nous avons vu exister sous Charlemagne. Mais ce qu'il y avait de plus, c'est qu'en se plaignant de la cour d'un seigneur, il fallait se battre successivement contre chacun des membres qui la composaient. Peu de gens étaient propres à remplir de telles formalités.

Les appels des cours d'église se portant toujours en définitive à Rome, l'effet d'une telle prérogative, comme l'avait très-bien calculé l'auteur des fausses décrétales, fut de rendre le pape le juge suprême des différends qui s'élevaient non-seulement entre les souverains, mais encore entre leurs sujets.

L'autorité réelle se trouva insensiblement concentrée dans sa personne et dans sa cour; Rome moderne se vit la capitale et la maîtresse de l'Europe, comme Rome ancienne l'avait été de pres-

que tout le monde connu. Mais il y eut une grande différence dans la manière dont elles arrivèrent à ce haut point de grandeur. La conquête et les maux qu'elle entraîne, fondèrent la puissance de Rome ancienne ; celle de Rome moderne fut l'effet de l'ascendant irrésistible des lumières sur la barbarie. L'influence que les papes acquirent était nécessaire et devint très-utile à l'Europe, divisée alors en nations à demi-sauvages, et que le régime féodal tendait à séparer en peuplades isolées. Rome fut comme le centre de tous les intérêts, et la patrie commune de toute l'Europe ; elle était le seul foyer de civilisation qui restât. Presque toujours l'autorité et la médiation des papes parvenaient à terminer ou à suspendre les guerres continuelles que se faisaient les innombrables souverains, dont le sol de l'Europe était couvert.

Les conciles, si fréquens alors, étaient comme les diètes générales de l'Europe ; chaque nation y avait ses représentans ; on y réglait les intérêts politiques et civils, comme les controverses religieuses, et les lois qu'on y promulguait devenaient communes à tous les peuples de l'Europe. Ces lois avaient essentiellement pour objet de faire disparaître les usages barbares qu'une longue habitude faisait regarder comme indestructibles. Il fallut, pour les entamer, y revenir à plusieurs reprises.

Les nations européennes ne formaient plus de cette manière qu'un même peuple, dont toutes

les parties se trouvaient liées par l'uniformité du culte, et qui avaient entr'eux un grand moyen de communication dans la langue latine, dont les papes maintinrent et propagèrent si soigneusement l'usage. Les arts et les lettres, exilés de par-tout, trouvaient encore dans leur cour un asyle assuré et une protection puissante. Une domination dont l'opinion faisait la principale force, devait accueillir avec empressement tous ceux qui se distinguaient par des talens ou des vertus éminentes. Jamais plus vaste, ni plus noble carrière ne fut ouverte à l'émulation; il ne serait pas aisé de nombrer les hommes extraordinaires en tout genre qui se montrèrent successivement dans la cour romaine; elle en était comme le rendez-vous général de toutes les parties de l'Europe. Le prestige religieux faisait disparaître toutes les différences de rang et de fortune; on n'y connaissait d'autre distinction que celles des vertus et des talens, et le rêve de l'égalité ne s'est nulle part réalisé d'une manière plus éclatante. Les papes eux-mêmes, qui planaient avec tant de dignité sur toutes les têtes couronnées, étaient souvent sortis des dernières classes de la société (1).

Cette grande puissance permettait les plaintes et les remontrances; elle ne s'offençait pas même des satyres les plus amères. On sait avec quelle

(1) On en trouve qui avaient commencé par être des mendians.

docilité furent reçues les remontrances très-vives que St. Bernard adressa au pape Eugène III, son disciple, sur les abus que l'immensité des affaires qui se traitaient à sa cour, et l'affluence des solliciteurs qu'elle y attirait, avaient dû nécessairement amener. Les déclamations si violentes de Pétrarque contre la cour romaine ne nuisirent point à la faveur constante dont il y jouit, et n'empêchèrent point le triomphe dont il fut honoré au Capitole. On ne parla et on n'écrivit jamais plus librement que dans ces tems, que des écrivains ignorans ou prévenus voudraient nous faire regarder comme des siècles d'esclavage. La cour romaine ne déploya de la sévérité et de la rigueur que contre ceux qui manifestèrent le dessein de renverser sa puissance. Mais, comme dit Voltaire quelque part, il n'y a que les imbécilles qui se laissent détrôner.

Telle était cependant la nature de l'autorité des papes, que sa perfection même devait contribuer à la faire décheoir. En plaçant ainsi au milieu de l'Europe le modèle d'une administration bien ordonnée, ils devaient nécessairement inspirer aux souverains le desir de l'imiter, et aux peuples du dégoût pour l'anarchie ou l'oppression sous lesquelles ils vivaient. C'est précisément ce qui arriva insensiblement par-tout. Pour nous borner à ce qui se passa en France, lorsque les rois entreprirent de rétablir leur autorité, divisée ou ébranlée par des vas-

saux puissans ou indociles, ils n'employèrent d'autres moyens que ceux dont les papes s'étaient servis pour créer la leur. St. Louis, qui est, sans contredit, celui de nos princes qui a le plus contribué à relever l'autorité royale, s'attacha principalement à bannir des tribunaux séculiers les formes barbares qu'on y pratiquait, et à y introduire celles qu'on suivait dans les cours d'église.

Les cours séculières n'étaient que des cours féodales, composées des vassaux qui relevaient directement du seigneur principal. Le parlement lui-même n'était pas d'une espèce différente. On n'y admettait que les seigneurs féodaux ou barons, relevans immédiatement de la couronne. Les jugemens s'y rendaient par pairs, puisqu'ils étaient juges les uns des autres; mais il ne faut pas que ce mot nous en impose: ce n'étaient point des jugemens assujettis à des formes réglées. Il n'y avait presque pas de procédure; et le combat par lequel se décidaient tous les différens, n'exigeait pas une longue instruction.

Les choses changèrent bien de face, lorsqu'on donna entrée dans le parlement à des gens de loi, qui n'étaient d'ailleurs que des clercs, les seuls qui connussent alors les maximes de la jurisprudence, comme des autres sciences (1).

(1) Les membres du parlement, non militaires, ne furent d'abord

Les formes nouvelles qu'ils y apportèrent, et dont ils connaissaient seuls l'usage, leur firent donner bientôt une grande prépondérance sur les anciens barons, qui n'entendaient rien à ces formulaires nouveaux, ni ne se souciaient d'y entendre.

En introduisant dans le parlement les formes ecclésiastiques, on n'oublia pas celle de l'appel. Par le moyen de ce mot magique et de cette forme si simple, on arrêtait l'exécution des jugemens des cours féodales; on pouvait réformer celles qui étaient injustes; on s'arrogeait, sur ces cours, un droit de juridiction auquel elles s'étaient soustraites jusqu'alors.

Mais, comme on peut bien le croire, les seigneurs féodaux ne virent pas de sang-froid cette entreprise nouvelle des cours royales, et ils ne se laissèrent point dépouiller tranquillement du droit de juger souverainement les causes de leurs vassaux; ils firent les plus violens efforts pour le conserver. Le roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine, faisait pendre les notaires qui avaient dressé les actes d'appel. On maltraitait, de toutes les manières, ceux qui recouraient à cette voie (1).

---

que des clercs. Il ne fut longtems présidé que par des évêques. On peut voir là-dessus les lettres historiques sur le parlement, dont le témoignage n'est pas suspect. La Chronique scandaleuse de Louis XI parle d'un chanoine de Notre-Dame, qui était avocat-général.

(1) Ceux qui desireraient, à cet égard, de plus longs détails, les

Le parlement, quand il le pouvait, sévissait contre les auteurs de ces violences ; il mettait les appelans sous sa sauve-garde. Avec le tems, la raison et la justice l'emportèrent ; par sa fermeté et par sa vigilance, le parlement vint à bout d'établir ce droit de ressort, qui est, sans contredit, suivant la remarque de Loiseau, le plus fort lien qui soit pour maintenir la souveraineté. C'est le parlement, ajoute encore ce jurisconsulte qui avait autant d'esprit que de jugement, qui nous a délivré de la tyrannie des seigneurs, et son institution nous a sauvés d'être cantonnés comme en Pologne et en Allemagne (1).

Or, le parlement, qui opéra cette grande révolution, n'était composé que de clercs, qui n'avaient d'autres armes à opposer à la force et à la violence que leurs protocoles et leurs formulaires. Ces formes étaient celles que les fausses décrétales avaient établies ou propagées. Ainsi, ces actes fameux, qui ont été l'objet de tant de censures et de tant de déclamations, qui ne trouvent plus de partisans que parmi ceux dont l'intérêt est de maintenir les maximes qu'ils avaient introduites, ont cependant policé l'Europe, et

---

trouveront dans mon *Essai sur les révolutions du droit français*, pag. 203 et suiv.

(1) Voyez les remarques du président Hénaut, sur la troisième race.

contribué à former les plus brillantes monarchies qu'on y voit encore. En suivant la route qu'elles avaient tracées, les souverains rentrèrent dans les droits qu'on avait usurpés sur eux ; l'autorité ecclésiastique fut, à son tour, obligée de restituer ceux qu'elle s'était arrogés, et qu'elle semblait n'avoir que pour les garder, en quelque sorte, en dépôt, jusqu'au jour où la puissance, à qui ils appartenaient, aurait recouvré le pouvoir de les exercer. Cette restitution se fit presque par-tout d'une manière paisible ; elle éprouva bien moins de résistance que celle des seigneurs féodaux. Qu'on ne dise pas que cela serait arrivé tout de même, quand la juridiction ecclésiastique n'aurait pas existé. Il n'y a rien de moins sûr que cela. Comment l'effet aurait-il pu avoir lieu sans la cause? On n'adopta les formes judiciaires reçues en cour d'église, que parce qu'un long usage en fit prendre l'habitude et en avait fait sentir les avantages. L'exemple fait tout chez les hommes imitateurs de leur nature. Si l'on n'avait pas eu ce modèle sous les yeux, les pratiques barbares des cours laïques se seraient de plus en plus accréditées, et faute d'un lien commun, les peuples de l'Europe se seraient trouvés divisés en peuplades isolées, telles que sont celles des sauvages de l'Amérique ; c'est ce qu'avait prévu le génie de Charlemagne ; et l'on peut le regarder comme l'auteur de la civilisation euro-

pétuue ; non pour l'avoir établie lui-même, chose impossible de son tems, mais pour y avoir préparé les voies.

BERNARDI.

SECOND FRAGMENT

SUR

LES KALMOUKS.

Nous avons promis quelques détails sur les mœurs de ce peuple singulier, sur sa constitution, sur ses dogmes religieux, et même sur sa littérature. Nous allons présenter ce que son attentif et minutieux observateur, M. Bergmann, a recueilli de plus curieux sur ces divers objets.

Il ne faut pas croire que les Kalmouks soient aussi loin de toute espèce de culture que les peuples nomades, dans la rigoureuse acception de ce mot. La forme compliquée de leur gouvernement porte les principaux caractères d'une civilisation déja ancienne.

Le nombre des Kalmouks qui existent actuellement entre le Don et le Volga, peut s'évaluer à 100,000 hommes, répartis entre 25,000 huttes, qui sont elles-mêmes distribuées sous la dépen-

dance de quatorze *Ulusses*, ou princes particuliers. Le chef suprême de toute la nation est un vice-chan, nommé par la cour de Russie, et assisté d'une espèce de sénat pris dans les trois principales tribus. Les autres princes lui sont subordonnés et lui rendent des hommages. Quand ils paraissent devant lui, ils plient le genou droit, lui touchent respectueusement le bras, ensuite s'asseient sur leurs talons comme les plus simples Kalmouks.

Un drapeau déployé distingue l'habitation du vice-chan. Cinquante gardes veillent autour de lui, et pourvoient à sa nourriture et à son habillement. Les frais de son entretien sont pris sur un tribut annuel, dont les ecclésiastiques sont exempts.

La nation kalmouke est partagée en trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers-état. La noblesse est composée de deux classes très-distinctes, les *Nojones* et les *Saissangs*. Les *Nojones* exercent une sorte de souveraineté sur les hordes de leur ressort. Ce sont de grands vassaux qui n'ont guère que les aparences de la déférence pour leur seigneur suzerain. Les *Saissangs* leur sont tout-à-fait subordonnés, quoique quelques-uns d'eux égalent les *Nojones* en richesses. Ils ont dans leur dépendance les anciens de la nation, qui eux-mêmes exercent une sorte de juridiction sur des cantons, composés d'une douzaine de huttes. On retrouve donc jusques

chez les Kalmouks le régime féodal avec toutes ses subdivisions, ce système tant décrié de nos jours et dont l'Europe semblait avoir le privilège exclusif. Il peut être désavoué par la raison longtems exercée ; mais il paraît être un des essais que l'homme tente le plus naturellement avant d'en venir à un gouvernement régulier. Le clergé est divisé aussi en quatre classes. Les prêtres de la première joignent à la considération dont ils jouissent, une sorte d'autorité temporelle.

Quant au tiers-état, il n'est nulle part plus avili que chez les Kalmouks. Jamais un noble ne daigne boire à la même coupe qu'un simple particulier, ni entrer dans sa tente à moins d'une extrême nécessité. Un Kalmouk du tiers-état n'osera jamais s'asseoir ni s'agenouiller sur le coussin d'un noble. La qualité de prêtre ne peut même effacer en lui cette tache originelle.

Quant aux lois des Kalmouks, aux lois pénales surtout, elles rapellent celles de ces peuples barbares qui se sont débordés sur l'Europe. La plupart de délits s'expient chez eux par des amendes proportionnées, non pas tant à leur gravité qu'à la qualité du délinquant. Un prince, par exemple, qui a frappé un particulier, paie cinq fois neuf pièces de bétail si les coups ont été violens, et neuf seulement s'ils ont été légers; mais un homme du commun n'en paie que neuf dans le premier cas, et cinq dans le second. Celui qui

arrache la barbe à un autre, paie un cheval et une brebis. Les blessures faites à la main sont mesurées, suivant l'expression de Montesquieu, comme une figure de géométrie. Un pouce coupé coûte deux fois neuf pièces de bétail; le doigt du milieu neuf; l'annullaire cinq, et le petit doigt trois. Un article du code pénal annonce une sorte d'indulgence pour les fautes du beau sexe. L'adultère s'expie avec cinq pièces de bétail, si le coupable est le mari, et avec quatre seulement si c'est la femme. Quelle garantie pour la fidélité conjugale, surtout dans les ménages opulens!

Un autre délit dont les bonnes mœurs ont encore plus à gémir : le viol coûte deux fois neuf pièces de bétail. Le code pénal semble avoir réservé toute sa rigueur pour les voleurs. Ils perdent tout leur bétail, et sont fouettés et marqués; mais toutes ces lois, plus bisarres que sévères, sont encore adoucies dans la pratique.

Les épreuves par le feu et les diverses espèces de tortures ne sont pas inconnues aux Kalmouks; mais des peuples plus civilisés qu'eux ont payé longtems ce tribut à l'ignorance et à la barbarie, et ils pourraient apprendre d'eux à se passer de police. La sûreté publique est bien rarement troublée chez les Kalmouks, et ils ne connaissent de meurtres que ceux que causent les accès de colère, palliés autre part sous le nom de *premier mouvement.*

Ils ont d'autres usages singuliers, attentatoi-

res, si l'on veut, à la propriété, mais que semble excuser la nature du pays qu'ils habitent. On sent que, dans les vastes deserts où ils vivent errans, les moyens de voyager seul et rapidement doivent être difficiles. Voici comment on y supplée à l'établissement des postes. Non-seulement les courriers du prince, mais les officiers russes, leurs interprètes, mais même tous ceux qui sont munis d'un passe-port du prince, peuvent se servir du premier cheval qui leur tombe sous la main, et se faire ainsi porter jusqu'à la plus prochaine habitation, qui est quelquefois éloignée de cinquante et même de cent werstes. Le maître, pour r'avoir son cheval, est obligé de courir après, et n'est pas toujours sûr de le recouvrer. Il l'est du moins de ne pouvoir s'en servir de longtems.

A beaucoup d'égards, la manière de vivre des Kalmouks offre une image de ce qu'ont dû être les sociétés à l'époque de leur formation, et fait la critique de ce qu'elles sont dans leur prétendu perfectionnement. Riches ou pauvres, tous se nourrissent du lait et de la chair de leurs bestiaux. Leurs huttes sont construites avec des pieux et les toisons de leurs brebis. Ils s'habillent avec les peaux non préparées des animaux qu'ils tuent. Ils jouissent paisiblement du présent, sans s'inquiéter beaucoup de l'avenir. Leur vie active, l'air vif et pur qu'ils respirent au milieu d'un horison sans bornes, fortifient à la fois leur santé et leur courage.

Leurs troupeaux, objets de leur principale occupation et source presque unique de leur aisance, consistent en chameaux, chevaux, bœufs, brebis et chèvres. Toujours en plein air, toujours errans, ils ne connaissent ni les abris, ni les provisions de fourrages. Ils n'ont à craindre que les rigueurs d'un hiver prolongé. C'est le seul fléau qui, quelquefois, s'oppose à leur extrême multiplication. Les chameaux sont, pour les Kalmouks, d'un prix inestimable. Sans eux, ils ne pourraient souvent ni voyager, ni se procurer leurs fourrages; et ces animaux, si robustes, si patiens, si faciles à nourrir, puisqu'au défaut d'autre pâture, ils se contentent de roseaux et d'écorce d'arbres, souffrent du froid moins que les autres. Ils ne sont dangereux que dans la saison du rut, qui est, pour eux, le printems. A cette époque, le chameau, d'ailleurs si docile et si doux, devient presque indomptable. Il éprouve les fureurs et les jalousies de l'amour. Malheur alors au rival, moins vigoureux que lui, qui oserait lui disputer sa conquête. Sa femelle est un modèle de tendresse maternelle. M. Bergmann assure qu'elle gémit plusieurs jours de suite sur la perte de ses petits, et même qu'elle répand des torrens de larmes.

Nous ne dirons qu'un mot sur les chevaux des Kalmouks. M. B., qui paraît avoir un peu de goût pour les choses extraordinaires, pré-

tend qu'il y a des ressemblances de caractere frappantes entre la monture et le cavalier, et qu'on peut en dire autant de beaucoup d'autres pays. Les chevaux *turcs*, par exemple, sont pleins de feu, impétueux et violens, mais se fatiguent facilement, et ont besoin d'un long repos pour recouvrer leurs forces. Les chevaux *russes* sont vifs, lestes, robustes, et après avoir parcouru quelques milliers de werstes, n'ont besoin que de peu de tems pour se délasser. Les chevaux *allemands* sont forts et infatigables; ils traînent les plus lourds fardeaux, mais ne quittent jamais leur allure pesante. D'après le système de l'auteur, voilà, sans doute, trois nations caractérisées en peu de mots. Il sera cependant difficile d'appliquer aux chevaux des Kalmouks tous les traits sous lesquels il nous peint les Kalmouks eux-mêmes.

Suivant lui, les sens des Kalmouks sont d'une finesse extraordinaire; mais principalement ils l'emportent sur tous les peuples connus par la perfection du sens de la vue. Ils voient avec la même netteté de loin comme de près. Rien ne leur échappe, même à de grandes distances, même à travers les vagues. Leurs pêcheurs, par exemple, sont fort recherchés par les Cosaques du Jaïk, qui se nourrissent principalement de la pêche, parce qu'avec leurs secours, ils sont certains de jeter leurs filets, avec succès, dans tous les endroits que les Kalmouks leur

indiquent. Leurs bergers ont un coup-d'œil si sûr, ils retiennent si bien les signes qu'ils ont remarqués une fois, qu'en un instant ils reconnaissent les animaux qui manquent au troupeau qu'on a mis sous leur garde.

Presque tous les individus de cette nation sont doués d'une mémoire extraordinaire, non de cette mémoire de mots et d'idées qui est un des moyens de faire des progrès dans les sciences, mais de cette mémoire qui est d'une utilité habituelle. Au milieu de leurs vastes plaines, où l'œil n'aperçoit ni habitations, ni routes tracées, ni arbres, ni buissons, et où des voyageurs ordinaires s'égareraient à chaque pas, les Kalmouks remarquent les plus légers indices, et s'en font des points de direction. Ils retiennent, avec une rare précision, ce qu'on leur a dit une seule fois. Leur mémoire, sans avoir fait le moindre effort, est chargée des chants de leurs bardes, et de longs passages de leurs livres sacrés.

Leur imagination n'est ni brillante, ni dirigée par la réflexion et le goût; mais elle est vive et féconde; elle s'enflamme facilement aux conceptions hardies de leurs bardes, et à la lecture de leurs histoires religieuses. Ce qu'on croira plus difficilement, et ce que l'auteur cherche surtout à prouver, c'est qu'ils ont beaucoup de pénétration et d'esprit naturel. M. B. va même jusqu'à leur accorder une éloquence naturelle d'au-

tant plus surprenante, qu'aucun indice extérieur ne peut faire supposer qu'un Kalmouk en soit capable. En effet, ajoute-t-il, qui croirait qu'avec une langue informe et pesante, une voix rauque et les dehors les plus disgracieux, on puisse être un orateur ? Tels sont cependant ceux qu'il a trouvés assez fréquemment dans cette nation encore si peu policée. Il en a vu plus d'un se présenter d'un air gauche, tomber lourdement à genoux, relever ses longues manches pendantes, regarder ses deux mains, les frotter du dos l'une contre l'autre, et après ces préliminaires d'assez mauvais augure, entamer, sans préparation et prononcer sans la moindre hésitation, une harangue d'un quart-d'heure, dans laquelle il y avait de la suite, des idées au-dessus du commun et jusqu'à des mouvemens oratoires.

Leur pénétration se manifeste dans la promptitude et la justesse avec lesquelles *ils saisissent* les affaires les plus épineuses. Ils ont aussi une rare facilité pour apprendre les langues des pays même qu'ils ne font que parcourir. Tous ceux qui ont quelques rapports avec les Russes, sont bientôt en état de converser avec eux; et dans ces rapports, il est bien rare que les Kalmouks n'aient pas l'avantage de l'adresse, et même de l'astuce. Malgré leur profonde ignorance sur les objets les plus communs, *ils trouvent*, dans leur esprit naturel, des ressources propres à embarrasser les hommes les plus dé-

liés et les plus éclairés. Il est peu de peuples policés qui entendent mieux qu'eux l'art d'employer des moyens détournés pour en venir à leurs fins.

En revanche, il n'en est pas (et cela est plus croyable) qui portent plus loin la superstition. Il y a une classe de leurs prêtres qui est uniquement occupée à déterminer les jours heureux et les jours malheureux; et on pense bien qu'ils sont fréquemment consultés. Ils ont de gros livres dans lesquels ils étudient eux-mêmes les décisions dont ils sont les organes. L'année, le jour, l'heure où l'on est né, imposent certaines obligations, ou exposent à certains dangers. Celui qui est né telle année, par exemple, ne peut être marié que dans telle autre. L'heure de la naissance décide de l'heure à laquelle on doit être enterré. Les Kalmouks ont aussi leurs oiseaux de bon et de mauvais augure. Il en est d'autres qui sont sacrés pour eux. Telles sont les grues, etc. On ne peut les tuer sans crime, et pourquoi? parce que leur tête ressemble au crâne tondu d'un prêtre.

Les Kalmouks s'abstiennent sévèrement des choses les plus indifférentes. C'est, par exemple, un grand délit pour eux que de s'asseoir sur le seuil d'une porte.

Ils ne permettent pas qu'on marche sur le foyer ou qu'on tienne ses pieds trop près du feu, parce que le feu est révéré par eux comme

une divinité, et le foyer comme son sanctuaire.

En automne et en hiver, c'est un crime *énorme* que de fumer, parce que c'est un moyen *infaillible* d'attirer les tempêtes et la neige. Celui qui allume sa pipe avec du papier, ne peut manquer de mourir bientôt, etc.

En voilà assez sur les croyances superstitieuses des Kalmouks. Nous ajouterons seulement qu'elles sont dominantes dans toutes les classes de cette nation, mais, chose assez étrange, bien plus profondément enracinées chez les nobles que parmi les gens du peuple : et pourquoi ? C'est, suivant l'auteur, parce que les premiers étudient et méditent les livres qui contiennent ces rêveries, tandis que le peuple, qui ne perd pas son tems à lire, ne les connaît que superficiellement, et ne les croit que sur parole.

Au reste, la religion des Kalmouks, *toute grossière* qu'elle est, influe avantageusement sur leur morale. Ils sont tolérans pour les cultes différens du leur. Ils ont en général pour l'effusion du sang, même de celui des animaux les moins dignes de pitié, une aversion qu'ils ne surmontent qu'en certains cas, et par des motifs impérieux ; mais par une inconséquence trop commune aux hommes des toutes les nations, ils comptent pour rien les souffrances des animaux qui leur sont les plus utiles, et réunissent ainsi au même degré la douceur et la dureté.

Il y a une contradiction semblable entre les divers traits de leur caractère. En quelques circonstances, ils sont à citer pour leur sobriété; dans d'autres, pour leur intempérance. Sous un rapport, les deux sexes sont chez eux remarquables par leur continence; sous d'autres, ils paraissent se faire un jeu de la débauche, et surtout de son langage. Leur ambition assez constamment endormie, s'éveille quelquefois avec un excès digne des nations, où la soif des honneurs est une des passions dominantes. On pourrait également dire qu'ils ne sont enclins ni à l'avarice ni à la colère; et cependant bien des traits prouvent qu'ils peuvent être très-avides et très-emportés dans leur ressentiment.

Une vertu qu'on doit moins leur contester, c'est l'hospitalité, qu'ils exercent avec empressement et sans intérêt; ce n'est pas cependant qu'ils soient à beaucoup près désintéressés. Au contraire, il n'y a pas un seul de leurs propos, une seule de leurs démarches qui n'ait pour but quelque avantage prochain ou éloigné; et à cet égard, ils ne le cèdent en rien aux peuples les plus raffinés. Comme chez quelques-uns de ceux-ci l'honneur n'est qu'un vain mot, lorsqu'il n'est pas accompagné de quelque profit, et la honte qui les atteint sans douleurs physiques, n'a rien qui les effraie; aussi ne peuvent-ils être contenus que par la terreur des lois pénales. Bas et vils dans leurs hommages envers les personnes élevées

en dignité ou celles dont ils ont quelque chose à attendre, ils sont d'une grossièreté repoussante quand ils peuvent l'être impunément. Leurs princes et leurs grands, à peu d'exceptions près, sont impérieux et exigeans jusqu'à l'impudence envers les étrangers qui ont des rapports avec eux, et qui sont sans moyens de s'en faire craindre; et on pense bien qu'en pareils cas, les petits renchérissent sur leurs illustres modèles. Quelques qualités distinguent toutefois ce peuple, encore enfant à beaucoup d'égards. Les Kalmouks sont constamment d'une humeur joviale: quand on n'a que des bagatelles à leur demander, ils sont très-serviables. Ils aiment leurs enfans à l'excès; et il n'y a pas d'époux plus tendres qu'eux, lorsque leurs femmes sont très-fécondes. Mais, tout compensé, la reconnaissance du voyageur Bergmann envers un peuple qu'il a vu si longtems et de si près, ne peut l'empêcher de convenir que le portrait hideux, que d'autres en ont tracé avant lui, est assez ressemblant.

On croira facilement, même sans son témoignage, que les sciences proprement dites sont très-peu avancées chez les Kalmouks. La médecine ne leur est cependant pas inconnue; elle est parmi eux sous la protection d'une divinité particulière. Ils sont très-habiles à guérir les fractures des os, et ne sont pas étrangers à l'art vétérinaire. Quant à leurs médecins, quoiqu'ils puisent leur doctrine dans de gros livres, quoique

la manière grave et réfléchie dont ils tâtent le pouls et inspectent les urines, leur donne une grande réputation parmi leurs ignorans compatriotes, leurs moyens de guérir sont encore bien bornés; ils ont du moins le bon esprit d'être avares de médicamens, et de compter la diète parmi les remèdes les plus efficaces. Ils n'ont pu, jusqu'ici, rien opposer aux ravages de la petite-vérole, dont l'éruption se fait plus difficilement chez les Kalmouks que chez d'autres peuples, à cause de l'épaisseur de leur peau. Les empyriques se sont emparés de la guérison d'une autre maladie, moins innocente et non moins redoutable, et ils l'opèrent souvent par un moyen que nos médecins d'Europe n'oseraient peut-être pas tenter s'ils osaient y croire; c'est par l'usage du vitriol pris intérieurement et à fortes doses de 11 grains et plus. M. Bergmann a vu un Kalmouk qui s'était guéri ainsi en quatre jours, en avalant une de ces doses le matin et une le soir. La cure avait été douloureuse; mais il en est peu de ce genre qui soient si promptes. M. Bergmann ajoute que les femmes, qui avaient été une fois guéries de cette manière, étaient pour jamais hors d'état de concevoir. Autre particularité qui vaudrait la peine d'être avérée.

La chronologie des Kalmouks, ou leur manière de mesurer le tems, demanderait quelques détails qui passeraient les bornes d'un extrait. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques

singularités. Chez eux, chacune des douze heures du jour et chacune des douze de la nuit, est plus ou moins longue suivant la saison. Ainsi que les Gaulois suivant César, et que les Germains suivant Tacite, c'est par le nombre des nuits et non par celui des jours que les Kalmouks déterminent un espace de tems. Ils comptent, non par années solaires, mais par années lunaires; et pour rétablir l'équilibre entre les unes et les autres, au bout de trois ans, ils ont un mois intercalaire. Enfin ils donnent, comme nous l'avons dit, des noms d'animaux à chacune des douze années de leur cycle, à chacun des douze mois de leur année, à chacun des jours de leurs mois, à chacune des heures de leurs jours. Cette complication dans la manière de mesurer le tems et de désigner ses diverses subdivisions, ne prouve assurément pas de grands progrès dans les sciences, mais suppose du moins une sorte d'aptitude aux calculs, et une assez grande intensité d'attention.

On pense bien qu'avec de pareilles qualités, jointes à un grand fonds d'ignorance, l'astrologie doit être en honneur chez les Kalmouks. En effet, il ne se fait chez eux aucun acte de quelque importance sans qu'on ait consulté leurs astrologues, qui eux-mêmes consultent de vieux livres où sont consignés les rêveries hiéroglyphiques de leurs ancêtres.

Voilà où en sont les sciences chez les Kal-

mouks au commencement du dix-neuvième siècle.

Dans un troisième et dernier extrait, nous donnerons quelques détails sur leurs dogmes religieux, et quelques échantillons de leur littérature.

B.

DU SUBLIME.

(*Traduction libre de l'allemand de* Fr. Schiller.)

AVANT-PROPOS.

Je ne sais trop jusqu'à quel point je puis compter sur la reconnaissance des lecteurs à qui je présente cet article, et je crains un peu d'avoir perdu tout droit à celle de l'auteur qui me l'a fourni. M. Schiller pourra dire que j'en ai usé trop librement avec lui, et surtout que, par mes retranchemens, j'ai mutilé sa doctrine. D'un autre côté cette doctrine, telle que je l'expose, choquera encore beaucoup d'idées reçues dans le pays où je la produis. Quoiqu'il en soit, je crois pouvoir satisfaire mon auteur en lui faisant observer que mes libertés ne peuvent compromettre sa philosophie, ni en Allemagne où elle est très-connue, ni en France, où j'avoue que j'ai jugé à propos de la tronquer. Il me reste donc, sinon à justifier cet essai *sur le sublime* auprès de mes lecteurs, du moins à le rendre moins paradoxal à leurs yeux, par quelques réflexions préliminaires.

Il me semble que les nombreux systèmes de philosophie qu'a enfantés l'esprit humain, pourraient se ranger sous deux divisions principales. Dans l'une, on explique tout par les sens, on n'admet d'idées que celles qu'ils nous transmettent; tout y est matériel. Dans l'autre, on dispute la réalité à la matière, et l'on prend pour base principale une expérience différente de celle des sens. Ce qui sépare encore plus fortement ces deux doctrines philosophiques, c'est que l'une fonde sa morale sur l'intérêt, tandis que l'autre la fait consister à agir contre l'intérêt. Toutes deux veulent de la vertu, mais la première demande qu'on la pratique par intérêt, tandis que l'autre la commande pour elle-même.

Le système des sens et de l'intérêt me paraît dominer en France; l'Allemagne, au contraire, suit généralement le système opposé. Il n'en résulte pas entre l'état moral des deux peuples, le contraste qui existerait sans doute, si les principes métaphysiques avaient autant d'influence sur notre conduite, que quelques philosophes le prétendent. Car, qu'attendre de gens qui ne pratiquent la vertu que par intérêt, lorsque l'une se trouve en contradiction avec l'autre? Mais si notre philosophie ne dirige pas notre conduite, elle est la base de tous nos jugemens. L'homme le plus léger, la femme la plus frivole prêts à s'écrier, à l'aspect d'un ouvrage philosophique : *métaphysique que me veux-tu?* ne prononcent jamais sur le roman du jour, ou sur la pièce nouvelle, qu'en vertu de principes métaphysiques qui les gouvernent à leur insu.

Ainsi tous ceux qui n'admettent de réalité que la matière, de motif que l'intérêt, et qui cependant veulent de la morale, trouveront immoral le roman, le drame, la tragédie où le vice ne sera pas physiquement puni, la vertu physiquement récompensée. Ceux au contraire qui voient quelque chose au-delà des sens, qui ont en vue un autre but que le bien-être de l'homme, qui mettent sa

dignité au-dessus de tout, ceux-là, dis-je, pourront trouver très-moral un ouvrage où la vertu persécutée conservera sa supériorité, où le vice triomphant n'en sera pas moins un objet d'horreur et d'opprobre. Il est fort singulier de voir des contestations sur la moralité ou l'immoralité d'un ouvrage ; elles sont pourtant très-fréquentes et d'autant plus difficiles à terminer, qu'on ne s'explique presque jamais sur les principes qui fondent les jugemens de chacun.

C'est au contraire en remontant aux principes, que M. Schiller a voulu analyser la nature du sublime. Il n'a pas traité, comme Longin, de l'art de le produire ; mais le sublime reconnu comme fait, il a cherché sur quelles propriétés de notre nature se fondé son existence. Il ne s'agit donc point proprement ici du sublime dans la poésie, dans l'éloquence, dans les arts, du sublime d'expression ; mais des dispositions de notre ame, qui font que nous sentons le sublime dans la nature, dans les arts, dans les actions. M. Schiller le trouve dans tout ce qui confond nos sens, notre imagination, dans ce qui contrarie notre intérêt physique, et par-là il le sépare essentiellement du beau, qui doit flatter à-la-fois la raison et les sens. Il a négligé d'appuyer ses raisonnemens par des exemples, peut-être parce qu'il les croyait présens aux yeux de ses lecteurs. Nous y suppléerons dans quelques notes. Il sera difficile de ne pas sentir le sublime de ceux que nous citerons ; mais il faudra convenir aussi que, selon la philosophie des sens et de l'intérêt, ce *sublime* devrait s'appeler *ridicule*.

Ce résultat très-moral d'une discussion, en aparence purement littéraire, est ce qui m'a engagé à la publier dans notre langue. On peut passer sur quelques aspérités métaphysiques, pour arriver à un terme où l'ame se sent plus élevée, et l'homme plus noble et plus grand.

CH. VG.

« Il faut est un mot qu'on ne doit dire à personne (1) », dit le juif Nathan au Derviche; et cela est vrai dans un sens beaucoup plus étendu qu'on ne le croirait au premier coup-d'œil. La volonté est l'attribut caractéristique de l'homme, et la raison elle-même ne doit servir qu'à la régler. Tout ce que nous connaissons dans la nature, agit bien d'après une raison, mais d'après une raison qui n'est pas la sienne. La prérogative de l'homme est d'agir raisonnablement, en sachant et voulant ce qu'il fait. Il y a un *il faut* pour les autres êtres; mais l'essence de l'homme est de vouloir.

Voilà pourquoi rien n'avilit autant l'homme que la violence qu'on lui fait souffrir; elle détruit son caractère essentiel. Qui nous fait violence, nous dispute notre qualité d'homme; qui la souffre lâchement, se dépouille de son humanité. Mais cette prétention à ne souffrir de violence d'aucune espèce, demanderait un être assez puissant pour repousser toute autre puissance. Dans un être qui n'a pas un tel pouvoir, il résulte de cette prétention une contradiction malheureuse entre l'instinct et les facultés.

C'est dans ce cas que l'homme se trouve. Entouré de puissances sans nombre qui toutes lui sont supérieures et semblent se jouer de lui, il

(1) Dans le drame de Lessing, intitulé : *Nathan-le-Sage*.

n'en a pas moins, par sa nature même, la prétention de ne souffrir de violence de la part d'aucune. Son intelligence, il est vrai, en créant les arts, lui sert à augmenter prodigieusement ses forces naturelles, et il parvient, jusqu'à un certain point, à dominer physiquement les puissances physiques. Chacun connaît le vieux proverbe : *il y a remède à tout hors à la mort.* Mais cette seule exception suffirait pour détruire l'idée que l'homme a de soi-même. Il ne sera plus l'*être qui veut*, s'il existe un seul cas où sa volonté soit violentée. Cette idée unique et terrible, cet *il faut* contraire au *je veux*, le poursuivra partout comme un fantôme, et le livrera, comme cela arrive en effet à la plupart des hommes, à toutes les terreurs de l'imagination. Sa liberté si vantée ne sera plus rien si dans un seul point la nécessité la subjugue.

La liberté de l'homme serait en effet perdue pour lui, s'il ne savait perfectionner et augmenter que ses forces et ses moyens physiques. C'est à sa force morale qu'il doit avoir recours pour recouvrer son caractère et sa liberté. Il reprendra la dignité d'un être libre en se soumettant volontairement et de bonne grace à la violence qu'il ne peut vaincre, en se séparant librement de tout ce qui, dans son être, est soumis aux lois mécaniques de la nature.

C'est cette disposition d'esprit que la morale nous recommande sous le nom de résignation à

la nécessité, et que la religion nous ordonne sous celui d'abandon à la providence. Mais lorsqu'elle doit être le fruit de la réflexion et d'un libre choix, elle demande plus de clarté d'esprit, et plus d'énergie de volonté, que l'homme n'a coutume d'en porter dans le cours ordinaire de la vie. Heureusement pour lui, outre la disposition morale qui lui appartient comme intelligence, et qu'il peut perfectionner par le raisonnement, il a encore, en qualité d'être à-la-fois raisonnable et sensible, un penchant vers le beau que certains objets sensibles peuvent réveiller, et qui, en s'épurant, peut le conduire à la disposition d'esprit dont nous parlions tout à l'heure. C'est de ce penchant que nous allons traiter. L'idée peut en être métaphysique, et tout matérialiste le niera; mais il n'en est aucun qui ne l'ait éprouvé, et n'en ait donné des preuves dans sa propre vie.

Le sentiment du beau, lorsqu'il a été développé en nous, suffit pour nous affranchir, jusqu'à un certain point, de la dépendance où nous sommes des objets extérieurs. C'est beaucoup que d'être parvenu à considérer dans les choses plutôt leurs formes que leur valeur, que de prendre plaisir à leur seule existence, sans nous inquiéter d'en obtenir la possession. Cette source de jouissances ne peut nous être ôtée; car on ne peut nous dérober les objets que nous ne demandons point à posséder. Mais enfin, pour

que nous jouissions de la contemplation de ces objets, il faut qu'ils existent; nous avons besoin d'eux; et par conséquent nous retombons dans la dépendance de ces lois physiques de la nature dont toute existence dépend.

C'est la marque d'une belle ame, mais dont la bonté dégénère en faiblesse que de s'obstiner impatiemment à trouver dans la réalité des modèles de la perfection morale dont on a l'idée, et d'être douloureusement touché de ce qu'on n'en rencontre pas. L'aspect des vices ne doit nous causer ni douleur ni souffrance, mais un sentiment plus noble et plus vigoureux. La douleur peut naître d'un besoin qui n'est pas satisfait, mais tout besoin est une faiblesse. Nous n'avons pas le droit d'exiger en général que le bon et le beau existent pour nos plaisirs; mais bien celui d'exiger la bonté, la beauté, la perfection même dans les objets qui existent indépendamment de nous. Cette prétention qui tient à ce qu'il y a de plus noble dans notre nature, se manifeste avec plus d'énergie lorsqu'elle se voit contrariée dans la réalité; et ce n'est point la douleur qui en doit naître, mais bien le sentiment sublime de notre élévation au-dessus des lois de la nécessité.

Deux génies différens nous ont été donnés par la nature pour nous accompagner dans le cours de la vie. L'un, doux et affable, nous abrège, par ses entretiens, ce voyage pénible; il nous rend légères les chaînes de la nécessité, et nous

conduit, au milieu des ris et des jeux, jusqu'à ces dangereux passages où nous sommes obligés d'agir comme de purés intelligences, de dépouiller notre nature physique; jusqu'à la connaissance de la vérité et à l'exercice du devoir. Là, ce génie nous abandonne, car il ne règne que dans le monde sensible; ses ailes terrestres ne peuvent nous porter au-delà. Mais c'est alors que l'autre génie se montre; sérieux et taciturne, son bras vigoureux nous transporte au-delà du gouffre dont la profondeur nous épouvantait.

Dans le premier de ces génies, on reconnaît le sentiment du beau; dans le second, le sentiment du sublime. Le beau nous donne, il est vrai, comme nous l'avons vu, une idée de notre liberté, mais non de celle qui nous élève au-dessus de la puissance de la nature, qui nous dégage de l'influence des sens. Nous nous sentons libres par lui, parce qu'alors le plaisir des sens *se trouve* en harmonie avec les lois de la raison. Mais nous nous sentons libres en recevant les impressions du sublime, parce que les sens n'ont plus alors aucun empire sur les décisions de la raison, parce que l'intelligence agit seule et comme n'obéissant qu'à ses propres lois.

Le sentiment du sublime est un sentiment mixte. Il est composé d'une *douleur* qui, à son plus haut degré, s'exprime par le frisson, et d'une joie qui peut s'élever jusqu'au ravissement, et qui, sans être proprement un plaisir, est préférée par

les belles ames à tous les plaisirs (1). Cette réunion de deux sensations contradictoires dans un sentiment unique prouve, d'une manière irréfragable, la réalité de notre être moral. En effet, il est impossible que le même objet ait avec nous deux rapports contradictoires, d'où il suit qu'il faut que nous-mêmes nous ayons alors deux rapports contradictoires avec lui. Or, cela ne peut s'expliquer qu'en admettant en nous la réunion de deux natures opposées que la présence ou l'idée de cet objet affecte contradictoirement. Ainsi nous éprouvons par le sentiment du sublime que l'état de notre ame ne se règle pas nécessairement par l'état de nos sens; que les lois de la nature sensible ne sont pas nécessairement les nôtres; enfin, que nous avons en nous-mêmes un principe, existant par soi, et qui peut se

(1) Je n'en citerai ici qu'un seul exemple pris dans Juvénal (Satyr. VIII, v. 80 et seq.)

. . . . . Ambigua si quando citabere testis,
Incertæque rei, Phalaris licet imperet, ut sis
Falsus, et admoto dictet perjuria tauro,
Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas.

« Si l'on vous appelle en témoignage dans une affaire incertaine, si Phalaris vous commande le mensonge, vous dicte le parjure en vous menaçant de son taureau, croyez que la plus grande infamie est de préférer la vie à l'honneur, et de perdre pour la conserver ce qui seul la rend précieuse. » Qui ne frissonne à l'idée d'être enfermé dans le taureau du tyran d'Agrigente? Qui n'éprouve une sorte de ravissement en pensant que la force morale de notre ame peut triompher de cette terreur?

rendre indépendant des impressions que nos sens reçoivent.

Il y a deux sortes de sublime : l'un se rapporte à notre faculté de concevoir et la confond, parce que nous ne pouvons nous en former ni une idée ni une image ; l'autre se rapporte à notre force positive, et se montre comme une puissance devant laquelle la nôtre disparaît (1). Mais, quoique dans les deux cas, il nous donne un sentiment pénible des bornes de notre être, loin de l'éviter, nous sommes attirés vers lui par une force invincible. Cela serait-il possible si les bornes de notre conception étaient aussi celles de notre pensée ? Aimerions-nous qu'on nous rappelât la toute-puissance physique de la nature, si nous n'avions pas en réserve quelque chose dont elle ne peut triompher ? Nous prenons plaisir à ce qui est infini pour nos sens, parce

(1) Les idées de Dieu, de l'immortalité, de l'infini, appartiennent au premier genre de sublime que désigne l'auteur. Son texte suffit pour faire entendre ce qu'il comprend dans le second. Il semble qu'on les trouve tous deux réunis dans ces vers où Racine peint à-la-fois la grandeur et la toute-puissance de Dieu.

Que peuvent contre lui tous les rois de la terre ?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre,
Pour dissiper leur ligue, il n'a qu'à se montrer ;
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble ;
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble,
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

(Esther, act. I, sc. III.)

que notre pensée s'étend au-delà de ce que nos sens peuvent embrasser et notre entendement concevoir. Nous puisons de l'enthousiasme dans le terrible, parce que nous sommes appelés à vouloir ce que l'instinct rejette, à rejeter ce qu'il demande. Nous permettons à l'imagination de succomber aux phénomènes du monde sensible, puisqu'enfin c'est une faculté qui tient aux sens. Mais nous ne souffrons pas que la nature, toute infinie qu'elle est, triomphe de notre véritable grandeur. Nous soumettons volontiers notre bien-être, notre existence même, à la nécessité physique, parce qu'elle sert encore à nous rappeler que nos principes en sont indépendans. L'homme est dans sa main; mais la volonté de l'homme est dans la sienne.

C'est ainsi que la nature, en parlant aux sens, a trouvé le moyen de nous montrer que nous avons autre chose que des sens; c'est ainsi qu'elle a su se servir de nos sensations même pour nous amener à découvrir que nous ne sommes rien moins que soumis en esclaves à nos sensations. Cet effet est tout différent de celui que le beau peut produire; je parle du beau qui s'offre à nous dans la réalité; car le beau idéal n'existe pas sans un mélange de sublime. Le beau satisfait à-la-fois les sens et la raison, et c'est par cet accord qu'il nous charme; mais le beau seul ne nous révélerait jamais le pouvoir que nous avons d'agir comme de pures intelligences.

Dans le sublime, la raison exige ce que les sens repoussent, et c'est dans cette contradiction que réside le pouvoir magique par lequel il s'empare de nous. C'est par-là que l'homme moral se sépare de l'homme physique. Car c'est précisément lorsque ce dernier reconnaît ses limites, que le premier trouve toute sa force; et ce qui accable l'un est ce qui élève l'autre.

Supposons un homme qui possède toutes les qualités dont la réunion forme un beau caractère; supposons qu'il trouve son plaisir dans l'exercice de la justice, de la bienfaisance, de la modération, de la fermeté, de la bonne foi; que tous les devoirs qu'il est appelé à remplir par les circonstances ne soient qu'un jeu pour lui; supposons enfin que la fortune l'ait mis en état de ne se refuser à aucun acte d'humanité que son cœur demande. Qui ne sera pas ravi de cette belle harmonie entre les *penchans* de la nature et les préceptes de la raison? Qui pourra s'empêcher d'aimer un tel homme? Oui, mais quelque affection qu'il nous inspire, sommes-nous sûrs qu'il est véritablement vertueux? L'existence de la vertu nous est-elle garantie par son exemple? Quand même cet homme ne viserait qu'à des sensations agréables, il ne pourrait, à moins d'être un fou, agir autrement qu'il ne fait; car, quel avantage trouverait-il dans le vice? Il se peut que la source de ces actions soit pure. Mais c'est à son propre cœur à lui en

tenir compte; car pour nous, nous n'en voyons rien. Nous ne lui voyons faire que ce que ferait aussi tout habile homme dont le plaisir serait le Dieu. Le monde sensible suffit pour expliquer sa conduite, et nous n'avons pas besoin d'en sortir pour lui trouver des motifs.

Mais ce même homme tombe tout-à-coup dans le plus grand des malheurs. On lui enlève ses biens, on détruit sa réputation. Des maladies le couchent sur un lit de douleur; la mort lui arrache tous ceux qu'il aimait; tous ceux en qui il se confiait l'abandonnent. Allons le trouver dans son nouvel état, et demandons-lui l'exercice des mêmes vertus qu'il a si facilement pratiquées. Si nous voyons qu'à cet égard il n'a point changé; si la pauvreté n'a point diminué sa bienfaisance; l'ingratitude, son penchant à rendre service; la douleur, son égalité d'ame; son malheur, la part qu'il prenait au bonheur d'autrui; si le changement de sa fortune ne se montre que dans son extérieur et non dans sa conduite; s'il agit toujours dans la même direction..... alors, certes, la théorie des sens ne pourra point expliquer un tel phénomène. D'après elle, il faut absolument que le présent, considéré comme *effet*, se fonde sur quelque chose de passé qui est sa *cause*. Or il n'est rien de plus contradictoire que de voir l'effet demeurer le même, lorsque la cause a changé du tout au tout. Il faut donc renoncer ici aux explications ordinaires; il faut

renoncer à faire dériver la conduite de la situation. Pour trouver les raisons du phénomène, il faut sortir de l'ordre physique du monde, et les chercher dans un ordre tout différent dont la raison nous fournit l'idée, quoique l'entendement ne puisse le concevoir. C'est cette découverte d'un pouvoir moral, suprême et indépendant des causes physiques qui, à l'aspect de l'homme dont nous venons de parler, donne au sentiment mélancolique qu'il nous inspire, un charme particulier et inexprimable que les plaisirs des sens, tout raffinés qu'ils soient, ne peuvent disputer au sublime.

Ainsi le sublime nous fait sortir du monde sensible où le beau nous retient prisonniers; et comme il n'y a point de milieu entre la liberté et la dépendance, ce n'est pas non plus par degrés, mais subitement et par une secousse, que le sublime dégage notre ame des liens dont les sens l'avaient enveloppée; liens d'autant plus forts qu'ils étaient moins aperçus. Alors même qu'on est le plus soumis à un goût efféminé, que l'on prend pour l'amour du beau intellectuel, il suffit souvent d'une seule touche du sublime pour dissiper l'illusion, rendre à l'ame son essor, lui révéler sa véritable nature, et la forcer, ne fût-ce que pour un moment, à sentir sa dignité. La beauté, sous la forme de Calypso, a charmé le vaillant fils d'Ulysse: la puissance de ses attraits l'a retenu longtems dans son île. Il a cru long-

tems servir une déesse immortelle, quoiqu'il ne fût que l'esclave de la volupté. Tout-à-coup le sublime lui aparaît, et le frappe sous la forme de Mentor; il se souvient qu'il est appelé à de plus hautes destinées, se précipite dans les flots et recouvre sa liberté.

Le sublime, ainsi que le beau, est répandu avec profusion dans la nature, et tous les hommes ont reçu la faculté d'en être touchés; mais cette faculté se développe d'une manière fort inégale; elle a besoin d'être cultivée par l'art. La nature a voulu que la beauté reçût nos premiers hommages; nous la cherchons avec empressement lorsque nous fuyons encore le sublime; et cela devait être ainsi, car c'est la beauté qui prend soin de notre enfance; c'est elle qui commence à nous polir. Mais quoiqu'elle ait notre premier amour, la nature a pris soin que le penchant qui nous porte vers elle et qui se montre le premier, fût le dernier à parvenir à sa perfection, et que le goût exigeât, pour se mûrir, un cœur et un esprit déja cultivés. S'il en était autrement, si le goût arrivait à sa maturité avant que la vérité, la moralité se fussent établies dans notre cœur sur des bases plus sûres que celles que le goût peut leur donner, nous ne chercherions jamais rien au-delà du monde sensible. Nous n'en sortirions ni par nos idées, ni par nos sentimens; tout ce que notre imagination ne pourrait se figurer n'aurait aucune réalité pour nous. Mais, comme nous l'avons dit, de toutes nos facultés

la première éclose, celle du goût, mûrit aussi la dernière. Dans l'intervalle nous avons le tems d'amasser dans notre esprit et dans notre cœur une grande richesse d'idées et de principes, et surtout de développer par la raison le sentiment du grand et du sublime.

Tant que l'homme demeure esclave de la nécessité physique, qu'il n'a pas su sortir du cercle étroit de ses besoins, que l'intelligence, qui habite dans son sein, n'a pas senti sa liberté, l'immensité de la nature ne lui rappelle que les bornes de son imagination, la puissance de la nature ne lui fait sentir que sa faiblesse. L'une le décourage; l'autre le frappe de terreur. Mais, à peine rentré en lui-même, y a-t-il découvert une faculté affranchie du pouvoir de toutes les forces de la nature; à peine a-t-il reconnu dans son être quelque chose de stable et de permanent au milieu du torrent des phénomènes naturels, que cette nature imposante, qui l'environne, commence à parler un autre langage à son cœur. Les grandeurs relatives qu'il aperçoit hors de lui deviennent le miroir de sa grandeur intérieure. Ses terreurs sont dissipées; il s'approche avec un plaisir indéfinissable de tout ce qui épouvantait son imagination. Il somme en quelque sorte cette faculté de lui figurer l'infini sensible, afin de mieux sentir, en la voyant succomber, la supériorité de sa pensée sur tout ce que les sens peuvent lui fournir de plus élevé. Un

lointain sans bornes, des monts dont la cime se perd dans les nues, l'océan qui gronde à nos pieds, l'océan plus grand encore qui roule sur nos têtes, enlèvent notre ame à la sphère étroite de la réalité, à la prison décourageante de la vie physique. La simple majesté de la nature nous donne une nouvelle échelle des grandeurs, et ne nous permet plus de souffrir de petitesses dans nos sentimens. Qui peut dire combien de résolutions héroïques, de pensées lumineuses, qui n'auraient jamais pu éclore dans la poussière du cabinet, ou dans le tumulte d'un salon, sont nées dans une promenade, de ce combat de notre ame contre le génie de la nature? Les habitans des villes jouissent beaucoup moins du commerce de ce génie; et n'est-ce pas pour cela que leur caractère tend si volontiers à se retrécir, à se flétrir, tandis que le nomade reste franc et libre sous le firmament qui lui sert de toit?

Mais l'infini qui confond notre imagination n'est pas la seule source du sublime, il se trouve encore dans ce qui échappe aux règles de notre jugement. La *confusion* même, lorsqu'elle se montre en grand dans les ouvrages de la nature, (car par-tout ailleurs elle est méprisable) peut servir à nous transporter hors du monde sensible, à donner l'essor à notre ame. Est-il quelqu'un qui ne s'arrête plus volontiers à considérer le désordre d'un grand paysage, que la mesquine régularité d'un jardin français? n'aime-t-on pas

mieux contempler avec étonnement la lutte merveilleuse de la fécondité et de la destruction dans les plaines de Sicile, repaître ses yeux des cataractes de l'Ecosse et de ses montagnes nébuleuses qui inspirèrent Ossian, qu'admirer dans la symétrique Hollande le pénible triomphe de la patience sur le plus fougueux des élémens? On ne peut nier qu'il ne soit mieux pourvu à l'existence de l'homme physique dans les prairies de la Hollande, que sous le perfide cratère du Vésuve, ni que l'entendement qui veut comprendre et ordonner, ne trouve bien mieux son compte dans un jardin régulier que dans une contrée sauvage. Mais l'homme a un autre besoin que celui de vivre (1), et il n'est appelé à autre chose qu'à comprendre les phénomènes dont il est environné.

Nous allons voir que le sublime qui naît du terrible, nous conduit plus loin encore *que* celui qui résulte de l'infini physique. Notre but le plus élevé est de demeurer en bonne intelligence avec le monde physique dont dépend notre bien-être, sans cependant rompre avec le monde moral, qui assure notre dignité. Or, on sait qu'il n'est pas toujours aisé de servir deux maîtres; et quand même (ce qui est presque impossible) le devoir serait toujours d'accord avec le desir, resteraient encore les lois de la nature, qui ne fléchissent

(1) *Non in solo pane vivit homo*, dit l'Evangile; l'homme ne vit pas seulement de pain.

jamais devant l'homme ; on sait que toute sa force, toute son adresse, ne peuvent le mettre à l'abri des caprices du sort. Heureux donc celui qui a appris à supporter ce qu'il ne peut changer, à renoncer avec dignité à ce qu'il ne peut conserver. Il est des cas où le sort nous enlève tout, où nous n'avons plus d'asyle qu'en nous-mêmes, de soutien que dans notre liberté morale ; où nous ne pouvons plus la conserver et résister à la nature qu'en nous dépouillant nous-mêmes de tout intérêt des sens, de l'intérêt même de la vie, avant qu'une force extérieure vienne nous l'ôter (1).

(1) On ferait un livre de toutes les citations qui pourraient servir à éclaircir et à appuyer cette opinion, depuis le fameux passage de Sénèque, où il est dit que *l'homme de bien, aux prises avec la fortune, est le spectacle le plus digne de Dieu*, jusqu'aux nombreux endroits de Corneille, qui nous transportent par la vive expression d'un profond mépris de la vie et des biens physiques : le *qu'il mourût* du vieil Horace, le *je suis chrétien* de Polyeucte, et la plupart des mots sublimes, des situations héroïques de ses tragédies, ne nous transportent que par ce sentiment. Il n'est point de grand orateur, ni de grand poète, qui n'en fournisse de pareils. C'est là surtout qu'il faut chercher l'invincible attrait des odes d'Horace. Il nous plaît, nous séduit, nous attache, en nous apprenant à mépriser l'infortune et la mort. Les deux premières strophes de l'ode 3 du livre III, renferment peut-être un abrégé de tout le sublime, et tout ce morceau de Schiller n'en est, pour ainsi dire, que le développement et le commentaire. L'homme juste et ferme y résiste pour remplir son devoir à toute crainte des hommes, aux cris d'un peuple révolté, aux menaces d'un tyran furieux ; il se montre inaccessible à la frayeur, au milieu des élémens déchaînés, à l'aspect de la nature armée pour le détruire ; enfin le poète nous le montre encore impassible sur les débris du monde écroulé.

Justum ac tenacem propositi virum,

C'est à nous donner cette force que contribuent les impressions du sublime et l'habitude de considérer la nature terrible, non-seulement lorsqu'elle nous montre de loin sa puissance de détruire, mais lorsqu'elle l'exerce sur nos semblables. Le pathétique est un malheur arrangé avec art, qui, comme le malheur véritable, nous met en rapport immédiat avec la loi morale qui commande en nous. Mais le véritable malheur ne choisit pas toujours bien son tems et son homme; souvent il nous surprend sans défense, et, ce qui est pis encore, souvent il nous ôte toute défense. Il n'en est pas ainsi du malheur artificiel qui produit le pathétique. Celui-ci nous trouve tout armés, et par la raison qu'il est imaginaire, rien en lui ne gêne notre ame dans l'exercice de son indépendance. Or plus souvent elle en a renouvelé l'acte, plus il lui devient facile de le réitérer, plus elle en acquiert *l'habitude*. Par-là l'instinct moral prend une telle

---

Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis Tyranni
Mente quatit solida; neque auster
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna jovis manus;
Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinæ.

Et quels sont les traits qui nous transportent dans l'histoire, sinon ceux de ce même genre? Le mot célèbre de Guatimosin, *suis-je sur des roses?* et celui de Thrasea, qui, condamné à mort par Néron, se fait ouvrir les veines, et offre les prémices de son sang à *Jupiter libérateur!*

avance sur l'instinct physique, que lorsqu'enfin, au lieu d'un malheur imaginaire, nous en rencontrons un réel; il nous devient possible d'envisager l'un comme l'autre, et, ce qui est le dernier effort de la nature humaine, de changer nos souffrances réelles dans un sublime attendrissement. La destinée est un mal inévitable pour nous; or, on peut dire que le pathétique nous l'inocule en quelque sorte, mais qu'il détruit par-là sa malignité, en dirigeant ses attaques sur le côté le plus fort de notre nature.

Loin de nous donc ces ménagemens mal-entendus et ce goût efféminé, qui prétendent jeter un voile sur la statue de l'inexorable nécessité, et qui, pour flatter les sens, supposent entre le bien-être et le bien-agir une harmonie dont le monde réel n'offre point de traces. La destinée doit se montrer à nous face à face. Notre salut n'est pas dans l'ignorance des dangers qui nous assiègent, puisqu'elle ne peut durer, mais dans notre connaissance de ces dangers, dans notre *accointance* avec eux, comme dirait Montaigne. C'est là que nous conduit le spectacle magnifique et terrible des catastrophes de la nature et des vicissitudes du sort des hommes. C'est à cette connaissance que nous mènent les tableaux pathétiques de l'humanité, luttant contre la destinée, de l'inconstance de la fortune, du triomphe de l'injustice, et des malheurs de la vertu; tableaux que l'histoire nous offre en abondance, et que

l'art tragique met sous nos yeux dans ses imitations. Quel est l'homme en effet, si son instinct moral n'est pas assoupi, qui, à l'aspect de la lutte opiniâtre et pourtant inutile, de Mithridate contre les Romains, à l'aspect de la destruction de Syracuse et de Carthage, et de tant d'autres tableaux du même genre, ne rendra point hommage en frissonnant à l'inflexible loi de la nécessité; ne mettra pas un frein à ses desirs; et, frappé de l'éternelle infidélité de tous les biens sensibles, ne recourra point au seul bien invariable qu'il porte dans son sein? Le sentiment du sublime est donc une des qualités les plus nobles de la nature humaine. Nous lui devons toute notre estime à cause de son origine, qui se trouve dans notre faculté de penser et de vouloir; et nous lui devons une culture assidue à cause de son influence sur l'homme moral.

Le beau et le sublime sont également nécessaires pour que l'homme soit tout ce qu'il doit être. Sans le beau, nous ne pourrions jamais accorder ce que nous devons à notre être physique avec les obligations que nous impose notre être intelligent. Nos efforts pour agir comme de pures intelligences, nous feraient négliger notre humanité. Nous serions prêts à chaque instant à sortir violemment du monde sensible; nous resterions étrangers dans la sphère d'action qui nous a été donnée. Mais sans le sublime, la beauté nous ferait perdre de vue notre dignité. Amollis

par une jouissance non interrompue, la vigueur de notre caractère s'évanouirait; enchaînés à la forme passagère de notre existence présente, nous perdrions de vue notre vocation invariable et notre véritable patrie. Ce n'est que lorsque le sublime s'unit au beau, lorsque notre faculté de sentir se développe également pour l'un et pour l'autre, que nous pouvons vivre en bonne intelligence avec la nature sans être ses esclaves, sans perdre notre droit de cité dans le monde intellectuel.

La nature, il est vrai, nous offre seule une multitude d'objets qui peuvent exercer notre sensibilité pour le beau comme pour le sublime; mais ici, comme ailleurs, l'homme est mieux servi de la seconde main. Il préfère ce que l'art a choisi et préparé pour lui, à ce qu'il puiserait lui-même péniblement à la source impure de la nature. L'instinct d'imitation qui ne peut recevoir une impression sans en chercher aussitôt l'expression vivante, et qui, dans tout ce que la nature offre de grand, croit lire un défi de lutter avec elle; cet instinct a par-dessus elle le grand avantage de traiter comme objet principal, comme un tout à part, ce qu'elle a jeté çà et là, et comme sans dessein, en poursuivant d'autres objets. L'art est libre d'ajouter ce qui manque à la perfection des ouvrages de la nature, souvent défectueux, parce que la nature en les produisant était soumise à de certaines lois. L'art enfin a ce dernier

avantage qu'il laisse notre ame libre, en ce qu'il n'imite que l'aparence et non la réalité; et comme toute la magie du beau et du sublime est dans l'aparence, il s'ensuit que l'art a tous les avantages de la nature, sans porter les mêmes fers.

PRÉCIS HISTORIQUE

Sur les tentatives faites en différens tems, pour réunir les Chrétiens des diverses croyances.

Lettre à M*** de..... ce 1er. ventôse an 13.

Je ne sais, monsieur, si j'ai bien saisi votre pensée. Connaissant mon goût pour les études historiques, vous prétendez m'ouvrir une voie qui, quoique éloignée des routes battues, conduit pourtant à un but vraiment utile.

« Il est, dites-vous, nombre de projets susceptibles d'influer sur le bonheur ou le malheur des nations, qui pour avoir été plusieurs fois repoussés, n'en sont pas moins reproduits de tems en tems. Alors le public, soit qu'il les accueille, soit qu'il les improuve, juge rarement en connaissance de cause : ou il s'exagère des

chances mal calculées, ou bien il néglige des écueils qui n'ont point été signalés d'avance. L'ignorance des expériences antérieures livre la génération présente aux conseils de sa présomption, aux suggestions des partis, des enthousiastes ou des charlatans.

« Puisqu'on a souvent consacré de longues veilles à l'histoire particulière de certaines sciences, de certains personnages, de certaines époques, pourquoi ne s'attacherait-on pas aussi à celle de certains plans ou entreprises politiques? Ne pourrait-on, rapprochant les essais multipliés qui en ont été faits depuis leur origine, offrir dans un seul cadre les faits, les détails et les considérations qui peuvent nous les faire apprécier, nous engager à les suivre ou à les abandonner, nous mettre en état d'en pénétrer les motifs et d'en prévoir les résultats? »

Vous faites plus encore, monsieur; sans vous borner à me découvrir, dans le domaine de l'histoire, cette contrée nouvelle et féconde, vous me pressez de m'en emparer moi-même. Vous m'indiquez plusieurs sujets curieux. Non-seulement ce genre de recherches pique mon émulation, mais je me sens surtout stimulé par l'un de ces sujets : c'est l'histoire de diverses tentatives qui ont été faites en différens tems, et toujours sans succès, soit en France, soit dans le reste de l'Europe, pour opérer la réunion des protestans ou réformés avec les catholiques. Je

vais donc tâcher d'en tracer l'esquisse. Je m'y livre d'autant plus volontiers, que déjà dans le cours de mes études, j'avais noté ce point comme n'ayant pas été assez approfondi par ceux qui ont écrit de la réformation. Il pouvait, ce me semble, fournir un intéressant chapitre à l'ouvrage couronné l'an dernier par l'institut national; et même le parti pris par son ingénieux auteur, de ne voir qu'en beau l'influence de la réformation, ne s'y opposait pas. Mais qui pourrait se flatter d'avoir tout vu dans un si vaste espace?

Si l'on remonte à l'origine même du schisme, on ne voit point qu'il ait paru d'abord inconciliable. « Lorsque Luther dogmatisa (disait le savant Longuerue), les esprits étaient bien disposés; la cour de Rome en exécration et les ecclésiastiques méprisés: avec tout cela, si on eût donné le calice aux laïques, et le mariage aux prêtres, le luthéranisme avait le dessous ».

On sait en effet que le pape Léon X voulut d'abord ramener à lui Luther par les voies de négociation, et étouffer, dans leur naissance, ces germes de révolution. Malheureusement il ne sut pas résister aux moines qui le poussaient aux mesures violentes. Mais il s'en repentit; il était, lorsqu'il mourut, dans des dispositions plus pacifiques; et ce n'est pas sans fondement qu'on a écrit que sa mort prématurée (1521) avait seule rendu le schisme tout-à-fait incurable.

Cependant l'illustre Érasme conserva long-

tems des espérances de paix. Son génie supérieur, en combattant l'hypocrisie, les superstitions et la fausse science des écoles, avait déja fait entrer son siècle dans un chemin de réformation plus long, peut-être, et plus détourné, mais plus lumineux, plus sûr et moins orageux que la voie trop directe ouverte par Luther. Il craignait encore plus le triomphe des moines théologiens ses adversaires, que les emportemens et l'obstination fanatiques des réformateurs. On le vit à diverses reprises intervenir dans le fort de la lutte des partis, leur conseiller la modération, leur offrir des moyens d'acoommodement. Il composa son *Traité du rétablissement de l'union ecclésiastique ;* c'était un plan d'uniformité adopté aux opinions des orthodoxes et des dissidens. Il est donc le premier des savans nombreux qui aspirèrent à l'honneur de la médiation ; mais le premier aussi, il vit son impartialité et son amour de la paix, le rendre suspect aux catholiques comme aux luthériens, et exciter contre lui une double persécution.

La plupart des historiens ont prétendu que Charles-Quint, qui seul aurait pu prévenir le schisme, l'avait favorisé dans le principe et nourri à dessein, dans la vue de diviser les princes allemands, et de préparer, par leurs mésintelligences, l'accroissement qu'il méditait du pouvoir impérial en Allemagne, et de la monarchie autrichienne dans l'Europe. Il faut

avouer que les résultats confirment cette opinion (1). Mais ce que les faits montrent encore mieux, c'est que cet habile prince vit dans le luthéranisme un moyen d'affaiblir la prépondérance de la cour de Rome dans l'Empire. De là ses efforts pour obtenir la convocation d'un concile général, que le lieu de sa réunion rendît assez indépendant, pour qu'il pût, au *gré* des princes et des peuples, réformer efficacement l'église ; réformation sans laquelle on ne pourrait plus y ramener les dissidens. Ce qu'on distingue tout aussi clairement, c'est que Charles-Quint tendait à se mettre en état de concilier lui-même les démêlés religieux, avec ou sans le concours du Saint-Siége. De là ces conférences qu'il autorisa à Worms, à Ratisbonne, entre des docteurs catholiques et des théologiens protestans. De là tant de projets de convention sur les points de doctrine *susceptibles* d'être admis par les deux partis. Longtems ces colloques furent infructueux et ces formulaires rejetés ; mais enfin ils produisirent le célèbre acte de l'*interim* présenté par l'empereur (1548), comme devant servir de guide à tous les chrétiens, *provisoirement* et en attendant la décision du concile. Car cette assemblée, après avoir tenu

(1) Cette opinion, déjà très-ancienne, puisqu'on la trouve dans le livre très-curieux de Naudé, sur les *coups d'état*, méritait d'être discutée, ou au moins jugée par Robertson, qui n'en fait aucune mention.

plusieurs sessions à Trente, se trouvait en quelque sorte paralysée par sa translation à Bologne, laquelle n'avait point été approuvée par l'empereur. Quoique l'*interim* eût été attaqué d'abord par les protestans, Mélanchton cependant y avait adhéré ; et sans doute son exemple eût fini par entraîner le grand nombre. Il semble qu'alors la conciliation tint à peu de chose. Mais d'abord la cour de Rome repoussa l'*interim* avec indignation. La guerre d'ailleurs continua en Allemagne ; cette guerre qui avait fait un seul et même intérêt de la confession d'Augsbourg et de la constitution germanique. Charles éprouva des revers ; il désira la paix ; et enfin le traité de Passau (1551) vint anéantir toute espèce de réunion religieuse en consacrant le schisme, et légitimant la réformation luthérienne.

L'abdication et la mort de Charles-Quint suivirent de près la *paix de religion*. Mais les projets de conciliation ne furent point ensevelis avec lui. Les troubles qui commençaient en France, inspirèrent à quelques-uns des plus grands seigneurs, qui avaient plus de modération, plus de lumières, plus de patriotisme et moins d'ambition que les autres, la salutaire pensée qu'on pourrait prévenir de grands malheurs, si par une formule nouvelle, propre à servir de réformation commune à toute l'église, on rapprochait les différentes opinions. Dans le même tems, l'empereur Ferdinand Ier, manifes-

taît de semblables intentions, et Maximilien II qui lui succéda, marcha sur ses traces. Un docteur belge, nommé Cassander, reçut tant de France que d'Allemagne, les plus pressantes invitations pour traiter cette matière dans laquelle il était profondément instruit. Quoiqu'il fût catholique et qu'il eût même été attaqué vivement par Calvin, sa modération et ses grandes lumières ne laissaient point douter qu'il ne fût porté à repousser tout ce que la doctrine ultramontaine avait de plus choquant. Un nommé Baudouin lui écrivait de Paris, au nom du roi de Navarre, en 1561: *Omnes boni et cordati postulabant aliquam dijudicationis et reformationis æquam formulam* (1). Ce roi, père de Henri IV, lui écrivait l'année suivante dans le même sens. On a aussi de semblables lettres des empereurs Ferdinand et Maximilien au même docteur (2). Il était de plus l'oracle d'un évêque de Munster, qui dans ce tems penchait pour les évangéliques. Cassander, animé par de si puissantes sollicitations, avait publié une *consultation*, dans laquelle il expliquait les articles de la confession d'Augsbourg, de façon à en atténuer l'opposition à la croyance catholique. Mais ce médiateur ne fut pas plus heureux qu'Érasme et que Mélanchton. *Je suis lapidé de droite et de gauche*, écrivait-il à ses amis. Il mourut

(1) *Epistolæ clarorum virorum*, édit. d'Elzévir, 1617.
(2) Même recueil.

peu après, pauvre, épuisé de veilles, et déplorant la condition des pacificateurs.

Cependant trente années de discordes, de fanatisme et de massacres firent oublier en France ces premiers pas vers l'union. Car aparemment on ne croira point que le desir de s'accorder entrât pour rien dans le grand assaut public de controverse, qu'on appela le *colloque de Poissy*. La gloriole du cardinal de Lorraine, qui se prétendait supérieur en ce genre d'escrime, avait suscité cet incident théâtral. Les fanatiques et les brouillons seuls en profitèrent pour attiser l'esprit de faction et de trouble.

Mais à peine Henri IV eût rétabli en France l'ordre et la paix, qu'il embrassa l'idée de la conciliation religieuse, avec cette ardeur que lui inspiraient toutes les grandes pensées. Elle convenait également à son humanité et à sa politique. Pressé entre les cabales et les plaintes des réformés et des catholiques, il eût trouvé dans leur réunion des moyens de gouverner plus facilement ses états, et de préparer l'exécution des grands desseins qu'il avait conçus pour la gloire de la France et pour le bien de l'Europe entière. Les Mémoires de Sully lui attribuent ce projet; et, suivant Grotius, qui le tenait des plus grands personnages de ces tems (1), Henri se croyait sûr d'obtenir du Saint-Siège les con-

(1) Vie de Grotius, par Burigny, tom. II.

cessions les plus propres à le favoriser. Le célèbre Jean de Serres, qui quoique calviniste zélé, avait conseillé au roi son abjuration, paraît avoir été des premiers dans la confidence de ce plan. Il publia un livre intitulé, *Harmonie*, que dès l'année 1694 il soumit à l'examen du synode de Montauban. Mais les esprits étaient encore chauds de la guerre civile. Soit fanatisme, soit ardeur factieuse, les réformés parurent suspecter ces vues pacifiques; ils se déchaînèrent contre de Serres, et on a prétendu qu'il mourut victime de ces animosités. Cependant le roi suivait son objet. Je crois qu'il faut lui attribuer la conférence solennelle qu'il permit à Fontainebleau (1600) entre le cardinal Duperron et Duplessis-Mornay; du moins l'opposition qu'y mit d'abord le nonce du pape autorise-t-elle cette conjecture. Mais d'ailleurs on ne put méconnaître les vues pacificatrices de Henri, lorsque pour empêcher qu'une injure nouvelle n'allumât de nouveau les passions, il obligea les huguenots à révoquer les décisions outrageantes pour le catholicisme, qui avaient été prises dans le synode de Gap (1). Enfin, c'est dans le même tems qu'il fit venir à Paris et nomma son bibliothécaire, le savant Casaubon. Il fut employé à préparer le travail de la conciliation. Le fameux Arminius, son

(1) Voyez Mézerai, *Abrég. chronol.* tom. VI, (année 1603.) Ce synode avait décrété, comme article de foi, que le pape était l'*Ante-Christ*.

ami, qui, tout en élevant un schisme dans son pays, desirait éteindre celui de l'Europe, encourageait ses efforts ; mais on trouva que ses écrits en ce genre étaient au-dessous de sa réputation : il semble qu'il faisait trop peu de cas de la théologie pour la bien savoir (1).

Ce n'était pas seulement en France qu'on s'occupait de ce grand projet. En 1601, l'électeur de Bavière et le Palatin faisaient discuter à Ratisbonne, dans plusieurs conférences entre des docteurs protestans et catholiques, les deux points principaux de leurs dissentimens, *la règle de la foi et le juge des controverses* (2). Déja même, dans les commencemens de son règne, la sage Élisabeth avait tenté, non sans succès, d'établir un accord de fait et de tolérance mutuelle entre les protestans et les catholiques. Pendant quelque tems, les premiers s'unissaient aux luthériens dans les prières publiques; mais le pape se hâta d'excommunier la reine et de proscrire ce mélange (3); aussi Henri IV ne voyait-il, quant à l'Angleterre, d'obstacle à son plan que de la part du Saint-Siège.

On sait que le cardinal de Richelieu, véritable successeur de Henri, dut sa gloire à l'exécution

---

(1) On sait que Casaubon entrant dans la Sorbonne, quelqu'un lui dit : *Voici une salle où l'on dispute depuis quatre cents ans.* Il répondit : *Qu'y a-t-on décidé?*

(2) Mosheim, Histoire ecclésiastique, siècle XVII.

(3) Concile de Trente, traduit par le Courrayer, tom. III, p. 463.

de plusieurs des plans de ce grand prince. Celui dont nous parlons ici ne fut pas oublié. Vers l'an 1621 Grotius, dès longtems plein de ces idées, s'en entretenait à Paris avec plusieurs hommes d'état. L'intolérance des réformés de la Hollande avait suggéré aux remontrans la pensée de se réfugier en France (1). Cet incident, aussi bien que les démarches de Grotius, ramenant les esprits vers les plans de conciliation, la Suède dont ce savant homme était devenu l'ambassadeur, la Suède, alors si étroitement liée d'intérêts avec la France, s'y montrait favorable. L'illustre chancelier Oxenstiern ne demandait qu'à se convaincre de la possibilité du succès. Les autres princes affectaient le même zèle. Enfin Grotius dut croire le cardinal de Richelieu dans ces sentimens, lorsqu'il vit des docteurs calvinistes travailler par ses ordres à ce grand ouvrage (2). Aussi les seconda-t-il par d'*immen-*

(1) Voyez dans l'Histoire de la réformation des Pays-Bas, par Brandt, tom. II, deux entretiens curieux du docteur Uytenbogaed, avec le premier président du parlement et avec l'archevêque de Rouen.

(2) Les principaux étaient le savant Lefèvre, père de Mme. Dacier, et Milletière. Ce dernier, personnage fougueux, intrigant et ambitieux, n'avait vu dans les plans de conciliation, que l'occasion de jouer un rôle, de se rendre nécessaire et d'approcher des hommes puissans. Il demandait sans cesse des conférences publiques. Il attaquait les hommes et les écrits des plus célèbres. Devenu suspect à ceux de sa communion, il abjura, et les attaqua par ses écrits, en même tems qu'on les écrasait par les armes. De tels médiateurs, qui ne sont que trop communs, ont décrédité étrangement ces sortes de médiations.

ses travaux, qui semblaient attendus par l'Europe entière. Il publia sur ce sujet plusieurs livres assez dignes de son beau génie, pour qu'on regrette ce qu'il y en a de perdu. Car l'effet le plus réel de ses écrits, comme de ses démarches, fut d'exciter contre lui une longue tempête d'invectives et de calomnies, de la part des théologiens de sa croyance. Ils se prétendaient trahis par lui. Il était trop vrai que lui-même avait été trompé.

En examinant tout ce qui s'était passé, on est fondé à présumer que dans l'origine, Richelieu projetant d'écraser les réformés, avait trouvé bon de leur faire d'abord quelques avances, comme pour leur donner le tort du refus d'un accommodement désirable. Dans la suite, il put convenir à sa politique de donner des inquiétudes à la cour de Rome, dont le penchant pour l'Autriche lui déplaisait beaucoup. Aussi les alarmes de cette cour se montraient-elles dans les satyres qu'elle faisait répandre contre le cardinal; les unes imputent à son capucin Joseph d'avoir, dans une diète germanique, promis la tolérance de la coupe; les autres accusent Richelieu même de vouloir former un schisme et de viser à se faire patriarche. On conçoit comment Grotius, moins adroit négociateur que grand publiciste, fut dupe d'apparences qui flattaient ses spéculations favorites (1).

(1) Voyez Levassor, vie de Louis XIII, et la vie très-curieuse du père Joseph.

A l'égard des autres princes, qui dans la première moitié du dix-septième siècle, avaient montré de telles intentions, l'événement prouva que plusieurs n'agissaient ainsi que pour colorer le changement de religion qu'ils méditaient et pour paraître abandonner la réforme, seulement par principe et par conviction. De ce nombre était un Ernest, landgrave de Hesse. Mais ce fut surtout la secrette manœuvre du successeur d'Élisabeth, Jacques I, roi d'Angleterre (1). Son érudition théologique n'avait servi qu'à le convaincre que l'esprit de la réformation était absolument contraire à l'autorité monarchique, telle qu'il l'avait conçue. Jugeant des autres par lui-même, il prétendait que cet intérêt majeur des princes devînt le lien unique d'une sorte de coalition nouvelle entr'eux, et qu'il les déterminât à se joindre dans une parfaite conformité de foi et de discipline religieuse. Ce but *constant* de tout son règne explique très-bien toutes les fautes de sa politique. Charles I, pour son malheur, ne suivit que trop bien sa marche. Il est impossible d'en douter, lorsqu'on voit, en 1637 (2), ses ambassadeurs se concerter à Paris avec le bon Grotius; ainsi ce grand homme consumait ses veilles pour l'ambition de quelques poten-

(1) Voyez son histoire, par Hume; celle de Louis XIII, par Levassor; et des lettres de Casaubon, rapportées à la suite de la vingt-quatrième des dissertations de Huet. Lahaye, 1720.

(2) Vie de Grotius, tom. II.

tats, en croyant travailler pour la raison et pour l'humanité. Il n'abandonna pourtant ses espérances qu'avec la vie. Peut-être même à l'époque de sa mort, se flattait-il plus que jamais. Car c'est dans cette même année 1645, que le roi de Pologne Uladislas avait assemblé dans Thorn une sorte de congrès général des trois principales communions, dans la vue de les accorder entre elles. Qui sait même si on n'attendait pas d'un autre congrès plus important, celui de Westphalie, alors en pleine activité, quelques conventions favorables au rapatriage des diverses croyances chrétiennes ? mais l'assemblée de Thorn se sépara sans avoir rien conclu. Celles de Munster et d'Osnabruck n'ayant terminé leurs opérations qu'au grand mécontentement de la cour de Rome, n'avaient garde de toucher à des questions qui avaient besoin de toute sa condescendance.

Nous arrivons au règne de Louis XIV. Si funeste qu'il ait été aux réformés français, nous voyons qu'avant de les opprimer, on parla encore de leur faciliter la réunion avec l'église catholique.

Je trouve d'abord qu'en 1660 un électeur de Mayence proposa aux cours protestantes d'Allemagne certaines conditions de paix, et qu'il s'annonçait même comme autorisé par le pape à faire ces propositions. Je ne puis rien dire de plus sur cette anecdote, et je manque ici des

livres qui pourraient m'en donner les détails. Il me suffit de l'avoir puisée dans une bonne source (1); et d'ailleurs, comme il n'en est fait aucune mention dans l'excellent abrégé de M. Pfeffel, je suis fondé à croire que cet incident n'eut aucune suite. Mais il est bon de le noter, parce qu'il se rattache aux entreprises semblables qui le précédèrent, comme à celles qui le suivirent.

Vers l'année 1669, la longue et vive guerre qu'avaient soutenue en France les jansénistes appuyés des talens de leurs écrivains et de la faveur publique, contre les jésuites soutenus par la cour et par le pape, venait d'être, sinon terminée, au moins suspendue par l'espèce de transaction théologique que Clément IX avait sanctionnée, et qu'on appela du nom trop imposant de *paix de l'église*. Une femme, autrefois célèbre par sa galanterie et par les factions qu'elle dirigeait, la duchesse de Longueville, avait été la négociatrice de cette espèce de trève. C'est alors qu'on remit en évidence l'ancien plan de réunion des églises; et suivant la remarque d'un écrivain aussi bien informé qu'ingénieux (2), il se trouva qu'une autre femme, qui avait aussi passé des intrigues galantes et des cabales de cour à la haute dévotion, la célèbre princesse

(1) Mosheim, dans la traduction française, tom. V.

(2) Rhulières, *Eclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, 1788, tom. I.

palatine, Anne de Gonzague, s'était mis en tête ce même plan; et s'évertuait tant à Paris qu'en Allemagne, pour procurer cette paix universelle entre les chrétiens orthodoxes ou hétérodoxes. Elle était secondée par les deux oracles de la théologie gallicane. Tandis que le fécond et véhément Arnauld publiait contre les calvinistes son gros livre de la *Perpétuité de la Foi*, vrai signal d'un combat à outrance, Bossuet survenait, comme un conciliateur insinuant, et essayait, par son *Exposition de la foi catholique*, de prouver aux protestans que la doctrine qu'ils repoussent, est moins opposée qu'on ne croit à celle qu'ils professent; d'où l'on pouvait conclure qu'il ne leur manquait que la bonne volonté pour rentrer dans le sein de l'église catholique (1). Malheureusement la médiation ne parut pas aussi bien autorisée que les hostilités. Les protestans auraient voulu qu'au moins le livre de Bossuet eût l'approbation du pape; mais on l'attendit en vain pendant plusieurs années, et Clément X finit par la refuser. La Sorbonne désavoua même l'éloquent prélat; et l'université de Louvain condamna formellement les mitigations de doctrine qu'il avait hasardées, comme

(1) Mosheim, dans son Histoire ecclésiastique, cite un théologien de Strasbourg, qui, à la même époque, fit un gros livre, par lequel il rapprochait et mariait, pour ainsi dire, ensemble le concile de Trente et la confession d'Augsbourg.

un appât pour ses adversaires. Aussi le synode de Charenton, où l'on avait pressenti le résultat de ces ouvertures non autorisées, s'était-il séparé dès l'année 1673, regardant comme impraticable la réunion projetée.

Cependant, soit que Bossuet se confiât davantage dans son influence sur l'église gallicane, soit que son crédit à la cour, et la connaissance des intérêts politiques, ainsi que des ressources de la théologie, lui donnassent d'autres motifs de continuer l'entreprise, nous voyons qu'il la suivit longtems encore, et par des voies très-différentes.

Je crois, en effet, qu'il faut regarder comme une suite de ses premiers essais, la conférence fameuse dans ce tems, qui fut tenue entre Bossuet et le ministre calviniste Claude, pendant l'année 1683. Je sais bien qu'à cette époque on disait que la conversion de mademoiselle de Duras en était l'objet (1). La duchesse de Richelieu avait fait ordonner ce colloque, pour ménager au catholicisme une victoire qui pût soumettre cette hérétique illustre. Mais sans doute il en est de cette conférence, comme du livre de l'*Exposition de la foi*, qui servit à la conversion de Turenne, mais que Bossuet n'avait pas composé exprès pour ce grand homme. D'ailleurs, quiconque connaît la cour de Louis XIV, sait que

(1) Bayle, critique de l'Histoire du Calvinisme.

madame de Richelieu, quoique très-savante dans son manège de *dame d'honneur*, n'était pourtant pas un personnage assez en crédit, pour avoir obtenu cette conférence dont l'appareil et les résultats ne pouvaient être indifférens, si la mesure n'eût convenu sous d'autres rapports. Elle se lie donc évidemment à tout ce qui s'était fait pour la réunion. Au surplus, cette dispute solemnelle fut bientôt interrompue par les terribles préludes de la révocation de l'Edit de Nantes; et, quant à son succès, il suffit de rappeler qu'on la compara dès-lors à la bataille de Senef, après laquelle on chantait le *Te Deum* dans les deux camps.

Cependant le même Bossuet, qui paraît n'avoir jamais désespéré de réconcilier avec le catholicisme les communions dissidentes, semble aussi avoir voulu se réserver ou la gloire ou les dangers de l'entreprise. Autrement, comment comprendre ce qui se passa, à l'égard d'un autre prélat français, moins controversiste et moins orateur que l'évêque de Meaux, mais d'une érudition plus étendue et d'un esprit plus philosophique? C'est le sage Huet, évêque d'Avranches (1). Pendant les années 1680 et 1681, il avait été sollicité de travailler à la même réconciliation; « et cela, nous dit-il lui-même, par des protestans étrangers d'une grande capacité, qui m'en faisaient espérer un

(1) Voyez les dissertations précitées, tom. II.

heureux succès de leur part et de celle de leurs compatriotes. Mais je ne trouvai pas les mêmes dispositions de ce côté-ci ; on ne me faisait voir que des précipices dans cette entreprise. Ainsi je fus contraint de l'abandonner. » Les protestans étrangers dont il parle, étaient les frères Puffendorff, dont l'un a immortalisé son nom par ses écrits, et dont l'autre, sénateur de Suède, n'avait guère moins de savoir et de génie. M. de Feuquières, alors ambassadeur de France à Stockholm, fut l'intermédiaire de leurs propositions ; et comme il les fit passer à l'évêque d'Avranches par Bossuet lui-même, son ami, il y a toute aparence que ce fut ce dernier qui détourna Huet de ce travail, ce qui ne s'accorderait guère avec tout ce que le premier fit encore dans la suite pour le même objet. Tel est ce fait singulier : peut-être en pourrait-on trouver une explication autre que celle que j'ai indiquée ; mais du moins elle est la plus vraisemblable.

Quoiqu'il en soit, la ressemblance de ce qui se fit sous Louis XIV, pour la réunion des calvinistes, avec ce qui s'était passé sous Richelieu, ne vous échappera point. Comme ce grand ministre avait suivi les erremens de Henri IV, les siens avaient dirigé le cabinet de Louis XIV. Le zèle religieux y observait une semblable politique. Quoiqu'on se gardât bien d'avouer cette imitation, on ne se la dissimulait point à soi-même. Le mémoire authentique dont Rhulières

a publié l'extrait (1), fait voir qu'en proposant ce plan au roi, on s'appuyait principalement sur ce qu'il avait été celui du cardinal. Même dans les circonstances extérieures, on remarque une pareille ressemblance. Car, au moment où la cour de France paraissait traiter avec les réformés, on espérait, ainsi que du tems de Richelieu, faire rentrer l'Angleterre dans le sein de l'église catholique. Prompt à reprendre les traces de son aïeul et de son père, Charles II avait fait à cet égard de grandes promesses qu'il éluda toujours, par crainte ou par indolence, mais qu'il ne tint pas à son zélé successeur de réaliser.

Après la conférence de 1683, on n'aperçoit aucune tentative pour opérer l'unité de l'église en France; et en effet la résolution prise de forcer les huguenots à l'orthodoxie, ne permettait plus des négociations qui eussent trop ressemblé à ces congrès illusoires où l'on traite de la paix des nations, au bruit des armes qui les exterminent. Les convertisseurs excluaient les conciliateurs; la *mission bottée* avait remplacé les controverses amiables; et Louis XIV, le mieux trompé comme le plus flatté des rois, n'avait garde de capituler avec ceux qu'on lui représentait comme uniformément soumis.

Il semble même que tout projet de réunion eût dû être abandonné dans le reste de l'Europe aussi

(1) Eclaircissemens historiques sur les Protestans, tom. I, p. 113 et 114.

bien qu'en France. Car bientôt à l'horreur universelle qu'inspirait la persécution des calvinistes français, se joignit la subite catastrophe du roi Jacques II, chassé de son trône et de son pays ; et c'était là, sans doute, pour les princes comme pour les peuples catholiques ou protestans, une double leçon, qui les avertissait tous de se contenter de leur position, et de tenir la politique à l'abri des influences de la théologie.

Cependant, vers l'année 1691, on travaille de nouveau à la réunion des églises, tant en Allemagne qu'en France. Des princes protestans, souverains d'un grand pays, semblent la desirer avec ardeur. Un habile théologien et un publiciste profond, reçoivent la mission d'en discuter les conditions; l'oracle de la théologie française est le plénipotentiaire qu'on leur oppose. L'empereur autorise solemnellement ce projet. Le roi de France, quoique alors son ennemi, ne le favorise pas moins.

Un évêque de Neustadt, qui avait parcouru dans cette vue les cours protestantes d'Allemagne, avait trouvé celle d'Hanovre la mieux disposée à se rapprocher du catholicisme ; aussi dans cette année 1691, un rescrit de l'empereur Léopold nomme ce prélat pour traiter en son nom cette grande affaire. Mais l'électeur, et généralement la maison de Brunswick, avaient avec la cour de France des liaisons, qui aparemment attirèrent de ce côté la négociation. A la date même

du rescrit de l'empereur s'ouvre la curieuse correspondance de Leibnitz, alors conseiller intime de l'électeur, et de Molanus, abbé de Dockum, avec Bossuet. Molanus avait déja dressé un savant traité théologique, où il exposait les principes de la transaction projetée. Une lettre de Leibnitz invita Bossuet à examiner ce travail. De saintes femmes étaient les canaux par lesquels se forma cette communication. La duchesse douairière d'Hanovre résidait alors à Paris; elle était la fille de cette princesse palatine dont j'ai déja parlé, et de plus, la sœur de l'abbesse de Maubuisson. Près de celle-ci vivait une religieuse qui avait gouverné Saint-Cyr avec trop d'éclat, et qu'on avait été forcé d'en chasser, la spirituelle et ambitieuse Brinon. C'est par elle que passèrent les premières lettres de Bossuet et de Leibnitz. Ce commerce dura trois ans. C'était une double négociation (1). Tandis que Molanus traitait, *ex professo*, toutes les questions controversées, Leibnitz s'était attaché à obtenir certaines facilités préalables, qui auraient donné le tems de travailler à un accord stable et général. Bossuet faisait face à ses deux puissans adversaires; mais avec différens succès. D'un côté, il se louait de la docilité de Molanus, par laquelle on s'était déja concilié sur cinquante articles des plus im-

(1) Tout le tome premier est rempli des pièces et des documens de cette discussion; les traités de Molanus et les réponses de Bossuet s'y trouvent traduits, et dans le latin original.

portans. D'autre part, il ne pouvait s'entendre avec Leibnitz, prétendant maintenir à la rigueur tous les résultats du concile de Trente, dont celui-ci voulait qu'on reconnût d'abord l'invalidité, laissant à peine espérer la réforme de quelques pratiques religieuses et quelques amendemens dans la discipline. La discussion finit donc en 1694, sans autre effet que d'avoir peut-être jeté plus de lumière sur les difficultés théologiques.

Mais si ces obstacles étaient les plus grands, ils n'étaient pas les seuls. On démêle que la politique eût grande part à ces négociations. Des considérations très-temporelles occupaient, dans ces tems-là, la maison d'Hanovre. A travers les divisions de la France et de l'Autriche, recherchée par l'une et par l'autre, elle fondait sa grandeur. Dès l'an 1687, ses amis avaient aperçu, dans un changement de religion, le moyen de porter cette maison au principal but de son ambition. Les mémoires de Gourville fournissent à cet égard un fait curieux (1). Cet homme, dont le jugement était si solide et l'imagination si fertile, dressa lui-même un plan d'après lequel il fut envoyé, par Louis XIV, *vers le duc d'Hanovre* (Ernest-Auguste). Il lui proposa formellement de se faire catholique, sous la promesse que, par la protection du roi, il serait créé électeur; il est vrai qu'en lui offrant cette pro-

(1) Mém. de Gourville, *Amsterdam*, 1789, tom. II, pag. 252.

lection, on en exigeait de nouveaux traités et un changement dans ses alliances. Cela se passait dans l'année 1687. Le duc rejeta les propositions, disant seulement qu'*il était trop vieux pour changer de religion.* Mais il paraît que la guerre entre la France et l'Empereur étant près d'éclater, l'Hanovrien entrevoyait dès-lors l'espoir d'arriver, sous les auspices de ce dernier, à l'électorat; et ce fut en effet Léopold qui le lui procura dans l'année 1692; en sorte que le débat qui s'ouvrait en 1691, du côté de la France, pourrait bien avoir eu pour but secret de se ménager l'appui de cette cour, ou de prévenir son opposition, au cas que le sort de la guerre lui eût conservé sa prépondérance dans l'empire germanique. Les difficultés qu'éprouva depuis l'admission du nouvel électeur, en prouvant que cette précaution était utile, la rendent très-vraisemblable. La suite de l'affaire ne dément point la conjecture. Car lorsqu'en 1700 Leibnitz écrivit de nouveau à Bossuet sur la même matière, quoiqu'il s'autorisât des ordres du duc de Brunswick-Wolfenbuttel (Antoine-Ulrich), ce fut sous un prétexte si futile et avec si peu de suite, qu'on ne peut prendre cette démarche que pour une démonstration, dont le motif ne nous échappe qu'à cause de son peu d'importance.

Enfin c'est ici le moment de rappeler que la pacification religieuse de toute la chrétienté fut, dès sa jeunesse, liée aux vastes conceptions poli-

tiques de cet homme extraordinaire. En 1677, pendant qu'on travaillait dans Nimègue à la paix de l'Europe, il avait publié, sous le nom de *Cesarinus Fürstnerius*, son singulier système, pour une organisation nouvelle des états européens (1). Il est manifeste que cette *république chrétienne*, à la tête de laquelle, tout luthérien qu'il était, il prétendait placer le pape comme chef spirituel, supposait un accord préalable des diverses communions ; et, sous ce rapport, sa correspondance avec Bossuet semblait être une sorte d'acheminement indirect vers ce plan, qui avait été calculé principalement pour l'élévation et pour l'indépendance des princes germaniques.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer que les partisans de Bossuet ont eu quelque raison de se plaindre, que Leibnitz eût traité trop politiquement l'affaire de la réunion. Mais sans cela l'eût-on chargé de conduire la négociation ? S'en fût-il chargé lui-même ? Aux yeux d'un homme dont l'indifférence religieuse est si bien connue (2), ce que des controversistes regardent

(1) Eloge de Leibnitz, par Fontenelle. On y trouve ce livre sous la date de 1667. Cette erreur a été répétée dans d'autres ouvrages. Le Dictionnaire historique lui donne celle de 1687, qui n'est pas moins fausse. La paix de Nimègue, qui fut conclue en 1678, donne la véritable date.

(2) C'est un point sur lequel, malgré ses apologistes, il est resté à-peu-près convaincu, et son inclination aparente pour le catholicisme, sa prévention en faveur de la papauté, ne prouvent point le contraire. On a dit qu'il avait trouvé une démonstration mathémati-

comme le principal, ne pouvait être que l'accessoire. Aussi, dès qu'il n'eut plus l'espérance de faire prévaloir ses vues, ou que les intérêts dont il était l'organe furent changés, il abandonna entièrement cette dispute. L'histoire, et surtout la philosophie, rentrèrent en possession de ce vaste génie; et il retourna à ses monades, trouvant plus aisé et surtout plus amusant d'arranger des mondes que d'accommoder des religions.

Il se passa plus de quinze ans, sans qu'on pensât de nouveau à rapprocher les communions divisées; et même l'incident analogue dont nous allons parler n'offre plus qu'une partie des plans étendus qu'on avait suivis jusqu'alors.

Louis XIV était à peine expiré, que l'état fort embrouillé des affaires ecclésiastiques en France donna naissance à une autre sorte de projet con-

---

que de la transsubstantiation. L'algèbre aurait donc ramené à l'orthodoxie celui que ses études et ses travaux en géométrie faisaient accuser d'irréligion. Mais tout cela ne prouve que le tour original et l'activité prodigieuse de cet esprit si bien présenté par le lumineux Fontenelle. Que les illustres patrons de Leibnitz pensassent à-peu-près comme lui, c'est ce que montrent plusieurs faits, outre ceux qu'on rapporte ici. Tel est ce passage de Gourville. « Je demandai un jour à la duchesse d'Hanovre (elle était calviniste, et le duc était luthérien) de quelle religion était la princesse sa fille, qui pouvait avoir treize ans. Elle me répondit qu'elle n'en avait point encore, et qu'on voulait savoir de quelle religion serait le prince qu'elle épouserait, afin de l'instruire dans la religion de son mari, soit protestant, soit catholique, etc. » C'est dans la société intime de cette duchesse et du duc Antoine-Ulrich, société dont Leibnitz était l'ame, que se donna un repas célèbre, où les convives, les mets, le cérémonial, tout était ajusté et ordonné suivant les usages des anciens Romains.

ciliatoire. Il s'agit de l'importante correspondance qui, dans le cours de 1717, fut liée entre l'anglais Wake, archevêque de Cantorbéry, et quelques docteurs français, et qui se soutint durant près de deux ans. Un système d'union des deux églises gallicane et anglicane, était la matière qui s'y traitait. A la tête de ces docteurs, on voyait le savant Dupin; le cardinal de Noailles les dirigeait. La Sorbonne même prit connaissance de tout le travail rédigé par Dupin, et qui servait de réponse aux propositions du prélat anglican. Il résulte de plusieurs pièces authentiques que ces communications, qui mériteraient de fixer l'attention de quelque historien, ne tendaient pas à moins, de la part de la France, qu'à une véritable séparation d'avec le Saint-Siége. Le régent et son ministre Dubois ne s'en montraient point éloignés, tandis que la querelle de la bulle *Unigenitus* précipitait une grande partie du clergé français vers cette résolution extrême. De son côté, le gouvernement britannique autorisait tacitement les démarches de Wake; mais il parut ensuite que tout ce mouvement, de la part des Français, n'était que l'effet d'une sorte de réaction du jansénisme, dont la mort de Louis XIV avait ranimé l'énergie et l'esprit d'indépendance. Car la cour de Rome, les jésuites et les constitutionnaires s'étant rapprochés à propos, eurent bientôt fait avorter ce formidable projet, que peut-être leurs adversaires n'avaient mis en avant que

comme une sorte de préparatifs comminatoires, et pour obtenir une capitulation plus avantageuse (1).

Malgré leur insuccès, il fallait que ces idées d'union eussent fortement ébranlé les cerveaux théologiques. Il y a de la mode pour les esprits les plus graves. On vit, peu de tems après, la Sorbonne profiter du séjour du czar Pierre-le-Grand, pour l'engager à procurer la réconciliation de l'église russe avec l'église catholique. Le prince parut entrer dans ces vues. Il demanda un mémoire, qui aparemment ne lui déplut pas, puisqu'il envoya le prince Kourakin pour suivre à Rome cette négociation. Mais la consultation sorbonnique, ouvrage curieux où l'on avait trop exalté les libertés gallicanes, donna beaucoup d'humeur aux cardinaux romains. Le czar Pierre leur était trop peu connu, pour qu'ils crussent qu'il méritât des égards du successeur de Saint-Pierre. Kourakin fut maltraité; il se retira; et le czar se vengea en baffouant la cour de Rome par une mascarade grotesque, dont vous avez vu ailleurs la description.

Passé ce tems, je vois par-tout les systèmes de conciliations religieuses écartés, ou du moins mis au rang des vaines spéculations. Car les démarches isolées de quelques personnages, tels

(1) Mosheim, tom. VI, et Chauffepied, article *Wake* de son dictionnaire.

que Lavater, qui a, si je ne me trompe, manifesté des intentions semblables, ne méritent aucune mention, après les grands mouvemens que je viens de faire passer, comme en revue, devant vous.

Pourquoi, me direz-vous maintenant, tant d'essais de pacification ont-ils toujours échoué? Les obstacles les plus forts étaient-ils dans la chose ou dans les hommes? Les personnages puissans et les savans vertueux qui s'y employèrent, n'eurent-ils pas en général des vues trop opposées? Dans ce cas, n'eût-il pas fallu d'abord accorder les intérêts avant de prétendre concilier les opinions? Quelle part enfin les défiances réciproques des sectes eurent-elles au mauvais succès de toutes ces tentatives? Vous demanderez encore à quelle époque l'union eût été le plus praticable en France? l'intérêt de la foi à part, quel en eût été le bénéfice sous le rapport du gouvernement politique? lequel y aurait gagné davantage, de l'esprit religieux ou de l'esprit philosophique, et si le caractère national n'en eût pas été singulièrement modifié? Ces questions et plusieurs autres semblables se présentent naturellement ici, je le sais; mais mon dessein n'est pas d'y répondre. Je m'en repose entièrement sur votre sagacité.

Vous remarquerez pourtant combien peu la cour de Rome s'intéressa au retour de ses brebis égarées. Ce ne pouvait être indifférence de sa part. Était-ce impolitique? Comme elle parut

quelquefois voir avec chagrin et traverser les efforts qu'on faisait pour l'union, il sera curieux de pénétrer ses vues. Rome a-t-elle, en cela, justifié ou démenti cette réputation d'habileté profonde que Hume lui refuse, mais que Voltaire lui accorde? On prétend qu'un jésuite disait : « Quand ce serait pour convertir tous les huguenots, nous n'éteindrions pas un cierge. » Faut-il prendre à la lettre cette saillie, et croire qu'un attachement opiniâtre à des pratiques ou à des cérémonies que, dans Rome aussi bien qu'ailleurs, on ne regarde que comme le vêtement ou même les atours de la religion, qu'un si faible motif enfin ait entravé de si grands desseins?

Ou plutôt serait-ce le fonds même des doctrines qui sépare à jamais le protestantisme et le catholicisme? Il semble, en effet, que celui qui vous dit : « Croyez ce qu'il est prdonné de croire; ne croyez ni rien de plus, ni rien de moins. » s'accordera difficilement avec celui qui, dès l'enfance, s'est accoutumé à examiner toute sa croyance, qui ne connaît qu'un seul maître sur la parole duquel il veuille jurer; encore se prétend-il en droit de disputer sur les sens de cette parole sacrée.

Le sage Bayle n'a pas balancé à traiter de chimères tous les projets de réunion : et certes, ce n'était pas en lui obstination puérile pour des opinions essentiellement problématiques, ou ré-

pugnance irréfléchie pour des coutumes sans conséquence. On ne soupçonne pas de ces faiblesses celui qui a fait de Mélanchton un portrait si aimable et si digne de Plutarque ; celui qui semble s'être peint lui-même, quand il nous retrace la douceur et la facilité de ce beau génie, son grand sens, sa modestie de cœur et d'esprit, cette mélancolie vertueuse où l'avaient plongé le long spectacle et les rudes froissemens des querelles religieuses, enfin ces derniers momens de sa vie agitée où il bénissait la mort qui le délivrait de la théologie.

Mais sans doute Bayle avait, comme vous ne manquerez pas de le faire, monsieur, étendu plus loin l'examen de ce sujet. Ce n'est pas seulement entre Rome et Genève, entre la confession d'Augsbourg et le concile de Trente que l'art des conciliateurs a sans fruit épuisé ses expédiens. Les gomaristes et les arminiens ne purent jamais s'accorder, non plus que les jansénistes et les molinistes. Que de confessions de foi, de symboles, de formules dressés inutilement ! Dès l'origine même de la réformation, Zwingle et Luther, en dépit de toutes les médiations, se divisèrent sans retour. Et pourtant il semble qu'on devrait espérer plus de facilités à transiger et à s'amender, de la part des gens qui repoussent également le joug de l'autorité, et qui ne reconnaissent point d'infaillibilité dans les hommes.

Si même vous remontez plus haut, l'histoire vous offre des applications frappantes à ce même objet, dans la suite des efforts qu'on a tentés pendant plusieurs siècles, pour amener la tourbe ignorante des patriarches, papas, archimandrites et caloyers, à convenir que le *Saint-Esprit procède du Fils* comme du *Père*. Plusieurs fois, avant la destruction de l'empire grec (1), cet accommodement parut consommé, autant de fois il se rompit. Faut-il conclure de ces expériences que des pacifications semblables, si on les obtenait, seraient toutes également fantastiques et passagères?

En considérant l'invincible antipathie qui sépare les diverses communions chrétiennes, on serait conduit à en rechercher les causes. Ces divisions tiennent-elles à la nature des idées religieuses? On les trouve également prononcées dans l'islamisme, dans le judaïsme. Le bramisme même a, dit-on, ses hérésies.

Mais quoi! ne vois-je pas que les sectes philosophiques, chez les Grecs, s'isolèrent toujours, et se tinrent souvent en état hostile avec la même opiniâtreté que les sectes religieuses? Un illustre romain, nommé Gellius, pendant son séjour à Athènes, s'avisa de convoquer tous les chefs des diverses écoles de philosophie (2). Il

(1) *Quattordici volte ha riconosciuto la Grecia i suoi errori*, dit le jésuite Possevino dans une lettre au czar de Moscovie.

(2) Cicéron, *de legibus*, liv. I.

leur reprochait leurs disputes inutiles et scandaleuses. Médiateur impartial, il prétendait les mettre d'accord; ou s'il ne pouvait y parvenir, il voulait au moins qu'ils convinssent de certains points fondamentaux, sur lesquels chacun garderait un silence prudent et amical. Les Athéniens étaient polis; mais très-portés à rire. Ils écoutèrent patiemment le conciliateur; mais son entreprise n'eut d'autre effet que la risée qu'elle excita parmi les spectateurs, comme parmi les intéressés. Autant en fût arrivé sans doute, si, dans le dix-septième siècle, on eût proposé aux cartésiens d'entrer en quelque accommodement sur les formes substantielles et sur les entités scholastiques; autant en arriverait, si l'on prétendait, par voie de négociation, remettre en harmonie les disciples de Locke et de Condillac avec ceux de Kant, et peut-être les kantistes entr'eux.

Serait-ce donc l'essence même des études métaphysiques qu'il faudrait accuser? Il est singulier que les hommes soient d'autant plus attachés à leurs opinions, que ces opinions portent sur des points plus obscurs et plus douteux.

Je m'arrête ici, monsieur, non pourtant que je ne voie beaucoup de choses à dire; mais elles sortiraient de mon plan. Ce que je vous livre ici, je le sais, n'est que le squelette de l'histoire. C'est à vous de lui redonner un corps et même d'en retrouver l'esprit. Il faut avouer que je vous

laisse le plus difficile de la tâche ; car l'esprit de l'histoire ne se trouve ni dans tel historien, ni dans tel autre, ni même dans aucun livre en particulier, mais dans la combinaison d'un grand nombre de faits et d'écrits, souvent étrangers au sujet qui nous occupe, enfin dans nos méditations nourries par de profondes études.

PH. G.

HISTOIRE ABREGÉE

DU THÉATRE RUSSE (1).

AVANT qu'un peuple puisse prendre quelque plaisir aux représentations théâtrales, il faut qu'il soit déja parvenu à un certain degré de civilisation; que son génie, naturellement guerrier, ait été adouci par des arts paisibles; et que l'abondance et la richesse de son sol lui permettent de se livrer au repos, lui fournissent les moyens de l'embellir. Le théâtre grec dut ses commencemens à cette heureuse situation. Les premiers

(1) Cet article est traduit librement de M. Reich, qui l'a publié dans le journal allemand : *der Freymüthige*. Les détails qu'on trouvera à la fin sur les auteurs dramatiques russes les plus modernes, sont pris d'un journal russe, intitulé le *Coryphée*.

chants célébrèrent Bacchus; la joie qu'inspirait le dieu se répandait par-tout; la jeunesse en était transportée, et par ses danses et ses chants elle animait les fêtes qu'on devait à la prospérité de sa patrie. Le voyageur ne pouvait passer outre, on l'engageait à prendre part à l'allégresse publique; le plaisir ouvrait le cœur de l'heureux cultivateur, et il partageait volontiers la richesse de ses champs avec celui qui n'avait ni raisins à cueillir, ni champs à moissonner. On ne doit pas s'étonner que le pauvre accourût à ces fêtes; le besoin lui apprenait à représenter de différentes manières les bienfaits du dieu des vendanges; il savait y intéresser le cercle animé des vendangeurs, qui devenaient eux-mêmes acteurs de ces scènes bachiques. Plus elles étaient neuves et piquantes, plus l'intérêt était général et la recette abondante.

Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie,
Et d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passans d'un spectacle nouveau.

Il était à-la-fois auteur et acteur. Les louanges des dieux et des héros faisaient le fonds de ses pièces informes, qui n'étaient que des récits dont les saillies vives et les plaisanteries libres excitaient la plus grande joie parmi le peuple des campagnes. Les villes où Thespis s'arrêtait avec son tombereau et ses acteurs, lui en témoignèrent leur satisfaction, et les applaudissemens étaient

toujours le gage d'une reconnaissance plus solide. Eschile marcha sur les traces de Thespis, mais avec un peu plus de noblesse ; il introduisit sur la scène plusieurs personnages parlans et agissans ; et ses pièces firent bâtir le premier théâtre à Athènes.

Il n'est guère de peuple dont l'histoire ne nous fournisse plus ou moins de détails semblables dans la marche et le développement de ses facultés poétiques. Les louanges des héros ont été par-tout les prémices de la poésie, et les rapsodes, ou ceux qui chantaient les vers à l'honneur des héros, furent les premiers acteurs. Les Russes eurent aussi de pareils poëmes et de tels chanteurs, avant même que le christianisme se fût introduit chez eux, et qu'ils eussent fait connaissance avec les Grecs et les Romains. L'esprit guerrier et la gaîté naturelle des Russes suffiraient, au défaut de témoins historiques, pour faire croire qu'ils ont eu, dans des tems très-reculés, autant de poëmes à la gloire des héros, autant de chants de victoire, qu'ils eurent dans la suite d'histrions et de bateleurs, courant le pays et divertissant le peuple par leurs bons mots et leurs bouffonneries. Ces nouveaux émules de Thespis recevaient par-tout l'accueil le plus favorable, et la joie que montra le peuple à leur début, fut une espèce de délire. Le paysan quittait tout pour voir ces farces (*igrischschi*, en russe); tantôt absorbé par le plaisir, toutes les facultés de son ame lui suffi-

saient à peine pour écouter ce qui l'enchantait; tantôt transporté de joie, il en faisait éclater les transports de la manière la plus bruyante. Ces représentations se donnaient ordinairement depuis les fêtes de Noël jusqu'aux Rois; un feu poétique inspirait subitement ceux qui employaient ainsi leurs talens à abréger les *longues* soirées de l'hiver. Une grande *volubilité de* langue, une gesticulation très-vive, beaucoup d'extravagance dans la fable, et de prolixité dans le récit, étaient les qualités indispensables à celui qui voulait divertir; mais s'il y réunissait des propos et des gestes obscènes, alors son jeu était parfait, et il était sûr d'enlever tous les applaudissemens. Il n'y avait point de lieu fixe pour ces représentations; une lanterne de papier, suspendue au toit, et l'harmonie de deux cors de chasse, annonçaient aux passans que, pour quelques kopecks, ils pouvaient *se donner* le plaisir du spectacle, et que la farce commencerait quand ils voudraient. Ces parades ne sont pas encore entièrement exilées du sol de la Russie. (Elles devaient beaucoup ressembler à celles que l'on voit en plusieurs endroits de Paris, et qui ont conservé toute la grossièreté, et la gaîté plus que libre de leur première origine).

Cependant les représentations théâtrales furent presque aussi inconnues en Russie qu'en Allemagne, jusqu'au tems de Pierre-le-Grand. Celles qu'on y voyait alors, se bornaient à des

exercices de rhétorique, en forme de drames et de comédies, que les directeurs de séminaire faisaient jouer par leurs élèves. Les sujets de ces pièces étaient ordinairement pris dans l'histoire-sainte, comme ceux des tragédies que les jésuites, et d'autres ordres consacrés à l'éducation de la jeunesse, avaient coutume de faire représenter par leurs écoliers, à la suite d'un cours ou à la fin de l'année. Il leur paraissait bien permis de prendre pour modèles, quant à la forme, des païens tels qu'Euripide, Sophocle, Plaute et Térence; mais loin de penser que le spectacle fût destiné à former la jeunesse, et à lui faire connaître sa patrie par les représentations de ses mœurs et des hauts faits de ses grands hommes, usage auquel les Grecs l'avaient consacré, la superstition et l'ignorance leur persuadaient qu'on ne pouvait légitimement traiter que des sujets pris dans la Bible.

Quant à la manière de les traiter, on s'en embarrassait fort peu, et l'on y mêlait les scènes les plus absurdes, les plus ridicules, et de la grossièreté la plus dégoûtante. Les mystères les plus saints de la religion étaient représentés d'une manière très-profane, et les ecclésiastiques se fiaient assez sur la foi simple de leurs écoliers et des autres laïcs, pour croire qu'elle n'en recevrait aucune atteinte. (Au reste, la comédie a suivi par-tout la même marche; on a toujours compté sur la bonté des dieux et des saints, et on les

a mis sur la scène pour amuser le peuple, bien avant d'avoir osé y introduire les hommes et leurs ridicules. Les païens jouaient tous les dieux de l'Olympe, leur donnaient même des rôles très-peu honorables ; et lorsque le goût du théâtre commença à naître en France, par piété l'on joua Dieu, la Vierge et les Saints. Ainsi dans tout ce que raconte, sur les Russes, l'auteur que nous traduisons, et dont nous adoucissons les expressions, il n'y a rien qui doive beaucoup étonner.) Les séminaires et les écoles des couvens de Moscou, de Kiew, Novogorod, etc., auraient pu devenir, s'ils eussent été mieux dirigés, l'établissement le plus utile à la propagation des lumières en Russie ; mais les moines de ce tems marchaient avec leur siècle sans le devancer, soit qu'ils ne le pussent pas faute de moyens, soit qu'ils ne jugeassent pas à propos que ce peuple fût trop instruit. Si, au lieu de faire jouer dans son palais épiscopal de Rostow des pièces religieuses de son invention, l'évêque Démétrius Rostowsky eût composé quelque ouvrage tiré de l'histoire profane, certainement sa nation, instruite par son exemple, eût bientôt développé le germe de son talent pour l'art dramatique, et s'y fût distinguée sans attendre pour cela l'impulsion des nations étrangères. Les pièces de Rostowsky, les plus suivies étaient le *Pécheur pénitent*, *Esther et Assuérus*, la *Naissance de Jésus-Christ*, *sa Résurrection*, l'*Assomption de la Sainte-Vierge*;

elles étaient entremêlées d'épisodes allégoriques. Wolkow, le premier acteur qu'aient eu les Russes, y jouait avec un grand succès. L'évêque Rostowsky mourut en 1709. L'art dramatique était encore, comme on voit, dans son enfance en Russie, lorsque la France avait déja les chef-d'œuvres de Corneille, de Racine, de Molière, lorsque Voltaire annonçait ce qu'il serait un jour. On joua les drames du premier dramatique russe jusqu'au milieu du siècle dernier, non-seulement dans les séminaires, mais la troupe de Wolkow les donna même avec succès sur le théâtre impérial.

Des Français qui vinrent à Moscou sous le règne du czar Alexis, répandirent en Russie le goût du théâtre. Les mœurs cultivées et le goût plus épuré de ces étrangers leur procura un accueil favorable à la cour. La plupart des comédies de Molière furent traduites en russe et jouées avec les anciennes pièces religieuses, non-seulement par les écoliers du couvent d'Iconospaskoi, mais même à la cour sur un théâtre de jeunes amateurs, à la tête desquels était la princesse Sophie, sœur de Pierre premier. Les troubles qui précédèrent et suivirent l'avènement au trône de ce grand monarque, parurent avoir détruit en Russie le goût des spectacles; il ne restait d'autres acteurs à Moscou que de jeunes chirurgiens, qui, à l'aide de paravens, changèrent en théâtre la grande

salle de l'hôpital, et s'évertuèrent à y jouer les pièces russes les plus ridicules, tant saintes que profanes. Mais Pierre-le-Grand eût à peine créé sa nouvelle capitale sur les bords de la Néva, qu'il y parut une troupe de comédiens allemands, qui attirèrent un grand concours de spectateurs, même en ne jouant que les plus misérables pièces. Stæhlin raconte qu'ils annoncèrent un jour sur l'affiche, qu'ils donneraient le soir une pièce admirable et très-digne d'être vue. Il se rassembla un grand nombre de spectateurs attirés par cette promesse; mais, au moment de commencer, les acteurs, sur un ordre de l'Empereur, furent obligés de vider le théâtre sans mot dire; la toile se leva donc au bruit de toute la musique, et les spectateurs ne virent rien qu'une muraille bien blanche et très-bien illuminée, où était écrit en gros caractère : *C'est aujourd'hui le premier avril.* Au reste, cette troupe se sépara bientôt, et Pétersbourg se trouva sans théâtre, ainsi que Moscou.

Cependant le besoin d'un spectacle était devenu si pressant, que les valets de pied et les gens attachés à l'écurie du czar, se réunirent pour former une troupe d'amateurs, et se mirent à exercer leurs talens dramatiques dans une espèce de grenier à foin, que l'on avait orné et tapissé avec des nattes de paille. Sous le règne de l'impératrice Anne, il arriva des Italiens qui donnèrent des comédies et des ballets; mais

la troupe était si peu nombreuse, qu'un jour une actrice, que sa grossesse très-avancée empêchait de jouer, fut remplacée par un acteur, et le public s'amusa beaucoup de l'échange. Enfin, en 1737, on donna le premier opéra italien. Deux ans après, on fit venir une troupe de comédiens allemands, mais elle se retira l'année suivante, à la mort de l'Impératrice. Des acteurs français furent alors engagés pour la Russie. Les changemens subits et multipliés qui arrivèrent dans le gouvernement russe, ne leur permirent de venir qu'après le couronnement d'Élisabeth. Ce fut alors que la salle de l'opéra de Moscou fut bâtie sous la direction de Stæhlin ; mais le manque d'acteurs s'y fit sentir comme à Pétersbourg. Les jeunes gentilshommes de l'école des cadets jouaient les personnages muets, les chantres de la chapelle de la cour chantaient dans les chœurs, et les enfans des domestiques exécutaient les ballets.

Sumarokow qui s'était déja fait connaître par ses poëmes lyriques et didactiques, parut enfin comme poète dramatique. Quelques cadets, pour s'exercer dans la déclamation, avaient étudié sa première tragédie, intitulée : *Chorew*. L'impératrice l'ayant appris, eut envie de voir ces jeunes gens. Ils jouèrent devant elle sur un petit théâtre, et enlevèrent tous les applaudissemens.

Malgré le goût de la cour pour le spectacle, on n'avait point encore songé à établir, dans la

capitale, un théâtre russe, lorsqu'en 1750 on en vit un s'élever à Jaroslaw. La troupe allemande qui vint à Pétersbourg en 1748, y donna lieu. Fedor Wolchow, fils d'un marchand de Jaroslaw, avait pris un plaisir très-vif à ces représentations; il avait tellement entretenu ce goût en se liant avec les comédiens allemands, que revenu chez son père, il arrangea un théâtre dans une grande salle de sa maison, et le peignit lui-même; puis se composant une petite troupe de ses quatre frères et de quelques autres jeunes gens, il y joua tantôt les pièces saintes de l'évêque Démétrius, tantôt les tragédies de Sumarokow et de Lomonossow, qui venaient de paraître; et quelquefois des comédies et des farces de sa composition. L'entreprise de Wolchow eut un grand succès; on ne se contenta pas de lui donner des applaudissemens, la noblesse des environs lui fournit en 1750 les fonds nécessaires pour bâtir un théâtre public, où l'on joua pour de l'argent. Le bruit de cette nouveauté arriva jusqu'à Pétersbourg, et en 1752 l'impératrice fit venir la troupe de Wolchow. On le mit, ainsi que plusieurs de ses jeunes acteurs, à l'école des cadets pour se perfectionner dans la langue russe, et s'exercer surtout à la déclamation.

Enfin, en 1756, le premier théâtre russe fut formellement établi par les soins de Sumarokow, et les acteurs furent payés par la cour. Une troupe allemande se présenta en 1757; mais l'arrivée d'un

opéra italien lui fit tort et elle partit. L'Opéra buffa qui se forma en 1759 à Moscou, eut le même sort; sa chûte fut favorable à celui qui était resté à Pétersbourg; il n'en réussit que mieux. Les feux d'artifice que l'on faisait partir sur le théâtre après la pièce, amusaient beaucoup le public, et l'attiraient encore plus que la musique. Au couronnement de l'impératrice Catherine, le théâtre russe de la cour la suivit à Moscou; mais il revint bientôt à Pétersbourg et y fut fixé pour toujours. Le goût du spectacle était devenu si général à cette époque, que non-seulement les premiers personnages de la cour des deux capitales jouaient des pièces russes, mais que l'on vit s'élever des théâtres italiens, français, allemands, et même anglais, qui se maintinrent plus ou moins de tems. Catherine la Grande, voulant que le peuple eût aussi sa part du plaisir, fit établir des tréteaux sur la grande place au bois de *Brumberg*. Là les acteurs et les pièces étaient tout-à-fait dans le goût de la populace qui les écoutait. Ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que ce spectacle attira souvent des amateurs plus distingués, et c'est peut-être le seul parterre où l'on ait vu des spectateurs en voitures à quatre et à six chevaux. Mais ce qui est encore plus étonnant, c'est de voir des acteurs annoblis en récompense de leurs talens, comme cela arriva en 1762 aux deux frères Fédor et Grégoire Wolchow. Le premier mourut encore très-jeune l'année suivante.

Sa réputation de grand acteur tragique et comique se perdra peut-être un jour ; mais les Russes se ressouviendront toujours avec reconnaissance qu'il fut le véritable fondateur du théâtre russe.

On se rappellera aussi les services de Sumarokow comme poète tragique : il montra le premier de quoi était susceptible la langue russe, négligée jusqu'alors. Né à Moscou, en *1727*, de parens nobles, il se livra avec zèle à la lecture des anciens auteurs classiques et des poètes français ; cette lecture éveilla son talent poétique. Il ne chanta d'abord que l'amour. La nation russe admira ses chansons, et bientôt elles furent dans la bouche de tout le monde. Animé par ce succès, Sumarokow publia peu-à-peu ses autres productions poétiques ; des tragédies, des comédies, des pseaumes, des opéra, des épitaphes, des madrigaux, des odes, des énigmes, des élégies, des satyres, enfin toutes les espèces d'ouvrages que la poésie peut produire, sortirent abondamment de sa plume, et ne remplirent pas moins de dix gros volumes *in*-8°. Sa tragédie de *Chorew* fut la première bonne pièce russe. Elle est écrite en vers alexandrins rimés, ainsi que ses autres tragédies, telles que Hamlet, Sinaw et Truwor, Artistona, Sémire, Jaropolk et Dimisa, le faux Démétrius, etc. ; et cette première pièce faisait déja voir que, dans le plan, la marche, les caractères et le style, il avait pris pour modèles Corneille, Racine et Voltaire. Quoique Suma-

rokow n'eût pas un génie très-brillant, il avait cependant l'heureux talent de donner à ses tragédies une certaine originalité qui le distingue des tragiques des autres nations. Il s'acquit la plus grande faveur du peuple russe par le choix de ses sujets, qu'il prit presque tous dans l'histoire de son pays, et par l'énergie et la fierté qu'il donnait à ses caractères. Mais ses succès l'avaient rendu si haut et si vain qu'il ne pouvait supporter la moindre critique. Jaloux de la réputation que s'était faite Lomonossow, autre poète russe, il cherchait toutes les occasions de le rabaisser; et ce fut un grand triomphe pour lui de voir le public faire peu de cas des premiers essais dramatiques de cet écrivain, et même les oublier promptement.

Sumarokow a fait aussi un grand nombre de comédies où l'on reconnaît la manière de Molière; malgré leur comique original et quelquefois un peu bas, elles ne furent pas très-goûtées. Les principales sont : *la Mère rivale de sa Fille; le Corruptible; le Cocu imaginaire; le Méchant*, etc. Il a fait quelques opéra, entr'autres *Céphale* et *Procris*, mis en musique par le maître de chapelle Araja, et joué d'abord à Pétersbourg, dans le carnaval de 1755. Les acteurs et les actrices étaient des enfans au-dessous de quatorze ans.

On trouvera peut-être avec plaisir ici les noms de quelques auteurs tragiques ou comiques de la

Russie, et le titre de leurs principaux ouvrages.

On doit à Kniaschin la comédie du *Glorieux* (*Chwostun*); elle est écrite en vers d'un style très-pur; on la donne toujours avec succès. Cet auteur ne doit cependant sa réputation qu'à ses opéra, dont les plus suivis sont *le Sbitenschtschik* (*le Marchand d'une boisson chaude, appelée Sbiten*); *le Malheur arrivé par une voiture* (*Neschtschatsie ot karety*); *l'Avare*, etc. Il a paru dernièrement une nouvelle édition de ses œuvres.

Denis van Wiesen aurait été un comique accompli, s'il eût mis plus de soin dans ses compositions. Sa comédie de *l'Enfant gâté* prouve assez son talent et son esprit; on la voit toujours avec beaucoup de plaisir. Elle est très-morale, et le caractère du jeune vaurien *Mitrofan*, qui n'a pas reçu la moindre éducation, est si bien tracé et si vrai qu'il a passé en proverbe en Russie, et que l'on dit des jeunes gens de cette espèce, c'est un Mitrofan. Le *Brigadier* est aussi une des bonnes pièces du théâtre russe; van Wiesen saisissait et rendait à merveille le ridicule de beaucoup d'usages. Kopiew ne lui est pas inférieur dans la vérité des caractères; sa *Foire de Lébédian* a le plus grand succès pendant le carnaval; les personnages paraissent avoir été pris dans le lieu de l'action; leurs manières et leur langage burlesques enlèvent les applaudissemens du bas peuple. Cet auteur vit encore.

Ablesimow est le premier qui ait écrit dans ce genre ; ses pièces sont remplies de saillies comiques et d'un esprit mordant. Les principales sont : *La Boutique d'écrivain ; le Départ des quartiers d'hiver, et le Bonheur à la loterie ;* mais son opéra *du Meùnier* (Melnik,) est de tous ses ouvrages celui qui l'a rendu le plus célèbre ; c'est une des pièces favorites des Russes, et comme elle retrace les mœurs de leur pays, elle sera toujours vue avec plaisir. En 1779, on la donna à la cour, et vingt-sept fois de suite à l'ancien théâtre de Knieper, et les applaudissemens prouvaient qu'on ne s'en lassait pas.

Le Corruptible est la seule comédie qu'ait écrite Bibikow ; on la regarde comme une des meilleures du théâtre russe, et bien supérieure à celle que Sumarokow a donnée sous le même nom. Alexis Wolchow a fait deux jolies comédies *L'Amour filial* et *l'Amour-propre déjoué.* On a d'Iwan Dmitreswky, *l'Irrésolu, Démocrite* et le *Lunatique* ; il s'est rapproché du goût actuel, et a aussi traduit en russe la tragédie anglaise de Beverley. Au talent d'auteur, il joignait celui d'être excellent acteur ; il était élève du célèbre Garrick. Le public vit avec attendrissement, en 1797, ce vieillard paraître pour la dernière fois dans le drame *d'Albert.* Jelagin a traduit plusieurs tragédies et comédies françaises et a mis *Jean de Mollé* sur le théâtre d'une manière très-instructive pour les pères et mères.

On doit au prince Fédor-Alexiowitz Kolowsky la comédie de l'*Amant endetté ;* la mort l'empêcha de finir la tragédie de Sumbeka, dont le sujet est tiré de l'histoire de Casan. Le prince Kolowsky aimait les arts, était bon ami et très-brave guerrier. En 1769 il fut envoyé en Italie comme courier au comte Alexis Orlow. Dans ce voyage il alla voir Voltaire; *il combattit* à la bataille de Tschesmé sur le vaisseau *le* St.-Eustache, et eut le malheur de sauter avec ce vaisseau. Cheraskow parle de ce prince dans un poëme où il chante ce combat. « Nourisson des Muses, lui dit-il ; pourquoi t'es-tu tourné du côté de Bellone, lorsque ton chemin te menait vers Apollon ? » Lukin a écrit deux pièces. *Le Prodigue corrigé par l'Amour* et *le Babillard insensé.* Magnizky, serf du comte Jaguschinsky, fut envoyé en Italie par son maître, pour y perfectionner son talent pour la musique. Ayant *fait* des progrès, il écrivit et mit en musique *l'Auberge*, opéra très-goûté, et que l'on a donné quinze fois de suite.

La Russie compte encore beaucoup d'autres auteurs dramatiques, tels que Werewkin, Jeltsetaninow, Karin, Cheraskow, dont on a *Moscou sauvée.* On nomme aussi Prokudin, Sokolow, auteur et acteur, Titow, Tschertkow, Trofilnetyn dont les pièces, jouées à Kiow, n'ont pas été imprimées.

A l'exception du général-major Kopiew, et

du conseiller intime Cheraskow, toutes les personnes dont nous avons parlé, n'existent plus; mais plusieurs auteurs travaillent à augmenter les richesses dramatiques de la Russie. La tragédie de *Thamas-Koulikan*, par Glewiltschtchikow, qui est en même tems acteur, a eu plusieurs représentations; il vient de s'essayer aussi dans la comédie. Iljin, auteur de *Lise* ou *du Triomphe de la reconnaissance*, est un jeune homme de grande espérance, ainsi que Fedorow dont la pièce de *l'Amour et la Vertu*, et *celle du Soldat russe*, ont été reçues dernièrement avec beaucoup de faveur.

Le goût des Russes se forme tous les jours. Ils protègent les arts et les sciences qu'ils méritent d'attirer chez eux, malgré l'âpreté de leur climat. L'immortelle Catherine elle-même leur donna l'exemple. Nous aurions dû mettre cette grande Impératrice à la tête des auteurs dont la Russie se glorifie. On lui doit les opéra *d'Iwan Tsarewitsch*, *de Gore Bogatyr*, *de Fedul*; et des comédies, entr'autres *le Philosophe présomptueux*, etc. Catherine la Grande savait réunir sur sa tête des couronnes de plusieurs genres bien différens.

SUR LA TRADUCTION

DU PARADIS PERDU DE MILTON,

PAR M. DELILLE.

La critique est aisée, a-t-on dit une fois et répété plus de mille. Sans doute elle est aisée, lorsqu'on n'y veut voir que le talent de découvrir, d'indiquer, de *faire valoir* les défauts d'un ouvrage; car quel ouvrage est entièrement à l'abri d'un pareil genre de critique, et quel critique ne sera pas en état de *démêler les* défauts même d'un bel ouvrage?

Elle est encore aisée,

> Lorsque dans un ouvrage où les fautes fourmillent,
> Des traits d'esprit semés de tems en tems pétillent.

lorsque l'ouvrage dont on s'occupe, recommandable par quelques endroits (et ceux-là seuls méritent qu'on les critique) offre d'ailleurs des défauts si considérables, qu'il *suffit* de la simple connaissance des règles pour le mettre à sa véritable place. Mais lorsqu'il s'agit d'un ouvrage imposant par de grandes beautés,

autant que par le nom de son auteur, et qu'il faut porter un jugement sur des vers d'un poète reconnu depuis longtems pour une autorité en poésie; lorsque ces vers sont de plus la traduction d'un poëme souvent sublime, souvent bisarre, et quelquefois même si extraordinaire au milieu de sa sublimité, qu'on reste en doute si l'on doit l'admirer ou le critiquer, l'imiter ou le corriger; lorsqu'il faut non-seulement comparer, mais opposer quelquefois la copie à l'original, et prononcer entre le poète célèbre et son célèbre traducteur, alors certainement la critique n'est pas une chose facile.

Le *Paradis perdu* de Milton n'est pas un de ces ouvrages auxquels on puisse appliquer les règles ordinaires de la traduction en vers, fussent-elles fixées d'une manière positive, et elles ne le sont pas. M. Delille nous en a donné les premiers modèles, et c'est d'après ses exemples qu'on formera les préceptes; mais comment les adapter à un poëme souvent intraduisible. Voudrait-on, par exemple, exiger de M. Delille une fidélité scrupuleuse dans la traduction de ce passage où Milton parle de *frogs, lice and flies* (*des crapaux, des poux et des mouches* (1)) qui, par l'ordre de Moyse, remplirent le palais de Pharaon dans les sept plaies d'Egypte. M. Delille, usant du talent

(1) Je demande pardon de traduire littéralement.

qu'on lui connaît pour rendre d'une manière élégante et noble, les détails les moins favorables à la poésie, s'est ainsi tiré des difficultés que lui offrait ce désagréable passage :

De moucherons sans nombre,
Dans les airs obscurcis, vole un nuage sombre ;
D'immondes animaux pullulent sous leurs toîts.
Le vil crapaud croasse à la table des rois ;
Et jusques sous la pourpre une vermine impure
Fait de l'orgueil puni la honte et la torture.

On entend ce que veulent dire ces deux derniers vers. C'est assurément porter la fidélité aussi loin qu'il soit permis; et je ne crois pas que personne reproche à M. Delille la périphrase qui lui fait employer ici cinq vers et demi, au lieu de deux, que Milton a consacrés à nommer les choses par leur nom. Le devoir d'un traducteur, en pareil cas, est surtout d'éviter la précision. Milton la lui ferait souvent acheter beaucoup trop cher.

Mais, pour quelques passages que le traducteur du Paradis perdu doit nécessairement étendre, combien d'autres n'est-il pas forcé de raccourcir, ou même de retrancher, soit à cause des redites, des discussions oiseuses ou métaphysiques, dont Milton entremêle les discours qu'il fait tenir à ses personnages, soit à cause des idées au moins singulières qui se rencontrent au milieu des plus beaux morceaux, comme lorsqu'Adam reprochant à Eve sa pré-

somption qui les a perdus tous deux, s'écrie : *Ne devais-je pas bien savoir qu'elle n'était rien qu'une côte tortue par la nature, inclinant à gauche comme je le vois maintenant, et qu'il aurait fallu jeter après me l'avoir ôtée, si je l'avais de plus que mon compte juste.*

Sans doute, on peut retrancher de pareilles réflexions sans nuire à l'ensemble, à la marche du poëme, et par conséquent aux beautés supérieures qu'il renferme; ce sont ces beautés que M. Delille a voulu transporter dans notre langue. *Les bonnes traductions*, dit-il, *sont une importation de richesses étrangères d'une langue dans l'autre.* Allons en effet, s'il le faut,

Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre et le gingembre.

Mais pour les plantes sans saveur, les pierres sans éclat, produits inutiles d'un territoire étranger, valent-elles la peine du transport, si ce n'est pour servir d'échantillon dans le cabinet du naturaliste ?

Ce n'est point pour nous faire connaître Milton, avec tous ses défauts, que M. Delille s'est donné la peine de composer environ douze mille vers; il suffit bien pour cela d'une traduction en prose. C'est pour *importer ses richesses dans notre langue*, nous approprier ses beautés, nous en faire mieux jouir, en élaguant ou adoucissant, du moins le plus possible,

les bisarreries qui les déparent, enfin pour traduire souvent Milton, mais quelquefois aussi se borner à l'imiter.

Cependant jusqu'où peut s'étendre cette liberté d'imitation ? La réponse à cette question dépend du plus ou moins d'admiration qu'on éprouvera pour l'original. Les Anglais pourront bien reprocher à M. Delille *quelques* infidélités, dont nous autres Français nous serions capables de le remercier ; et sans aller chercher si loin des différences de goût, je trouve, dans un de nos journaux, une critique qu'il m'est impossible d'adopter en aucune manière. Voici le passage ; il s'agit du récit que fait l'ange de la création du monde en six jours : « Milton, dit le critique, qui avait formé son style sur la Bible et sur les anciens, a suivi pas à pas, dans ce morceau du septième livre, le récit de Moïse, et n'a fait que le paraphraser poétiquement ; l'œuvre de la création *une fois* commencé, il emploie, pour en exprimer les différens actes, les tours et les paroles même de la Genèse. A chacun de ces actes, Moïse répète les mêmes expressions, et ce retour, loin d'être un défaut, donne au récit un air de grandeur et d'authenticité. Milton conserve religieusement ces répétitions ; il les entremêle habilement avec les ornemens poétiques, dont il a enrichi chacune des sept journées ; ce qui rappelle, avec dignité, la source où cette cos-

mogonie est puisée. M. Delille n'a pas jugé à-propos de suivre cet exemple. »

Et s'il faut l'avouer, je crois que M. Delille a bien fait. Si, comme l'avance le critique, Milton, dans le récit de l'ange, eût *suivi pas à pas* celui de Moïse, M. Delille serait inexcusable de n'avoir pas suivi *pas à pas* son original; mais, en le suivant, Milton s'amuse un peu sur la route et les *ornemens poétiques, dont il enrichit* le texte de la Genèse, l'écartent quelquefois tellement du langage de Moïse, que lorsqu'il y revient, ce n'est plus l'idiôme du même pays.

Dieu dit : que la lumière soit faite, et la lumière fut faite. Voilà ce que Milton aurait dû traduire littéralement, et ce qu'il dénature en le paraphrasant. M. Delille rétablit le texte de la Genèse, dans ces deux vers, dont malheureusement le premier est gâté par une cheville.

L'Eternel dit *alors au néant qui conçut* :
Que la lumière soit, et la lumière fut.

Il ajoute d'après Milton :,

La lumière, de l'air, l'essence la plus pure ;
L'enfant, le premier-né de toute la nature,
Dont Dieu même est la source, et qui, d'un air riant,
Commence sa carrière aux portes d'Orient.
.....
Dieu la vit et l'aima.

La Genèse dit simplement : *Dieu vit que*

la lumière était bonne ; et ici, en effet, Milton, plus fidèle au texte, le reproduit dans les mêmes expressions qu'il répète ensuite, de même que son modèle, à la fin de chaque journée de la création. *Et Dieu vit que cela était bon.* M. Delille n'a point imité cette répétition de la même formule, et c'est en quoi, ce me semble, il a montré plus de goût que *Milton.* A quoi tient, dans la Genèse, l'effet de ces paroles? A leur simplicité que la répétition rend encore plus frappante, au contraste de cette simplicité avec la magnifique image qui précède. *Dieu dit que la lumière soit faite, et la lumière fut faite, et Dieu vit que la lumière était bonne.* Mais ce contraste n'est plus senti lorsque les deux idées se trouvent séparées comme les a séparées Milton dans cette journée et dans les autres, cette simplicité devient déplacée à la suite d'une dissertation sur la *lumière éthérée*, qui est *une pure quintessence*, etc. (*Light ethereal, quintessence pure.*)

Les expressions dont se sert l'Écriture, sont toutes sensibles, toutes conformes à la simplicité antique et un peu grossière des hommes qu'elle veut instruire. Voilà en quoi elles nous paraissent si touchantes. C'est la bonté d'un être supérieur, rabaissant son langage pour le mettre à la portée des enfans. Les discours de l'ange, au contraire, souvent ornés, recherchés ou métaphysiques, ne supposent ni la même con-

descendance de sa part, ni la même ignorance dans ceux auxquels il s'adresse. C'est dans un langage tout-à-fait théologique qu'il apprend à Adam que les *actes de Dieu sont immédiats, plus rapides que le tems et le mouvement.* Rien n'est plus métaphysique que la manière dont il lui explique comme quoi les anges mangent et digèrent, transforment les matières *corporelles* en *substances incorporelles*. Il lui enseigne aussi que *la raison est l'être de l'ame*, soit qu'on la regarde comme *discursive ou intuitive*, ce qui est au fait *la même chose et ne diffère que par le rang*; que ces rangs des différens êtres sont gradués par l'Être suprême :

Plus ils sont près de lui, plus leur essence est pure;
Tous, suivant leur penchant, leur état, leur nature,
De degrés en degrés, devenus plus parfaits,
S'efforcent d'approcher du Dieu qui les a faits.
De sa souche terrestre ainsi la jeune plante
Sort, déploie avec grace, une tige élégante;
Sur la tige s'élève un branchage léger,
Les feuillages mouvans naissent pour l'ombrager;
La fleur vient à son tour; enfin plus pur encore
En nuage odorant son parfum s'évapore.

C'est là certainement de charmante poésie; mais ce n'est pas le style de la Genèse; et si M. Delille est ici encore plus gracieux que Milton, Milton n'est pas plus simple que M. Delille. Enfin l'ange explique à Adam le système de Copernic :

Peut-être aussi dans l'air *que son fluide inonde*,

Le soleil, le moteur, et le centre du monde ;
Fait mouvoir, circuler, ces innombrables corps,
Peut-être son pouvoir, et leurs propres efforts,
Attirent vers le centre et repoussent sans cesse
Ces globes différens de grandeur, de vîtesse,
S'élevant, s'abaissant, visibles ou cachés,
Tantôt fuyant du centre et tantôt rapprochés,
Tantôt fixés, tantôt errant dans l'étendue,
Six d'entr'eux d'ici-bas se montrent à ta vue ;
Mais si, *pour expliquer le plan de l'univers*,
La terre, que tu crois tranquille au sein des airs,
D'un triple mouvement s'élance dans l'espace,
L'ordre du monde alors n'a rien qui t'embarrasse.
Dès-lors, pour l'établir, tu n'auras plus recours
A ces orbes divers qui, croisés dans leurs cours,
Par d'obliques chemins marchent en sens contraire ;
Le soleil n'aura plus ce long voyage à faire.
Alors tu ne fais plus tourner péniblement
Ce grand cercle moteur de tout le firmament,
Et qui roule avec lui, dans sa course indomptable
De la nuit et du jour, la roue infatigable.

Ces beaux vers ont d'autant plus de mérite, que beaucoup plus poétiques et en même tems plus clairs que ceux de Milton, ils sont cependant traduits avec une grande fidélité. Mais encore après les avoir lus, pense-t-on que si Adam comprend toutes ces choses-là, il en comprendra beaucoup d'autres, et l'ange peut se passer de simplifier, pour lui, les formes de son discours. Il faut le répéter, ici comme dans plusieurs autres passages du Paradis perdu, ce mélange des tournures antiques de la Genèse avec les idées modernes du poète, est une

véritable bigarrure, et d'autant moins heureuse, notamment dans ce récit des sept journées que, comme on l'a déja remarqué, ces *ornemens poétiques* au milieu desquels se trouvent jetées çà et là les expressions de l'ancien testament, détruisent absolument l'effet qui résulte dans la Genèse de leur rapprochement. *Dieu dit : que la lumière soit faite, et la lumière fut faite, et Dieu vit que la lumière était bonne.* Cette seconde particularité, ce mouvement de réflexion attribué à Dieu, quoique contraire à l'idée de prescience qui actuellement entre nécessairement pour nous dans l'idée de la Divinité, offre cependant une grande et belle image, placée comme elle l'est immédiatement après la création de la lumière. C'est à l'instant où la lumière vient de naître, que Dieu voit et voit d'un coup-d'œil combien elle est bonne, et le coup-d'œil de Dieu est ici rapide et prompt comme l'effet de sa parole. Mais dans Milton, si Dieu voit que la lumière est bonne, c'est quand Milton l'a décrite; c'est après des peintures charmantes à la vérité, mais fort détaillées, de la naissance des plantes, des arbres, des animaux, etc. que Dieu voit que tout cela est bon. En sorte que l'examen paraît d'une longueur peu conforme assurément à la science infinie *du Dieu qui voit tout, qui sait tout, qui est présent par-tout.* C'est un inconvénient sauvé par les formules qu'a adoptées M. Delille.

Dieu la vit et l'aima...
Dieu les vit et jouit...
Dieu les vit, approuva ces prodiges nouveaux, etc.

Elles expriment un sentiment nouveau, mais n'excluent pas l'idée d'une connaissance antérieure. Il était peut-être, au reste, beaucoup moins intéressant ici de les justifier, que de faire sentir avec combien de précaution il faut imiter même les modèles les plus grands et les plus consacrés; et ce n'est peut-être pas dans ce tems-ci, qu'il pouvait être hors de propos de faire observer que ces formules antiques, ce langage de l'écriture et *des anciens jours*, dont nous croyons pouvoir si facilement nous emparer, détachés du système de mœurs et d'idées auxquels ils appartiennent, ne sont plus que des formules, capables tout au plus

Sans rien dire, à l'esprit d'étourdir les oreilles.

C'est, d'ailleurs, dans ce chant de la création que Milton a déployé le plus d'imagination poétique, et M. Delille, qui se trouvait là sur son terrain, a encore enchéri sur Milton. Nulle part ses descriptions ne sont plus gracieuses; jamais sa poésie ne s'est montrée plus brillante et plus animée :

Enfin de l'Orient, qui cachait sa splendeur,
La lumière s'élance, elle abreuve, elle inonde,
D'un torrent de clarté, le grand astre du monde,
Dont la masse solide et le tissu poreux
Sont faits pour recevoir et retenir ses feux.

.....

Superbe, impatient de franchir la barrière,
C'est lui qui le premier commença la carrière ;
Et de son trône d'or, jusqu'aux bornes des cieux,
Lança ses traits brûlans et ses gerbes de feux.
Les pléïades ouvraient sa marche triomphante,
L'aurore déployait sa robe blanchissante ;
D'autre part, ce bel astre, ami du doux sommeil,
Ornement de la nuit, et miroir du soleil,
Sur son char entouré d'un cortège d'étoiles,
Descendait de l'Olympe, et repliait ses voiles.
L'astre du jour paraît, il marche dans les cieux ;
La lune a dérobé son cours mystérieux.
La nuit sombre renaît, et sa lampe argentée
Revient montrer encore sa splendeur empruntée,
Reprend son doux empire, et sur ses frais habits
Les astres de sa cour ont semé leurs rubis.

Ces derniers vers (et c'est dommage) sont gâtés par une confusion d'idées difficiles à débrouiller ; car, c'est sans doute sur les habits de *la nuit*, et non sur ceux de *la lune*, que les étoiles sèment *leurs rubis*. Ce n'est pourtant pas là ce que disent les vers.

L'onde, à son tour, reçoit les germes créateurs ;
Tous les flots sont peuplés d'oiseaux navigateurs,
Dans les lacs azurés, dans les ruisseaux limpides,
Ils baignent le duvet de leurs gorges humides.
A leur tête le cygne, au plumage d'argent,
Courbe son col en arc, s'applaudit en nageant,
Et déploie, au milieu des ondes paternelles,
Les rames de ses pieds, les voiles de ses ailes ;
Tantôt il prend l'essor, et vers l'astre du jour
S'élance dédaigneux de l'humide séjour.

D'autres, sans s'élever à la voûte céleste,
Préfèrent sur la terre un destin plus modeste.
Au milieu d'eux le coq, d'un air de majesté,
Marche, sûr de sa force et fier de sa beauté;
Superbe le front haut, en triomphe il étale
Son panache flottant, son aigrette royale;
Son plumage doré descend en longs cheveux.
L'orgueil est dans son port, l'éclair est dans ses yeux.
Sa voix est un clairon; son organe sonore
Marque l'heure des nuits et réveille l'aurore;
C'est le chant du matin, c'est l'annonce du jour,
L'accent de la victoire et le cri de l'amour.
Lui seul réunit tout: force, beauté, courage.
De la création le plus brillant ouvrage,
Après lui vient le paon de lui-même ébloui;
Son plumage superbe en pompe épanoui,
Déploie avec orgueil la pompe de sa roue;
Iris s'y réfléchit, la lumière s'y joue;
Il semble réunir, dans son arc radieux,
Et les fleurs de la terre, et les astres des cieux.
Tout vit au sein des eaux, tout vit sur le rivage.
.....
Chaque instant donne au monde une race naissante,
Chaque sol est fécond, et chaque globe enfante
Lynx, tigre, léopard, de taches parsemés,
Dans leurs berceaux poudreux déjà sont animés;
Cherchant enfin le jour, la taupe souterraine,
Autour d'elle en monceaux, a rejeté l'arène.
Le lion montre aux yeux la moitié de son corps,
Le reste, pour sortir, tente de longs efforts,
Et, cherchant à briser la prison qui l'enserre,
De sa griffe tranchante il déchire la terre;
Enfin tel qu'un captif, échappé de ses fers,
Il s'élance, il s'enfuit dans le fond des déserts,
Et secoue en grondant sa crinière ondoyante.

Le daim bondit et part ; de sa forêt naissante
Le cerf aux pieds légers étale les rameaux ;
Tandis que le plus lourd de tous les animaux,
Le difforme éléphant, de sa terre natale
Dégage pesamment sa masse colossale.

Il faut l'avouer, de ces brillans détails, Milton n'en peut réclamer qu'un certain nombre : par exemple, la description du coq est presqu'entièrement de M. Delille ; ce lion déja farouche quand le créateur ne lui permet pas encore d'être féroce, qui, à peine formé, *s'élance et s'enfuit dans le fond des déserts*, et ce trait imitatif, le *daim bondit et part*, et beaucoup d'autres, c'est encore à M. Delille qu'ils appartiennent. Se plaindra-t-on qu'il ait été ici, comme le dit son éditeur, *moins traducteur que poète*, quand ce qu'il avait à traduire était déja si poétique ; lui reprochera-t-on beaucoup d'avoir ajouté des beautés à Milton dans des endroits où Milton n'en a pas besoin, mais où elles ne gâtent rien au texte? ce serait se montrer bien sévère.

Ce n'est pas cependant que ces charmans morceaux soient absolument exempts de reproches, que les licences poétiques de l'illustre traducteur soient toutes également heureuses. Ces deux vers :

Cherchant enfin le jour, la taupe souterraine,
Autour d'elle en monceaux, a rejeté l'arène.

ne sont pas ainsi dans Milton, et M. Delille

en convient. « Milton, dit-il, compare quelques-uns de ces animaux, qui s'échappent en rejetant la terre autour d'eux, à la taupe qui sort de la terre. Cette comparaison paraît manquer de goût ; la taupe qui, dans ce jour, fait elle-même partie de la création, ne devait pas être un objet de comparaison ; je lui ai donc rendu la place à laquelle elle avait droit comme les autres animaux. » Mais cette place n'était pas entre le léopard et le lion, où la pauvre taupe fait une mince figure. Une faute plus grave, parce qu'elle forme une espèce de contre-sens moral, c'est celle que présentent les vers sur le cygne :

Et déploie, au milieu des ondes paternelles,
Les rames de ses pieds, les voiles de ses ailes.

Des rames, des voiles ! où donc Adam en aurait-il vu ? Et s'il n'en a pas vu, comment l'ange se servira-t-il de cette image, pour lui peindre le cygne qu'il voit tous les jours ? Adam est sorti parfait des mains du créateur ; il a bien la sagesse, mais non la science infuse ; et si c'est un peu passer les bornes du vraisemblable de le faire raisonner aussi bien que l'a fait Milton sur des choses dont il ne peut que présumer l'existence, c'est aller contre toute possibilité d'étendre ses connaissances à des objets qui n'existent pas encore. Milton du moins, autant qu'il lui a été possible, a

évité cette espèce d'anachronisme ; ainsi, lorsqu'après sa chûte, Adam cherche avec Eve les moyens de se garantir de l'inclémence des saisons, s'il lui parle du feu, c'est qu'il vient de voir le tonnerre tomber sur un arbre.

> Et les pins embrâsés de leur cîme brûlante,
> Envoyer jusqu'à *lui* la flamme consolante
> Qui remplace le jour et sa douce chaleur.

Lorsqu'ensuite, dans sa vision prophétique, l'ange lui fait voir Abel tué par Caïn, Adam, qui ne connaît pas encore la mort, s'écrie, en le voyant noyé dans son sang : « O mon maître, quelque grand malheur (*Some great mischief*) est arrivé à cet homme si doux. » Puis lorsque l'ange lui a expliqué la cause du meurtre d'Abel : « Est-ce donc la mort que j'ai vue, demande-t-il ? » L'ange lui répond : « Tu as vu la mort dans la forme sous laquelle l'homme doit la recevoir pour la première fois. » Ce dialogue, terrible et touchant, n'existe plus dans la traduction, parce que M. Delille, oubliant l'ignorance où doit être Adam des effets de la mort, traduit ainsi :

> O mon guide, dit-il, quelle indigne fureur !
> Sans respect des autels et du Dieu qu'elle encense,
> Sous ses coups *meurtriers* fait tomber l'innocence.

Aussi Adam ne peut plus adresser à l'ange cette question ingénue où se peint si bien la terreur avec un reste de doute : *Est-ce donc*

la mort que j'ai vue ? M. Delille en fait une exclamation.

Avant de la subir, j'ai donc connu la mort !

Ce qui s'éloigne beaucoup trop de la simplicité de l'original. C'est ici cependant qu'il faudrait la respecter, parce qu'elle est dans la convenance des mœurs, dans le ton de la situation. Mais on ne peut le dissimuler, ces nuances ont été souvent négligées par M. Delille. Dans son invocation, au commencement du poëme, il demande à la *Muse sainte* :

Quel pouvoir séduisit *cette jeune beauté*,
Qui transmit ses malheurs à sa postérité.

Cette jeune beauté, expression d'une poésie galante et presqu'enjouée, convient-elle à la mère du genre humain, entraînant le monde entier dans la chûte. Milton l'appelle *the mother of mankind*, et c'est presque toujours ainsi qu'il la désigne, même lorsqu'il la représente se livrant aux caresses et aux badinages de l'amour.

Dans un autre endroit, du même chant, Satan se relevant du fond de la mer de feux où il est demeuré neuf jours plongé dans l'engourdissement que lui a causé sa chûte, appelle Belzébuth ; il l'engage à le suivre sur un continent qu'ils aperçoivent de loin :

D'un *paisible repos* cherchons-y *les bienfaits*,
Si dans ces lieux cruels peut habiter la paix.

Ce premier vers, ce *paisible repos*, ces *bienfaits* du repos, semblent appartenir à l'églogue, et conviendraient beaucoup mieux à un berger qui parle d'aller s'endormir sous un arbre, qu'au terrible Satan dévoré de honte, de douleur, de ressentiment, et sortant d'une mer de feux pour aller s'abattre sur une terre brûlante. Milton dit simplement : « Allons là nous reposer, s'il peut y habiter ici quelque repos (1). » Mais M. Delille, obligé souvent d'orner Milton, a cru pouvoir se permettre de l'orner toujours. Sa muse, si on osait le dire,

> Ne se montre jamais qu'un myrte sur la tête,
> Avec ses chants de joie et ses habits de fête.

Il y a par-tout de la noblesse, de l'élégance, de la grâce; c'est un vernis brillant, peut-être un peu uniforme, répandu sur toute cette composition inégale, et, pour ainsi dire, raboteuse. Il charme souvent, éblouit quelquefois; mais quelquefois aussi n'affaiblit-il pas un peu des touches vigoureuses qu'il ne saurait embellir ? M. Delille a-t-il assez compris les différens genres de services que devait attendre de lui son modèle; assez distingué les endroits où Milton exigeait son secours de ceux où il commandait son respect ?

La version de M. Delille, presque toujours

---

(1) *There rest, if any rest can harbour there.*

égale à son modèle, quant à ce qui demande de la poésie et de la magnificence, laisse, à cet égard, si peu de chose à desirer, que la critique serait le plus souvent une chicane vaine et peu utile. Attentif à veiller quand Milton s'endort, il soutient l'attention par la noblesse de sa versification, il la ranime par d'heureux coups de pinceau; il colore une narration prosaïque, adoucit ou déguise une invention dégoûtante, puérile ou bisarre; c'est ici qu'il faut le remercier d'avoir été moins *traducteur que poète.* Mais il est une partie dans laquelle Milton ne sera jamais surpassé, dans laquelle M. Delille n'aurait dû chercher que la gloire de traduire, comme il le sait faire; et traduire comme le sait faire M. Delille, est peut-être une gloire voisine de l'invention. Cette partie où triomphe Milton, c'est la peinture des caractères, des sentimens et des passions. Il reste à examiner si dans la copie qu'il a faite de tant de *beaux tableaux*, M. Delille a rempli son devoir de traducteur avec le scrupule qu'il est capable d'y mettre, ou si ses licences sont toujours ce que son éditeur appelle d'*heureuses infidélités.*

E. H.

DE LA PHILOSOPHIE D'EURIPIDE.

En analysant la philosophie d'un poète, on doit craindre surtout d'être vague et diffus. J'espère éviter le premier défaut, en choisissant les opinions propres à Euripide, ou du moins qui caractérisent son siècle. Et pour ne point trop étendre ces observations, je citerai rarement les tragédies connues et publiées; je me bornerai le plus souvent à traduire quelques fragmens de celles que le tems n'a pas respectées. C'est presque toujours à propos de quelque principe de morale ou de philosophie, que les anciens les ont cités; et dans l'impossibilité où nous sommes de les remettre à leur place, il semble que nous ne pouvons mieux faire que de les ranger sous quelques chefs, et d'enfermer, dans leur cadre naturel, ces débris des tableaux d'un grand maître.

Je parlerai d'abord en abrégé des opinions d'Euripide sur les objets relatifs à la philosophie naturelle, dans lesquels il suit les opinions d'A-

naxagore; ensuite je dirai un mot de ses opinions sur Dieu, sur les Divinités, et sur toutes les choses sacrées; sur l'ame, et sur l'immortalité; enfin, sa morale et sa politiq ne seront les derniers objets de mon examen.

PREMIÈRE SECTION.

Opinions d'Euripide, relatives à la philosophie naturelle.

La philosophie naturelle doit à la secte Ionique ses premiers accroissemens, et presque sa naissance. Elle débrouilla l'ancien chaos; et si l'imperfection de la méthode et des préjugés invincibles mirent obstacle à ses progrès, elle excita du moins la curiosité de l'homme sur des objets d'autant plus dignes de son étude, qu'ils ne passent point la portée de sa faible intelligence. Car, quoiqu'à l'exemple de leurs prédécesseurs, les philosophes de cette secte se soient souvent égarés dans des spéculations vaines et inaccessibles, ils n'ont pas dédaigné de les perdre quelquefois de vue pour des objets plus simples et beaucoup plus intéressans. Ils ont observé la nature; ils ont recherché les causes; et dans les débris de leurs systêmes, le philosophe trouve encore des monumens de leur génie. Aucun n'indique plus de lumières et de profon-

deur que celui d'Anaxagore; plus on l'étudie, plus on l'admire.

Le système d'Anaxagore était, comme on sait, fondé sur une ressemblance des corps simples, soit entr'eux, soit aux corps composés, qu'il désignait par le nom *d'homéomerie*.

Rien ne se fait de rien: la génération et la corruption des corps n'est autre chose que leur agrégation et leur dissolution; c'est là ce qu'on appelle nature (1). Sentiment opposé à celui de ces philosophes qui, disaient que les choses produites sortent du néant, et qui appelaient *nature* cette génération ou plutôt cette création. Euripide a suivi l'opinion de son maître, admise ensuite par les Epicuriens (2). Je traduis en entier le beau fragment d'une tragédie qui n'existe plus (3), où ce principe se trouve consacré.

---

(1) Voyez Plutarch. *Placit. philos.* lib. I, cap. 3, où l'homéomérie est fort bien expliquée. *Ibid.* c. 30, est le passage cité.

(2) *Quidque in sua corpora rursum,*
Dissolvit natura, neque ad nihilum interimit res.
LUCR. lib. II.

(3) *Chrysippe.* Ce fragment nous a été conservé en partie par Sextus Empir. et en partie par Philon. Voy. WALKENAER, *Diatr.* c. 3.

Chant stasime (1).

« La terre immense et le divin éther (2). L'éther est l'auteur de la vie, le père des hommes et des dieux. La terre reçoit dans son sein l'humide et féconde rosée ; aussitôt elle enfante l'homme et les animaux, et pourvoit à leur subsistance. Elle mérite le nom de mère que tous s'empressent à lui donner.

» Bientôt les choses créées retournent à leur source première. Celles que la terre a produites, rentrent dans le sein de la terre ; et celles dont l'origine est céleste, s'élèvent au pôle éthéré. Rien ne meurt dans la nature : les élémens se décomposent et montrent à nos yeux leur forme primitive. »

Je ne trouve rien dans Euripide qui se rapporte aux opinions d'Anaxagore (3), *sur la mer* et sur les vents, sur les causes du tonnerre, sur les tremblemens de terre, sur la neige. Ces questions de physique particulière n'offraient pas d'assez grands traits à la poésie : peut-être en retrouverions-nous les traces dans les pièces d'Euripide que le tems a détruites, et dont il

(1) Chant *stasime* ou *fixe;* ainsi appelé, parce que le chœur en le débitant demeurait immobile.

(2) Littéralement : l'*éther de Jupiter.*

(3) Sur ces opinions d'Anaxagore, voyez le Mémoire de Heinius dans ceux de Berlin, pour 1776.

ne nous reste que quelques fragmens qui, joints à celles que nous possédons entières, ne sont pas le tiers de ses ouvrages. En effet, trois vers de l'*OEdipe* d'Euripide (1), offrent une expression conforme à l'explication qu'Anaxagore donnait de l'arc-en-ciel ; il disait, en approchant beaucoup de la vérité, que ce phénomène est l'effet de la réflexion des rayons solaires par les nuées.

Anaxagore attribuait aux neiges d'Ethiopie l'accroissement des eaux du Nil (2). Euripide a exprimé cette idée dans les premiers vers de son Hélène, et dans ce fragment d'Archelaüs : « Quittant les eaux superbes du Nil qui s'enfle et couvre la plaine, lorsque les neiges d'Ethiopie tombent par torrens des montagnes, fondues par le soleil, dont le char brûlant se promène sur la tête du noir Africain, » Il est vrai qu'Eschyle s'était exprimé d'une manière analogue (3), et paraît avoir eu connaissance de cette explication, qui, vraie ou non, est du moins trop naturelle pour n'être pas très-ancienne.

(1) Plut., *Placit. phil.* IV.

(2) *De Nili increm. Herodoto adj.*

(3) Eschyl. *Suppl.* v. 567. « Elle (Io) vint jusques dans la divine et nourricière contrée qu'engraissent les neiges, et où se répand, amenée par Typhon, l'eau du Nil, inaccessible aux maladies. » Ici Eschyle ne spécifie pas la contrée des neiges. Son scholiaste lui donne le nom d'Inde, qui a toujours eu une acception fort générale. Trad. de Du Theil, *Th. des Gr.* tom. II, pag. 297.

Pour nous rapprocher à présent de nous-mêmes, voici comment Anaxagore raisonnait sur l'origine des êtres organisés. C'est Théophraste qui nous expose son système (1). *L'air contient les semences de toutes choses, lesquelles emportées par l'eau et mêlées à la terre, produisent les plantes.* On reconnaît là l'éther, la terre et la pluie fécondante de l'ode que je viens de traduire. M. Walkenaer traite cette matière avec plus de profondeur; il fait voir qu'Euripide, d'après Anaxagore, reconnaît deux principes: l'éther et la terre, dont l'union a donné l'être à toutes choses; que ce sentiment est plus ancien qu'Anaxagore; que les Egyptiens substituaient le Nil au ciel ou à l'éther, et que son mariage avec la terre était le principe de l'existence. Mais l'eau, admise comme principe secondaire, ou comme le véhicule de la fécondité, est un nouveau trait de conformité entre Anaxagore et son disciple, qui méritait aussi d'être remarqué. J'ai observé le rapport qui se trouve entre Euripide et son maître, touchant la génération ou la manière générale d'opérer de la nature dans la production des êtres, qu'ils envisagent l'un et l'autre comme une composition et décomposition. Il ne règne pas moins d'uniformité dans leurs opinions, touchant la génération particulière de

(1) *Hist. plant.* S. III.

l'homme et des animaux. Anaxagore regardait (1) le père comme l'être producteur, la mère comme la terre nourricière. Oreste se sert de cet argument pour justifier son crime : *Pesez vous-même mes raisons*, dit-il au vieux Tyndare : *mon père m'a engendré, votre fille m'a mis au jour ; ainsi le grain germe dans la terre cultivée. Sans père, il n'est point de fils* (2). Et dans un fragment cité par Stobée (3), un fils dit à sa mère :

Aucun mortel peut-il m'être plus cher qu'un père ?
Excusez ma franchise, à tous je le préfère :
Ma vie est son ouvrage et son nom m'est transmis,
Une mère n'a point de tels droits sur un fils.

Heinicus ne fait qu'indiquer, dans la vie d'Anaxagore, une opinion qu'il omet dans l'exposé de son système ; opinion remarquable qui fournit un prétexte pour l'accuser d'impiété, et autorisa le jugement qui suivit cette accusation. Ce philosophe soutenait que (4) le soleil est une pierre ou une masse de fer enflammée, détachée et embrâsée par l'impétuosité de l'éther. Euripide osa mettre plus d'une fois, dans

(1) Aristot. *de Animal.* IV. Cette opinion paraît plus ancienne qu'Anaxagore ; on la trouve dans Eschyle. *Eumen.* v. 660.

(2) *Et sans mere ! monstre !...* s'écria une voix indignée.

(3) Stob. p. 455, 22. cité par Walkenaer.

(4) Diog. Laert. *Vie d'Anaxagore, etc.* On y verra qu'Anaxagore disait que le ciel entier est composé de pierres ; et que ce n'est que la rapidité de son mouvement qui le tient élevé en l'air ; que s'il était retardé le ciel tomberait en ruines.

la bouche de ses héros, cette opinion alors très-scandaleuse. On en a (1) un exemple dans un vers du Phaéton, rapporté par Strabon, qui signifierait en français : « Cette terre, que le soleil du haut de son char doré, éclaire de ses premiers rayons. » Mais où l'expression que je rends par *rayons*, et qu'on ne peut traduire autrement dans cet endroit, signifie à la lettre une terre dorée ou enflammée, *une motte de terre*, *gleba*, *bolos*.

La tragédie d'Oreste nous offre aussi deux passages qui ont rapport à cette opinion : l'un et l'autre sont mis dans la bouche d'Electre. Au commencement de la pièce, elle déplore les malheurs de sa famille, et s'exprime ainsi (2) : *L'heureux Tantale, fils de Jupiter (je respecte sa destinée), tremblant à la vue du rocher prêt à tomber sur sa tête, demeure suspendu dans les airs.* Aucun des scholiastes d'Euripide, dans leurs commentaires sur ce vers, ne suppose que

(1) Je supprime à dessein l'exemple que je pourrais tirer du fragment de *Sisyphe*, cité par Sextus Empiricus, et que l'auteur du traité *de Placitis philos.* (communément attribué à Plutarque) dit faire partie du drame publié sous ce titre par Euripide : on y trouve ce vers :

D'où les feux du soleil font pâlir les étoiles.

Là *mydros* signifie évidemment *l'astre du jour;* mais, 1°. il y a un défaut d'autorité qui rendrait l'exemple suspect; car Sextus Empiricus attribua ce fragment à Critias. 2°. Le vers étant extrait d'un long passage qui a rapport à la divinité, il trouvera sa place ailleurs.

(2) Orest. v. 6.

le rocher désigne le soleil ; et je ne sache, parmi les anciens commentateurs, que le seul scholiaste de Pindare (1) qui l'ait expliqué formellement de cette manière.

L'autre passage est une strophe sublime dont j'aurais desiré pouvoir conserver l'esprit et le mouvement dans ma traduction, que je cite en note (2) malgré sa faiblesse, pour qu'on ne juge point de l'original par la version littérale que j'insère ici : *Puissé-je aller sur la pierre qui est au milieu du ciel et de la terre, suspendue en l'air par des chaînes d'or, emportée par des tourbillons ! Glèbe détachée de l'Olympe, où dans des chants de deuil, je poussasse des cris lamentables auprès de mon vieux père Tantale !* Ce passage est aussi cité par le scholiaste de Pindare, comme un de ceux dans lesquels Euripide suit le sentiment d'Anaxagore, touchant la nature du soleil, et les scholiastes d'Euripide confirment cette conjecture. Thomas Magister, au contraire, Eustathe (3) et d'autres (4) parais-

(1) *Ad Olymp.* I, v. 97.

(2) Que ne puis-je m'élancer sur ce rocher détaché de l'Olympe, qui, suspendu à des chaînes d'or, vole emporté comme un tourbillon dans le vague des airs. Que ne puis-je y faire éclater mes plaintes auprès du vieux Tantale, l'auteur de ma famille, le père de mes malheureux ancêtres. *Orest.* v. 981. *Ed. Brunck.*

(3) *In Homer,* fol. 1700, l. 21.

(4) *Quelques personnes,* dit le scholiaste d'Euripide, *entendant ce passage d'une glèbe ou masse d'or, proprement dite, suspendue sur la tête de Tantale,*

sent l'entendre autrement. Comme je suis de l'avis des deux premiers, je vais citer par extrait les expressions du scholiaste d'Euripide, qui sont remarquables, tant parce qu'elles présentent une observation générale sur la philosophie d'Euripide, que par la conséquence qu'on en peut tirer relativement aux fables sacrées de l'antiquité. *Euripide*, dit son scholiaste, *étant disciple d'Anaxagore, qui appelait le soleil* mydron, *a suivi son système. On appelle* mydron *le fer rouge, et il emploie dans le même sens les mots* petron *et* bôlon (c'est-à-dire, en français, les mots *pierre* et *glèbe*). *L'histoire rapporte*, continue le scholiaste, *que Tantale porte le soleil de ses mains étendues; mais ici Euripide suppose qu'il supporte séparément le soleil, masse de fer ardente qui le tient dans de perpétuelles alarmes; et il se conforme à l'opinion d'Anaxagore, qui disait que c'est une masse de fer rouge.* Ensuite le scholiaste cite un fragment de *Pirithoüs*, tragédie perdue, qu'il trouve semblable à celui qui nous occupe, et il ajoute, en comparant ces deux passages, que cette expression : *la nature embrasse ou enveloppe toutes choses*, a le même sens que celle-ci : *toutes sont suspendues par une chaîne.* Il est probable que cette phrase a souffert, ou que le scholiaste a mal interprété le fragment de Pirithoüs, lequel ne paraît pas se rapporter au soleil, mais au grand ouvrier (*demiurgum*),

comme le dit Clément d'Alexandrie (1). Et cette raison fait que je renvoie son explication à un autre article de cette dissertation. Il me suffit d'observer que le scholiaste trouve un rapport entre l'expression figurée de *chaîne*, employée ici par Euripide, et un passage où il est parlé de la *nature*. Un autre scholiaste dit la même chose plus clairement, et établit positivement le principe dont j'ai parlé sur la méthode philosophique d'Euripide. Voici ses propres paroles: *Ce passage fait voir que Tantale est placé entre le ciel et la terre, et qu'il a connaissance de tout ce qui se fait. Si quelqu'un a peine à comprendre comment le soleil, étant enchaîné, peut faire ses révolutions, qu'il sache qu'Euripide mêle les choses naturelles aux choses fabuleuses.* Il faut remarquer que Tantale fut père de Pélops, et celui-ci eut pour fils Atrée et Thyeste, sur lesquels je hasarderai de répéter ici en abrégé ce que j'ai dit ailleurs dans une note sur *Oreste*. Après avoir remarqué l'agneau miraculeux d'Atrée, ravi par Thyeste, et le second prodige d'Atrée, qui consistait à changer le cours du soleil et des pléïades, et à les faire rebrousser vers l'Orient; après avoir rappelé l'abominable festin où Atrée offrit à Thyeste les membres de ses propres enfans; après avoir observé que ceux qui ne parlent pas des prodiges d'Atrée, disent

(1) Strom. V.

qu'à la vue de son crime, le soleil recula d'horreur et rétrograda vers l'Orient, j'ajoutais : « Voilà un caractère frappant dans l'histoire d'Atrée, auquel on peut appliquer assez naturellement l'ingénieux système de l'auteur *du monde primitif*. Le mouvement annuel du soleil semble indiqué par le personnage d'Atrée ; son frère serait donc le mouvement diurne. En s'en rapportant aux aparences, on ne peut trouver d'allégorie plus propre à représenter ces phénomènes. Ce sont deux frères ennemis, entraînés en sens contraire, dont l'un semble tendre sans cesse à la destruction de l'autre. Les enfans du mouvement diurne ne peuvent être que les jours. Servius (1) dit « Atrée prévit une éclipse. » — Je prie qu'on joigne à ces réflexions celles que je faisais tout à l'heure sur Tantale, et je crois qu'on trouvera assez d'analogie entre la nature de cet être qui porte le soleil et celle de ses *petits fils*.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur les opinions d'Euripide, relatives à l'histoire naturelle.

M. Walkenaer soupçonne que c'était à l'école d'Anaxagore que ce poète avait appris que le soleil brûle moins de près que de loin ; paradoxe que Vitruve (2) explique, quelqu'inexpliquable qu'il puisse paraître, et dont il se sert pour rendre raison de la rétrogradation

(1) *Ad Æneid.*

(2) Vitruve, l. IX, c. 4.

des planètes à l'approche de l'aspect triangulaire, c'est-à-dire, à l'entrée du cinquième signe, à compter depuis le soleil. Il s'autorise de ce vers d'Euripide dans le *Phaëton : De loin il enflamme, mais de près il donne une chaleur plus tempérée.* Si c'était ici le lieu de rechercher quelles raisons ont pu conduire à cette conclusion étrange, je crois qu'au lieu du triangle de Vitruve, il faudrait avoir recours au mouvement circulaire de l'éther : car, la secte Ionique (1) ayant toujours supposé le plein, et le mouvement circulaire étant la conséquence naturelle de cette hypothèse (2); si ce mouvement produit la chaleur, elle doit être moins forte près du centre; et si elle suit la raison de la vîtesse, elle sera inversément proportionnée à la distance. Il se pourrait aussi que cette opinion singulière, et au premier coup-d'œil si absurde, fût liée à une philosophie plus saine, et que la tradition eût conservé le souvenir de quelqu'opinion ancienne sur le soleil, semblable à celle de plusieurs astronomes modernes, qui ne sont pas éloignés de croire que cet astre est une espèce de terre habitable, ceinte d'une atmosphère lumineuse.

Je ne citerai point comme une preuve du grand savoir d'Euripide, une question relative

(1) Plutarque, *de Placitis phil.* lib. I, c. 18.
(2) Descartes, Princip. p. II, parag. 33.

à la médecine, extraite des *Scyriennes* (1), ni ce vers cité par Cicéron. « Rien n'est plus contraire que le froid aux constitutions délicates. » C'est pourtant à propos de ce vers que Cicéron écrit à cet affranchi, que son mérite lui rendait si cher (2). « Je ne sais ce que vous en pensez; mais pour moi je tiens que chacun de ses vers est une sentence. » (3)

---

(1) Sextus Empir. *Adv. Mathem.* I, 13.

(2) *Ep. ad famil.* XVI, 8. Il faut observer : 1°. Que, quoique j'appelle Tiron affranchi, il est probable qu'il ne l'était pas encore lorsque cette lettre lui fut adressée. 2°. Qu'elle paraît écrite par Quintus Cicéron, et non par Tullius.

(3) *Cui tu quantum credas, nescio : ego certe singulos ejus versus, singula testimonia puto.*

P. Prévost.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

1805.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

JANVIER 1805.

RUSSIE.

L'établissement connu à Pétersbourg sous le nom de *Corps des pages impériaux*, où la haute noblesse de Russie est élevée aux frais du gouvernement, était tombé en décadence. L'empereur qui ne néglige aucun des moyens propres à faire fleurir les sciences et les arts, ayant chargé M. de Klinger de composer un nouveau plan d'éducation, et d'indiquer la manière de tirer parti des grands revenus affectés à cet établissement, M. de Klinger a rempli, au delà de toute espérance, les vues bienfaisantes de son souverain. Le nombre des pages est de cent soixante; ils sont divisés en quatre classes, et la dernière forme deux subdivisions. Quoique l'art militaire soit la base spéciale de l'instruction qu'on y donne, on ne néglige pas les autres branches des connaissances utiles. Les élèves subissent tous les mois un examen, et chaque professeur est tenu de donner le rapport des progrès de chacun de ses disciples. Pour parvenir à un résultat plus certain, on a établi une échelle de nombres représentatifs des différens degrés d'avancement de chaque élève dans chaque science qu'il cultive; dans l'étude des langues, par exemple, l'échelle monte jusqu'au nombre de soixante. Celui qui a pu y parvenir, est censé suffisamment avancé dans cette étude, pour n'avoir plus besoin de leçons. Les autres sciences ont également, et d'après l'importance qu'on y attache, leur échelle plus ou moins étendue. Cette manière ingénieuse de soumettre à une mesure exacte les progrès des élèves, porte, à ce qu'on prétend, leur émulation au plus haut degré. Ils savent en effet que ces listes sont présentées à l'empereur même, et qu'elles peuvent diriger son choix dans la distribution des places qui les attendent au sortir de cette école. L'empereur, convaincu d'ailleurs que la récompence la plus digne du mérite consiste à lui accorder les égards qui lui sont dus, honore d'une confiance toute particulière M. de Klinger, à qui l'on a confié l'inspection de plusieurs établissemens d'instruction publique. Comme l'exemple du monarque ne peut

manquer d'avoir une influence active sur le reste de la nation, on ne peut douter que ces vues bienfaisantes ne soient secondées par les Russes opulens : dernièrement encore M. Sudienkolf vient de donner 40,000 roubles pour être employés aux frais que nécessitent les écoles de la Russie inférieure.

Une ukase de l'empereur Alexandre I, défend la circulation, dans ses Etats, de tout ouvrage qui tendrait à répandre l'ignorance et à alimenter le fanatisme, ou qui porterait atteinte aux mœurs. Les pièces de théâtre, ainsi que les journaux étrangers, sont soumis à un comité de censure.

Les poésies champêtres de Titus Calpurnius Siculus, dernièrement traduites par M. Adelung, viennent d'être imprimées aux frais du gouvernement. La partie typographique a été soignée avec tant de goût et d'exactitude, que Didot même pourrait l'avouer. Les progrès que l'art de l'imprimerie a faits en Russie, sont dus à M. Schorr, qui fond lui-même ses caractères. C'est à ce même M. Schorr que l'impératrice Catherine avait confié l'établissement de l'imprimerie orientale qui existe à Saint-Pétersbourg.

M. Wohler vient de publier à Moscou les vues de cette ville, en seize feuilles in-fol. avec un luxe et un mérite d'exécution qui peuvent rivaliser avec les plus belles entreprises du même genre. La souscription est de 1000 roubles par exemplaire ; mais le nombre des souscripteurs ne s'est pas élevé jusqu'à présent à plus de *quarante*, ce qui ne suffit pas pour couvrir les frais.

La gazette de la cour de Pétersbourg donne les nouvelles les plus satisfaisantes sur l'expédition russe autour du monde, extraites d'une lettre de M. de Krusenstern, qui la commande. Cette lettre adressée à M. Schubert, membre de l'académie, est du 8 août 1804, et datée de Kamtschatka, où les voyageurs étaient arrivés sans aucun accident d'importance, le 14 du mois précédent, environ cinq mois après avoir quitté les côtes du Brésil. Ils touchèrent pendant ce trajet aux isles Marquises, sur l'une desquelles M. de Krusenstern trouva un français et un anglais qu'il ramène en Europe. Le dernier a totalement oublié sa langue maternelle, et le français n'ayant pas parlé la sienne depuis sept ans, a eu beaucoup de peine à faire comprendre qu'il avait fait naufrage près de cette isle sur un bâtiment américain. L'un et l'autre parlant la langue des insulaires, et ayant adopté leurs mœurs, fourniront sans doute des notices très-curieu-

ses sur ces isles peu connues, lorsqu'ils auront recouvré l'usage de leur langue maternelle. M. de Krusenstern se disposait à faire voile pour le Japon, où il devait débarquer M. de Rasanoff, destiné, comme on sait, à y résider en qualité d'ambassadeur extraordinaire de l'empereur de toutes les Russies. De là, l'expédition doit retourner au Kamtschatka, pour se rendre ensuite à la Chine.

Théâtre.

Le 21 décembre on a donné à Pétersbourg, avec un grand succès, la première représentation d'une tragédie de M. de Loseroff, intitulée, *OEdipe à Athènes*.

Les comédiens du théâtre allemand ont joué le 13 décembre sur le théâtre de l'Hermitage, à la grande satisfaction de S. M. l'empereur de Russie et de toute la famille impériale, une comédie de M. de Kotzebue, intitulée : *les Petites Villes*.

Nécrologie.

L'académie des sciences de Pétersbourg vient de perdre le célèbre chimiste M. Lowitz, conseiller d'état et chevalier de l'ordre de Sainte-Anne. Il est mort subitement le 8 décembre au matin, ayant à peine atteint sa quarante-neuvième année. On croit généralement que le professeur et conseiller de la cour, M. Scherer, le remplacera à l'académie impériale.

SUÈDE.

M. Ch. Nernst, vice-recteur du collège allemand de Stockolm, publie dans cette ville un Musée suédois (*Schwedisches Museum*), dont il paraît tous les ans quatre cahiers. Cet ouvrage, écrit en langue allemande, est composé principalement d'articles traduits du suédois. Il pourrait donc avoir quelque utilité en France, où la littérature du Nord est presqu'inconnue; mais en Allemagne il se trouve en concurrence avec beaucoup d'autres journaux, et la Suède même est sans doute le pays qui doit lui promettre le moins de succès.

DANEMARCK.

Nécrologie.

Le Danemarck vient de faire une perte très-sensible dans la personne de M. Vahl, disciple de Linnée, célèbre dans le monde savant par ses vastes connaissances en histoire naturelle, et particulièrement en botanique. La continuation de la *Flora Danica* lui avait été confiée par son gouvernement, après la mort d'Oeder, et c'est de cet ouvrage qu'il s'est principalement occupé pendant ses dernières années. Les botanistes se promettaient aussi une récolte abondante des voyages qu'il faisait faire en Norwège aux frais du gouvernement. On sait que ce vaste pays renferme encore beaucoup de terres, pour ainsi dire, inconnues. M. Vahl a été inhumé avec beaucoup de solennité. Son convoi a été suivi d'un nombreux cortège, composé de ses amis et des amis des sciences qu'il avait cultivées avec tant de succès.

Nouvelles.

Un ministre luthérien, M. Hera, vient de fonder une bibliothèque de louage dans la petite ville de Corsoer, pour la commodité des voyageurs qui peuvent y être retenus par les vents contraires. Ceux qui savent que Corsoer est situé sur le grand Belt, détroit de huit lieues de large qui sépare la Zélande de la Fionie, que ce détroit se trouve sur la route de Copenhague à Hambourg, et que les vents d'Ouest le rendent presque impraticable, surtout pour les bateaux mal construits et mal conduits qui servent à le passer; ceux enfin qui n'ignorent pas que la petite ville de Corsoer n'offre aux voyageurs aucune ressource, conviendront avec l'auteur du journal qui nous fournit cette nouvelle, qu'il était difficile de choisir en Europe un lieu plus convenable pour y établir une bibliothèque d'emprunt.

ALLEMAGNE.

Théâtre.

Nous nous y prenons un peu tard pour annoncer le succès d'un drame en quatre actes, intitulé: *Les Aiguilles à tricoter (Die Stricknadeln)*, qui a été joué, pour la première fois, à Berlin, le 29 novembre. La raison en est que les gazettes en ont parlé d'abord

avec un emphase qui nous rendit leurs éloges suspects. Aujourd'hui que nous en avons sous les yeux l'analyse, ainsi qu'une critique judicieuse des principaux caractères, nous nous rangerons de l'avis du *Freymüthige*, qui attribue ce drame à Kotzebue, quoiqu'il ne se soit pas nommé. On y trouve les qualités et les défauts de cet auteur célèbre. Une grande connaissance des effets du théâtre, l'art d'amener des situations intéressantes, un dialogue souvent naturel et touchant, mais aussi des caractères défectueux, d'autres absolument sacrifiés, et la manie de faire rire par de mauvaises plaisanteries, placées tout-à-fait hors de propos. Les héros de la pièce sont le baron Durlach et sa femme; celle-ci légère, inconséquente, prête à céder aux séductions d'un jeune libertin; le baron bon, sensible, généreux, indulgent jusqu'au ridicule, raccommodant toutes les sottises de sa femme et l'accablant à chaque faute nouvelle d'un nouveau bienfait. Le titre de la pièce est pris d'un incident vraiment dramatique. La baronne a exigé de son mari qu'il lui remette une cassette qui contient, à ce qu'elle croit, les bijoux de sa mère. En l'ouvrant, elle n'y trouve que des papiers qui l'informent de sa propre histoire qu'elle ignorait, et des *aiguilles à tricoter*, dont sa mere, veuve d'un officier, s'était servie pour gagner son pain jusqu'au moment où le baron avait pris pitié d'elle. Certes, une pareille découverte aurait dû amener le dévouement, c'est-à-dire, le retour de la femme vers son mari; au lieu de cela, l'auteur fait retomber la baronne dans sa folie, et il ne *lui* permet de revenir à son époux qu'au moment où celui-ci, prêt à s'aller battre contre un jeune homme qui l'a insultée au bal masqué, lui fait parvenir un testament qui la constitue son héritière universelle; remarquez encore que la baronne avait été conduite à ce bal par son séducteur qui n'avait pas osé prendre sa défense. Il faut convenir que, s'il est ridicule à une femme de quitter son amant pour son mari, l'auteur de cette pièce n'a pas du moins laissé la baronne Durlach sans excuse; mais il serait plus difficile d'en trouver à la généreuse longanimité du baron.

Le 3 décembre, ce même théâtre de Berlin a vu tomber une pièce nouvelle, en un acte, de M. Eulogius Meyer.

Le 19 novembre, un nouveau ballet, pantomime en deux actes, de M. Lauchery, avait eu le plus grand succès; il est intitulé: *Le Tailleur de l'Opéra.*

Les deux théâtres de Vienne, celui de la cour et celui de la ville ne nous offrent que des chûtes. Le premier, une tragédie intitulée

Vengeance et Magnanimité (Seelengrösse und Rache), et une imitation des *Visitandines*. Il paraît que ce dernier ouvrage a principalement déplu, parce qu'il n'était pas assez long pour remplir la soirée. Quant à la tragédie, dont la scène est en Danemarck, on n'y a vu qu'une intrigue de cour, dénouée par le hasard, et dont la péripétie n'est pas complette. Les pièces que le second théâtre de Vienne a vu tomber sont, une autre tragédie, *Caroline d'Ormonte*, misérable carricature de l'Emilia Galotti, du célèbre Lessing; un opéra de Treitschke, intitulé : *Les Nègres esclaves*, que la musique de Saliéri n'a pu sauver; enfin une petite pièce qui n'est pas sans mérite, mais qui n'a qu'un intérêt local; elle est intitulée : *Les Propriétaires de maisons*; l'auteur est M. Richter : il a voulu y peindre l'avarice et la dureté de certains propriétaires de maisons envers leurs locataires.

Fanchon la vielleuse fait maintenant les beaux jours de Breslaw; elle console les habitans de cette bonne ville de la chûte du *Fils naturel*, et même du peu d'effet qu'a produit le *Wallenstein* de Schiller. *Fanchon* est attendue à Leipsick avec une impatience sans égale. Un amateur de spectacles écrivait de cette ville, le 8 décembre : « On m'assure qu'on nous donnera bientôt Fanchon. Sans doute elle nous enchantera, comme elle a enchanté... les trois fois heureux Berlinois qui l'ont vue les premiers !!» Les Parisiens, qui ont pu la voir, au moins cinquante fois, avant que Kotzebue la transplantât en Allemagne, sentent-ils bien tout leur bonheur?

La Prison militaire ou *les trois Prisonniers*, de M. Dupaty, n'ont point eu de succès à Hambourg, dans la traduction du professeur Meyer.

Nouvelles.

On a établi dans les collèges catholiques de la Hongrie et de l'Autriche des inspecteurs nommés *Euphortatores*. Ils sont chargés de veiller à ce que les principes de la religion soient profondément inculqués dans le cœur des élèves. Toute critique même historique des ouvrages qui intéressent la foi, est sévèrement interdite. A Vienne, les cours de logique, de métaphysique et de physique, ne se font plus qu'en latin. Personne ne peut donner un précepteur particulier à ses enfans sans la permission de l'université. Ceux qui contreviennent à cet arrêté, courent risque de rendre leurs enfans inhabiles à parvenir aux charges publiques.

On annonce une édition et une traduction d'Ulphilas, dont les écrits sont le plus ancien monument de la langue tudesque. Cette édition sera précédée de la vie d'Ulphilas, et suivie de sa traduction des évangiles; on y joindra encore une grammaire et un dictionnaire de la langue Mœso-gothique par M. Fulda. L'éditeur est M. Zahn, pasteur en Saxe.

M. Eitelwein de Berlin a, dit-on, perfectionné le bélier hydraulique de Montgolfier, de manière à en rendre l'utilité tous les jours plus sensible

Un journal allemand (*der Freymüthige*) dont nous faisons souvent usage, et qui a parlé plusieurs fois avec éloge des *Archives littéraires*, vient de changer de ton tout-à-coup, dans un article au moins fort singulier. C'est la *lettre d'un propriétaire russe vivant à la campagne, à son ami habitant une ville*, insérée dans notre n°. X, qui nous a valu l'animadversion de ce censeur. Il a trouvé l'esprit de cette lettre très-peu *libéral*, et à cela, nous n'avons rien à dire. Nous croyons seulement qu'on peut avoir une façon de penser très-libérale quoiqu'on préfère l'affranchissement graduel des serfs à leur émancipation subite, ce qui paraît en effet être l'avis de l'auteur de la lettre en question; les opinions sont libres. Mais notre censeur, après s'être étonné que les *rédacteurs éclairés* des Archives aient pu admettre dans ce recueil un pareil barbouillage, cherche pourtant à en deviner le *pourquoi*. Il assure d'abord qu'il eût été facile de s'informer d'où venait cette lettre purement imaginaire, d'examiner si les faits qu'elle rapporte, sont vrais; si ce n'est pas l'ancien esclavage qui avait rendus les paysans du propriétaire Russe, incapables de la liberté? etc. Puis il soupçonne que l'impression de cette lettre dans les *Archives*, pourrait bien avoir pour but de déprimer les mesures de bienfaisance et d'humanité, par lesquelles l'empereur Alexandre appelle les paysans de son vaste empire à la liberté et au bonheur. Le censeur bienveillant aurait pu s'épargner ces questions et ce soupçon philantropique, s'il eût jeté les yeux sur la note qui se trouve au bas de la première page de cette terrible lettre. Mais pour lui épargner la peine d'y recourir, nous répéterons ici que nous l'avons empruntée des *Russische Miscellen* n° VIII. pag. 110 de M. Richter, qui l'avait tirée lui-même de *Westnick*, de M. de Karamsin. Or, si elle a pour but de déprimer l'empereur Alexandre, il faut en accuser avant nous un auteur Russe comblé des bienfaits de ce monarque, et un

écrivain allemand qui en a reçu différentes faveurs. Le judicieux critique termine ainsi ses observations. « Rien n'avilit autant la littérature que de rabaisser ce qui est vraiment grand et immortel, par des motifs politiques. » Nous ajouterons : Rien ne fait aussi peu d'honneur à un écrivain, que d'accuser de motifs bas et politiques des gens qu'il ne connaît pas, par la seule raison qu'ils ont fait imprimer en français une lettre déja publiée en allemand et en russe, mais dont l'auteur n'était pas tout-à-fait de l'avis de cet écrivain sur la manière de rendre ses paysans heureux.

Nécrologie.

M. Christian Félix Weisse, receveur électoral du cercle de Haute-Saxe, et l'un des doyens de la littérature allemande, est mort à Leipsick, le 15 décembre dernier, tout près de terminer sa 79e. année. M. Weisse avait été l'ami ou le correspondant des gens de lettres les plus distingués de son pays ; il les avait vu mourir l'un après l'autre, et il paraît que la perte récente de son ancien ami M. Teller, mort à Berlin le 9 décembre, a contribué à hâter sa fin. Il s'était exercé dans presque tous les genres de poésie dramatique et lyrique. Ses tragédies l'ont fait comparer, pendant quelque tems, à notre Racine ; ses comédies ont eu beaucoup de succès ; aujourd'hui les feuilles allemandes qui annoncent sa mort parlent de préférence de ses opéra - comiques ; mais il ne nous appartient pas de décider si le défaut de mérite réel ou l'inconstance du public allemand est cause de l'oubli où l'on paraît vouloir laisser ses plus importans ouvrages. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on loue aujourd'hui, comme par le passé, ses *Odes anacréontiques*, *ses chants des Amazones* et sa *traduction de Tyrtée*. M. Weisse a aussi publié des écrits très-estimés à l'usage de la jeunesse. Il était depuis longtems rédacteur principal de la *Bibliothèque des Belles - lettres (Bibliothek der Schœnen-Wissenschaften)*, journal littéraire fort accrédité. Ceux qui l'ont connu personnellement, s'accordent à faire l'éloge de son caractère, de sa conduite et de la douceur de ses mœurs. (*Publiciste.*)

M. L. H. Huber est mort à Ulm le 24 décembre, dans sa quarantième année. Ses talens littéraires étaient généralement estimés en Allemagne. C'est lui qui dirigeait l'excellente *gazette générale (allgemeine Zeitung)* qui paraît à Ulm. Il travaillait aussi aux Annales Européennes dont la direction lui avait été confiée depuis la mort de M. Posselt. L'électeur de Bavière l'avait nommé récemment

membre de la direction générale de l'administration des états Bavarois de Souabe.

M. Unger, professeur à l'académie des arts, est mort à Berlin. Il était particulièrement connu comme imprimeur, par l'invention d'un nouveau caractère gothique.

La nouvelle de la mort d'Haydn vient d'être heureusement démentie. On assure que ce compositeur célèbre jouit à Vienne d'une très-bonne santé, et qu'il n'aurait pas même été éloigné de faire le voyage de Paris, pour y diriger lui-même l'exécution de l'*Oratorio* destiné à sa fête funèbre.

Ouvrages nouveaux.

Le monde savant n'a pas ignoré, dans leur tems, les expériences curieuses faites, avec beaucoup d'exactitude, sur la chute des corps graves, par M. le docteur *Benzenberg*, professeur de physique et d'astronomie à Dusseldorf, tant sur la haute tour de l'église de St.-Michel à Hambourg, en 1802, que dans les mines de charbon du comté de la Marck, en 1803. Ce jeune savant vient de publier le résultat de ses observations, en un vol. in-8. de 542 pages, orné de huit planches, imprimé à Dortmund, chez *Mallinkrodt*, et dont on trouve des exemplaires à la librairie de MM. *Treutell* et *Würtz*, rue de Lille, n°. 703. Les mêmes expériences tentées à Bologne, en 1791, par MM. *Guglielmini* et *Bonfioli*, avaient manqué tout-à-fait. On en trouve l'histoire dans l'ouvrage du docteur *Benzenberg*, ainsi que celle de tous les essais faits depuis *Galilée*, sur le même objet; on y lira encore, avec plaisir, une dissertation sur la connaissance que quelques anciens ont pu avoir du vrai système du monde, dont on doit la découverte à *Copernic*, quelques détails sur la vie et l'ouvrage principal de ce célèbre astronome, et quantité d'autres choses intéressantes, telles que des observations très-fines sur la résistance de l'air, un Mémoire du docteur *Gauss*, de Brunswic, sur le mouvement d'un corps dans la verticale, etc...

Felloplastick, ou l'art de représenter, en liège, les monumens de l'architecture, avec trois gravures. (Gotha, 1804.)

Quoique cet art ne remonte pas à plus de trente ans, l'inventeur en est inconnu. L'auteur de cet ouvrage ne se nomme pas; mais il nous apprend que M. May, qui fit, il y a seize ans, un voyage en Italie, prit beaucoup de goût pour cet art, qu'il porta à un grand degré de

perfection. Le nom de Felloplastique, qui lui a été donné, vient de deux mots grecs, qu'on pourrait rendre par *sculpteur en liège*. L'ouvrage que nous annonçons, semble être rempli de notions utiles. L'auteur traite d'abord de l'histoire et de la nature du *liège*, ainsi que des préparations qu'il demande avant d'être mis en œuvre; il indique ensuite la manière de lever les plans d'architecture, et après avoir donné des règles sur cet art, il finit par décrire les différentes manières d'appliquer les ornemens; d'exécuter les paysages, etc. Il est à regretter qu'un art aussi utile et aussi agréable ne puisse être exercé qu'avec des frais qui permettront difficilement de multiplier ses productions pour l'usage des écoles.

M. May a exécuté plus de trente-neuf modèles de ce genre, parmi lesquels il y a plusieurs monumens d'antiquité gothique; on cite les ruines de l'abbaye de l'ordre de Cîteaux à Paulenzelle, près de Schwarzbourg, comme étant celui auquel il a donné le plus d'étendue et de perfection.

Voyage pittoresque sur le Rhin, d'après l'allemand de M. le professeur Vogt, par M. l'abbé Libert. Premier cahier, avec 11 gravures. A Francfort sur le Mein, chez *Fr. Wilmans* 1804. (Paris, *Levrault*, *Schoell* et comp.) *in*-8. pap. vélin, 69 pag. d'une très-belle impression de M. *Goeschen*, imprimeur de Leipsick. — L'ouvrage aura 2 volumes, avec 30 fig. Son prix est de 72 fr.; on en paye moitié en recevant la première livraison.

M. le professeur Vogt, à qui l'on doit le texte de ce *bel ouvrage*, est connu par des écrits plus importans, entr'autres par sa *République Européenne* (5 vol. *in*-8.), ouvrage plein de vues piquantes, neuves et philosophiques sur les rapports intimes des états, qui composent le système total de l'Europe. Dans le nouvel ouvrage que nous annonçons, l'auteur n'avait pas le même ordre d'idées à développer; il n'avait même pas lieu d'écrire un voyage semblable à celui de *Forster*. La tâche se bornait à une explication convenable, (c'est-à-dire, un peu fleurie et même poétique en même tems qu'instructive,) des charmans dessins de MM. *Schütz* et *Krauss*, très-délicatement exécutés au burin par M. *Günther*, et qui représentent les sites les plus pittoresques qu'offrent les rives du Rhin, en descendant ce fleuve depuis Mayence. Rien de plus agréable, en fait de paysage, que les vues de *Rüdesheim* au bon vin, de *la Tour aux souris*, de la *Tour Palatine*, etc.... La classe nombreuse des amateurs, qui se piquent de placer dans leurs riches bibliothèques tout ce que les arts

du graveur et du typographe produisent d'exquis, s'empresseront sans nul doute de se procurer ce *Voyage pittoresque*, fait dans une contrée aussi intéressante pour nous, sur les rives d'un fleuve, témoin de tant d'évènemens fameux de notre histoire, que M. *Vogt* a soin de rappeler dans son texte; et dont les paysages, après ceux de la Suisse et de l'Italie, sont sans contredit les plus magnifiques de l'Europe.

Dictionnaire du comptoir, en neuf langues, pour l'usage des négocians, jurisconsultes, etc. par M. Nemuck.

Cet ouvrage mérite, peut-être, de fixer l'attention du public. M. N. a déja donné un dictionnaire des noms des maladies, en dix langues; un autre des marchandises, en douze langues. Il fait connaître dans celui-ci la valeur des mots, et la signification des phrases, et les termes techniques, généralement usités dans le commerce de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de Danemarck, de Suède, de Hollande et d'Allemagne. M. N. a fait de longs et fréquens voyages dans divers pays; il est d'ailleurs connu par une persévérance opiniâtre, dans les travaux de ce genre. Les critiques allemands donnent des éloges à l'esprit et à la méthode de cet ouvrage.

On vient de publier à Halle, la *Vie du célèbre Spalding, écrite par lui-même, et rédigée par son fils*. La lecture en est extrêmement intéressante. On sait que le mérite de Spalding, comme théologien moraliste, n'a jamais été contesté. Son caractère et ses vertus étaient l'objet de l'admiration et de l'affection générales. Ce qu'il y a encore de remarquable dans cette *Vie*, c'est que l'auteur l'a écrite à plusieurs reprises et à des époques assez éloignées: la première section en 1757; la seconde en 1762; la troisième en 1786, et qu'on trouve par-tout le même esprit, le même sentiment pur, profond et tranquille. Rien sans doute ne peut l'honorer davantage que cette égalité de caractère et de façon de penser dans une carrière aussi longue. On sait que Spalding est mort, âgé de près de quatre-vingt-dix ans.

ANGLETERRE.

Théâtre.

Ce que les journaux français ont déja publié sur le jeune Roscius, ce que nous en avons copié nous-mêmes, dans le *Journal de Paris*, ne peint encore que très-faiblement l'enthousiasme que cette *jeune merveille* (*young wonder*) excite à présent en Angleterre. C'est peu que l'affluence des spectateurs qui se pressent et s'étouffent pour l'admirer; c'est peu que les querelles de ceux qui se disputent les loges et les bancs du parterre; c'est peu que les applaudissemens dont il est couvert. On peut dire du jeune Roscius comme du jeune Horace :

Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire.

Deux auteurs ont déja écrit sa Vie; un troisième a publié des Essais critiques sur ses perfections dramatiques. Un libraire annonce une Edition magnifique des pièces de théâtre où la *jeune merveille* a joué! Et de ces pièces, qui sont encore peu nombreuses, quelques-unes sont de Shakespeare, dont toute bibliothèque anglaise possède toujours plusieurs éditions. Le jeune Roscius est aussi bien accueilli à la cour qu'à la ville. Il a été présenté d'abord au prince de Galles, qui l'a assuré de son amitié. Le même jour, il fut invité par le lord-chancelier, qui sembla dépouiller pour lui la gravité de sa magistrature; le jour suivant, il fut présenté à leurs majestés. Ce qui paraîtra plus extraordinaire encore, c'est que le public semble avoir oublié les affaires politiques pour s'occuper uniquement du nouveau prodige: on ne trouve plus dans les journaux que des commentaires sur ses talens; on ne parle que de lui dans les cercles, et il est de mauvais ton de ne l'avoir pas vu jouer. Le premier jour qu'il parut à *Covent-garden*, on refusa jusqu'à cinq louis de plus d'un amateur qui voulait s'assurer d'avance une place au parterre. Tel journaliste l'appelle la *merveille du théâtre*; tel autre (assez improprement) la *constellation théâtrale*. Il semble que les termes manquent à l'enthousiasme du public.

Il serait aussi peu sage à nous de partager cette admiration que de la combattre; mais nous pouvons assurer hardiment que le jeune acteur, qui a obtenu à Londres un pareil succès, doit être en effet un phénomène très-remarquable. Sous ce point de vue, nos lecteurs trouveront peut-être quelque intérêt à parcourir l'extrait suivant de

l'une des brochures que l'on a publiées sur sa vie. Elle est intitulée : *An authentic biographical sketch of the Life, Education and personal Character of Master William Henry West Betty, the celebrated young Roscius; by G. D. Harley.*

W. H. West Betty est né à Shrewsbury, en 1791. Sa mère, dame de beaucoup de mérite, lui donna de bonne heure du goût pour la déclamation; mais celui qu'il a pris pour le théâtre fut réveillé en lui par une de ces rencontres qui décident quelquefois de la vocation des jeunes gens. Madame Siddons, pendant le voyage qu'elle fit en Irlande, en 1802, donna quelques représentations à Belfast, ville voisine du séjour ordinaire de la famille du jeune Roscius, qui la vit jouer le rôle d'Elvire dans *Pizarre*. On jugera de l'impression qu'il en reçut, par la déclaration qu'il fit à son père après le spectacle : *qu'il mourrait si on ne lui permettait pas de se faire comédien.* Le père se décida au bout de quelque tems, et présenta son fils à M. Atkins, directeur du théâtre de la ville. Master Betty récita devant lui différens morceaux qui frappèrent d'étonnement tous les auditeurs. Le souffleur du théâtre de Belfast se chargea de l'instruire à marcher sur les planches, et M Atkins l'engagea pour quelques représentations. Il joua successivement les rôles d'Osman, du jeune Norval, de Rolla et de Romeo, avec le plus grand succès, et n'ayant pas encore douze ans. Le directeur du théâtre de Dublin l'engagea ensuite pour neuf représentations, et chaque fois la salle fut pleine jusqu'aux combles. Ce fut alors qu'on lui donna le surnom du *Roscius enfant*. De Dublin il se rendit à Cork, où sa carrière ne fut pas moins brillante. Cependant, ce ne fut qu'après ses succès en Ecosse que son nom et sa réputation s'établirent en Angleterre. Il donna quatorze représentations à Glasgow. A Edimbourg, le respectable Home, auteur de la tragédie de Douglas, fut tellement enchanté de la manière dont Betty y joua le *jeune Norval*, qu'il déclara n'avoir jamais vu d'acteur qui saisit aussi bien l'esprit du rôle. A Birmingham, le jeune Roscius fut également couvert d'applaudissemens; et tous ses engagemens avec les théâtres de province lui valurent autant de profit que d'honneur.

Il paraît que c'est de Birmingham que M. Betty est venu à Londres; car l'auteur de la brochure s'arrête ici, et ne fait plus que des observations sur son caractère. « Le jeune Roscius, dit-il, refusa à Birmingham la plupart des invitations qu'il reçut des meilleures maisons de la ville; il ne se plaît que dans la société des enfans de

son âge. » Une autre observation assez remarquable de M. Hartley, c'est qu'aux répétitions, Master Betty se borne à réciter son rôle, sans donner la moindre idée des talens qu'il déploie à la représentation. Ses rôles principaux sont le jeune Norval, Frédéric dans une pièce imitée de Kotzebue, Achmet, Hamlet, Richard III, Rolla, Osman, Tancrède, Octavien et Roméo. De tous ces rôles, il n'avait encore joué à Londres (le 6 décembre) que les trois premiers; et même, malgré ses prodigieux succès, quelques critiques doutaient encore qu'à l'âge de quatorze ans, il fût en état de saisir et de rendre les caractères forts et profonds des tragédies de *Shakespeare*.

Tandis que le jeune Roscius attirait la foule à *Covent-garden*, le théâtre rival de *Drury-Lane* se soutenait par une nouveauté, qui a été jouée tous les soirs pendant une quinzaine. Les anglais lui donnent le nom de *Farce lyrique* (*Operatic Farce*), et M. Kenny, qui en est l'auteur, au moins pour l'Angleterre, l'a faite paraître sous le titre de *Matrimony* (*le Mariage*). Il est assez curieux de voir le rédacteur du *Times* s'extasier sur l'art que M. Kenny a su employer pour soutenir l'attention du public, pendant deux actes, avec cinq personnages seulement et sans changement de décorations. Mais son étonnement devient plus plaisant encore, lorsqu'on apprend par un autre journal (*l'Oracle*), que la pièce n'est autre chose qu'une traduction d'*Adolphe et Clara* ou *les Deux Prisonniers*, où l'on a seulement introduit un rôle de soubrette pour faire chanter Mistress Bland. Il paraît au reste que, si M. Kenny a emprunté cette petite comédie à notre opéra comique, les compositeurs anglais n'ont pas fait le même honneur à la musique, ou du moins qu'ils y ont ajouté quelques morceaux, ne fût-ce que ceux qui sont chantés par la soubrette, dont le rôle, d'ailleurs très-inutile, est, comme nous l'avons vu, de l'invention de M. Kenny.

L'ouverture de l'opéra s'est faite, le 24 novembre, par *Il ratto di Proserpina* (*l'Enlèvement de Proserpine*). Mesdames Billington et Grassini font toujours l'admiration des connaisseurs, par la beauté de leur voix et leur excellente méthode. Les principaux sujets pour la danse, sont Deshayes et Mesdames Parisot, Deshayes et Laborie.

Nouvelles.

Le grand sarcophage, apporté d'Alexandrie, est maintenant placé dans le Muséum Britannique. Le docteur Clarke, connu par ses Voyages dans le Levant, a composé une Dissertation, dans laquelle

il cherche à prouver que ce sarcophage a réellement contenu le corps d'Alexandre. Il y a joint un morceau assez court sur les ruines de Saïs. Cet ouvrage mérite aussi d'attirer l'attention des amateurs sous le rapport de la typographie. Les caractères grecs qu'on y a employés, ont été fondus exprès. Le savant Henley a pris le type des capitales dans une inscription athénienne du siècle d'Alexandre, qui se trouve dans les desseins de Stuart, auteur des Antiquités d'Athènes, comparée aux légendes des médailles du même tems. Les petites lettres ont été choisies de concert par le même Henley et le professeur Porson. On croit que ces nouveaux types, auxquels l'université de Cambridge s'intéresse, pourront avoir beaucoup de succès.

Les six rouleaux de *Papyrus*, dont le roi de Naples a fait présent au prince de Galles, sont arrivés à Londres. Le prince va inviter les savans et les artistes à travailler sous ses auspices, non-seulement à dérouler et à déchiffrer ces manuscrits, mais encore à imaginer quelque moyen plus prompt et plus efficace de dérouler et de transcrire également les nombreux volumes qui sont encore ensevelis sous les cendres de Pompéia et d'Herculanum.

On vient de placer, dans l'église de St.-Paul de Londres, le buste de Sir William Jones, président de la société asiatique de Calcutta. Ce buste avait été exécuté aux frais de la compagnie des Indes, par le sculpteur Becon, mort depuis peu de tems.

Le roman de M. Goodwin (auteur de Caleb Williams), que nous avions annoncé, a en effet paru. Il est intitulé : *Fleetwood*, et forme trois volumes, dont le prix est de 15 sch. (18 fr.). La première édition a été épuisée en quinze jours. Il faut observer qu'à Londres les éditions d'un ouvrage nouveau ne se tirent qu'à 500 exemplaires.

On vient de donner une cinquième édition des Lettres et autres Ouvrages de Lady Montague.

Le libraire Cundy publie, par cahiers qui paraissent tous les quinze jours, un choix de classiques modernes. Le titre de la collection est : *Select modern Classicks*. Elle renferme des traductions des meilleurs auteurs italiens, français et allemands, avec des observations sur leur vie et leurs ouvrages. Voici les noms de ceux qu'on a déja traduits, en tout ou en partie : Zimmermann, Bernardin de St.-Pierre, Gessner, Madame de Genlis, Marmontel, Auguste Lafontaine, Gœthe, Klopstock, Lavater, Buffon, Gellert, Haller,

Rollin, Florian, Fénélon, Montaigne, Fontenelle, Rousseau, Sturm, Schiller, Garve, Wieland, Barthelemi, Voltaire. Le prix de chaque cahier de quatre feuilles in-12. est d'un schelling et demi, papier vélin; et d'un schelling, papier ordinaire.

NB. Nous n'avons rien changé à l'ordre un peu bisarre, dans lequel le journaliste allemand, qui nous fournit cet article, a rangé ses auteurs. C'est sans doute celui dans lequel ils ont paru chez le libraire de Londres.

On parle d'une traduction de Salluste, par J.-J. Rousseau, qui va, dit-on, paraître à Londres. Cette nouvelle est annoncée d'une manière encore trop vague, pour que nous puissions y ajouter foi.

PORTUGAL.

M. Brotero, professeur de botanique à l'université de Coimbre, et membre de l'académie royale des sciences de Lisbonne, vient de publier la *Flora lusitanica*, en deux volumes in-8°. Cet ouvrage est le fruit de dix-sept ans de voyages et d'herborisations dans toutes les parties du royaume.

Pour ne pas rendre trop volumineux cet ouvrage remarquable, par le grand nombre de plantes qui croissent dans ce pays si riche en végétaux, le professeur Brotero a commencé de publier à part, sous le titre de *Phytographia Lusitanica selectior*, les descriptions détaillées des plantes nouvelles ou fort rares, avec des planches qui les représentent. Le premier numéro a déja paru, et il contient plus de trente végétaux non décrits ou imparfaitement connus. Le second numéro est sous presse, et doit paraître sous peu.

ITALIE.

On connaît les gravures publiées par Flaxman, d'après Homère. Un autre artiste, nommé Karstens, avait également représenté, dans une suite de dessins, toute l'expédition des Argonautes. Après sa mort, un jeune peintre tirolien, nommé Koch, a gravé ses dessins à Rome. Ce même artiste est entré à son tour dans la nouvelle carrière, ouverte par Flaxman et Karstens. Il vient de traduire en

gravure (si l'on peut s'exprimer ainsi) le célèbre poëme du Dante. L'enfer seul lui a fourni plus de vingt sujets. Il s'est attaché à recueillir tous les portraits existans des personnages historiques dont parle le Dante; il a fouillé tous les anciens commentaires pour éclaircir les passages les plus obscurs de ce poète, et muni de tous ces secours, il a porté son ouvrage à une telle perfection, qu'en le parcourant, on croit véritablement suivre le Dante et Virgile dans les trois régions du monde à venir.

On grave dans ce moment à Rome une suite de soixante gravures, tirées d'Ossian, et dont les dessins sont dus aux Piranesi.

M. Sacchetti, secrétaire de l'académie italienne, et M. Targioni, sont enfin parvenus à faire paraître à Florence un *Magasin de Littérature*. On y trouve une Lettre sur l'état des Sciences, de la Littérature et des Arts en Danemark, au commencement du dix-neuvième siècle, qui n'est autre chose que la traduction de celles que nous avons publiées dans nos *Archives*.

Nécrologie.

Guglielmi, l'un des compositeurs les plus féconds de l'Italie, maître de la chapelle du pape, est mort le 10 novembre 1804, à l'âge de 76 ans; il vient d'être remplacé dans le poste de maître de chapelle par le célèbre Zingarelli.

SUISSE.

Voici les productions les plus intéressantes qui ont été imprimées en Suisse, pendant le cours de l'année dernière : les Tomes VII et VIII du *Manuel* de M. Hubers *sur les Graveurs les plus célèbres et sur leurs ouvrages*; les Tomes IX et X de l'*Anthologie lyrique* de Matthisson; la Princesse de Wolfenbuttel, roman historique de Zschocke; l'*Iris*, almanach publié par M. le professeur Jacobi, et un autre *Almanach* dit *Helvétique*.

Nous n'ajouterons pas à cette liste quelques ouvrages de circonstance; nous annoncerons seulement encore un ouvrage posthume de Lavater, intitulé : *Simon*, ou *Entretiens pour des chrétiens âgés*, et le projet d'un *Dictionnaire suisse* (*Schweitzerisches*

Idioticon), que nous promettent deux ecclésiastiques, MM. Stalder et Gruner, et qui pourrait être d'un grand intérêt pour la connaissance des langues.

FRANCE.

Institut national.

Dans une des dernières séances particulières de l'Institut national, la classe de la langue et de la littérature française, a décerné le prix de l'éloge de Dumarsais, qui avait été remis plusieurs fois, au discours, ayant pour épigraphe : *Scribendi recte sapere est principium et fons.* L'auteur est M. Degerando, secrétaire général du ministère de l'intérieur. Le public jouira bientôt de cet ouvrage qui s'imprime chez Henrichs.

La classe des beaux-arts a élu M. Chaudet, sculpteur, à la place de feu M. Julien. Ce choix ne peut qu'être applaudi du public éclairé; au reste, la classe n'en pouvait faire qu'un très-bon, puisque les deux candidats entre lesquels elle avait à se décider, étaient deux statuaires d'un grand talent, MM. Chaudet et Lemot.

Nécrologie.

M. Anquetil-Duperron, ancien membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Institut national, historiographe aux archives des relations extérieures, l'un des savans les plus recommandables de l'Europe, par le nombre et l'utilité des ouvrages qu'il a publiés en matière d'histoire, est mort, le 28 nivôse, à l'âge de 73 ans.

M. Anquetil a laissé de nombreux manuscrits, dont la science qu'il a longtems et si heureusement cultivée, retirera bientôt de nouveaux fruits; car M. Silvestre de Sacy, en prononçant sur la tombe de son ami son éloge funèbre, a solennellement renouvellé l'engagement qu'il avait contracté avec lui avant sa mort, de mettre la dernière main aux travaux qu'il aurait laissés imparfaits.

M. Claude Chappe, administrateur du télégraphe, et dont le nom est comme inséparable de cette utile invention, est mort le 3 pluviôse. Il était âgé d'environ quarante ans.

Théâtre.

On attendait depuis longtems au théâtre du Vaudeville, *Mademoiselle Arnould*, que l'on annonçait comme devant faire le pendant de *Fanchon la Vielleuse*. L'attente du public et celle des auteurs ont été également trompées. On croyait que mademoiselle Arnould, actrice très-aimée, morte depuis fort peu de tems, ayant même dans le parterre des gens qui l'avaient applaudie à l'Opéra, et des amis qui avaient pu, dans la société, juger les qualités de son cœur et celles de son esprit, aurait un de ces succès plus souvent dus au mérite du sujet qu'à celui de l'auteur. Ce calcul n'a pas réussi. Les bons mots de mademoiselle Arnould ont tous été applaudis, quoique très-connus; mais ils étaient malheureusement noyés dans trois actes sans intrigue et sans intérêt.

Une jeune personne sollicite de mademoiselle Arnould une place à l'orchestre de l'Opéra, pour son amant: de plus son père est en prison pour une dette de cinq cents louis; mademoiselle Arnould a entrepris de placer l'un et de sauver l'autre. Elle profite d'un grand embarras où se trouve Francœur, directeur de l'Opéra, pour lui *arracher* la place de musicien, qu'elle donne au jeune homme; quant au vieillard, elle trouve plus facile de faire contribuer sa société que de le délivrer elle-même. Elle fait donc une loterie d'une chaîne superbe, *qu'elle n'a pas*; et lorsqu'on s'aperçoit au tirage que tous les billets sont blancs, elle avoue la ruse qu'elle a *généreusement* imaginée, non pour faire gagner une chaîne, mais pour *briser celle* du vieillard. On a joint à ce fonds léger une épisode qui a beaucoup contribué à indisposer le public; c'est l'indécent amour d'un *lord ridicule*, pour *Gogo-Beaumenard*, (depuis madame Bellocour), de la Comédie française, et la facilité avec laquelle mademoiselle Arnould se mêle de les raccommoder, et reçoit même pour cela cent louis de l'Anglais. Une scène, entre deux domestiques et un petit marmiton, a paru aussi très-déplacée; en général, le ton de l'ouvrage a déplu. Le style en est excessivement négligé. On devait attendre mieux de messieurs *Barré*, *Radet* et *Desfontaines*, qui *se sont* fait nommer à la troisième représentation.

Nouvelles.

Nous avons annoncé, dans un de nos précédens numéros, deux traductions danoises de l'*Essai sur l'influence de la réformation*, par M. de *Villers*. Nous ajoutons qu'il en a paru aussi deux en alle-

mand, du même ouvrage : l'une de M. *Cramer*, avec des notes et un discours préliminaire d'un historien célèbre, M. l'abbé *Henke*, professeur à l'université de Helmstadt; et l'autre, qui paraît lui être inférieure, imprimée à Leipsick, avec des notes de M. *Rosenmuller*, de Dresde. Il s'en prépare encore une traduction italienne; et incessamment il doit en paraître une en hollandais, qui offrira de très-savantes notes, dirigées en partie contre les critiques violentes que quelques journalistes français ont publiées contre le livre de M. de *Villers*.

Par décret du 19 nivôse, M. Ventenat est nommé bibliothécaire administrateur perpétuel de la bibliothèque du Panthéon, à la place de M. Daunou, passé à d'autres fonctions; et M. Joseph Flocon est nommé conservateur de ladite bibliothèque.

Ouvrages nouveaux.

Examen critique des anciens historiens d'Alexandre-le-Grand, seconde édition considérablement augmentée (par M. de Sainte-Croix, membre de l'ancienne académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Institut national), 1 vol. *in*-4 de plus de 900 pages, orné de cartes et gravures. Prix 30 fr. cartonné. (Paris, Delance et Lesueur.)

Le respectable et savant auteur de cet important ouvrage, après avoir rendu compte dans sa préface des changemens et des additions qu'il s'est occupé de faire à la première édition, depuis *1775*, observe avec raison qu'il nous donne aujourd'hui, *plutôt* un nouvel ouvrage qu'une nouvelle édition de l'ancien. Nous nous proposons d'en parler avec étendue dans les *Archives*, et nous saisirons avec empressement cette occasion de prouver que les *bonnes lettres* sont encore cultivées en France avec autant de goût que de jugement et de profondeur.

Recherches sur la découverte de l'essence de Rose, par L. Langlès, membre de l'Institut national, 1 vol. petit *in*-12, chez Firmin Didot, et chez Henrichs. Prix 1 fr. 50 c.

Cette savante dissertation est de la même plume qui nous apprit, il y a quelques années, que l'*assignat* ou papier-monnaie, avait eu son origine chez les Mantchoux. Ces deux dissertations tiendront toujours un rang distingué dans l'histoire des arts, des inventions et découvertes. M. Langlès, à qui la littérature orientale a tant et de

si réelles obligations, n'a pas dédaigné de consacrer quelques instans à la recherche de la naissance d'un parfum si célèbre dans l'Orient. Il l'a trouvée dans une fête que donna la belle et fameuse *Nour-Djihân*, l'an 1021 de l'hégire, correspondant à l'an 1612 de notre ère, au Mogol *Djihânguyr*, son époux. Cette voluptueuse princesse ayant poussé le luxe jusqu'à faire circuler dans ses jardins, un petit canal rempli d'eau de rose distillée, on remarqua à la surface une sorte de mousse qui s'y était formée, et qui y surnageait; on la recueillit avec du coton. C'était cette même essence de rose si précieuse, que depuis, on a continué de faire par le même procédé, en exposant des bassins remplis d'eau de rose à l'ardeur du soleil. Les roses les plus exquises et les plus aromatiques, semblent être celles du Kachmyr. M. *Langlès* s'appuie pour le prouver de l'autorité de M. G. *Forster* et de celle de M. *Anquetil-Duperron*, que la mort vient d'enlever aux lettres.

Voyage en Chine et en Tartarie à la suite de l'ambassade de lord Macartney, par M. Holmes, sergent-major de la garde; auquel on a joint les vues, costumes, etc. de la Chine, par M. W. Alexandre; des planches de l'atlas original de cette ambassade, omises dans la traduction française, et leur explication, ouvrage traduit de l'anglais, par M. M***, revu et publié avec des observations sur les relations politiques et commerciales de l'Angleterre et de la France avec la Chine, et quelques notes par L. Langlès, de l'Institut national, etc. 2 vol. in-8°. ornés de 52 planches, gravées par Simon. Prix, 24 francs; sur papier vélin, 48 fr. Chez Simon, graveur; Levrault, Schœll et compagnie; Delance et Lesueur.

Il suffit du nom de M. Langlès, pour prouver l'importance de cet ouvrage dont le titre indique assez le contenu, et qui forme le complément de tous les ouvrages sur l'ambassade de lord Macartney en Chine, publiés jusqu'à ce jour, et particulièrement de la relation officielle de lord Macartney, traduite par M. Castéra. L'éditeur de celle-ci, s'étant borné à copier seulement les petits culs-de-lampe, qui ornent les deux volumes in-4°. de l'original; n'ayant extrait que trois cartes et trois planches du magnifique atlas qui les accompagnent; et ayant supprimé les explications des cartes et des planches, quoique, par les détails instructifs qu'elles renferment, elles puissent intéresser, même indépendamment des cartes ou des planches auxquelles elles se rapportent; M. Langlès s'est déterminé à les traduire toutes, et à les joindre avec les gravures à la traduction de l'ouvrage de M. Holmes.

*

L'exécution des gravures par M. Simon, mérite les plus justes éloges; quoique réduites, elles représentent avec la plus grande perfection tous les détails des gravures de l'original. L'explication se trouve à côté de chaque gravure, dont vingt-cinq précèdent le journal de M. Holmes, dans le premier volume, et vingt-sept terminent le second.

Augusteum, ou description des monumens antiques qui se trouvent à Dresde. Par G. G. Becker.

La collection des monumens antiques de Dresde est une des plus considérables et des plus précieuses qui existent en Europe. Elle doit son origine, ses accroissemens successifs et son lustre actuel, au vif amour des arts qui a distingué quatre princes du nom d'*Auguste*: de là le titre d'*Augusteum*, que l'auteur donne à sa description. Ce fut l'électeur Auguste Ier. qui, vers le milieu du seizième siècle, jeta les fondemens de cette collection, par l'achat qu'il fit d'un assez grand nombre de petites antiques et de médailles anciennes. Mais son véritable fondateur fut le roi Auguste II, qui acheta la superbe collection du prince Chigi, ainsi que plusieurs morceaux de celle de la *Villa Albani*, et de quelques autres encore. Auguste III l'enrichit d'un grand nombre de collections particulières, de quelques belles antiques trouvées dans les ruines d'Antium, et des trois fameuses statues d'*Herculanum*, qui avaient appartenu au prince Eugène de Savoie. L'électeur actuel n'a pas moins contribué à l'éclat de cette collection, en la faisant transporter d'un local obscur dans un des plus magnifiques édifices de Dresde.

Jusqu'ici Canova était le seul artiste qui eût fait connaître quelques-unes de ces antiquités dont on n'avait avant lui ni bonne description ni bonnes gravures. Et il était réservé à notre auteur, conservateur de ce trésor, homme savant et éclairé, d'en donner une description satisfaisante. Il en a choisi les meilleurs morceaux pour les faire graver. Il n'a épargné aucune peine pour rendre l'exécution aussi parfaite que possible; et la première livraison qui vient de paraître, prouve que ses soins n'ont pas été vains.

Cette livraison contient douze gravures, dont deux représentent des momies égyptiennes colorées, les mieux conservées qui existent en Europe. On a souvent gravé les monumens de l'antiquité avec des restaurations qui en changeaient le caractère et la signification, faute qui a répandu beaucoup d'incertitude et d'erreurs dans l'archéologie. Ici les estampes ne donnent que le véritable antique, et les restaurations sont

indiquées par des contours. L'auteur a mis à la tête de ces gravures soixante pages de texte, qui renferment des explications aussi savantes que neuves et ingénieuses, et qui jettent beaucoup de lumière sur l'histoire de l'art, sur la mythologie, et sur l'antiquité égyptienne et grecque.

Le prix de cette livraison, sur beau pap. vélin, in-folio, est de 50 fr. La collection complette sera composée de douze livraisons, dont chacune sera d'un quart meilleur marché que celle-ci. (Chez *Henrichs*.)

Cours de droit civil français, par M. Bernardi, chef de la division civile du ministère du grand juge, 4 vol. *in*-8., chez Garnery, libraire, rue de Seine.

Les changemens arrivés dans la jurisprudence française, mettant hors d'usage la plupart des anciens livres de droit, et surtout ceux qui contenaient les premiers élémens de cette science, l'auteur chargé depuis quatre ans de faire des leçons de *droit français*, dans l'établissement connu à Paris, sous le nom d'*académie de législation*, a composé le cours que nous annonçons. Il a eu l'attention sur chaque matière, non-seulement de remonter aux principes fondamentaux de la jurisprudence, mais encore de rappeler les règles anciennes du *droit romain* et du *droit coutumier* qui partageaient autrefois la jurisprudence française, et de montrer la différence qu'il y a entre elles et celles qu'on leur a substituées dans le *code civil*.

Nouveau Code des prises, par le jurisconsulte F. N. Dufriche-Foulaines, membre de l'Académie de Législation, et de l'Athénée des Arts, 2 vol. in-4.

Ces deux volumes sont en vente à Paris chez Henrichs, Duprat-Duverger, et Valade. Prix 33 francs.

Après le célèbre commentateur de l'ordonnance de 1681 (*Valin*), la matière sur les prises paraîtrait épuisée; cependant elle n'a pas été traitée d'après les principes généraux ou particuliers qui dirigent les puissances maritimes. En ne considérant les prises, que relativement à nos mœurs, à nos lois et à notre jurisprudence, les commentateurs ont répandu un grand jour sur cette partie de la législation du moins sous les rapports particuliers à la France. Mais en se renfermant dans ce cercle, ce n'était pas atteindre le but principal. Un *Code des prises* doit être *pour toutes les nations*. Les publicistes anciens et modernes n'ont parlé que des actes

émanés de l'autorité française; le code que nous annonçons présente le système général et l'analyse complète de tout ce que les peuples maritimes ont écrit sur cette matière, qu'il a fallu retremper et étendre, afin de l'exposer dans un plus grand jour. Plusieurs commentaires exigeaient des modifications, des additions et des corrections essentiels; celui-ci renferme beaucoup de pièces inédites, qui forment le complément des ouvrages publiés, dont on rapporte sommairement les décisions.

Traité élémentaire d'Astronomie physique, par J. Biot, membre de l'institut national de France, destiné à l'enseignement dans les lycées nationaux et les écoles secondaires; 2 vol. in-8°. avec des notes à la fin de chaque livre, et seize planches. Prix, 10 francs. Chez Bernard.

Il n'appartient qu'aux maîtres dans une science d'en exposer clairement les principes. Le meilleur traité élémentaire de physique est sans contredit celui que le savant M. Haüy a publié dernièrement d'après l'invitation du gouvernement. Nous croyons qu'on mettra sur la même ligne le traité élémentaire d'astronomie physique de M. Biot. Ce jeune physicien, qui a déja donné des preuves de ses lumières et de son talent dans les sciences mathématiques, et de son zèle pour le progrès de la science, qui d'ailleurs, réunit à des connaissances étendues l'esprit philosophique et le talent d'écrire, possède tout ce qu'il faut pour exécuter avec succès l'ouvrage important que le gouvernement destine à l'enseignement des écoles nationales.

Théorie élémentaire de la Statistique, par D. Tr. Donnant, secrétaire perpétuel de la société académique des sciences de Paris, membre de l'athénée des arts, etc. 1 vol. in-8°. Chez Obré.

Ouvrage important, et qui fixe, pour la première fois en France, d'une manière claire et simple, l'objet et les limites de la statistique. Voici les titres des principales divisions que l'estimable auteur a données à son travail : La statistique doit être mise au rang des sciences utiles — Les anciens n'ont point connu cette science — Origine et définition de l'arithmétique politique — Liaison de l'arithmétique politique avec la statistique — Premiers aperçus de statistique en France — Comment la statistique s'est formée en Allemagne — Erreur à l'égard de ce nom — Son étymologie — Ligne de démarcation entre la géographie et la statistique — Définition de la statistique — Théorie de la statistique — Définition de l'économie politique — Définition de la diplomatie — Ordre des

études politiques — Avantages que les états et les individus peuvent retirer de la statistique — Son influence sur la prospérité publique — Coup-d'œil sur les principaux auteurs qui ont cultivé avec succès cette science — etc. On voit, par le simple énoncé de ces titres, qui sont tous remplis d'une manière très-satisfaisante, quelle instruction on doit se promettre de la lecture de cet ouvrage. Il est dédié à M. *Chaptal*, qui, durant son ministère, a si bien mérité de la science dont il traite.

Contes Indiens, traduits du persan, extraits du Bahar Danich, 1 vol. *in*-8. Prix 1 fr. 80 c. Chez Barrois l'aîné et fils.

Le *Bahar Danich* (le printems ou le jardin, ou le parterre de la science) d'où ces contes ont été extraits, est un ouvrage fort considérable.

Le traducteur, en les publiant, ne veut qu'essayer le goût du public, qui les accueillera sans doute avec plaisir, puisqu'ils contribuent à lui faire connaître la littérature orientale.

Sophie de Pierrefeu ou *le Désastre de Messine*, fait historique en trois actes, paroles de M. R. S. C. musique de Martini, pièce reçue au théâtre Feydeau le 8 décembre 1795. Chez Ballard et Henrichs. Prix 1 fr. 20 c. Il est à regretter que les circonstances qui ont empêché la représentation de ce drame lyrique, ayent privé les amateurs d'entendre la musique d'un compositeur célèbre, qui depuis longtems ne travaille plus pour le public.

Il vient de paraître chez M. Ballanche, père et fils, la quatrième édition du *Génie du Christianisme*, par M. de Chateaubriand, en 9 vol. *in*-18. Prix 12, 15 et 24 fr. Cette nouvelle édition, d'un format très-commode, se recommande principalement par le dernier volume, qui renferme différens écrits sur l'Episode d'Atala et sur l'ouvrage entier, ainsi que la défense de l'auteur.

SUPPLÉMENT

ÉTATS-UNIS.

Le fils du docteur Priestley, et le docteur Cooper son ami, préparent la publication de différens écrits que cet homme célèbre avait laissé inédits. Celui qui excite le plus de curiosité, ce sont les mémoires de sa vie, quoiqu'on sache qu'on n'en a trouvé que des fragmens, et que le morceau le plus complet n'embrasse qu'une période de dix-sept ans.

Le sixième volume des *Transactions Philosophiques* de Philadelphie vient de paraître.

Le docteur Holmes, de Boston, propose par souscription les *Annales de l'Amérique* depuis sa découverte, et le docteur Morse une *Histoire des cinq Etats*, plus particulièrement connus sous le nom de la *Nouvelle-Angleterre*.

Il a paru une *Statistique de la Louisiane*, tirée des pièces authentiques présentées au gouvernement Américain.

Le docteur Isaac Cathrall a essayé d'analyser chimiquement le vomissement noir qui accompagne la fièvre jaune, et a publié les détails de ses expériences. Il a trouvé que ce vomissement n'est pas de même nature dans tous les sujets, mais qu'il y en a de deux espèces. L'une ressemble au marc de café; l'autre est un mucilage brun-foncé. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette terrible matière avalée en quantité par différens animaux, n'a eu pour eux aucune suite fâcheuse. Au reste, il est à desirer que les chimistes d'Europe veuillent entreprendre des expériences pareilles, aujourd'hui que ce fléau n'est plus étranger à cette partie du monde. Les hautes sciences sont encore au berceau dans les Etats-Unis.

ESPAGNE.

On vient de mettre en vente, avec l'approbation de l'inquisition, un ouvrage intitulé, l'Oracle des Philosophes (Voltaire) attaqué et convaincu d'erreur par ses œuvres mêmes, 2 gros vol. in-4.

ALLEMAGNE.

Plusieurs journaux français annoncent que le *célèbre* poète Burmann est mort à Berlin. M. Burmann est mort, en effet, dans cette capitale des états du roi de Prusse; mais ce sera une nouvelle en Allemagne que la célébrité dont on le gratifie à Paris. Si cette célébrité eût été réelle, il est plus que probable que le roi de Prusse n'aurait pas laissé mourir dans la misère, à 72 ans, un favori des muses allemandes. La vérité est que M. Burmann possédait une malheureuse facilité d'écrire en vers. Mais loin que cette facilité lui eût donné la réputation d'un bon poète, elle n'a servi que de prétexte à un critique be linois pour s'égayer sur le compte du défunt, en comparant ses défauts corporels avec ceux de ses poésies. Nous ne répéterons pas les plaisanteries vraiment cruelles qu'il s'est permises à ce sujet. Il nous suffira d'avoir relevé une erreur, qui, comme tant d'autres, n'apprêtera que trop à rire aux allemands aux dépens des français, qui jugent leur littérature sans la connaître.

Nous avons eu déja plus d'une occasion de parler de la multitude d'almanachs qui paraissent en Allemagne. Ils étaient déja si nombreux il y a cinq ans, qu'à Ploen, petite ville du Holstein, il existait une société de lecture, qui n'achetait et ne lisait que des almanachs, et qui faisait cependant à la foire de St. Michel, une provision suffisante pour l'année entière. Le nombre de ces recueils périodiques a encore augmenté depuis, et parmi beaucoup d'almanachs inutiles ou du moins très-frivoles, il s'en trouve d'utiles et d'intéressans. Nous en citerons quatre, dont M. Cotta est l'éditeur.

1°. *Taschenbuch für* 1805, mot-à-mot, *Livre de poche pour* 1805; il contient une histoire de l'Europe depuis la paix d'Amiens jusqu'à la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, écrite par Posselt. Ce morceau fort étendu est orné de six portraits fort bien gravés et d'autant de cartes, dont quatre sont empruntées de l'excellent atlas historique de Lesage. Les autres morceaux qui remplissent l'almanach, sont moins importans.

2°. *Damenkalender auf* 1805, le calendrier des dames pour 1805, par MM. Huber, Aug. Lafontaine et Schiller. On y trouve de jolis vers de divers auteurs; une Nouvelle de Huber, intitulée : *les Représailles (die Vergeltung)* et une autre d'Aug. Lafontaine, intitulée : l'*Héritage (die Erbschaft)*. C'est cet almanach, et non celui de Gotha, comme le disaient quelques journaux, qui vient d'être défendu dans les états autrichiens.

3°. *Taschenbuch mit dem Trauerspiele Wilhelm Tell*; mot-à-mot : *Livre de poche avec la tragédie de Guillaume Tell*, par Schiller. On voit qu'il suffit en Allemagne de placer un calendrier à la tête d'un ouvrage quelconque, pour en faire un almanach, ou du moins un livre de poche, ce qui est la même chose pour le débit. On commence même à reléguer le calendrier sur la couverture de l'étui qui renferme le petit volume, et quelques éditeurs ont poussé la hardiesse jusqu'à le supprimer tout-à-fait. Ainsi, à force de perfectionner les almanachs, on finit par les dénaturer et même les détruire. Combien de perfectionnemens ressemblent à celui-ci !

Nous avons déja parlé dans cette Gazette de la tragédie de Guillaume Tell, et nous pourrons y revenir.

4°. *Karten-Almanach*; almanach sur des cartes. L'idée de tirer parti de la composition des cartes, pour en former des sujets de dessin, n'est pas nouvelle; mais nous croyons qu'elle n'a pas encore été exécutée sur un jeu complet de cinquante-deux cartes. Les figures représentent des personnages de la *Pucelle d'Orléans*, tragédie de Schiller. Quant aux sujets des autres cartes, ils s'expliquent assez d'eux-mêmes, et nous croyons qu'on les trouvera *généralement* ingénieux et gracieux. Ils sortent pour la plupart du porte-feuille d'une dame qui a bien voulu les confier à l'éditeur. Nous ajouterons seulement pour le public français, que le sujet du quatre de trèfle est tiré de *Léonore*, romance de Bürger.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

FÉVRIER 1805.

RUSSIE.

M. Bergmann, pasteur livonien, qui vient de se faire connaître d'une manière avantageuse, par la relation de ses voyages et de son séjour de plusieurs années parmi les Kalmouks, partira dans quelques semaines pour entreprendre un nouveau voyage chez les peuples très-peu connus qui habitent la Haute-Asie. On est d'autant plus en droit de se promettre d'heureux fruits de cette nouvelle entreprise, que M. Bergmann possède fort bien la langue de la plupart des peuples qu'il doit visiter.

DANEMARCK.

M. le professeur Portal, membre de l'Institut national de France, et M. Reil, de Halle, ont été nommés membres correspondans de l'Académie des sciences de Copenhague.

Le célèbre chevalier Canova ayant envoyé de Rome à l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Copenhague, un buste de Persée, vient d'être nommé membre ordinaire de cette société.

Dans une séance de l'Académie royale des sciences, M. le professeur Schow a donné lecture d'un morceau intéressant à la louange du feu cardinal Borgia. Il y a développé l'esprit particulier qui animait ce prélat illustre, ainsi que ses efforts pour contribuer au progrès des belles-lettres et de la science des antiquités. Le discours de M. Schow a été couvert d'applaudissemens, et sera l'un des matériaux les plus précieux dont pourra se servir l'écrivain qui voudra nous donner la biographie du cardinal.

Le gouvernement fait imprimer à ses frais un dictionnaire de la langue islandaise, composé par feu M. Bioern Haldorson, pasteur en

Islande. On s'attend aussi à voir bientôt paraître une grammaire de cette même langue, dont l'auteur est M. Arent, d'Altona. Ce savant avait été envoyé par le gouvernement dans ses possessions les plus septentrionales, afin d'y rassembler des plantes pour la *Flora Danica*: il a profité de ce voyage pour apprendre la langue islandaise, et pour copier des inscriptions runiques, qui ne seront peut-être pas le fruit le moins précieux de ses travaux.

M. de Ries, adjudant-général du roi, vient d'inventer un nouvel instrument, nommé Topognomon, au moyen duquel on peut s'orienter dans la nuit la plus obscure, et désigner le lieu où il y a une lumière, quoiqu'on ne l'aperçoive pas. Cette invention peut être de la plus grande importance à la guerre, et surtout dans les sièges. Ce même officier a encore inventé un instrument au moyen duquel on peut, d'un lieu donné et dans l'obscurité, savoir l'instant où un vaisseau part du port.

M. Rasmus Nyerup, savant très-distingué, vient de publier une histoire des progrès de la civilisation et des lumières en Norwège et en Danemarck; cet ouvrage, qu'on a déja traduit en allemand, est rempli, dit-on, d'une précieuse érudition; mais on lui reproche de manquer un peu de méthode. Le second volume n'a pas encore paru; le premier ne traite pas encore des tems modernes.

ALLEMAGNE.

Sociétés savantes.

L'Université de Gœttingue avait proposé pour sujet de prix, *l'histoire de la météorologie, depuis les recherches que les Grecs et les Romains ont faites sur cet objet, jusqu'à celles qui ont été faites de nos jours.*

La société n'a reçu qu'un mémoire sur la matière proposée. Ce mémoire qui, contre les règles prescrites, était écrit en français, donnait, d'une manière très-scientifique, l'histoire de la météorologie depuis la moitié du dix-septième siècle; c'est-à-dire, depuis la fondation de l'Académie de Londres et de celle de Paris, en 1666; mais il omettait la partie de l'antiquité. Il ne disait rien des connaissances qu'Hippocrate, Aristote, Théophraste, Pline, Sénèque, etc. ont

eues sur la météorologie. La société remarqua aussi que l'auteur n'avait point suivi une marche philosophique dans le récit des progrès de la science. Elle a cependant estimé qu'il était juste d'accorder la moitié du prix pour la partie qui a été faite avec tant de succès. Le billet joint au mémoire ayant été ouvert, on a reconnu que l'auteur de l'ouvrage était le célèbre M. Cotte, membre correspondant de l'Institut.

Théâtre.

Vienne a vu deux chutes sur ses deux théâtres. *L'héritier scrupuleux* (*der gewissenhafte Erbe*) est tombé sur le théâtre de la cour, et *la bonne humeur* (*die gute Laune*) sur celui de la ville. On a joué sur celui-ci, avec peu de succès, *le château de Montenero*, musique de Dallayrac.

Le théâtre de Berlin ne nous offre d'autres nouveautés qu'une imitation de M. *Muzard*, qui a été fort applaudie. On a traduit le titre de cette pièce en allemand *der Müssling*, mais nous croyons que ce n'était pas le mot propre.

Nouvelles.

Les souscriptions pour le monument à la mémoire de Luther, deviennent de plus en plus abondantes. La somme rassemblée s'élève déjà à trente mille francs. On a obtenu du roi de Prusse la permission de joindre au monument noble, mais simple, qui sera placé dans le comté de Mansfeld, un établissement de bienfaisance pour de pauvres orphelins des deux sexes.

M. Hermes, conseiller de consistoire à Berlin, vient d'être appelé à Kiel, avec ce même titre, par le gouvernement danois. Il sera chargé de la surveillance générale des écoles et études, et devra s'occuper surtout de ranimer la partie religieuse de l'éducation qui depuis quelque tems a été fort négligée.

P. Schœnfeld, du comté de la Lippe, s'occupe à réaliser une invention très-heureuse dont il est l'auteur. Il s'agit d'un mécanisme assez simple qu'il veut appliquer au clavecin, et par le moyen duquel tous les airs se trouveraient notés à mesure que le musicien les exécuterait. On sent combien une pareille découverte serait agréable à tous les compositeurs, et même aux amateurs qui se plaisent à improviser.

Nécrologie.

M. J. W. Meil, directeur de l'Académie royale des arts de Berlin, est mort dans cette ville le 2 février. Cet artiste estimable était né à Altenbourg, le 23 octobre 1733.

Annonces.

Reinecke Fuchs, ou *Reynier le Renard.*

La poésie tomba en Allemagne totalement en décadence après l'époque de ses troubadours, connus sous le nom de *Minne-sänger;* et cet état a duré depuis le treizième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième. C'est cependant au milieu de ce long intervalle qu'a été composée la fable ou plutôt l'allégorie satyrique de *Reynier, le Renard,* qu'on peut regarder comme un monument non-seulement de poésie, mais même d'histoire. C'est de cet ouvrage que Dreyer a tiré des matériaux précieux pour l'explication des antiquités de l'empire. La première édition de ce poëme parut à Lubeck en 1498; plusieurs poètes, jusqu'à nos jours, ont cherché à traduire cet ouvrage écrit en bas-saxon. Bukler fut le premier qui, dans le seizième siècle, en donna une traduction en vers; mais son style pesant rend long et ennuyeux ce que ce poëme contient de plus agréable. La traduction qu'en donna Gottsched, en 1752, était prosaïque et peu faite pour inspirer du goût pour l'original. Herder, plus récemment, a rappelé le souvenir de ce poëme, que M. Göthe s'est plu depuis à traduire en vers hexamètres. Il en a rendu plus clairement le sens; mais en lui donnant les formes de la poésie grecque, il en a détruit le ton piquant, et l'originalité. Enfin M. Soltau vient de traduire ce poëme en vers légers et burlesques; il a su rendre, avec une exacte fidélité, la facilité et l'enjouement qui caractérisent l'original. M. Soltau est également connu par une excellente traduction de Dom Quichotte et de Hudibras, et par plusieurs autres ouvrages.

M. Denina a donné anciennement un traité sur l'art de composer des livres, intitulé: *Bibliopea.* Un littérateur allemand vient de donner un ouvrage de 182 pages sur un des chapitres contenus dans le livre de M. Denina; c'est-à-dire, une critique des titres des livres et des préceptes sur la manière de les bien choisir. Après avoir fait une recherche profonde sur les inconvéniens à éviter et sur les avantages qu'on doit se promettre, il passe à l'histoire *des titres des livres,* et indique ceux qu'on devrait leur donner pour faciliter les recherches

dans chaque branche des sciences. Cet ouvrage, qui paraît renfermer quelques vues et quelques observations utiles, ne laisse cependant à son auteur que peu d'espoir de voir ses confrères en profiter; il a, au reste, le défaut d'être beaucoup trop diffus, et de présenter son objet qui prêterait à mille plaisanteries, d'une manière sèche et ennuyeuse.

M. Fiorello, professeur des beaux-arts à Gœttingue, publia, il y a deux ans, un Recueil de courtes dissertations concernant les arts. La première est un fragment sur la peinture et la sculpture en Allemagne, depuis Charlemagne jusqu'à la moitié du quinzième siècle. Charlemagne protégeait particulièrement l'architecture, et il est probable qu'Ingelheim et Treiber, deux célèbres architectes de son tems, ont dû construire de grands édifices à Aix-la-Chapelle; mais peu de ces monumens ont duré jusqu'à nous, et on ne possède que peu d'ouvrages de peinture et de sculpture du tems de cet empereur; on peut cependant citer une fresque qui existe à Cologne, et une Agathe qui se trouve à Trèves sur la couverture d'un livre d'évangile. L'histoire des beaux-arts n'offre rien de remarquable depuis Charlemagne jusqu'à Otton Ier, et ce qu'ils ont produit n'est conservé que dans quelques couvens. L'auteur passe en revue les monumens qui nous restent des tems postérieurs; mais son ouvrage devient alors trop riche et trop intéressant pour que nous puissions le suivre.

ANGLETERRE.

Sociétés savantes.

La société d'agriculture de Bath a tenu le 10 décembre dernier sa séance annuelle. On a décerné pour la première fois la médaille d'or, dite *médaille de Bedford*, à M. Arthur Young, pour son Essai sur la nature et les propriétés des engrais.

Le même jour, 10 décembre, anniversaire de la fondation de l'Académie royale (des Beaux-Arts) à Londres, cette société a tenu également une séance générale pour la nomination de ses officiers, pour l'année 1805; M. B. West a été réélu président. Le société a décerné une médaille d'argent à M. W. Tallemach, comme ayant présenté le meilleur modèle de figure académique.

Théâtre.

On a donné le 10 décembre au théâtre de *Covent-Garden*, la première représentation d'un nouvel opéra-comique, intitulé : *Trente mille livres sterling*, ou *quel est le plus riche?* (*Thirty thousand*, or *who is the richest?*) En parcourant avec beaucoup d'attention, les différens journaux qui ont rendu compte de cette pièce, on en démêle le sujet à-peu-près comme il suit :

Un vieil oncle mort aux Indes, a laissé son patrimoine et 30,000 liv. *sterling* à celui de ses trois neveux qui, au bout de sept ans, aura le mieux tiré parti des 1,000 liv. sterling qu'il leur donne à chacun pour cet usage, et sera devenu le plus riche. Des trois neveux, l'un est un spéculateur qui a déjà fait trois ou quatre fois banqueroute, et qui n'attend sa fortune que des bontés de son parrain. Le second, que son nom (*Fore-sail*) fait soupçonner d'être un marin, épouse une riche héritière le jour même où l'héritage doit être adjugé, et par-là, il est au moment d'en frustrer le troisième neveu qui s'était enrichi par son industrie; mais alors il se trouve que le testament avait un codicile, en vertu duquel l'héritage se partage également entre les trois neveux.

Il faut que cette pièce soit bien mauvaise, car les journaux anglais, toujours si indulgens, et souvent si enthousiastes, disent du mal de l'intrigue, des caractères, du dialogue et de la musique. Le succès fut fort indécis à la première représentation; mais aux suivantes, le parti de la clémence l'a emporté; et le public a revu plusieurs fois cette nouvelle production du génie fertile de M. Dibdin. La musique est de MM. Reeve, Braham et Davey.

Il est d'usage que les élèves de l'*école de Westminster* jouent tous les ans quelque comédie de Térence. Cette année les *Adelphes* ont eu leur tour. A la seconde représentation, disent les journaux, ont assisté l'archevêque d'Yorck, le duc de Bedford, le docteur Vincent et le *jeune Roscius*. C'est pour ce dernier qu'ont été tous les honneurs de la journée. Dès qu'il a paru dans la salle, le public l'a couvert d'applaudissemens, et on l'a fait placer, avec sa société, dans la loge de droite, à côté du théâtre, c'est-à-dire, dans la loge du roi.

Annonces.

On imprime, par souscription, un ouvrage de M. Ch. Fothergill, sur l'histoire du comté d'Yorck, avec des recherches sur l'histoire,

les antiquités, les hommes célèbres, l'agriculture, etc.; de différentes parties de l'Ecosse et de l'Angleterre. Ce livre important aura deux gros vol. *in*-4, et sera orné de gravures.

On va aussi imprimer des notices sur la vie des Savans du comté de Norfolk, depuis le règne d'Elizabeth jusqu'à nos jours; elles ont été écrites par le célèbre philologue Potter, mort cette année dans un âge très-avancé.

M. Twifs avait entrepris depuis longtems de dresser une table complète de tous les mots qui se trouvent dans Shakespeare, tâche pénible, et qu'on n'avait encore exécutée que pour la Bible et quelques auteurs classiques de l'antiquité. Il sembla d'abord, en effet, que M. Twifs ne trouverait pas en Angleterre assez d'amateurs pour l'encourager à publier cet ennuyeux travail. Mais la chance a tourné en sa faveur, et Bensley a déja commencé l'impression de son ouvrage, qui sera, dit-on, bientôt terminé. La souscription est encore ouverte. Nous ne dirons rien de l'utilité de son entreprise. Elle sera sentie de tous les lecteurs qui ont l'occasion de se servir de tables pareilles.

On annonçait deux nouveaux journaux pour 1805. Le premier est *The Eclectic Review*; le second, *The Edinburgh medical and surgical Journal*. On se promet beaucoup de ce dernier ouvrage périodique sur la médecine et la chirurgie, auquel les médecins les plus habiles d'Edimbourg et de Londres doivent travailler.

Nous avons déja annoncé un ouvrage en 5 vol. contenant *la correspondance du célèbre Wilkes* et *les Mémoires de sa vie*. On vient encore de publier, mais chez un autre libraire, *les lettres de Wilkes à sa fille, de* 1774 *à* 1796, avec une autre *vie de l'auteur*. Cela fait en tout 9 vol. de Lettres et de Mémoires, qu'on lit en Angleterre avec beaucoup d'intérêt.

M. Lewis, que son roman du *Moine*, a rendu si célèbre vient de publier un autre ouvrage de même genre, intitulé: *The bravo of Venice* (*le Spadassin de Venise*), qui trouve beaucoup de lecteurs. *L'abbaye de Lushington*, par madame Rivière, en a trouvé encore davantage, et a excité un intérêt général. On se dit tout bas qu'il est fondé sur une histoire véritable; mais le mérite du style restera toujours à l'auteur.

Parmi les nombreuses brochures qui paraissent depuis quelque tems pour et contre l'émancipation des catholiques dans les royaumes

unis, on distingue un ouvrage du feu lord Petre, intitulé : *Reflections on the policy and justice of an immediate and general emancipation of the roman catholics of Great-Britain and Ireland.*

Librairie.

Elements of mechanical philosophy, etc. Elémens de philosophie mécanique, contenant la substance d'un cours de cette science, par J. Robinson, volume Ier. qui comprend la dynamique et l'astronomie, in-8. avec vingt-deux planches. Prix, une guinée. (Longman.)

Reflections on the commerce, etc. Reflexions sur le commerce de la Méditerranée.

L'auteur de cet ouvrage, M. John Jackson, a résidé longtems sur les côtes de la Méditerranée, et donne beaucoup de détails nouveaux sur le commerce d'Alger, de Tunis, de la Sardaigne, des Deux-Siciles, de la Morée, etc. Il décrit aussi les mœurs et coutumes de leurs habitans; mais il paraît que son but principal était de faire un rapprochement des produits des manufactures anglaises et des besoins des Lévantins. Il en conclut que le commerce de la Méditerranée pourrait être aussi avantageux aux Anglais que celui des Antilles, ce qui n'est pas difficile à croire, et il leur conseille d'en conserver la possession: ce qui est fort naturel.

An account of a voyage, etc. Relation d'un voyage entrepris par le vaisseau du roi le Calcutta, pendant les années 1802, 1803 et 1804, pour établir une colonie au *Port-Philippe*, dans le détroit de Bass, sur la côte du Sud de la Nouvelle-Galles méridionale, par J. H. Tuckey, premier lieutenant du vaisseau, 1 vol. in-8. prix 5 sch. ou 6 fr. (Longman.)

Harvest Home: ce titre, difficile à traduire, annonce une collection d'ouvrages originaux en vers et en prose d'auteurs anglais encore vivans. L'éditeur est M. J. Pratt. 3 vol. in-8. (Rich. Philipps.)

Nous ajouterons à cette liste trois romans nouveaux dont nous ne connaissons que les titres. Deux sont écrits par des femmes; le troisième porte le nom de l'auteur du *Moine*, et ce nom nous engage à en donner le titre tout entier :

Donalda, ou *les Sorcières de Glensheil*, roman calédonien, 2 vol. prix 10 sch. ou 12 fr. (Hughes.)

HOLLANDE.

De Mensch, zoo als hy voorkom op den bekenden Aardbol, ou *l'homme tel qu'on le voit sur toute la terre connue* : tel est le titre d'un ouvrage qui s'imprime à Amsterdam, dont il a déja paru deux volumes et dont le troisième est sous presse. L'auteur, M. Stuart, déja connu avantageusement de ses compatriotes par plusieurs écrits, et surtout par son *Histoire romaine*, a eu l'heureuse idée de réunir les descriptions de tous les peuples du monde, dans un ouvrage orné de planches coloriées. Il a eu l'idée plus heureuse encore de faire succéder ces peuples les uns aux autres dans l'ordre de la civilisation, de sorte qu'il commence par les habitans des isles de la mer du Sud et de la Nouvelle-Hollande, puis il passe en Amérique, en Afrique, en Asie, et les différens peuples de l'Europe occuperont les derniers sa plume et le burin de son graveur. Il a puisé pour son texte dans les sources les plus authentiques et les plus abondantes; et si, comme on l'assure, son graveur, M. Kuypen, est un excellent artiste, si, comme on le dit encore, les planches sont coloriées avec le plus grand soin, on peut dire que son ouvrage offrira au philosophe observateur une échelle bien intéressante de mœurs, de civilisations et de lumières. On en propose déja par souscription une traduction allemande (à Crefeld, chez Abr. Termeer); mais il n'est pas encore question d'une traduction française. Peut-être l'original paraît-il tout à-la-fois en hollandais et en français; mais les renseignemens que nous avons n'en disent rien.

Le journal de Berlin, le *Freymüthige*, dont il a été souvent question dans notre feuille, et que rédigent MM. Kotzebue et Merkel, paraît maintenant à Amsterdam, traduit en langue hollandaise.

La Littérature française, poëme en quatre chants, par J. H. Kraane (Leyde, chez les frères Murray, 1804; Paris, Renouard).

Nous avons été un moment indécis sur l'article où nous rangerions ce poëme écrit en français par un Hollandais; mais après l'avoir parcouru, nous avons reconnu que rien n'empêchait de le placer à l'article *Hollande*. Il est impossible, au reste, d'écrire un poëme avec de meilleures intentions que celles qu'a portées M. Kraane dans la composition de celui-ci. C'est un monument qu'il a voulu élever à la gloire de la littérature française. Son poëme est divisé en quatre chants; le premier est consacré aux poètes du siècle de Louis XIV; le second aux prosateurs du même tems; le troisième aux poètes et

prosateurs du règne de Louis XV; le quatrième à tous les auteurs qui ont écrit depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'à nos jours. Voici quelques vers qui donneront une idée de la manière de M. Kraane :

Chapelain et Duryer, Godeau, Ronsard, Voiture,
Voyaient briller encor leur grotesque écriture;
Le bon goût pour pleurer n'avait que Venceslas;
Quand l'astre du théâtre arriva sur leurs pas.

En dépit de cette *grotesque écriture*, outre les bonnes *intentions* morales de M. Kraane, on trouve aussi dans son ouvrage des *intentions poétiques*, des choses qui, pour être bonnes, n'auraient besoin que d'être dites différemment. Ce qu'il y a encore de curieux, c'est une lettre de M. Delille à l'auteur, insérée dans la préface. Nous y renverrons nos lecteurs, ainsi qu'aux notes qui, selon l'usage reçu, forment la moitié du volume, et où l'on trouvera des détails fort intéressans sur M. Bilderdyck, poète hollandais, traducteur et détracteur de M. Delille.

ESPAGNE.

Le docteur Aresula s'occupe, à Malaga, de la composition d'un ouvrage sur l'épidémie qui a désolé, pendant six mois, *cette ville* malheureuse. Il répondra à la plupart des questions *qui ont été* adressées aux médecins de Malaga, sur ce sujet, par les médecins étrangers, et en particulier par ceux d'Allemagne.

PORTUGAL.

L'université de Coïmbre a compté, pendant l'année 1804, 1,481 étudians, dont 28 seulement en théologie, 176 pour le droit canon, et 537 pour les humanités. Dans le cours de cette année et de la précédente, il a paru, en Portugal, plusieurs écrits estimables sur la jurisprudence, la médecine et l'histoire naturelle, la botanique, l'astronomie, la géographie, l'économie politique et l'histoire. On n'a imprimé qu'un seul ouvrage de poésie qui mérite d'être cité : ce sont les *Rimas de F. A. de Nobrega*.

Le journal intitulé : *Minerva Lusitana*, qui traite des sciences et de la littérature, continue à paraître avec beaucoup de succès.

On doit publier incessamment une *Histoire des cultes idolâtres qui se pratiquent dans les différens pays soumis à la domination portugaise*, et un ouvrage sur les *antiquités géographiques et généalogiques du Portugal*. On attend aussi la publication de deux cartes ; l'une de l'ancienne Lusitanie, en six feuilles ; l'autre du Portugal moderne et de ses conquêtes, en dix feuilles.

M. le comte de Hoffmannsegg fait voyager en Brésil, avec la permission du Prince régent, M. Sieber, naturaliste assez habile. Ce voyageur rend compte à M. de Hoffmannsegg, dans une lettre datée de Para, le 12 juin, 1804, de diverses observations qu'il a eu occasion de faire sur les propriétés attribuées à l'*ayapana*, d'être un remède souverain contre la morsure des animaux vénimeux. Il en résulte que le suc de cette plante, lorsqu'il est employé sans délai, opère une guérison soudaine ; mais que lorsqu'on tarde à en faire usage, elle ne prévient pas toujours la supuration, quoiqu'elle fasse cesser l'inflammation et l'enflure. Au reste, dans les trois exemples cités par M. Sieber, l'une des blessures avait été faite sans que le blessé en eût découvert l'auteur ; les deux autres n'étaient que des piqûres de chenille et de scolopendre ; cette observation peut diminuer un peu l'espoir que l'on avait conçu de guérir, par le moyen de l'*ayapana*, jusqu'aux morsures des animaux enragés.

ITALIE.

M. de Vivès, de Gand, correspondant de la société de Gottingue, résidant actuellement à Rome, a envoyé à cette société des notices intéressantes sur les travaux des artistes qui habitent cette ville, et sur les ouvrages de littérature qu'on y a récemment publiés. On trouve dans ces notices l'annonce d'un plan des environs d'*Ostie*, dressé à l'occasion des fouilles que l'on exécute autour de cette antique cité, sous la direction de M. Petrini. On emploie aux travaux des hommes condamnés aux galères, parce que le sol est humide et marécageux, et par conséquent le climat très-mal-sain. M. Petrini a découvert nouvellement une statue représentant le *Tibre* assis, et le pape Pie VII l'a acheté 5,000 seq. Le nouveau plan d'*Ostie*

qu'annonce M. de Vives, outre l'avantage d'indiquer l'ancien état de cette contrée et la direction des fouilles qu'on y a faites, a de plus celui de nous représenter en partie le théâtre des six derniers livres de l'Enéide, ce qui ajoute beaucoup à l'intérêt.

M. Canova vient de dessiner les fameux chevaux du *Monte-Cavallo*; il pense que, pour produire tout l'effet dont ils sont susceptibles, ils devraient être placés sous un autre point de vue que celui sous lequel ils ont été présentés jusqu'à ce jour.

La manière ingénieuse dont M. Myonnet, conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale, exécute en soufre les collections des médailles de l'antiquité, vient d'être imitée à Rome. Le vernis dont on couvre les soufres, leur donne d'une manière frappante le ton et la couleur du bronze. Les médailles sont exécutées par M. Piroli, et vernies par M. Visconti, libraire à Rome.

FRANCE.

Institut national.

La classe des beaux-arts de l'Institut va ouvrir les concours pour les grands prix. Le jeudi, 9 ventôse, commenceront les concours d'essai pour le grand prix de gravure en pierres fines. Le premier consistera en une esquisse sur un sujet donné. Cette esquisse doit être faite dans le jour. Lundi 13, second concours, consistant en une figure modelée d'après nature. Il sera accordé six jours pour ce concours. Dimanche 19, la classe des beaux-arts jugera les esquisses, et, le lendemain, à 7 heures du matin, elle donnera le sujet du prix aux concurrens qu'elle aura admis au concours définitif. Ils entreront en loge le même jour. Ils auront jusqu'au mercredi soir, 30 prairial, pour la gravure sur pierre fine du sujet donné.

Nécrologie.

M. l'abbé Garnier, savant très-estimable, membre de la troisième classe de l'Institut national, continuateur de l'*Histoire de France*, de Vély et Villaret, est mort à Bougival, chez M. de

Mesme, âgé de soixante-seize ans. Voici quelques détails sur cet écrivain, qui ont été envoyés au Journal de Paris, par M. de Lalande.

« Jean-Jacques Garnier naquit à Goron, dans le Maine, le 18 mars 1729. Il avait si bien profité dans ses études, qu'étant venu à Paris sans argent, il fut, dès le premier jour, accueilli et employé au collége d'Harcourt. En 1760, il fut nommé au collége de France, comme coadjuteur de M. l'abbé Sallier, qui connaissait son mérite. En 1768, il fut nommé inspecteur du collége, en survivance de Vatry, qui était devenu infirme. En 1770, il donna le neuvième volume in-4°. de l'Histoire de France, de Vély et Villaret. Il commença à l'année 1469. En 1786, il donna le quinzième volume, qui finit à 1563. On trouve dans sa partie beaucoup plus d'érudition que dans celles de ses prédécesseurs. Le volume suivant était fini, mais dans un tems où l'on déclamait contre les rois, il ne voulut pas publier des faits qui étaient contre la royauté. Le collége de France lui a eu la plus grande obligation ; c'est à lui que l'on dut, en 1772, la régénération, la perfection, la construction de cette célèbre école. Il fut obligé de quitter en 1793, à cause du serment qu'on exigeait. Il n'avait presque rien. Il fut accueilli par M. et madame de Mesme, à Bougival, et il y est resté jusqu'à sa mort. »

M. Garnier fut depuis nommé à l'Institut national avec les autres membres de l'ancienne académie des inscriptions. M. de Lalande nous fait espérer que plusieurs mémoires inédits de ce savant académicien ne seront pas perdus pour le monde littéraire.

Nouvelles.

Le gouvernement de Hollande a fait remettre à M. Esmenard, auteur du poëme *de la Navigation*, une médaille d'or aux armes de la république, avec une lettre très-flatteuse, signée du secrétaire d'Etat.

Selon les gazettes allemandes, on apprend par des lettres de Corfou, du 7 décembre, que le vice-consul anglais à Cerigo est parvenu, à l'aide de deux célèbres nageurs de Calimno, et après un travail de deux ans, à retirer du fond de la mer la collection précieuse d'objets d'arts de l'ancienne Grèce, que le lord Elgin avait faite pendant son séjour à Constantinople, et qui avait coulé à fond en 1802, dans les parages de Cérigo.

THÉATRES.

Théâtre Français.

Le Tyran domestique, ou *l'Intérieur d'une famille*, comédie en cinq actes, en vers.

Valmont, homme d'un caractère violent, opiniâtre; contrariant et en même tems sensible, humain, probe et loyal, exerce dans sa maison le plus dur despotisme; il ne trouve *rien de fait*, ni *bien*, ni à propos; il gronde à tout moment sa femme, ses enfans, son vieux domestique; il pousse le despotisme jusqu'à vouloir que ses victimes offrent un front serein et un visage gai aux étrangers, lorsqu'ils arrivent au moment d'une de ses incartades. Sa femme, douce et tendre, souffre tout sans se plaindre; ses enfans humbles et soumis cherchent à se soustraire par de petits mensonges à la rigueur de cette tyrannie. Le domestique obéit toujours, mais avec humeur et contrainte; enfin l'intérieur de la famille présente le tableau le plus triste et le plus affligeant. Derbin, frère de Mad. Valmont, éloigné de sa patrie depuis quinze ans, revient sans être reconnu de sa sœur, forme le projet de la rendre plus heureuse et de corriger son mari. Ce projet n'est jamais expliqué, mais il s'exécute à la suite d'une vive querelle de ménage. Mad. Valmont, et ses enfans abandonnent la maison. Valmont reste seul avec Derbin. Un sombre désespoir s'empare de lui. Il reçoit une lettre où sa femme l'instruit qu'elle va invoquer la protection des lois. Les angoisses de Valmont redoublent. *Derbin cherche* à le consoler tout en voulant le convaincre *de ses torts*, et *lorsqu'il* en a reçu l'aveu et qu'il juge la correction assez forte, il fait reparaître la mère et les enfans. Dénouement pathétique où Valmont repentant et corrigé, invite sa femme et ses enfans à le menacer de le quitter, toutes les fois qu'il se livrera à son mauvais caractère. L'auteur a introduit dans son ouvrage deux personnages épisodiques, M. et Mad. Dupré. Ce M. Dupré est un mari faible, subjugué par sa femme, et Mad. Dupré est un *Valmont* femelle. Le peu d'importance qu'ils ont dans l'action, ne permet de les rappeler que pour n'oublier aucun des personnages de la pièce.

Cet ouvrage est d'un auteur que le succès a souvent couronné. M. Duval a réussi dans plusieurs opéra comiques et petites pièces en un acte au théâtre français, ouvrages qui présentent tous des aperçus comiques, un dialogue facile et naturel et une connaissance réelle de l'art dramatique. Mais une comédie en cinq actes et en vers

offre bien d'autres difficultés, et le critique auquel une pièce, même imparfaite, laisse apercevoir le talent exercé, ne doit dissimuler aucun des défauts dont l'auteur peut se garantir, quand il offrira au public de nouvelles productions.

Nous dirons donc avec franchise que le *tyran domestique* nous paraît défectueux sous le rapport des caractères, de l'action, du plan et du style.

Valmont peut-il allier tant de vertus avec un caractère odieux et intraitable? M. Duval répondra, oui, sans doute! la nature est infinie dans ses nuances, il y a des hommes comme celui-là. J'ai peint la nature. Il aura peut-être raison. Mais aurons nous tort de lui dire que ce caractère est au moins extraordinaire; que le théâtre a des lois qu'il faut respecter, qu'ayant pour objet, sinon de corriger, au moins d'instruire; il faut y présenter des caractères qui aient de nombreux modèles; qu'il faut surtout leur donner une physionomie comique ou au moins agréable, même dans les vices, comme Molière a su le faire dans Tartuffe et Don Juan, Gresset dans le Méchant, Debièvre même dans le Séducteur? Le Valmont de M. Duval n'est ni comique, ni même intéressant, car les nuances de probité et de sensibilité qu'il laisse voir, ne produisent que l'étonnement, et ne paraissent que des grimaces. Ne pourrait-on pas dire que dans les oppositions les plus marquées de certains caractères, il y a une conséquence à laquelle le cœur ne se trompe point, et qui ne manque jamais de plaire?

On aime à voir le *Misantrope* et le *Bourru*, bons, humains et même amoureux; et ces tendres mouvemens déplaisent sur la figure d'un emporté, d'un tracassier, en un mot, d'un tyran comme Valmont. Ce caractère n'est donc point dans la nature choisie qu'exige la comédie.

Madame Valmont commence par se montrer douce, complaisante, disposée à toutes les prévenances, à tous les sacrifices, pour tempérer l'humeur de son mari. Il y a dix-huit ans que sa conduite ne s'est point démentie, et elle finit par fuir de la maison avec ses enfans, subitement et sans que l'auteur se donne la peine de nous apprendre si elle a résisté un seul instant avant de se déterminer à cette démarche hardie. C'est encore là une inconséquence de caractère qui ne peut se justifier.

Derbin n'offre aucune des nuances faites pour contraster fortement avec un Valmont; c'est un personnage froid, raisonnable et sans couleur.

Les deux enfans sont des adolescens trop voisins de *l'enfance*; le vieux domestique ressemble à tout; madame Dupré est une femme légère comme tant d'autres, mais elle ne présente rien d'assez prononcé pour conquérir et conserver le souverain pouvoir. Il est vrai que son mari est presqu'un personnage muet, un véritable imbécille.

L'action n'est pas moins défectueuse que les caractères. De quoi s'agit-il en effet? De *corriger* un tyran domestique? L'art dramatique ne produit point de tels miracles. Un Valmont est incorrigible. Les grands maîtres n'ont jamais songé à dompter le naturel; au contraire, par un coup de leur art; ils font ressortir des effets comiques de cette puissance du naturel, et ils le font *revenir au galop* au dénouement de l'ouvrage. Si M. Duval se trompe en présentant son tyran *corrigé*, son moyen de correction n'est pas moins malheureux. N'est-ce pas aller contre le but de l'art; que dis-je? n'est-ce pas un renversement total de toutes les lois de la nature et de la société, que de faire donner au chef de la famille, par sa femme et ses enfans, une leçon pareille à celle que M. Duval n'a pas craint de présenter à la scène. Cette erreur est celle de son esprit sans doute, mais s'il avait pensé plus longtems à son sujet, il aurait senti que cette scène est funeste pour les mœurs, et j'ose le dire, scandaleuse.

Le plan de l'ouvrage devait naturellement se ressentir de la faiblesse de l'action et de l'inconséquence des caractères; aussi n'offre-t-il que des scènes mal liées et sans effet. Point de comique, aucun des caractères ne peut y prêter. Point d'intérêt. Valmont n'inspire qu'une froide pitié. Les autres personnages perdent tous leurs droits à cet intérêt, par la hardiesse et l'inconvenance de leur entreprise. Point de mouvement. Derbin qui fait l'exposition, parle d'un projet au premier acte, en reparle encore au deuxième, au troisième; enfin il s'exécute, sans explication, au quatrième. Il n'y a pas le moindre obstacle à surmonter, pas la plus petite difficulté dans l'exécution. Il est probable que l'auteur a craint d'abord de ressembler à *la Femme jalouse*, dont le nœud est bien plus fort et plus intéressant, et en second lieu, qu'il a senti la difficulté de donner des raisons satisfaisantes pour conseiller à une mère et à des enfans de quitter la maison et d'abandonner un époux et un père, sans prévoir les conséquences affreuses d'un pareil abandon sur un caractère violent et inflexible; cette crainte aurait dû l'éclairer sur le vice de son sujet. M. et Mme. Dupré sont, comme je l'ai dit, des personnages épisodiques dont l'auteur n'a tiré aucun parti, et qui auraient pu présenter des contrastes plus piquans et surtout plus actifs.

Une chose qui n'est pas assez sentie de nos auteurs modernes, c'est que lorsque les caractères, l'action et le plan d'un ouvrage ne sont point assez approfondis, le style manque nécessairement de substance, et n'a point de couleur prononcée. Il y a dans la comédie de M. Duval des vers fort heureux, un dialogue quelquefois assez vif, et même des tirades où il se fait sentir généralement plus d'âcreté que de force, mais où il règne une certaine chaleur. Si M. Duval nous donne quelque jour (comme cette pièce, malgré ses défauts, peut le faire espérer) un ouvrage mieux pensé dans toutes ses parties, son style deviendra plus nourri, plus soutenu, plus noble, plus ~~ruiné~~. Il gagnera même du côté de la correction et de l'élégance.

Théâtre Louvois.

Bertrand et Raton, ou *l'Intrigant et sa dupe*; comédie en cinq actes, et en prose.

La jolie fable de Lafontaine, dont la morale a passé en proverbe, a donné à *Picard* l'idée de cette comédie. Le but en était d'autant plus utile que de nos jours on voit bien des Bertrand se servir de la patte de Raton pour *tirer les marons du feu*. Mais cette pièce pouvait-elle comporter cinq actes ? Les longueurs, les redites, le peu d'action, tout prouve que *Picard* s'est trompé dans ses calculs.

Bertrand de Courval, intrigant ruiné, couvert de dettes et de mauvaises affaires, voyage avec Raton de St.-Léger, jeune homme aussi imbécille que fat, et qui a en lui la plus aveugle confiance. Ils arrivent tous deux à Strasbourg, et se proposent d'épouser la même personne ; mais ni l'un ni l'autre n'a le don de plaire à la jolie strasbourgeoise ; elle aime Raimond, jeune officier de la garnison. Plusieurs ruses sont employées par Courval. Il met toujours en avant St.-Léger ; mais il a la sottise de se confier lui-même à un valet qui l'a servi autrefois, et qui est au service du jeune officier. Ce valet déjoue tous les projets de Courval, qui ne se méfie de rien. Le dernier incident est un enlèvement, auquel Courval détermine St.-Léger, et qu'il se propose d'arrêter pour se rendre intéressant. Mais Raimond dérange tous ses projets, démasque l'intrigant, et obtient pour récompense la main de son amante.

De petits moyens, des détails fatigans, des caricatures au lieu de caractères, beaucoup d'emprunts que l'auteur s'est faits à lui-même et aux autres; voilà ce qu'on peut reprocher à cet ouvrage, qui ne saurait aller loin.

Théâtre Favart.

Fernand, ou *les Maures*. Sujet tiré du Gonzalve de Florian. Chute complète.

Théâtre du Vaudeville.

Le Jaloux malade, comédie en un acte, par M. Dupaty, jouée sur ce théâtre le 29 janvier, 9 pluviose, a eu beaucoup de succès. Le public avait été disposé à l'indulgence par un fort joli couplet d'annonce, où l'auteur demandait qu'on préservât son *malade de* mort subite : mais ce malade avait été *si bien traité*, qu'il n'avait rien à craindre. Le fonds léger, invraisemblable même de la pièce, est racheté par de jolis détails, par un dialogue vif et spirituel, qui n'ont pas laissé le tems d'en apercevoir les *défauts*.

Floricour, épris de Rosalie, jeune veuve, est aussi jaloux qu'amoureux. Une foulure au pied le retient chez lui; il tempête, se désole, tourmente ses valets, et n'avance pas sa guérison. Sa jalousie l'agite d'autant plus, qu'il ne peut voir celle qu'il aime. Celle-ci, de son côté, n'est pas tranquille; elle prend un déguisement et vient remplacer la garde de Floricour. Un oncle, que les étourderies du jeune homme ont indisposé contre lui, vient le sermoner, mais ne lui donne pas l'argent dont *il* a grand besoin pour payer un créancier qui le presse. Rosalie, assurée de l'amour de Floricour, acquite sa dette à son insu, et *se découvre* au moment où l'oncle venait *éveiller encore la jalousie* du malade, en lui apprenant qu'elle était sortie *déguisée* dès le matin, sans qu'on sût où elle était allée. Les soupçons s'évanouissent, et le mariage se conclut.

On voit que l'intrigue ne roule que sur quelques soupçons mal fondés, qui ne sont pas suffisamment éclaircis au dénouement pour calmer les inquiétudes d'un jaloux aussi forcené que Floricour : mais si l'amour est aveugle, c'est surtout avant d'être heureux, et le public est tellement accoutumé de voir, à la fin de chaque pièce, les défauts corrigés et les amans récompensés, qu'il n'a point chicané l'auteur sur le dénouement de celle-ci.

Une espèce de parodie en un acte, par MM. Dupaty, Moreau et Francis, intitulée : *les Femmes colères*, n'est autre chose qu'une petite vengeance que le Vaudeville s'est permise contre trois autres théâtres, qui se sont avisés au bout de plusieurs années, de donner

des rivales à *Honorine*, femme colère et très-colère, qui semblait avoir seule le privilège d'amuser le public de ses emportemens, et de l'attendrir par sa conversion sur le théâtre de la rue de Chartres. Il est en effet assez singulier que ce sujet ait été traité en même tems au théâtre Français, à celui de la rue de Louvois et à l'Opéra-comique : cela s'explique cependant, parce que tous les auteurs qui l'ont mis en scène, l'ont tiré d'un conte de madame de Genlis. Mais ils auraient pu le tirer beaucoup plutôt, comme les auteurs du Vaudeville, des sources ou ces auteurs et madame de Genlis elle-même ont puisé; je veux dire, dans un conte du *Magasin des enfans*, et dans une comédie de Shakespeare, intitulée : *The taming of the shrew;* remarquez encore que Shakespeare avait imité une autre comédie plus ancienne, et vous conviendrez aisément avec le Sage, *qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.*

La parodie des *Femmes colères* ne manque pas de gaîté, et prouve assez bien, à ce qu'il nous semble ce qu'elle voulait démontrer, qu'Honorine, outre sont droit d'ainesse, a encore beaucoup d'avantages sur les sœurs cadettes qu'on a voulu lui donner.

L'abondance des matières nous oblige de remettre au numéro prochain, à rendre compte d'un *Tour de soubrette*, petite comédie qui a eu beaucoup de succès sur le théâtre de Picard, ainsi que de la *Laitière de Bercy*, qui a été fort applaudie au Vaudeville.

Librairie.

Lycée, ou *Cours de littérature ancienne et moderne*, par J. F. de la Harpe, avec cette épigraphe :

Indocti discant et ament meminisse periti :

tomes 15 et 16, le 16e, en deux parties. Prix broché, 15 fr. A Paris, chez H. Agasse.

Les tomes 15 et 16 qui terminent tout ce que M. de la Harpe a laissé de son *Cours de Litterature*, contiennent, 1°. *la Philosophie du dix-huitième siècle*, avec l'épigraphe : *a fructibus eorum cognoscetis eos :* vous les connaîtrez par leurs fruits (S. Math.), et quelques fragmens sur le même sujet; 2°. une table analytique et raisonnée des matières contenues dans la totalité du *Cours de Littérature*; 3°. une notice historique sur *la vie et les œuvres de M. de la Harpe;* 4°. des fragmens d'une *Apologie de la religion chrétienne*, du même auteur.

Le prix, broché, de la totalité de cet ouvrage, qui est de seize volumes, dont les troisième, onzième et seizième forment chacun deux parties, est de 88 fr.

OEuvres choisies de Saint-Evremont, faisant suite aux OEuvres choisies de Saint-Réal, et précédées d'une notice sur la vie, le caractère et les ouvrages de Saint-Evremont, par N. L. M. Désessarts; 1 vol. in-12. Prix, papier ordinaire, 2 fr.; papier fin, 3 fr., et papier vélin, 4 fr. A Paris, chez Désessarts.

« C'est une très-bonne idée (dit avec raison le *Publiciste*,) que celle de faire un choix dans les OEuvres mêlées et très-mêlées de Saint-Evremont, et de publier les écrits de cet homme célèbre qui méritent de passer à la postérité. M. Désessarts a déja publié dans le même esprit les OEuvres choisies de Saint-Réal; nous ne pouvons que l'en louer; mais nous lui ferons un reproche que méritent peu d'ordinaire les éditeurs, c'est d'être trop sévère dans le choix qu'il a fait pour Saint-Evremont: nous croyons qu'il y a d'autres ouvrages de cet écrivain qui méritent d'être conservés, et dont M. Désessarts pourrait faire un second volume, que les gens de goût reliraient avec plaisir. »

Manuscrits de M. Necker, publiés par sa fille. Un vol. in-8°. Prix, 5 franc, et 6 fr. 50 cent. Chez Paschoud, à Genève, et chez Henrichs, à Paris.

Droit maritime de l'Europe, par M. D. A. Azuni, ancien sénateur, juge au tribunal de commerce et maritime de Nice, membre des académies des sciences de Turin, de Naples, de Florence, de Modène, d'Alexandrie, de Carrare, de Rome, de Trieste, de l'athénée des arts, de l'académie de législation de Paris, et de l'académie des sciences et arts de Marseille; 2 vol. in-8°. An 13, (1805.) Paris, chez l'auteur, et Aut. Aug. Renouard.

L'Almanach des cartes (*Karten Almanach*), annoncé dans notre dernier numéro, se trouve à présent à Paris, chez Henrichs. (Prix, 12 fr.)

Bibliothèque d'Apollodore l'Athenien, traduction nouvelle, avec le texte grec revu et corrigé, des notes et une table analytique, par E. Clavier. 2 vol. in-8°. Prix 16 fr. (Chez Henrichs.)

Nous donnerons, dans le prochain numéro, une notice de cet ouvrage.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

MARS 1805.

RUSSIE.

M. le vice-amiral de Tchitschagoff, ministre au département de la marine, a fait remettre à l'académie des sciences de Pétersbourg, un sujet de prix sur la théorie de la *Résistance des fluides*, et sur l'application de cette théorie à la construction des vaisseaux. L'académie a consenti à en publier les conditions, à recevoir les mémoires et à les examiner de concert avec le département de la marine. Le prix, dont ce département fera les frais, est de mille ducats de Hollande. Les mémoires doivent être adressés à l'académie, *francs de port*, autant que faire se pourra, avant le premier juillet 1806. Ils devront être écrits en français, en anglais ou en russe.

Le programme indique trois manières d'arriver au but proposé. 1°. Il existe déjà deux théories de la Résistance des fluides: l'une de D. G. Juan dans son *Examen maritime*; l'autre de M. Romme dans son *Art de la marine*. Les concurrens peuvent s'attacher à l'une des deux pour la corriger et la perfectionner, de manière que les résultats qu'elle donnera par le calcul, diffèrent assez peu de ceux qu'on obtiendra par des expériences, pour que cette différence puisse être négligée dans la pratique, sans produire d'erreurs considérables.

2°. Si ce premier moyen est impraticable, on peut établir une théorie nouvelle, dont les conséquences aient l'exactitude demandée, et en montrer l'application à la construction des vaisseaux.

3°. S'il est impossible d'établir une pareille théorie, on demande du moins que l'on déduise des expériences une formule semblable à celles qu'ont déja données MM. Bossut et Prony; mais on exige non-seulement qu'elle soit mieux d'accord que celles-ci avec les expériences, mais encore qu'elle se rapproche autant que possible de leurs résultats, et qu'elle soit applicable à la construction des vaisseaux.

Plusieurs professeurs allemands, attachés aux universités russes, ont demandé la permission de faire leurs cours en langue allemande.

La raison qu'ils en donnent, c'est que les nouvelles découvertes, faites dans toutes les sciences, ne peuvent que très-difficilement être exposées en latin. Pour exprimer des choses dont les Romains n'avaient point d'idée, il faut forger de nouveaux mots, et ces mots sont inintelligibles pour ceux qui ne connaissent que la bonne latinité.

On commence à se plaindre en Russie du grand nombre de mots étrangers qui se sont introduits dans la langue nationale. C'est M. de Karamsin qui en a parlé le premier; après lui, M. Shistzkow a publié un Mémoire sur le style russe vieux et nouveau, où il cherche à prouver que l'on ne comprend plus les ouvrages modernes sans un dictionnaire de la langue moderne, et sans posséder les langues étrangères. Plusieurs auteurs se sont empressés d'écrire contre M. Shistzkow, qui les a de nouveau réfutés; mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est qu'il a démontré, par la version de la Bible seule et par différens ouvrages de religion, comment on pourrait enrichir la langue sans avoir recours à ces sortes d'innovations.

L'université de Charkow vient d'accorder 20,000 roubles à un de ses professeurs, sans intérêt pour dix ans, à l'effet d'établir une librairie.

M. Cetti est arrivé de Copenhague à Pétersbourg, avec le fameux cabinet de coquillages de M. Chemnitz, qu'il espère vendre au gouvernement. M. Forster, naturaliste et marchand d'objets d'histoire naturelle, également connu, a reçu, pour son cabinet de minéralogie, 50,000 roubles du corps des mines; il devait être payé à termes, mais ayant formé depuis un cabinet particulier à l'Hermitage de l'Empereur, il a été payé comptant.

HONGRIE.

M. DE STRATIMIROVUS, archevêque grec et métropolitain de Karlovitz, a fait traduire une instruction de M. le docteur Bleustädter, sur la vaccine, en langue illyrique et dans celle de la Valachie. Cet ouvrage, composé pour la classe du peuple, a été distribué gratuitement, jusqu'au nombre de vingt-cinq mille exemplaires, aux habitans de ces contrées et aux peuples voisins.

M. Lyptay publie les poésies de feu le professeur Kriebel, en 3 volumes.

M. J. Genersich travavaille à donner un second volume de sa Dissertation sur l'état des écoles protestantes en Hongrie.

M. A. de Sairmai vient de publier un ouvrage très-intéressant et très-piquant sur la langue, les mœurs et le caractère des Hongrois, il porte pour titre : *Hongaria a parabolis, sive Commentaria in adagia et dicteria Hongarorum. Ofen*, 1804. On le dit rempli d'esprit et de gaîté.

DANEMARCK.

Le roi vient d'acquérir le magnifique herbier de feu M. le professeur Vahl. Le prix de cette acquisition est une rente viagère de cent écus (480 fr.) que l'état assure à chacun des six enfans de ce savant illustre. Le gouvernement a également acheté de sa veuve, la collection de ses manuscrits et des matériaux qu'il avait rassemblés pour la continuation de son ouvrage, intitulé : *Enumeratio plantarum*, ainsi que sa bibliothèque d'ouvrages de botanique, moyennant une somme de 3000 écus, et une pension de 400 écus. On a de plus donné à la veuve du professeur Vahl l'assurance que la publication de ses ouvrages inédits, ne sera confiée qu'à un éditeur qu'elle même aura formellement autorisé.

Il s'est glissé une erreur dans le dernier numéro de cette Gazette, à l'article où nous annonçons l'ouvrage de M. Nyerup sur les *progrès de la civilisation et des lumières en Danemarck et en Norwège*. Il y est dit que le premier volume ne traite pas encore des tems modernes. Ce volume allant jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, la remarque porte à faux. Celle qu'il aurait fallu faire, c'est que le premier volume ne traite que des objets qui intéressent l'agriculture et le commerce des deux royaumes. L'auteur promet de passer en revue, dans les suivans, tout ce qui a rapport aux différens ordres de l'état, aux diverses branches de l'administration intérieure, à l'instruction publique, aux sciences et aux arts.

ALLEMAGNE.

Nécrologie.

Le célèbre chimiste Klaproth est mort à Goettingue le 10 février. Avant d'être attaché à l'université de Goettingue, qui lui doit une partie de sa gloire, il avait occupé diverses places dans les états prussiens. Ses ouvrages scientifiques sont pour la plupart répandus dans divers recueils périodiques. Les Annales chimiques (*Chemische Annalen*) en possèdent un grand nombre. On compte cinq autres journaux scientifiques et littéraires auxquels il a contribué, sans comprendre les Mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, qui se sont aussi enrichis de quelques-unes de ses productions. Il avait été nommé l'année dernière correspondant de la première classe de l'institut national. M. Klaproth était né à Cassel le 30 décembre 1728. Il était professeur de chimie à Goettingue depuis 1752.

M. le baron d'Eberstein est mort à sa terre de Mohrungen, dans le comté de Mansfeld, à l'âge de 48 ans. Il était auteur de plusieurs écrits philosophiques, et principalement connu par un *Essai de l'histoire de la philosophie en Allemagne pendant le dix-huitième siècle.*

M. K. A. Kuttner est mort à Leipsick le 14 février, dans sa cinquantième année. Il se fit d'abord connaître dans le *journal de Mittau*, qui paraissait tous les mois et qu'il rédigeait. Cet *ouvrage périodique* ayant cessé en 1785, M. Kuttner contribua à d'autres recueils du même genre. Le meilleur ouvrage qu'on connaisse de lui, est intitulé: *Kurona*. C'est un recueil de morceaux poétiques pris des tems fabuleux et héroïques du Nord. Nous croyons qu'il faut aussi lui attribuer un ouvrage en deux volumes, intitulé: *Caractères des principaux poètes et prosateurs allemands*, qui parut sans nom d'auteur en 1781. C'est peut-être le meilleur guide qu'un étranger puisse choisir pour s'initier à la connaissance de la littérature allemande, jusqu'à cette époque.

Nouvelles.

M. Jacobi, conseiller intime de l'électeur de Bavière, vient d'être appelé par ce prince à Munich, et nommé membre de l'académie, avec un traitement de 3,000 florins. M. Jacobi est un des écrivains qui font le plus d'honneur à l'Allemagne. Il a fondé une nouvelle philosophie, et n'a point établi de système; il s'est fait beaucoup de disciples, et n'a point formé de secte. Ses écrits, pleins de la plus saine et de la plus profonde métaphysique, sont également remarquables par la pureté du style et par une éloquence qui parle au cœur. Sa doctrine ne sera jamais professée dans les universités; mais elle aura plus d'influence sur l'ame de ses lecteurs que les systèmes les plus propres à être enseignés et démontrés rigoureusement.

M. Wiebeking, célèbre par ses écrits sur l'hydraulique, quitte le service autrichien pour rentrer à celui de Bavière, par lequel il a commencé.

La censure de Vienne a défendu le débit et la lecture de tous les ouvrages du célèbre Muller, aujourd'hui conseiller intime du roi de Prusse. Voici les titres de ses principaux ouvrages, en langue allemande : *l'Histoire des Suisses; les Voyages des Papes; Tableau de la Ligue des Princes* (Fürstenbund); *plusieurs Ecrits sur la Paix de Bâle;* en français : *des Essais historiques;* en latin : *Bellum cimbricum*, etc.

Un journal allemand très-répandu, *la Bibliothèque universelle* (*allgemeine deutsche Bibliothek*), après avoir duré quarante ans, et avoir exercé, pendant une partie de cette période, une très-grande influence, va cesser avec cette année. Le rédacteur, M. Nicolaï, est obligé par son grand âge, d'abandonner cette entreprise.

M. le comte de Berchtold, seigneur morave, qui avait proposé un prix sur les moyens de préserver la vie des hommes, et de la sauver des dangers dont elle est sans cesse menacée, non-content d'avoir fait imprimer à ses frais l'ouvrage couronné, de l'avoir envoyé et fait distribuer *gratis* dans toute l'Europe, vient encore d'engager, dans la Gazette de Brunn (*Brünner Tagblatt*), tous les libraires contrefacteurs à s'emparer de cet ouvrage, et à le considérer comme de bonne prise. En voici le titre en allemand : *Anleitung, die Menschen vor Lebensgefahren zu bewahren und daraus zu retten.*

M. de Kotzebue est arrivé d'Italie à Vienne, d'où il se rendra bientôt à Berlin.

Toutes les conversations roulent dans ce moment, à Vienne, sur un poëme qui vient de paraître, dont le titre est *Habsbourg*, et le sujet l'histoire de la maison d'Autriche. L'auteur, M. le baron *Ferdinand de Geramb*, en a fait hommage à l'Empereur, et le lui a présenté le 8 décembre; mais ce n'est que depuis quelques jours que ce poëme commence à se répandre dans le public. Rien de plus magnifique que le luxe avec lequel est imprimé cet ouvrage qui forme sept feuilles *in-folio*, et dont la dépense monte, dit-on, à plus de 20,000 florins. Chaque page est enrichie d'une superbe gravure allégorique. Il a été tiré à environ deux mille exemplaires, dont la plupart sont reliés en velours brodé en or.

Théâtre.

On a joué à Vienne, sur le théâtre de la ville, avec un succès médiocre, une traduction des *deux Avares*, avec la musique de Grétry; M. Fischer y a seulement introduit quelques airs de sa composition. On se plaint à ce sujet que, tandis que Vienne possède des compositeurs célèbres, tels que Beethoven, Eberl, Vogler et Weigel, les directeurs d'opéra ne cherchent à varier les plaisirs du public qu'en réchauffant de vieilles pièces françaises. Cela vient, dit-on, de la difficulté qu'on éprouve à se procurer des poëmes allemands, et cette difficulté elle-même vient de ce qu'on paie mal les auteurs. Le théâtre de la cour ne donne pour les paroles d'un grand opéra que 100 florins, et la moitié pour un opéra de moindre étendue. Or, pour une somme aussi modique, on exige que l'auteur ait du talent dramatique et lyrique, des connaissances musicales et théâtrales, qu'il écrive bien, et qu'après avoir travaillé plusieurs mois, il sache sacrifier sans répugnance son plan, ses caractères et ses vers, aux caprices du compositeur et des chanteurs. Quelle injustice! à Paris on paie beaucoup mieux, et l'on exige beaucoup moins; et cependant nos compositeurs de l'école moderne ont-ils fait oublier leurs devanciers?

Les dernières nouvelles de Weimar sont que Schiller n'a point achevé son Attila, mais qu'il a traduit la *Phèdre* de Racine. Elle y a été jouée le 30 janvier. Cette traduction est, dit-on, très-bonne, et les acteurs de Weimar se sont efforcés de la faire valoir; on en

cite deux qui ont été fort applaudis, et surtout M. Becker, dans le récit de la mort d'Hyppolite. Au reste, on ne nous apprend point quel effet a produit la tragédie elle-même.

Comme un supplément à l'article *Théâtre*, qui nous fournit cette fois peu de matières, nous dirons un mot des Lectures de M. Texier, qui ont à Weimar beaucoup de succès. On lui reconnaît un talent très-distingué, surtout pour la lecture des pièces comiques, et dont le dialogue se rapproche le plus du ton ordinaire de la conversation. *La Partie de chasse d'Henri IV*, et *le Médecin malgré lui*, sont celles que l'on cite comme ayant valu à ce lecteur célèbre les plus grands applaudissemens.

Annonces.

Après avoir épuisé tous les titres et tous les objets de connaissances possibles pour les publier en forme de journaux et d'almanachs, l'Allemagne vient encore de s'enrichir d'un nouveau journal, peut-être unique dans son genre. En voici le titre :

Journal pour les dames allemandes, écrit par des dames allemandes, et rédigé par MM. Wieland, Schiller, Rochlitz et Seume.

Le premier cahier offre en tête le portrait de la reine de Prusse, d'après le tableau de madame Caroline Tischbein, et un morceau de musique par une autre dame. Ce nouveau journal ne peut qu'augmenter beaucoup, en Allemagne, le nombre des femmes auteurs. Mais en attendant qu'il ait produit tout le fruit qu'on en peut attendre, nous croyons que l'éditeur, M. Gœschen, n'a pas trop mal fait de donner aux dames, qui tentent l'entreprise, des chevaliers tels que Wieland et Schiller.

On annonce à Leipsick un ouvrage très-considérable sur la mythologie du Nord. C'est le professeur *Græter* qui en est l'auteur ; et M. Gœschen, s'est chargé de l'exécuter avec tout le luxe typographique. Il paraîtra tout à-la-fois en allemand et en français, par cahiers, petit *in-folio*. Le nombre de ces cahiers sera de trente. Voici le titre que lui donne l'auteur même : *Représentation des Divinités de la mythologie du Nord*, d'après le tableau tracé de leurs caractères, par le professeur Græter.

Le poëme intitulé *Joseph*, de M. Bitaubé, vient d'être traduit

en allemand par M. Heidenreich. Il est accompagné d'une Dissertation sur le mérite poétique de l'ouvrage.

On vient de publier le catalogue de la bibliothèque physique et médicale de feu M. le professeur Baldinger, de Marburg. C'était peut-être l'homme le plus curieux de l'Allemagne, pour tout ce qui avait rapport à la science médicale. Sa bibliothèque est composée de seize mille volumes, sans y comprendre les Dissertations, Traités ou Mémoires imprimés séparément. Le nombre d'éditions des aphorismes d'Hippocrate monte seul à plus d'une centaine; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette bibliothèque, c'est qu'il n'y manque rien de nécessaire et d'essentiel. Le possesseur a passé cinquante ans à la composer; les héritiers cherchent à la vendre, mais ils desirent que ce ne soit point partiellement, s'il se trouve des amateurs pour l'acquérir en entier. Cette annonce ne sera peut-être pas inutile pour la France, où l'on peut croire qu'il n'existe pas encore une bibliothèque médicale aussi complète en ouvrages étrangers.

On annonce la traduction de l'ouvrage de M. Say, sur l'économie politique.

Erratum.

L'auteur du *Dictionnaire du Comptoir*, en neuf langues, annoncé dans notre numéro de janvier, ne se nomme point *Nemuck*, mais *Nemnich*. Cette erreur nous a valu une lettre fort longue sur la vie et les ouvrages de M. Nemnich. Nous nous contenterons de donner ici le titre de deux de ces ouvrages, que nous avons négligé de citer en annonçant le plus nouveau.

1°. Un *Dictionnaire polyglotte d'histoire naturelle*, où l'on trouve des dénominations prises de plus de cent langues. L'auteur le publia à vingt-trois ans. 2°. Un *Voyage en Angleterre* dans les années 1799 et 1800. Les différentes productions du laborieux et savant M. Nemnich lui ont valu de grands succès en Allemagne et en Angleterre, et des présens de plusieurs souverains. On nous dit aussi qu'il se prépare à voyager dans toute l'Europe, pour achever de perfectionner ses connaissances commerciales, dont le public partagera un jour les trésors.

ANGLETERRE.

Sociétés savantes.

Voici quelques détails sur la solemnité académique qui commença à Calcutta le 29 mars 1804, et que nous avons seulement annoncée dans notre Numéro de septembre. Ils sont tirés d'une lettre de sir Joseph Banks à M. de Schwartzkopf, qui les a communiqués à une gazette de Berlin.

Le collège et l'académie de Calcutta ont été fondés, comme chacun sait, en 1789, par le célèbre sir William Jones. Le marquis de Wellesley, gouverneur général des Indes anglaises, est aujourd'hui curateur de cette institution, et il en a rempli, pour la première fois, les fonctions dans la séance dont nous rendons compte.

On soutint d'abord des thèses en langue persane, dans l'idiôme du Bengale et dans celui de l'Indostan. Parmi les sujets de ces thèses, nous distinguerons les deux suivans : 1°. le Suicide des Femmes indiennes qui se brûlent sur le corps de leurs maris, est contraire non-seulement aux sentimens de la nature, mais encore aux devoirs de la morale. 2°. La Division de la Nation indienne en castes, empêche qu'elle ne sorte de son état d'avilissement.

Le lendemain, on tint une seconde séance, où le marquis de Wellesley distribua des prix et conféra des grades à divers étudians. Il prononça ensuite un discours très-étendu sur le but de l'académie, sur ses travaux et ses succès. Il donna de grands éloges aux professeurs et aux élèves; et, ce qui est bien remarquable, il parla avec reconnaissance d'un grand nombre de savans indiens qui sont en liaison avec l'académie, et l'aident puissamment dans ses travaux. Si les académiciens de Calcutta ont enfin déterminé les Brames à les favoriser dans leurs recherches, il n'est rien qu'on n'en puisse espérer.

Un catalogue des ouvrages en langues orientales, ou sur la littérature orientale, que l'académie de Calcutta a fait imprimer depuis sa fondation, ou qui ont été publiés par ses membres, était joint à la lettre de sir Joseph Banks. Il en résulte que le nombre de ces ouvrages se montait, au commencement de 1804, à quarante-cinq, et que vingt-deux étaient sous presse. Voici le titre des principaux qui avaient déja paru. 1°. Une Grammaire sanscrite, de 350 p. *in*-4.

et le premier volume d'une autre *in-fol.* 2°. Une Introduction à la langue de l'Indostan. 3°. Les trois premiers volumes d'une Collection de tous les classiques arabes. 4°. Un Dictionnaire anglais et persan. 5°. Plusieurs traductions d'ouvrages sanscrits et d'autres livres rares, en indien vulgaire, par des savans indiens. Ceci est d'autant plus remarquable qu'il est permis de croire que ceux qui mettent ainsi à la portée du peuple les livres sacrés du Bramisme, peuvent avoir le même but que les premiers traducteurs de la Bible en langue vulgaire. 6°. Un Esope polyglotte, en six langues de l'Orient. 7°. L'Histoire du Rajah Pridapaditjo, dernier Rajah de l'isle de Saugur, ouvrage original en langue du Bengale, par un savant du pays. On avait mis sous presse les Œuvres complètes de Suoda, 3 vol. in-4.; celles de Wuli, 1 vol.; un Dictionnaire sanscrit; une Grammaire Tamoule, etc.

Théâtre.

M. Dibdin, auteur de l'opéra-comique dont nous avons donné l'annonce (*Thirty thousand*), a eu le bon esprit de profiter des leçons de ses critiques. Il a fait à sa pièce différens changemens qui en ont assuré le succès : elle est maintenant fort applaudie, et les applaudissemens à Londres ne sont pas un vain bruit; ils ont fait vendre à M. Dibdin le manuscrit de son ouvrage 200 livres sterling. M. Braham, l'un des musiciens qui ont travaillé pour lui, a vendu de son côté sept ariettes, de la même pièce, pour la somme de six cents guinées, *et voilà comme on nous ruine!* s'écrie l'*Oracle* en rendant compte au public de ces deux marchés.

On a donné, pour la première fois, le 31 décembre 1804, sur le théâtre de *Drury-Lane*, une comédie nouvelle en cinq actes, intitulée : *Le Pays où nous vivons (the Land we live in.)* C'est le début d'un jeune jurisconsulte, M. Holt, qui donne des espérances, quoique son coup d'essai n'ait pas été fort heureux. Voici l'esquisse de sa pièce.

Sir Edouard Melville fait partir son fils pour Norfolk, afin d'y épouser la fille de sir Roland English, qu'il n'a jamais vue, mais dont la fortune se monte à 60,000 livres sterling. Le jeune homme arrivé à Lynn, y rencontre, dans une auberge, son cousin Harcourt, qui, n'ayant pas un sou de bien, se charge d'aller jouer à Norfolk le rôle de Melville, et d'y épouser à sa place la fille de sir Roland, quoiqu'on lui ait dit qu'elle n'était rien moins que

belle. Presqu'en même tems arrive à l'auberge une lady Lovelace, à qui Melville a fait la cour à Bath, ne la croyant pas mariée. La vérité est qu'elle était alors séparée de son mari pour quelques légers différends, mais qu'elle ne vient à Lynn que pour l'y rencontrer et se réconcilier avec lui. Sir Henri Lovelace arrive en effet bientôt. Melville le reconnaît pour un ancien ami, et le choisit pour confident de l'amour qu'il a pour sa femme, d'où il naît quelques scènes de situation. Dans la suite de la pièce, Harcourt devient aussi amoureux de la beauté de miss English, qu'il l'avait d'abord été de sa fortune. L'arrivée de Melville père produit alors un embarras général; mais enfin sir Roland English se résout à mettre à l'épreuve l'honneur et la sensibilité d'Harcourt. Celui-ci en sort à sa gloire, et après quelques autres incidens, tout s'arrange; Harcourt épouse la fille de sir Roland, et sir Henri Lovelace se réunit à sa femme.

Si cette analyse, qu'un journaliste anglais nous fournit de la nouvelle comédie, n'est pas très-claire, son jugement du moins n'est pas équivoque. Il y reconnaît plusieurs traits d'une bonne critique et des sentimens très-moraux. Mais, ajoute-t-il, quoiqu'on ait vu de mauvais poêmes d'opéra soutenus par une bonne musique, on n'a point encore d'exemple que la bonté de la morale ait sauvé une comédie ennuyeuse des sifflets. La morale, selon lui, est plus faite pour la chaire que pour le théâtre, et nous sommes très-fort de son avis. C'est une plate manie que celle de tant d'auteurs de nos jours qui croient ne pouvoir finir la plus petite pièce que comme les fables d'Ésope, par une moralité. Le même journaliste rend cependant justice aux talens de M. Holt. Il trouve de bonnes choses dans sa pièce, et observe que le premier acte a été très-justement applaudi. Si M. Holt quitte décidément le barreau, il fera bien d'y laisser sa morale; elle y sera mieux à sa place qu'au théâtre, quoique plus difficile à pratiquer.

Une autre comédie en cinq actes a été jouée, pour la première fois, le 16 janvier sur le théâtre de *Covent-Garden*. Le titre de celle-ci est, *l'École de la réforme* ou *l'Art de gouverner un mari*. Elle a eu un très-grand succès; mais on n'en accuse pas moins l'auteur, M. Morton, de s'être *réglé sur de méchans modèles*, et de s'être montré trop plein des idées et de la manière du théâtre allemand. Quoique sa pièce porte le nom de comédie, et que son titre annonce même quelque chose de plaisant, la principale intrigue (on sait que toutes

les pièces anglaises en ont au moins deux) est presque tragique. Elle est fondée sur une histoire véritable, que nous allons donner ici en abrégé, ne fût-ce que pour fournir peut-être un sujet à quelque auteur de mélodrame. M. Radnor, jeune homme d'une famille distinguée, avait épousé secrettement une jeune et belle personne, mais d'une naissance obscure. Il suivit sur le continent un ambassadeur, et ensuite obtint sa place. Ebloui de sa fortune, son ambition le fit rougir de l'alliance inégale qu'il avait contractée; il trouva moyen de faire enfermer sa femme dans un couvent, et confia un fils, qu'il avait eu d'elle, à un ancien serviteur de sa famille. *Il apprit* dans la suite que sa femme était morte au couvent de désespoir; l'homme auquel il avait remis son enfant, fut transporté à Botany-Bay pour ses friponneries; quant à l'enfant lui-même, M. Radnor, n'en entendit plus parler. Voilà sans doute un bel avant-scène de mélodrame! Nous n'analyserons pas la pièce même avec autant d'exactitude. Au commencement, on voit M. Radnor, devenu lord Avondale, prêt à réparer la ruine de sa fortune, en épousant une riche héritière, nommée Julie. Il a pour secrétaire particulier un jeune homme très-vertueux, nommé Frédéric, qui a été élevé par une société qui se charge à Londres de l'éducation des fils des fripons. On se doute bien que Frédéric est le fils perdu de lord Avondale. On amène de même auprès delui à son insu et à leur insu, Emilie, sa première femme, Tyke, le déporté de Botany-Bay, et le père de Tyke que celui-ci croyait mort. On sent que cinq actes ne sont pas de trop pour amener tout cet *imbroglio* à un dénouement raisonnable; et quant au dénouement, qui ne le devine pas? *il faut bien* que tous les personnages se reconnaissent, et alors il *faut bien* aussi que lord Avondale reprenne Emilie; que Tyke redevienne honnête homme, et que Frédéric acquitte la parole de son père en recevant la main de la riche héritière, qui ne peut plus l'épouser. *L'art de gouverner un mari*, qui fait le sujet de l'intrigue secondaire, consiste dans un seul et unique secret, celui de se taire. Il réussit à madame *Ferment* dans cette comédie; mais il est au moins douteux qu'il eût autant de succès ailleurs.

On blâme la partie comique de cette pièce, et en particulier le mélange de comique et de pathétique que l'auteur s'est permis; mais on fait l'éloge des pensées, du style, et des sentimens.

Si ce n'était pas assez, pour une fois, d'un plan de mélodrame, nous donnerions encore ici celui d'une pièce de ce genre, qu'on a jouée, pour la première fois, le 14 février sur le théâtre de *Drury*-

Lane. Celle-ci du moins s'annonce pour ce qu'elle est, et s'intitule *la Dame du Rocher (the Lady of the Rock)*, mélodrame en trois actes. Malheureusement le succès en a été très-douteux. Nous nous bornerons à dire que la scène est en Ecosse, et qu'on y voit de fort belles décorations. L'auteur, dit-on, est M. Holcroft.

Le même jour on donnait à *Covent-Garden*, sous d'aussi mauvais auspices, un nouvel opéra-bouffon, en deux actes, de M. Kenny, intitulé : *Too many Cooks* (*Trop de cuisiniers*). On a trouvé que cette pièce n'était pas digne de son auteur. On n'y a reconnu ni plan, ni caractères, ni effets dramatiques; le dialogue en a paru médiocre, et les saillies grossières et désagréables. La musique de M. King n'a pas mieux réussi, et quoique la pièce ait été écoutée avec impartialité à la seconde représentation, on n'a pas pu annoncer la troisième.

Nous avons encore à rendre compte de deux opéra. L'un a été joué, pour la première fois, le 30 janvier. Le sujet est celui de *Zaïre*, accommodé ou plutôt défiguré pour la musique par M. Daponte. Le compositeur, M. Winter, a eu particulièrement en vue de faire briller les talens de Mad. Grassini, qui a rempli le principal rôle. Viganoni jouait Nérestan, et Righi, Orosmane. L'ouvrage a eu le plus grand succès. On trouve même que M. Daponte n'est pas sans mérite, et qu'il a judicieusement rempli la pénible tâche de renfermer, dans l'étroit espace de deux actes, les nombreux incidens de la tragédie. Je n'ai pas besoin de répéter, d'après le journaliste anglais, qu'on a admiré les chanteurs, les décorateurs, les musiciens, etc.; avec les anglais, cela va sans dire. On a seulement blâmé le costume des chevaliers du règne de St. Louis, qui ont paru en bottes à la housarde, bien cirées et bien luisantes, et l'on a prié les directeurs de faire disparaître, au plus vîte, un anachronisme aussi choquant.

L'autre opéra, donné le 26 février, est intitulé *Erifile;* le sujet n'a rien de commun avec l'histoire d'Amphiaraüs, de sa femme et du fatal collier. C'est une pièce toute d'invention. La musique est de M. Bianchi, qui l'a composée pour Mde. Billington. Elle a chanté avec sa perfection ordinaire; mais on a trouvé à redire à son jeu. On loue dans la musique plusieurs airs tendres et mélodieux; mais on ne lui trouve point un caractère original ni sublime. Righi et Viganoni ont secondé Mde. Billington dans cet opéra, comme M. de Grassini dans celui de Zaïre.

Le jeune Roscius a reparu sur le théâtre de Drury-Lane à la

mi-février, dans le rôle de Douglas, qui est son rôle d'affection. La salle était pleine jusqu'aux combles, et le jeune prodige a été couvert d'applaudissemens.

Annonces.

M. de Mendoza Rios, membre de la société royale de Londres et associé de l'institut national, savant très-distingué et connu par plusieurs ouvrages et d'excellens mémoires sur l'astronomie nautique, vient de publier à Londres un Recueil de nouvelles tables de navigation, intitulé : *a Complete collection of tables for Navigation and Nautical Astronomy*, etc. Prix une guinée en feuilles.

Ce recueil est le plus complet qu'on ait encore publié. On y trouvera des méthodes nouvelles, rigoureuses et très-simples pour faire tous les calculs de l'astronomie nautique. Les logarithmes des lignes trigonométriques y sont donnés de 15" en 15" de degré ; ainsi, l'on obtiendra tous les résultats à 15" de degré ou 1" de tems près, sans être obligé de prendre des parties proportionnelles. On trouve les parties proportionnelles pour les secondes à la marge des autres tables, destinées à procurer des élémens ou des résultats qui exigent une plus grande précision.

Mais ce qui doit surtout distinguer le recueil de tables de M. de Mendoza Rios des ouvrages du même genre, ce sont deux nouvelles méthodes qui, diminueront beaucoup le tems qu'on employait à faire les deux plus longs calculs de l'astronomie nautique.

La première est une nouvelle méthode *de corriger les distances* de la lune au soleil ou aux étoiles, des effets de la réfraction et de la parallaxe. Par cette méthode, qui n'est qu'une simplification de celle que l'auteur a publiée en 1801, on trouve directement la distance corrigée, par l'addition de trois nombres artificiels que l'on cherche dans une table à double entrée, à côté de laquelle on a écrit les parties proportionnelles pour les secondes. L'usage de ces tables abrège de plus des deux tiers le calcul de la réduction de la distance, et le rend moins pénible que le calcul d'un angle horaire.

La seconde méthode a rapport au calcul de la latitude par deux hauteurs prises hors du méridien, et par l'intervalle de tems écoulé entre les observations de ces hauteurs. Elle est la même que la méthode directe qui est connue de tout le monde ; mais elle est très-simplifiée. M. de Mendoza a construit deux tables à double entrée, à côté desquelles il a écrit des parties proportionnelles pour les deux

arguments dont on doit se servir ; et l'on trouve, avec une grande facilité, à l'aide de ces deux tables, le côté et l'angle du premier triangle, que l'on était autrefois obligé de calculer. L'ancienne méthode est tellement perfectionnée dans cet ouvrage, que l'auteur a trouvé le moyen de faire disparaître les distinctions de cas toujours embarrassantes, et que le calcul de la latitude n'est pas plus long que celui d'une des deux suppositions, que l'on est obligé de faire, lorsqu'on emploie une des deux méthodes indirectes qui sont le plus en usage.

Le bureau des longitudes d'Angleterre, et la cour des directeurs de la Compagnie des Indes, se sont empressés de donner des encouragemens à l'auteur, pour hâter la publication de son ouvrage. Ils lui ont accordé une somme d'argent assez considérable pour qu'il puisse en réduire le prix, et le mettre à la portée de facultés de tous les marins. Cet ouvrage est déja adopté par tous les navigateurs anglais, et on a lieu de croire, d'après les grands avantages qu'il présente, que toutes les nations de l'Europe s'empresseront de suivre cet exemple. (*Article communiqué.*)

On cite parmi les nouveaux ouvrages de botanique, qui méritent l'attention des naturalistes, une nouvelle édition du *Hortus Cantoberyensis* et les *Gramina Britannica*, par M. Knapp.

Il va bientôt paraître une *Flora graeca*, ornée de 50 planches, et accompagnée d'un *Prodrome* de M. Smith, qui contient les plantes recueillies par M. Sibthoyn. Puis les plantes exotiques de la Nouvelle-Hollande, par MM. Smith et Sawerby, ouvrage qui va être exécuté de la même manière que la Botanique Anglaise (*English Botany*). Il paraîtra par livraisons, et chaque livraison coûtera 2 sch. et demi.

Il a également paru deux cahiers des *Annales Botaniques*, de M. Hawort, et le *Repositoire du Botaniste*, par M. Andrew. M. Turner continue à s'occuper d'une *histoire* de ces plantes de mer, qui appartiennent au genre des *fucus*.

The Lay of the last Minstrel ou le *Lai du dernier Ménestrel*, poëme par M. W. Scott. (Londres, Longman, Rees. Edimbourg, Constable). Prix 25 sch., ou 15 fr. en feuilles.

M. S. Daniell vient d'achever une collection de gravures, représentant différentes vues de l'Afrique méridionale, les costumes

de ses habitans et ses animaux sauvages. Cet ouvrage intéressant est exécuté dans le même genre que les superbes *Vues et antiquités de l'Inde*. Il fait le plus grand honneur au talent et au goût de l'artiste, et servira d'un supplément instructif et agréable au *Voyage de Barrow dans l'Afrique méridionale*. On ne dit pas encore quel sera le prix de cette collection. Celle des vues de l'Inde, composée de 60 planches, coûte 75 liv. sterl.

Nécrologie.

M. Ralph-Griffith, éditeur du *Monthly Review*, qu'il a rédigé seul pendant 54 ans, et depuis secouru en partie, vers la fin, par son fils, est mort à Turnham, âgé de 83 ans. Il était docteur en droit.

ESPAGNE.

La veuve Ibarra vient de terminer l'impression du premier volume de don Félix de Azara sur les oiseaux du Paraguai. Cet ouvrage n'est pas encore en vente ; mais l'auteur a envoyé ce premier volume à M. Walckenaer, qui nous en a communiqué le titre, lequel est ainsi conçu :

Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros de Paraguay y rio de la Plata, escritos por don Félix de Azara, *tomo primero*. Madrid 1802, in-4°.

M. Proust, professeur de chimie à Madrid, annonce qu'il vient de trouver en Espagne la terre avec laquelle on fait des briques flottantes ; il pense qu'elle est à-peu-près de la même nature que celle qui a été employée au même usage par Fabroni. Il se propose de publier incessamment le résultat de ses expériences à ce sujet.

ITALIE.

Le baron de Schellenheim, qui réside à Florence, a nouvellement acheté à Rome une pâte de verre antique fort ancienne. On y voit le philosophe Aristippe, l'air serein, les cheveux et la barbe frisés, et entouré de divinités. Vénus lui met sur la tête une couronne de myrte ; Bacchus est devant lui tenant à la main une coupe ; Apollon

s'y montre avec sa lyre; plus loin on voit le buste de Minerve et plusieurs autres attributs. L'abbé Lanzi vient de publier à Florence une brochure pleine d'érudition, où il explique ce monument. Elle est ornée d'une jolie gravure.

Madame de Natorp, née Sessi, fait à présent les beaux jours de Venise, par son chant, son jeu et sa beauté. Lorsqu'elle parut pour la première fois sur la scène, dans le rôle de *Fenice*, à son arrivée de Vienne, on loua des loges jusqu'à cent écus.

SUISSE.

M. Reichard, conseiller au service du feu duc de Saxe-Gotha, a imaginé d'élever un monument de sa reconnaissance envers ce prince, non dans une place publique de quelque ville de ses états, mais au sommet du Rigi, l'une des montagnes les plus hautes et les plus fréquentées de la Suisse. On vient d'achever à Zug la simple table qui formera ce monument, et qui sera attachée à l'un des blocs de granit de la montagne. On y lit cette inscription en allemand : « A la mémoire pieuse d'Ernest II, duc de Saxe-Gotha, illustre par ses aïeux et par ses connaissances, plus grand par la noblesse et la franchise de ses sentimens; *ce monument est* consacré à la face des Alpes et du peuple libre qu'il aimait et estimait. Par R. 1804. » C'est M. Fuessli, peintre de Zurich, qui a choisi le local pittoresque où cette inscription sera placée, et qui en a obtenu la permission des autorités compétentes. M. Fuessli nous donnera bientôt un *Voyage pittoresque sur le Rigi*.

FRANCE.

Institut national.

La classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut national a tenu le 15 ventôse une séance publique pour la réception de M. Lacretelle, à la place vacante par la mort de Laharpe.

Le secrétaire perpétuel a lu ensuite quelques observations sur

l'éloge de Dumarsais, qui a obtenu le prix, et dont l'auteur est M. Degérando, correspondant de la troisième classe de l'Institut, secrétaire-général du ministre de l'intérieur.

M. Morellet a rendu compte de la manière dont il a conservé les titres et les registres de l'académie française, lors de sa dissolution.

M. Arnault a lu un rapport sur cette question qui avait été renvoyée à une commission : *La classe de grammaire et de littérature publiera-t-elle des Mémoires ?* Cette commission, dont la classe a adopté l'opinion, a conclu pour l'affirmative. Ces mémoires se composeront, 1°. des dissertations littéraires et grammaticales auxquelles le dictionnaire donnera lieu dans les séances particulières; 2°. des lettres ou mémoires que les académiciens absens pourraient adresser à l'académie; 3°. des pièces couronnées; 4°. de l'extrait des pièces qui obtiendraient la mention honorable, et de l'extrait même des pièces qui, n'ayant pas obtenu cette mention, offriraient cependant des morceaux dignes de remarque; 5°. des discours de réception de chaque académicien et des réponses faites à ces discours par les présidens de la classe; 6°. des pièces de vers ou de prose, lues en séance publique; 7°. d'une note des livres adressés à la classe; 8°. enfin, du procès-verbal des travaux de chaque année.

L'extrait suivant du rapport de M. Arnault fait voir que ces mémoires serviront encore à lier le passé au présent, et *l'académie française* à la classe de littérature destinée à la remplacer.

« Les collections, a dit M. Arnault, où sont contenus *les éloges des* académiciens, s'arrêtent en 1782. Décidez que *les éloges* composés depuis cette époque, seront recueillis dans les mémoires de la classe. Décidez aussi qu'un travail honorable, interrompu par les malheurs publics, sera repris pour être continué jusqu'au jour marqué par notre deuil. Des morts illustres attendent de vous les fleurs qu'ils ont jetées sur les tombeaux de leurs devanciers. Atroce envers quelques-uns, cet âge a été injuste pour tous. Ne soyons complices ni de son ingratitude, ni de son oubli. Faisons disparaître la déplorable lacune qui sépare le moment de la dispersion de l'académie, de celui de sa réunion. Si les travaux de l'académie ont été interrompus, que son histoire ne le soit pas. La mémoire de vos prédécesseurs vous est recommandée par la nation qui, en vous reconnaissant pour héritiers de tant d'hommes célèbres, n'ajoute pas moins à vos devoirs qu'à vos droits. »

Cette proposition a été accueillie par l'académie avec un vif empres-

lement. Plusieurs des membres présens se sont chargés de composer les éloges des académiciens morts, que les circonstances ont privés du tribut que devaient rendre à leur mémoire ceux qui les remplaçaient. Les autres classes de l'institut ont pris, à cet égard, un arrêté semblable.

La séance a été terminée par la lecture d'une pièce de vers de M. Colin-d'Harleville. Elle a eu le plus grand succès.

La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut national, a tenu, le premier germinal, sa séance publique, et a distribué les prix proposés au concours pour cette séance; savoir : 1°. celui dont le sujet était *l'Examen critique des sources où Georges-le-Syncelle a puisé, et de l'usage qu'il en a fait pour composer sa chronographie.* L'auteur, dont le mémoire sur cette question a remporté le prix, est M. le Prevôt-d'Iray, censeur des études au lycée impérial.

2°. De celui qui fut proposé par la ci-devant classe des sciences morales et politiques sur cette question : « Déterminer comment on doit décomposer la faculté de penser, et quelles sont les facultés élémentaires qu'on doit y reconnaître. » L'auteur du mémoire qui a remporté le prix, est M. Maine-Biran, demeurant à Grateloup, près de Bergerac, département de la Dordogne.

La classe a proposé pour sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique de germinal an 14, la question suivante : « Examiner quelle fut l'administration de l'Egypte, depuis la conquête de ce pays par Auguste, jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes; rendre compte des changemens qu'éprouva, pendant cet intervalle de tems, la condition des Egyptiens; faire voir quelle fut celle des étrangers, domiciliés dans leur pays, et particulièrement celle des Juifs. » Le prix sera une médaille d'or de 1,500 fr.

La même classe propose pour sujet d'un autre prix, qu'elle adjugera dans la séance publique de germinal an 15, d'examiner « Quelle a été, pendant les trois premiers siècles de l'hégire, l'influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs, et le gouvernement des peuples chez lesquels il s'est établi. » Le prix sera une médaille d'or de 1,500 fr.

Les ouvrages envoyés au concours, devront être écrits en français ou latin, et ne seront reçus que jusqu'au 15 nivôse an 15.

La proclamation des prix a été suivie des lectures suivantes :

Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de M. Bouchaud, par M. Dacier, secrétaire perpétuel.

Recherches sur l'origine du bosphore de Thrace, par M. de Choiseul-Gouffier.

Mémoire sur le Phénix, par M. Dupuis.

Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de Klopstock, par M. Dacier.

On a regretté que le tems ne permît pas d'entendre la lecture du mémoire qui avait été annoncé, sur la restitution du temple de Jupiter olympien à Agrigente, par M. Quatremère de Quincy.

L'arrêté du gouvernement pour la translation de l'Institut au pavillon des Quatre-Nations est signé, et le ministre a déjà donné les ordres nécessaires pour la disposition du local où l'Institut tiendra ses séances. Au reste, ce déplacement n'est que provisoire; l'intention de l'empereur est que le Louvre continue d'être le palais des sciences et des arts; pour le mettre en état de remplir cette destination, les travaux se continuent avec une grande activité, et l'on espère que dans cinq ou six ans, tout sera prêt pour y recevoir la bibliothèque impériale, et pour y rappeler l'Institut.

Nouvelles.

Il vient de se former à Paris une nouvelle académie, qui a pris le nom *d'Académie celtique*. Le principal objet de ses travaux est de vérifier les recherches qui ont été faites sur les langues primitives, et de fixer, autant que possible, l'antiquité de la *langue celtique*, d'en déterminer le sens et la valeur, d'en observer et suivre le passage dans les autres langues dont elle a fourni un grand nombre de mots radicaux. Elle s'occupera aussi de la recherche, et donnera des descriptions de ce qui reste de monumens celtiques.

M. de la Doucette, préfet des Hautes-Alpes, a adressé à l'Institut un mémoire sur la découverte de l'ancienne ville de *Mons Seleucus*, qui paroît avoir été détruite et submergée par une inondation extraordinaire. Les fouilles ont déjà mis à découvert un édifice de 194 mètres (598 pieds) de longueur, 122 de largeur (360 pieds), une usine, un bassin demi-circulaire, des fours, des caves maçonnées, revêtues de plusieurs couches d'un ciment très-fin; des canaux et des aqueducs enduits dans toute leur étendue; des appartemens pour les chefs de la fabrique, les logemens des ouvriers, les jardins, etc. Au-devant, des rues aboutissent à une grande place et à l'avenue de

l'édifice principal : celui dont on vient de parler, était environné de beaucoup de maisons. On y a trouvé plusieurs objets en bronze, des fragmens de statues d'albâtre, des bas-reliefs en marbre, beaucoup de fragmens de mosaïque, un très-grand nombre de vases de verre et de terre ; ces derniers donnent une haute idée de l'art de la poterie dans les tems anciens ; un grand nombre de médailles celtiques et romaines, en argent et en bronze ; enfin, quelques inscriptions plus ou moins conservées.

Nécrologie.

Le célèbre peintre Greuze est mort à Paris le 30 ventôse, dans un âge très-avancé. Son nom fait assez son éloge ; nous y ajouterons seulement l'anecdote suivante, rapportée dans le Publiciste du 7 germinal.

« On rapporte une particularité touchante des obsèques de Greuze. Au moment où le corps allait être enlevé de l'église pour être placé sur le char funéraire, une femme, dont on pouvait remarquer l'émotion et les larmes à travers le voile dont son visage était couvert, s'approche du cercueil, y place un bouquet d'immortelles, et se retire au fond de l'église. Les tiges de ces fleurs étaient réunies par un papier, sur lequel étaient écrits ces mots : *Ces fleurs offertes par la plus reconnaissante de ses élèves, sont l'emblême de sa gloire.* »

« Cet hommage rendu à Greuze est à sa manière, en quelque sorte, et on peut croire qu'il n'y aurait pas été médiocrement sensible. C'était véritablement à une femme à acquitter la dette de son sexe envers le peintre qui s'est occupé de lui avec tant de prédilection, et qui, avec tant de bonheur, a cherché dans la représentation, si souvent répétée, des modèles qu'il lui a offerts, ses plus beaux titres de gloire. »

Mde. la baronne de Kourzrok, chanoinesse de Soert, en Westphalie, vient de mourir à Aix-la-Chapelle, à l'âge de 54 ans. Elle s'était fait connaître en Allemagne par des ouvrages estimés, destinés à l'éducation des jeunes demoiselles. Elle a fait imprimer à Paris une traduction française du *Messie* de Klopstock, en trois volumes in-8°. ; mais il ne paraît pas que le public en ait pris connaissance. Elle laisse beaucoup de regrets à Aix-la-Chapelle, où elle pratiquait la bienfaisance, avec autant de zèle que de discernement, et où les agrémens de son esprit lui avaient fait de nombreux amis.

Lettre aux Rédacteurs des Archives littéraires.

MESSIEURS.

Lorsqu'en annonçant, dans votre Gazette littéraire, la mort de M. Anquetil, vous l'avez qualifié d'historiographe des relations extérieures, vous le confondiez sans doute avec son frère aîné, auteur de l'*Esprit de la Ligue*, et de plusieurs autres ouvrages estimés. M. Anquetil du Perron n'a consacré ses longues veilles qu'à l'étude de la littérature orientale. D'ailleurs, il eut toujours une répugnance invincible pour toute sorte de place. A la vérité, il occupa celle d'interprète à la bibliothèque du roi, à laquelle il fit présent, à son retour de l'Inde, de manuscrits évalués à 30,000 liv.; mais cette place ne lui rendait que 900 liv. d'appointement, et il ne l'avait acceptée que pour consulter plus facilement ce riche dépôt. Il jouit encore d'une pension de 1000 liv. sur le journal de Verdun; et lorsque cet écrit périodique cessa, ce fut à son insu, et presque malgré lui, que M. l'abbé Barthelemi engagea le ministre à lui donner la même pension sur le produit du Mercure de France. M. Anquetil était devenu pensionnaire de l'Académie des inscriptions; ce qui aurait été pour lui une grande fortune, si la révolution ne l'en eût pas bientôt privé.

Jamais personne, en effet, ne porta plus loin que M. Anquetil, le désintéressement. Lorsqu'il entra à l'Institut avec ses anciens confrères de l'Académie des belles-lettres, sa première idée fut de distribuer ses honoraires aux indigens; il leur avait toujours fait part de son revenu, s'en réservant seulement une portion pour acheter des livres; et dès qu'il s'agissait de son intérêt, *il s'opposait aux* mesures qu'on voulait prendre, toujours avec une force et une persévérance qu'il est difficile d'imaginer, quand on n'a pas été soi-même témoin d'une pareille lutte, où il ne s'avouait jamais vaincu.

Peut-être reprochera-t-on à M. Anquetil d'avoir trop affecté l'amour de la pauvreté. Je répondrai que cet amour étoit en lui très-sincère, et qu'il croyait par-là assurer mieux son indépendance. Au sein même de la révolution, il conserva toute sa liberté d'agir et de parler; son unique sauve-garde était dans son courage et dans sa pauvreté; si on ne l'eût pas respectée, il se serait fait une gloire de monter à l'échafaud; et je crois qu'il envia plus d'une fois le sort de tant d'honorables victimes.

Ne craignant ni la misère, ni la mort, M. Anquetil n'eût donc à

se reprocher aucune démarche, je ne dis pas honteuse, mais faible, qui pût le faire soupçonner de la moindre crainte. Au milieu des troubles et des désordres, il continua paisiblement ses travaux. Il ne connaissait d'autre jouissance que l'étude, et toutes les autres lui étaient étrangères; il mettait de ce nombre ce qui est un véritable besoin pour le commun des hommes; allumant rarement du feu, et ne se couchant que sur un grabat, ou dormant quelques heures dans son fauteuil; et l'on peut dire que, depuis l'âge de treize ans, son premier lit fut celui dans lequel il a expiré. Il vivait de pain et d'un peu de lait, qu'il laissait souvent aigrir. Pour supporter un pareil régime, il fallait avoir un tempérament aussi fort que le sien. Nous ne doutons pas qu'avec plus de ménagement, il aurait poussé beaucoup plus loin sa carrière; cela n'aurait pas été cependant sans douleur; car ses yeux allaient se fermer à la lumière par une cataracte qu'on lui aurait enlevée très-difficilement.

S.

THÉATRES.

Théâtre Louvois.

Un tour de soubrette, comédie en un acte de M. Gersain, n'a point eu un succès aussi décidé que nous l'avions annoncé dans notre dernière feuille. La scène de cette petite pièce est en Espagne; toute l'intrigue et tout le comique roulent sur l'imagination d'une soubrette, qui fait passer un valet pour le fils d'un grand seigneur, et le lui persuade à lui-même. Cela ressemble trop à *Ricco*. Le style d'*un tour de soubrette* est à la vérité d'un meilleur ton; l'intrigue a plus de vraisemblance; mais, pour le comique, je crois que la copie ne vaut pas l'original.

Les illustres Voyageurs, ou *le Menuisier de Livonie*, drame en trois actes et en prose de M. Duval.

Tout le sujet de cette pièce se trouve renfermé dans une phrase qui la termine. C'est le czar Pierre-le-Grand reconnaissant pour son beau-frère un simple artisan, dans une auberge de Livonie; on doit seulement ajouter que Pierre trouve son beau-frère amoureux de la fille du fameux chef de Cosaques, Mazeppa, et qu'en apprenant la mort du père, il pardonne à sa fille sa trahison, et l'unit au jeune menuisier devenu comte. Nous ne donnerons point l'analyse de ce drame. L'auteur y a fait naître des situations assez heureuses; il a donné une ingénuité fort touchante à la fille de Mazeppa et au jeune Charles;

mais nous ne croyons pas que cet ouvrage puisse ajouter beaucoup aux plaisirs du public ou à la réputation de l'auteur. Ce qui a nui le plus à sa pièce, c'est un rôle de juge tout à-la-fois si bête et si lâche, qu'il n'a fait rire personne, quoiqu'il fût principalement destiné à produire cet effet.

Le Projet singulier, comédie en un acte et en vers de M. Justin.

Cet essai d'un jeune homme a été accueilli du public avec indulgence. Il est écrit avec facilité, et n'offre dans le style aucune trace du mauvais goût du jour. Mais l'auteur paraît n'avoir encore vu le monde qu'au théâtre. Tous ses caractères sont pris de nos anciens auteurs comiques; et son intrigue ressemble trop à celle de l'*Heureuse erreur*, pour qu'on puisse lui savoir beaucoup de gré de ce qu'il y a mis d'invention. Nous ne voulons pas cependant être plus sévères que le parterre, qui a jugé à propos de l'encourager, et nous croyons que s'il veut étudier le monde, après avoir étudié Regnard et Molière, il pourra obtenir des succès plus durables et mieux mérités.

Théâtre Favart.

L'Intrigue aux fenêtres, opéra en un acte de MM. Dupaty et Bouilly; musique de M. Nicolo.

Ce n'est qu'une folie de carnaval, mais fort agréable, fort amusante, et qui soutient à merveille, pendant le carême, le succès qu'elle a obtenu pendant les jours gras.

Julie, ou *le Pot de fleurs*, opéra en un acte, paroles d'un anonyme, musique de MM. Spontini et Fay.

Cette pièce n'a réussi que médiocrement. Il y a *de jolis traits* dans le dialogue; mais l'intrigue, commencée par un accident et soutenue par un quiproquo, est trop faible. La musique, quoique très-agréable, riche d'accompagnemens et digne d'un élève de Cimarosa, n'a pu soutenir les paroles et sauver le dénouement de l'outrage des sifflets. M. Spontini aurait pu se donner pour seul auteur de la musique, car M. Fay ne peut y réclamer qu'un seul duo.

Théâtre du Vaudeville.

La Laitière de Bercy a continué d'être jouée à ce théâtre avec un succès soutenu. Cette petite pièce est intéressante et peut être vue une ou deux fois avec plaisir par les amateurs qui ne sont pas d'un goût très-sévère. Ceux-là pourront remarquer que l'intrigue

et le plan de la *Laitière* n'étaient pas difficiles à arranger pour quiconque a vu le *Prisonnier* et les *Deux journées;* ils pourront dire encore que le sujet en est plus propre au drame qu'au vaudeville; mais il est si difficile aujourd'hui de ne rien emprunter à d'autres pièces pour celle que l'on écrit, et il a toujours été si difficile, comme disait Molière, de faire rire les honnêtes gens, qu'à notre avis on peut sans scrupule s'amuser et s'attendrir un quart d'heure à la *Laitière de Bercy*.

Les Lutins, ou *la Cave enchantée*, farce de carnaval, fondée sur l'histoire des bouteilles volantes de la rue Notre-Dame de Nazareth, n'ont pu se soutenir longtems. Après sept ou huit représentations, il a fallu abandonner cette pièce, quoique les auteurs, les plus fermes appuis du Vaudeville, eussent dû peut-être lui assurer un meilleur succès.

Nous prions nos lecteurs d'excuser la sécheresse de ces annonces; ils ne doivent l'attribuer qu'à l'indisposition de celui de nos collaborateurs qui s'est chargé de la partie des théâtres; indisposition dont nous avons été informés trop tard pour le suppléer.

Librairie.

MM. Levrault, Schœll et Comp. viennent de publier un prospectus du voyage de MM. Alex. de Humboldt et Bonpland, dont la publication leur a été confiée par les auteurs. « Les voyageurs, disent-ils, ont assez généralement refondu toutes leurs observations; quel qu'en fût l'objet, dans le corps même de leur voyage. M. de Humboldt a cru devoir suivre une autre marche, et traiter séparément des objets qui sont de nature différente. Il s'est déterminé, en conséquence, à faire précéder, par des recueils détachés qui renfermeront ce qui appartient plus particulièrement à l'astronomie, à la géologie, à la botanique, à la zoologie, etc., son *Voyage* proprement dit, qui embrassera tout ce qui tient à la physique générale, à l'origine des peuples, à leurs mœurs, à leur culture intellectuelle, à leur bien-être, aux antiquités, au commerce et à l'économie politique. Sur cette partie de ses observations, et sur l'histoire de son voyage, il ne publiera dans ce moment qu'un abrégé sous le titre de: *Relation abrégée d'un Voyage aux tropiques exécuté dans l'intérieur du nouveau continent pendant les années* 1799, 1800, 1801, 1802 et 1803.»

« MM. de Humboldt et Bonpland, disent encore les éditeurs, unis

par les liens de l'amitié la plus étroite, ayant partagé toutes les fatigues et tous les dangers de ce voyage, sont convenus que toutes leurs publications porteront les deux noms à la fois. La préface de chaque ouvrage annoncera auquel des deux est due spécialement telle ou telle partie. »

Voici la liste des ouvrages, qui seront publiés prochainement :

. *Relation abrégée d'un Voyage aux tropiques, exécuté dans l'intérieur du nouveau continent, pendant les années* 1799, 1800, 1801, 1802 *et* 1803, in-4°., papier jésus ordinaire et vélin. (Elle paroîtra en juillet prochain.)

Recueil d'observations astronomiques et de mesures, exécutées dans le nouveau continent, même format et papier. (Il paroîtra dans le courant de 1805.)

Essai sur la géographie des plantes, ou Tableau physique des régions équinoxiales, fondé sur des observations et des mesures faites depuis le 18°. *de latitude australe jusqu'au* 10°. *de latitude boréale, en* 1799, 1800, 1801, 1802, *et* 1803, in-4°. papier jésus, avec une planche de grand-aigle ; le même, papier vélin, la planche enluminée. (Il paroîtra en juin prochain).

Plantes équinoxiales, recueillies au Mexique, dans l'île de Cuba, dans les provinces de Caracas, de Cumana et de Barcelonne, aux Andes de la Nouvelle-Grenade, de Quito et du Pérou, et sur les bords du Rio-Negro, de l'Orénoque et de la rivière des Amazones, avec des planches gravées par Sellier, in-fol. papier jésus-vélin. (Le premier cahier paraîtra au mois d'avril.)

. *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée, faites dans un voyage aux tropiques*, in-4. papier jésus ordinaire et vélin, avec planches noires et coloriées, gravées par Bouquet. (Le premier cahier paraîtra en mai.)

Tous ces ouvrages porteront le titre général de *Voyage de MM. Alexandre de Humboldt et Aimé Bonpland*, de manière qu'ils formeront collection. Tous seront imprimés dans le même format, excepté les *Plantes équinoxiales*, qui ont exigé un format plus grand pour le développement des figures.

Les journaux feront connaître successivement le prix et la mise en vente de ces divers ouvrages.

Le public est déjà prévenu trop justement et trop généralement

en faveur de ce voyage, pour que nous ayons besoin de rien ajouter à ce court extrait du prospectus ; sinon qu'il paraîtra en même tems en allemand et en français.

Eloge de Dumarsais, discours qui a remporté le prix proposé par la seconde classe de l'Institut national, le 15 *nivôse an* 12, par M. Degérando. (Chez Henrichs.)

L'éloge d'un grammairien, d'un philosophe modeste, ne pouvait pas fournir de grands mouvemens d'éloquence ; M. Degérando, loin d'en chercher et de s'exposer par-là à tomber dans la déclamation, nous a donné l'*esprit* du sage et profond écrivain dont il devait faire l'éloge. Il a exposé tout son système avec beaucoup de logique et de clarté ; il a ensuite loué ses vertus, du ton que Dumarsais aurait sans doute exigé lui-même. Le discours de M. Degérando devrait servir de modèle à beaucoup de panégyristes, qui ne savent guère donner au héros, qu'ils ont choisi, l'encens qui lui serait le plus agréable.

OEuvres complettes de Sénecé, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Auger ; 1 vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 cent. Paris, chez Léopold Collin.

Tout ami de la littérature sera bien aise de placer dans sa bibliothèque les *OEuvres complettes* de Sénecé, auteur du conte *du Kaïmak* et de *Camille* ou *la manière de filer le parfait amour*. Le nom de l'éditeur doit aussi donner du prix à ce petit volume. M. Auger est le même qui a remporté le prix de l'Institut pour l'*Eloge de Boileau*, et qui nous a donné récemment une édition très-bien faite des OEvres d'Hamilton.

Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie, et dans plusieurs autres parties de l'empire Ottoman, pendant les années 1798, 1799, 1800 et 1801 ; comprenant la description de ces pays, leurs productions, les mœurs, usages, maladies, et le commerce de leurs habitans ; avec des rapprochemens entre l'état actuel de la Grèce, et ce qu'elle fut dans l'antiquité ; par F. C. H. L. *Pouqueville*, docteur en médecine, membre de la commission des Sciences et des Arts d'Egypte, etc.

Ouvrage enrichi d'un Précis historique et géographique sur l'ancien Epire, et de cartes dressées par M. *Barbié du Bocage*, géographe de relations extérieures, accompagné de pièces justificatives, et orné de figures et vues nouvelles, 3 vol. in-8°, de

plus de 1,200 pag., sur papier carré fin. Prix, 15 fr. Paris, chez *Gabon* et *compagnie*.

Essai historique sur cette question proposée par l'Institut national : « Quelle a été l'influence de la réformation de Luther, » sur la situation politique des différens états de l'Europe, et sur » le progrès des lumières ? » par N. Ponce, de l'Athénée des arts, etc.; 1 vol. in-8°. de 120 pag. Prix, 1 fr. 80 cent. A Paris, chez Gide. Ouvrage qui peut encore se lire avec intérêt, après ceux que MM. Villers et Leuliette ont écrits sur la même question.

Tableau des Aranéides, ou caractères essentiels des tribus, genres, familles, et races que renferme le genre *Aranea* de Linné, avec la désignation des espèces comprises dans chacune de ces divisions, par C. A. Walckenaer. Un vol. in-8°. Chez Dentu.

Traité des végétaux qui composent l'agriculture de l'empire français, ou catalogue français et latin des végétaux dont on trouve des individus et des graines dans la maison de commerce des frères Tollard, Botanistes-Grainiers-Fleuristes et Pépiniéristes à Paris; avec un exposé rapide des caractères les plus saillans qui en indiquent les différences, qualités et usages, et notamment des espèces peu connues et dont la naturalisation présente des avantages. Suivi de considérations sur les semis et les plantations, et de l'indication pour chaque mois des travaux à faire dans les jardins, les prés, les bois et les champs, par Tollard aîné. Prix, 3 fr. 50 cent. Chez les frères Tollard, rue de la Monnaie, carrefour des Trois-Maries, n°. 2. Et au bureau du Journal d'économie rurale et domestique, rue de Grenelle, F. St.-G. n°. 321.

Essai sur la décomposition de la pensée, par P. C^ens^. in-8°. Prix, 1 fr. 50. A la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 17.

Essai d'un apprenti philosophe, sur quelques anciens problèmes de physique, d'astronomie, de géométrie, de métaphysique et de morale, par Homcastremé. Un vol. in-8°. A la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 117.

Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs, ouvrage posthume de cet auteur. Prix : in-12. 1 fr. in-8. 1 fr. 50 c.

id. p. angoul. 2 fr. 50 c. *id.* p. gr. raisin vélin, 5 fr. A la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 117.

Cet ouvrage qui, sous le titre de Paradoxes, n'est que le développement de l'ouvrage intitulé : *la Langue des Calculs*, fait une suite presque nécessaire des Œuvres de Condillac in-8. et in-12. de divers papiers, qui se trouvent chez le même libraire. La Langue des Calculs se vend séparément in-8. et in-12. 4 fr.

Manuel des étrangers, amateurs de la langue française; ouvrage utile aux Français eux-mêmes, contenant tout ce qui a rapport aux genres et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a prosodié, avec des caractères dont il est l'inventeur, la traduction qu'il a faite en vers français de cent cinquante distiques latins, des dix églogues de Virgile, de deux odes d'Horace, et quelques morceaux en prose de sa composition, par Urbain Domergue, membre de l'Institut de France. Prix : 7 fr. A la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 117.

Il est permis de croire que les grammairiens, qui ont précédé M. Domergue, ont écrit des ouvrages aussi profonds et aussi utiles que le sien ; mais aucun de ses devanciers ne pourra lui disputer la supériorité dans le comique et dans l'art d'égayer ses lecteurs.

Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, avec le tableau des événemens civils et militaires qui les accompagnèrent, et leur influence sur la civilisation et les progrès de l'esprit humain, depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII, par l'ex-adjud. gén. Auguste Jubé, tribun ; et depuis Louis XII jusqu'au traité d'Amiens, par Joseph Servan, général de division ; 7 vol. in-8. et atlas in-fol. Prix : 65 fr. Chez Bernard.

Tulikan, fils de Genghiskan, ou *l'Asie consolée*, par Antoine Gibelin, 1 vol. in-8. deuxième édition. A la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 117.

Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les Antropophages ; ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur ; des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les isles Sechelles, et les déportés de nivôse, sur la religion, le commerce et les mœurs des Sauvages, des Noirs, des Créoles et des Quakers ; par Louis-Ange Pitou, 2 vol. in-8. Prix : 6 fr. Chez l'auteur, rue des Vieux-Augustins, n°. 57.

L'Homme des Champs, par M. Delille, nouvelle édition augmentée d'un grand nombre de vers supprimés dans les éditions précédentes, in-4°. 53 fr.; in-8°. avec fig. 12 fr.; in-12. 13 fig. 14 fr. in-18. papier grand raisin, 5 fig. 4 fr. 70 centim. Les personnes qui possèdent les anciennes éditions, peuvent acquérir séparément les *variantes morceaux* ajoutés. Chez Levrault, Schoell et compagnie.

Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire, ou voyages et entreprises pour établir des rapports commerciaux et maritimes entre les ports de la mer Noire et ceux de la Méditerranée: ouvrage enrichi d'une carte où se trouvent tracés, 1°. la navigation intérieure d'une grande partie de la Russie européenne et celle de l'ancienne Pologne; 2°. le tableau de l'Europe, servant à indiquer les routes que suit le commerce de Russie par la mer Baltique et la mer Noire; 3°. le plan des cataractes du Nieper, 1 vol. in-8°. Prix, avec la carte 15 fr., chez H. Agasse.

Cet ouvrage suppose beaucoup de recherches et de bons principes. Il jette beaucoup de lumière sur un sujet intéressant, sur lequel on n'a encore que des idées bien vagues.

Vases étrusques ou grecs de la deuxième collection d'Hamilton, d'après Tischbein; troisième livraison de vingt-deux planches, terminant le premier volume in-fol. Prix du volume, 27 fr. Chez Bénard, graveur et marchand d'estampes, rue Fromenteau.

Cet ouvrage, qui fait suite à la collection *connue sous le nom* de d'Hancarville, en contribuant à faire connaître les usages des anciens et leurs coutumes dans la vie privée, comme dans les cérémonies publiques, doit intéresser les amateurs de l'antiquité; le caractère du dessin, la simplicité et la grace que les peintres grecs ont su répandre dans les attitudes de leurs figures, rendra aussi cet ouvrage utile à tous ceux qui cultivent les beaux-arts.

La Mort de Socrate, estampe de 65 centimètres (25 pouces) sur 43 centimètres (10 pouces et demi), gravée par Massard père, de la ci-devant académie de peinture, sculpture et gravure, d'après le tableau original de Louis David. Prix: 50 fr. Chez David, peintre, au Louvre.

TABLE
DES MATIÈRES.

MÉLANGES.

Quelques observations sur la critique de l'Enéide française, insérée dans les Archives littéraires de l'Europe, par M. *H.* 3

Notice sur la situation des habitans du Cap de Bonne-Espérance, extraite des Voyages de Barrow. 34

Portrait apologétique de Charles XII, roi de Suède. 49

Des capitulaires de Charlemagne, par M. *Bernardi.* 64

La première silhouette. 84

Sur la franc-maçonnerie. 94

De l'isle de Corfou, de la fontaine de Crissidas, et des jardins du roi Alcinoüs, par M. *Paroletti.* 109

Des mémoires de Marmontel, et des critiques qu'on en a faites, par M. *E. H.* 124

Sur les Bohémiens, par M. *G. S.* 142

De l'influence de Charlemagne sur la civilisation de l'Europe, par M. *Bernardi.* 145

Fragmens sur les Kalmouks, par M. *B.* 162

Du poëme de la Navigation, par M. Esmenard, par M. *Ch. Vg.* 182

Les Juifs de Livourne. 205

Les Environs de Naples, par M. *H.* 218

De l'influence de l'imagination, et des passions sur l'entendement, par le R. Thomas Barnes, par M. *E. H.* 238

Deux odes de Klopstock, par M. *B.* 252

Sur le Démos de Parrhasius, par M. *Quatremère de Quincy.* 258

Sur un canton des Vosges, appelé le Banc de la Roche, par M. *G. Schweighaeuser.* 283

Suite de l'Influence de Charlemagne sur la civilisation de l'Europe, par M. *Bernardi.* 289

Second fragment sur les Kalmouks, par M. *B.* 310

Du Sublime, avec un avant-propos par M. *Ch. Vg.* 325

Précis historique sur les tentatives faites en differens tems, pour réunir les chrétiens des diverses croyances, par M. *P. G.* 348

Histoire abrégée du théâtre russe. 381

Sur la traduction du Paradis perdu de Milton par M. *Delille*, par M. *E. H.* 398

De la philosophie d'Euripide, par M. *P. Prévost.* 417

GAZETTE LITTERAIRE.

Russie. iij, xxxj, lj

Hongrie. lij

Suède. v

Danemarck. vj, xxxj, liij

Allemagne. vj, xxxij, liv

Angleterre. xiv, xxxv, lix

Portugal. xviij, xl

Hollande. xxxix

Espagne. xl, lxvj

Italie. xviij, xlj, lxvj

Suisse. lxvij

France. xxviij, xlij, lxvij

F. Soyer, colonel, ancien chef de division, chevalier de Saint-Louis.

Lhuillier, colonel, ancien chef de division, chevalier de Saint-Louis.

B. Dudoré, ancien chef de division, chevalier de Saint-Louis.

De Saint-Ours, chevalier de Saint-Louis.

De Cambourg, chef d'une subdivision de Cholet, chevalier de Saint-Louis.

Le baron De la Haye, ancien adjudant-général.

De la Sorinière, ancien chef de sub-division.

F. de Caqueray, ancien chef de subdivision.

Charbonnier de la Guesnerie, aide-de-camp.

Le baron De romans, aide-major général.

De Romain, major-général.

M. Rayneau, ancien colonel, commandant la première subdivision de Beaupreau.

Tristan Martin, ancien adjudant-général, chevalier de Saint-Louis.

Barbot, chevalier de Saint-Louis.

De la Vincendière, chevalier de Saint-Louis, ancien chef de la division du Loroux.

De la Haye aîné, officier supérieur de la division du Loroux.

Le marquis de Vaudreuil, adjudant-général.

Le marquis de la Bretesche, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de la division de Montfaulcon.